L'OPPOSITION ROYALISTE

BERRYER, DE VILLÈLE
DE FALLOUX

PAR

Ch. DE MAZADE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1894

L'OPPOSITION ROYALISTE

BERRYER, DE VILLÈLE
DE FALLOUX

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1894

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

L'OPPOSITION ROYALISTE

BERRYER, DE VILLÈLE
DE FALLOUX

PAR

Ch. DE MAZADE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1894

UN ROYALISTE PARLEMENTAIRE

BERRYER

Plus d'une fois, dans le feu des événements qui ont rempli les dernières années, au milieu des combats que se livraient les partis, les uns essayant de ressaisir une monarchie toujours insaisissable, les autres s'efforçant de retenir et de fixer une république encore contestée, à ce spectacle de toutes les contradictions, de la faiblesse des hommes aux prises avec la puissance des choses, — plus d'une fois une pensée est venue à ceux qui ont aimé et qui se rappelaient les beaux temps parlementaires. Quel eût été le rôle de Berryer s'il avait vécu assez pour être de cette assemblée de 1871, la plus malheureuse, la plus libre, la plus honnête et la plus incohérente des assemblées? Qu'aurait-il fait s'il eût été présent à ces luttes récentes, non déjà épuisé par l'âge et par le mal, mais avec quelques années de moins, avec son vieux patriotisme, avec son mâle esprit mûri par les révolutions, avec sa voix dominatrice?

Au premier moment, c'est certain, il se serait serré auprès de M. Thiers, dont il avait été si souvent l'adversaire d'opinion, l'émule de tribune et toujours l'ami, car

entre ces deux hommes, jetés dans des camps différents, il y avait un mutuel et irrésistible attrait. Avant la guerre, il aurait été avec M. Thiers, dont il partageait les pressentiments alarmés; et au lendemain de la guerre il aurait eu, comme M. Thiers, la grande pitié de la France vaincue. Il aurait accepté, lui aussi, le généreux pacte, cette condition de délivrer d'abord le pays, de lui rendre ses forces militaires, de reconstituer son crédit, de relever avant tout de la poussière sanglante le glorieux blessé. C'eût été le premier mouvement du patriote; mais ensuite, cette première œuvre accomplie, au moment des explications et des résolutions décisives sur la manière de fixer les destinées de la France, qu'aurait-il fait? Il aurait eu dans l'assemblée de 1871, telle qu'elle était, une position manifestement prépondérante, au moins égale à celle de M. Thiers, qui, au déclin de l'Empire, disait de lui, avec une cordialité émue, dans le Corps législatif : « Nous sommes, lui et moi, dans cette Chambre et dans le pays, les plus anciens serviteurs de la liberté... » Quelle influence aurait eue Berryer sur l'esprit de M. Thiers lui-même, sur son propre parti, sur l'assemblée, sur la situation tout entière? Comment se serait-il conduit en face des passions, des illusions ou des hallucinations auxquelles il aurait eu à disputer ce qui avait été l'objet de sa vie, la réconciliation d'une société libérale, profondément troublée par les révolutions, avec le droit traditionnel? Serait-il sorti vainqueur ou vaincu de la lutte? La mort lui a épargné cette épreuve, elle a enlevé le combattant avant le dernier combat. Berryer, en quittant le monde à la fin de 1868, a échappé au deuil de la France envahie; il a échappé aussi à ces crises où l'on a cherché un moment la restauration d'un trône, où l'on n'a trouvé qu'une déception de plus.

Ce qu'il aurait pu être, ce qu'il aurait pu faire, ce n'est qu'un rêve. La réalité, c'est la grande et retentissante

existence d'un homme qui, pendant plus d'un demi-siècle, au milieu de toutes les révolutions, orateur politique et avocat, a régné par la toute-puissance, par les irrésistibles fascinations de la parole. Berryer, dans ces mêlées de l'histoire contemporaine, reste sans doute inséparable de la cause dont il est la décoration et comme la dernière ressource. C'est avant tout le génie vivant de la parole, éclatant à la tribune et au barreau, échappant d'un coup d'aile aux tyrannies et aux engagements de parti, faisant de son éloquence une sorte de magistrature, de son indépendance une force, du sentiment du droit une inspiration supérieure, une arme redoutable. C'est l'athlète de toutes les luttes qui a pu, sans se manquer à lui-même, sans se démentir, se faire une clientèle de tous les vaincus, — défendant tour à tour, au courant d'une longue carrière, le maréchal Ney devant la Restauration, la vieille monarchie devant la royauté de 1830, le prince Louis-Napoléon devant la pairie de Juillet, les ouvriers devant les jurisprudences menaçantes, la société devant la révolution après 1848, les princes d'Orléans devant la confiscation, les républicains devant l'Empire. Homme d'une nature assurément puissante, généreuse, cordiale, devenu populaire par la libéralité de son âme, et qui a mérité, — au jour des funérailles, de réunir tous les partis dans ce petit village du Loiret où il est mort, — au jour des commémorations plus durables, d'être placé, seul de ses contemporains, en face de Malesherbes, dans cette grande salle du Palais de justice où le marbre de Chapu le fait revivre entre l'éloquence et la fidélité sous cette fière invocation : *Forum et jus !*

Que reste-t-il, dit-on souvent, de ces fascinateurs de la parole, quand ils ont disparu ? Que reste-t-il de Mirabeau lui-même et de bien d'autres ? Il n'y a plus dans ce qu'ils ont laissé, il est vrai, ni l'accent, ni le geste, ni le feu du

regard, ni la passion du moment, qui animait tout. Il reste pourtant de ces hommes tout ce qu'ils ont conquis, tout ce qu'ils ont popularisé. Il reste de Berryer ces *discours,* ces *plaidoyers* qui sont moins décolorés qu'on ne le dit, qui font partie de l'histoire du temps, et qui sont aussi comme les Mémoires d'une vie tout entière passée à la lumière du jour, au service public, — d'une vie qui se déroule, de 1815 à 1868, à travers quatre ou cinq régimes différents entrecoupés de révolutions. C'est le cadre d'une grande existence marquée d'une singulière unité morale (1).

I

Ce n'est ni par sa naissance, ni par une tradition de famille, ni par sa première éducation que Pierre-Antoine Berryer a été conduit à se faire un jour l'orateur des royautés en détresse. Il n'était pas un homme des vieilles races; il ne se rattachait même, je crois, par aucun lien de parenté au Berryer qui avait été lieutenant de police et ministre sous Louis XV. Il était né en pleine et forte bourgeoisie parisienne en 1790. Comme tous ceux avec qui il s'est trouvé si souvent en lutte, comme Thiers, comme Dupin, comme Barrot, il était le fils de la Révolution française, et plus d'une fois il s'est plu à rappeler, avec une mâle et simple fierté, qu'il était lui aussi d'une origine plébéienne, qu'il datait de 1789. Sa mère était d'une famille dont le chef avait marqué dans la justice commerciale. Son père, formé à l'école du disert et brillant Gerbier, était lui-

(1) *OEuvres de Berryer. — Discours parlementaires,* 5 vol. — *Plaidoyers,* 3 vol.

même un avocat de mérite qui a vécu assez dans le nouveau siècle pour se voir éclipsé par un glorieux fils et qui a laissé d'intéressants *Souvenirs*. On l'a vu jusqu'après 1830 plaider encore, malgré ses quatre-vingts ans, avec ses longs cheveux blancs flottant sur sa robe à la vieille mode. Libéral de 1789, mais modéré d'opinions, le père de Berryer n'avait pas traversé sans péril ces crises révolutionnaires où essayer de disputer la vie d'un accusé était souvent un crime. Il avait été, au moment du procès du Roi, de ce petit nombre d'hommes courageux, débris du vieux barreau, qui s'étaient engagés à se prêter un mutuel appui si Louis XVI choisissait parmi eux un défenseur. Plus tard, au plébiscite destiné à consacrer l'avènement de l'Empire, il était des deux cents avocats qui votaient *non* contre trois qui votaient *oui!* Au milieu de la versatilité des événements, M. Berryer père s'était fait une règle de se dérober à toutes les fonctions, de garder son indépendance, de n'être en un mot qu'un avocat, et pendant la Révolution comme avant la Révolution, sous l'Empire, sous la Restauration elle-même, il est resté un des représentants les plus fidèles des traditions de son ordre. Berryer était le vrai fils de ce digne et sage père dont il avait reçu l'esprit avec les premières influences du foyer.

Sa jeunesse avait eu d'autres maîtres. Au moment où, dans la France dégagée de la terreur, tout commençait à renaître, il avait été placé dans la vieille maison de Juilly, reconstituée par les Oratoriens. Il y avait trouvé des croyances religieuses éclairées, les traditions renouées des études classiques, le goût de l'antiquité et des lettres, une discipline grave et douce. Les discours de Berryer sont souvent des Mémoires, disais-je. Il racontait le passé, il se peignait lui-même lorsque longtemps après, dans une séance du Parlement, ayant à défendre les institutions religieuses, il se plaisait à évoquer une scène

toute rayonnante de l'aube du siècle, cette journée de sa jeunesse où Bonaparte, brillant de la gloire consulaire, était allé visiter Juilly. « Il m'en souvient, s'écriait-il avec émotion, je vous demande pardon, je ne pensais pas m'abandonner ici. C'est un des touchants, des nobles souvenirs de mes premières années... Le vainqueur d'Italie vint à nos portes, à Dammartin, à une lieue de Juilly. Deux cent cinquante enfants, rassemblés par douze ou quinze Pères de l'Oratoire, furent au-devant du premier Consul. Je vois encore cette belle figure, ces longs cheveux blancs, cette longue robe noire du Père Aubouin qui s'approche de lui : — Général, les maîtres qui ont formé Desaix, Casabianca et Muiron ont l'honneur de vous présenter leurs élèves. — Ils sont en bonnes mains, dit le vainqueur d'Italie. — Et nous qui savions sa gloire, il nous regardait comme pour nous encourager à respecter ces religieux qui nous avaient amenés auprès de lui!... » C'est là, dans ce double foyer de la maison de famille et de la maison des Oratoriens de Juilly, qu'il avait grandi, ouvrant son esprit et ses regards d'adolescent à ce spectacle d'une société reconstituée, intérieurement pacifiée, couverte de gloire et déjà soumise à un maître. Il sortait du collège « au bruit du canon d'Iéna » avec une instruction généreuse, avec tous les dons d'une organisation privilégiée et la sève d'une nature aussi ardente que sincère.

L'éducation de Berryer se complétait par les événements. Il était d'une génération qui n'avait entendu que les bruits expirants de la Révolution et qui, à son entrée dans la vie du monde, subissait naturellement la fascination d'un régime glorieux et dominateur, qui, à vrai dire, ne connaissait que l'empereur, tant Napoléon alors éclipsait et absorbait tout. Il était bien impérialiste à dix-huit ans, il l'a avoué sans subterfuge, il l'était encore à vingt ans; il ne l'était plus à vingt-quatre ans, il avait

cessé de l'être avant la catastrophe, dès 1812. Comment s'était accomplie cette métamorphose intérieure? C'est un des épisodes les plus curieux de la formation de ce puissant talent. Au moment où il avait eu à se décider dans le choix d'une profession, d'un avenir, il avait répondu à son père qui l'interrogeait, qui lui montrait d'autres carrières brillantes, les carrières officielles à parcourir : « Non, mon père, je veux être indépendant, je serai ce que vous êtes, je serai avocat. » Il s'était adonné, avec le feu d'une nature impétueuse qui avait du temps pour tout, pour le plaisir comme pour le travail, à des études souvent ingrates, et dans ces études, il avait un guide singulier. Un vieux député aux États généraux, M. Bonnemans, placé auprès de lui, passait dix-huit mois à lui faire lire les procès-verbaux de l'Assemblée constituante. C'était pour un jeune esprit la saisissante révélation de tout un ordre de droits et de libertés, de tout un monde presque inconnu, à demi oublié. M. Berryer père, d'un autre côté, sans être un ennemi de l'Empire, avait parfois comme avocat des clients dont il ne désertait pas la cause en face du gouvernement. Il avait surtout dans le déclin du règne, dans un procès alors fameux, à défendre le maire d'Anvers contre les éclats de colère de Napoléon. Le jeune Berryer lui-même, pour son coup d'essai, se trouvait mêlé avec son père à la défense de quelques-uns des obscurs complices de la conspiration Malet. Il avait pu voir de ses yeux à cette occasion le revers de la glorieuse médaille, il avait saisi le secret de l'Empire sous ses décevantes splendeurs.

C'était assez, et ici encore c'est lui qui a évoqué un jour ses souvenirs dans ce qu'il appelait sa confession, — une confession faite avec une grâce virile en pleine Assemblée nationale sous la république de 1848. Il racontait comment son esprit s'était éveillé à la lecture des Cahiers de 1789, comment il n'avait pas attendu la chute de

l'Empire pour sentir le poids du despotisme, comment il avait confié dès lors ses impressions aux amis de sa jeunesse, et tout d'un coup, dans un mouvement d'entraînante éloquence, se tournant avec un geste familier et superbe vers un de ses collègues de l'assemblée : « Tu m'es témoin! » s'écriait-il. — Et s'arrêtant, comme s'il eût cédé à un élan trop intime, il reprenait : « Eh bien, oui, j'ai senti le despotisme, et pour moi, il a gâté la gloire. Et puis j'ai vu l'infidélité de la victoire, j'ai vu l'étranger amené par nos revers jusqu'ici. J'ai vu tout un grand gouvernement qui reposait sur un seul homme disparaître, disparaître en un jour, disparaître parce que son épée était abattue, et qu'un jour, un seul jour, il n'était pas triomphant. Oh! alors, j'ai compris que malheur aux nations dont l'existence, dont la constitution a pour base ou la mobilité des passions populaires, qui conduit aux hontes du Directoire, ou l'autorité du génie d'un grand homme, qui conduit à d'éclatantes victoires, mais aussi à d'affreux revers, à un anéantissement complet... Faire reposer la destinée d'un peuple sur la tête d'un homme, c'est le plus grand de tous les crimes. Ah! j'ai compris alors la nécessité d'un principe... » De telle sorte que Berryer, détaché de l'Empire sans être insensible au génie, à ses gloires et à ses malheurs, converti d'avance à une monarchie qu'il ne connaissait encore que de nom, était tout préparé à une restauration dans laquelle il ne voyait ni une condition offensante imposée par l'étranger, ni une menaçante résurrection d'ancien régime.

Que d'autres, amis ou ennemis, aient pensé ou senti différemment dans cette grande crise de 1814-1815, épreuve de tous les patriotismes et de toutes les convictions, oui sans doute. L'originalité morale de Berryer, c'est d'être arrivé à la Restauration sans engagement et sans esprit de parti, avec la générosité et l'indépendance

d'un cœur chaud, avec une opinion qu'il ne devait qu'à lui-même, à un travail intérieur tout désintéressé. S'il n'avait aucun lien avec l'Empire, il ne se rattachait par aucune tradition de famille, par aucun souvenir à cette monarchie renaissant dans un désastre, à l'ancien régime. Il n'avait pas même avant vingt ans entendu prononcer le nom des Bourbons. Il n'avait ni injures à venger, ni passions à satisfaire, ni avantages personnels à reconquérir. C'était un jeune bourgeois, fils de la société moderne, porté par instinct de libéralisme autant que par goût pour la royauté vers un pouvoir qui, en représentant la vieille France, semblait offrir à la France nouvelle comme un instrument de réparation nationale avec la garantie d'institutions généreuses. C'est déjà Berryer tout entier unissant dans son âme ardente le sentiment d'un volontaire royaliste et le sentiment d'un libéral; c'est Berryer à vingt-cinq ans, impatient de s'ouvrir cette double carrière du barreau et du parlement, où pendant plus d'un demi-siècle, à travers les révolutions, il va exercer pour sa cause le retentissant ministère de la parole publique pour lequel il est fait.

Tout lui souriait dans cette renaissance de la Restauration, qui compensait par des dédommagements de liberté de douloureux désastres militaires. La monarchie de la Charte répondait à ses opinions, mûries dans le silence de l'Empire. Cette vie nouvelle, avec ses agitations de l'esprit, avec ses luttes de la tribune, du barreau et de la presse, cette vie nouvelle offrait comme un cadre naturel et animé à ses dons heureux, à ses facultés diverses, à cette sève de jeunesse intelligente et fière qui n'attendait qu'une occasion. C'est Odilon Barrot, avec qui il était dès lors en liaison, comme il était déjà en liaison intime avec Dupin, l'aîné de cette élite des nouveaux prétoires, — c'est Odilon Barrot qui, dans ses *Mémoires*, a

peint ainsi Berryer, à ces premiers moments légendaires de la Restauration : « Sa grâce personnelle, la bienveillance de son caractère le faisaient aimer de tous. Ses croyances religieuses, mêlées à un libéralisme sincère qui, je dois le dire à son honneur, ne s'est jamais démenti, une remarquable capacité des affaires qu'il tenait de son père, une action oratoire que favorisait un organe admirablement timbré, tout cela, joint à une âme tendre et expansive, l'appelait à jouer un grand rôle dans un pays où la parole allait redevenir une puissance. » Plus d'un demi-siècle après, lorsque tant d'événements avaient passé sur la France, M. Jules Favre parlait avec émotion de « cette grande âme », de « cette noble et souriante figure », de « l'autorité irrésistible de Berryer sur ses adversaires eux-mêmes ». Entre ces deux dates se déroule cette carrière d'un homme qui, toujours fidèle à une seule cause en politique, a été en dehors de la politique l'avocat de toutes les causes où il y avait un droit, une faiblesse à défendre, et qui avait commencé en faisant de sa parole le bouclier des vaincus contre les réactions de 1815 et 1816. Avec son père, avec Dupin, il avait défendu devant la Cour des pairs la plus illustre, la plus héroïque des victimes de l'esprit de vengeance, le maréchal Ney. Seul il disputait aux conseils de guerre la vie du général Debelle, du populaire Cambronne. Il risquait son jeune crédit en bravant les passions de son parti, et il aurait peut-être échoué dans cette défense des deux accusés, s'il n'avait pas eu à son tour pour défenseur le Roi lui-même, Louis XVIII, auprès de qui il avait trouvé appui, qui l'encourageait à « faire son devoir ». Il n'échappait pas du moins, lui le royaliste de la veille, aux sévérités du conseil de discipline de son ordre, qui, sur la proposition du procureur général Bellart, le déclarait atteint et convaincu d'avoir professé, dans son plaidoyer pour Cam-

bronne, des « principes condamnables et subversifs de toute autorité légitime ». Il donnait dès le premier jour la preuve de ce sentiment d'indépendance et d'honneur qui a illuminé sa carrière.

C'était son début dans la Restauration, c'était son entrée dans cette vie publique d'un temps qui, dans l'histoire française du siècle, a été une des périodes les plus favorables à l'essor des talents, aux libertés de l'esprit. Temps de jeunesse, en effet, où partout fermente une sève de rénovation intellectuelle et libérale, où le drame des passions, des opinions religieuses et politiques, se déroule au grand jour, et où les épisodes judiciaires, les procès se mêlent aux débats publics dont ils ne sont souvent que l'écho ou le prolongement! Berryer, éloigné du parlement par son âge, restait pour le moment tout entier au barreau, grandissant au milieu de ces luttes, où il a eu souvent des émules sans avoir jamais d'ennemis.

Avocat brillant et recherché, il portait dans le tourbillon des affaires la séduction d'une nature supérieure qui savait être à la fois aux études du cabinet, aux réunions de société et aux plaisirs des arts. Il vivait surtout dans le monde royaliste, auquel il se rattachait par ses relations, dont il était l'orateur; mais, en vivant dans ce monde, il échappait à ses tyrannies, à ses préjugés, et même, dans les causes royalistes qu'il avait à couvrir de sa parole, il restait l'homme du droit, des garanties libérales. Il était royaliste sans doute en même temps qu'avocat, il n'avait rien d'un juriste de parti ou de cour, — et le palais qu'il a toujours le mieux connu, le plus fréquenté, je le crois bien, a été le Palais de justice. Un de ses clients de cette époque était Lamennais, qui se faisait poursuivre pour l'excès de ses opinions ultramontaines, pour ses attaques contre l'Église gallicane et la déclaration de 1682. Lamennais, à vrai dire, était moins encore un client qu'un ami

pour Berryer à qui il confiait ses intérêts, ses pensées, ses projets de travail et ses colères contre la Révolution dont il voyait partout les progrès. Berryer ne manquait pas devant la justice à l'orageux auteur de l'*Indifférence en matière de religion,* qui, un jour de 1825, lassé ou irrité de tout, lui écrivait de La Chesnaie avec une affectueuse mélancolie : « Que nous serions bien ici, loin du tumulte et de l'ennui de ce monde au milieu duquel vous vivez! Qu'il serait doux de philosopher ensemble et de voir de loin ces tempêtes et ces naufrages de la politique dont le spectacle est trop près de vous!... Mais les affaires, mais le devoir vous retiennent là où vous êtes. Je vous plains de ce travail, je voudrais l'alléger et je contribue pour ma bonne part à en aggraver le fardeau... » Lamennais avait un moment rêvé pour son ami, — et il le dit dans sa *Correspondance,* — je ne sais quel rôle d'orateur sacré dans une sorte de croisade dont il aurait été, lui, le philosophe. Berryer n'était pas l'homme de ce rôle, et il ne se plaignait pas du travail : il était l'homme des affaires, de la vie animée, du Palais et du monde. Là il brillait au premier rang, défendant Lamennais pour sa liberté de prêtre, la famille de La Chalotais pour son honneur, M. Michaud, le journaliste de la *Quotidienne,* pour son droit menacé par le ministère Villèle, les plus humbles comme les plus illustres clients pour leurs intérêts.

Berryer était alors pour les royalistes ce que d'autres étaient pour le libéralisme : une force dans les luttes du barreau, un espoir en politique. Peu d'années avaient suffi pour agrandir sa position et le préparer aux candidatures éclatantes de la vie publique. Il avait eu le temps de voir les hommes et les partis, de se former aux devoirs du parlement par l'habitude de manier les affaires; il avait tous les dons de la parole, la popularité du talent et du succès, des relations nombreuses dans tous les camps.

Le jour où il avait quarante ans, et c'était au commencement de 1830, en plein règne du ministère Polignac, il entrait à la Chambre des députés, porté par une sorte de faveur universelle. Cette élection du Puy, presque privilégiée, puisqu'elle s'accomplissait trois semaines tout au plus après que Berryer avait atteint l'âge légal, cette entrée sur une scène nouvelle qui répondait à une légitime ambition, avait cependant pour lui je ne sais quoi de secrètement émouvant que personne ne pouvait soupçonner alors.

Au moment de sa nomination, on lui avait offert le portefeuille de la justice ; il avait refusé, prétextant modestement de son inexpérience politique. Il avait au fond une raison plus sérieuse pour se tenir en garde : il avait eu une longue et intime conversation avec M. de Polignac, et il s'était trouvé en face d'un véritable visionnaire. Il avait entendu ce premier ministre, fait pour perdre les royautés, lui expliquer sa mission avec une désastreuse candeur d'halluciné et lui avouer qu'il puisait sa force dans les communications mystérieuses qui lui venaient chaque jour de Dieu. Berryer s'était retiré de l'entretien saisi d'épouvante, voyant, selon son expression, « la ruine de la monarchie et l'ère des révolutions indéfiniment rouverte ». — « Je balbutiai quelques excuses, a-t-il dit depuis, et je me retirai précipitamment. Une cause à plaider m'appelait en province; mes devoirs envers la Chambre allaient m'y faire renoncer. Je changeai aussitôt de résolution, j'envoyai chercher des chevaux de poste, et je quittai Paris l'âme pleine d'angoisses et de pressentiments sinistres (1)... » Il ne voulait pas croire encore à

(1) Voir, dans le livre publié par M. de Falloux sous le titre de *l'Évêque d'Orléans*, le récit intéressant d'une conversation qui eut lieu vers 1856 au château d'Augerville entre M. Thiers, Berryer, Montalembert, M. Dupanloup et M. de Falloux lui-même, auteur du récit.

des préméditations de coups d'État, il en défendait surtout le roi Charles X, dont il connaissait la vieille et aimable loyauté; mais il en savait assez pour n'avoir aucune illusion sur le ministère d'un illuminé qui, en se croyant appelé à combattre la Révolution, s'exposait à lui donner des prétextes, à la précipiter peut-être.

C'est sous ces auspices, c'est l'esprit plein de ces impressions que Berryer arrivait au Parlement de 1830, libre de tout lien officiel, prêt à porter au combat une ardente sincérité de conviction royaliste, qui se confondait chez lui avec un sentiment profond de la légalité et du droit. Sa première apparition à la tribune, éclairée de ces souvenirs, reprend son vrai caractère. Berryer, à l'occasion de l'adresse respectueusement révolutionnaire des 221, se levait pour défendre la royauté qu'il croyait menacée, la prérogative de la couronne qu'il voyait mise en doute, bien plus que pour sauver un ministère dont il connaissait mieux que tout autre les dangereuses faiblesses. Il intervenait non en champion aristocratique d'idées surannées, mais en politique constitutionnel essayant encore de conjurer la guerre des pouvoirs, et il faisait cette tentative désespérée avec un éclat d'éloquence qui ressemblait à une révélation, qui arrachait à Royer-Collard ce mot fameux : « C'est plus qu'un talent, c'est une puissance (1). »

Par une particularité de ces scènes émouvantes de la vie parlementaire d'autrefois, deux hommes appelés à des fortunes bien diverses, Berryer et Guizot, élus en même temps, venaient d'entrer ensemble à la Chambre, et ils

(1) Villemain, dans son livre sur *M. de Chateaubriand,* raconte que Royer-Collard, au sortir de la séance où il venait d'entendre Berryer, disait à ses amis : « Cet homme est une puissance; mais cela ne doit pas nous détourner de frapper vite et fort. Ne laissons pas à la folie et à l'incapacité de quelques hommes le temps de détruire la discussion, dans un pays où il se trouve de tels talents pour défendre la royauté. »

débutaient le même jour, dans la même discussion, l'un en combattant l'adresse des 221, l'autre en la soutenant. Au moment où ils commençaient ainsi tous les deux leur carrière, et où ils se rencontraient pour la première fois face à face, Guizot évidemment ne désirait pas plus que Berryer une révolution; mais, sans la désirer, Guizot était prêt à l'accepter avec toute cette génération libérale dont il était un des chefs, dont il représentait les idées. Berryer la redoutait sincèrement, cette révolution qu'il voyait grandir dans les malheureux conseils du Roi autant que dans les excitations publiques; il aurait voulu l'empêcher, il n'avait à lui opposer qu'une prévoyance inutile, et lorsque moins de cinq mois après sa première apparition à la tribune, étant à Augerville, la résidence de son choix, il ouvrait un matin de juillet le *Moniteur*, qui lui portait les « ordonnances », il n'avait pas un doute, pas une illusion. Il sentait que la fatalité venait de se déchaîner encore une fois dans les affaires de la France. Avant le coucher de ces « trois soleils de Juillet », dont Chateaubriand a parlé, tout était accompli. Berryer avait cette destinée singulière et cruelle de n'être entré dans la politique active que pour assister aux derniers instants d'un gouvernement qu'il aimait, pour voir s'évanouir presque aussitôt ce rêve d'une monarchie traditionnelle et libérale qu'il aurait voulu servir. Il n'avait paru qu'un seul jour à la tribune du parlement comme à une brèche déjà menacée de l'assaut : il est resté sur cette brèche par où venait de passer une révolution, il y est resté malgré tout, enchaîné par la fidélité à une ruine!

C'est son attitude dans l'histoire; c'est la vive et constante originalité de celui qui, pendant trente-huit ans, de 1830 à 1868, à travers tous les régimes, a résolu le problème d'être l'homme d'un parti, l'homme d'une cause

vaincue, sans cesser un moment d'être l'homme de son temps et de son pays.

II

La révolution de 1830, en renouvelant tout en France, institutions, dynastie, conditions de la vie publique, et en entreprenant de tout renouveler sans rien bouleverser, cette révolution créait assurément une situation aussi compliquée, aussi difficile qu'imprévue à tout le monde, à Berryer plus qu'à tout autre.

Que serait devenu Berryer si la Restauration eût continué à vivre régulièrement, paisiblement, au lieu de se perdre elle-même par une provocation si promptement suivie d'une explosion populaire? Son avenir semblait tout tracé. Il eût été sans doute un des plus éminents serviteurs de la monarchie à laquelle il avait donné sa jeunesse, brillant au premier rang dans cette famille de royalistes constitutionnels qui a compté les de Serre, les Laferronays, les Martignac, les Hyde de Neuville, les Chateaubriand. Il eût été un jour ou l'autre un beau garde des sceaux, sous une royauté consentant à vivre avec son prestige traditionnel, au milieu des mœurs libérales d'une France nouvelle. Le coup de foudre de Juillet lui ouvrait à l'improviste une carrière toute différente et le rejetait dans l'inconnu en le plaçant brusquement en face d'une révolution qui venait d'emporter un trône, — qui pouvait aussi menacer la société française tout entière. Lamennais, qui le suivait toujours avec amitié et qui n'était pas encore engagé dans la voie révolutionnaire où son violent génie allait l'entraîner, Lamennais écrivait du fond de sa

retraite de La Chesnaie à M. de Vitrolles : « Il faut savoir se résigner à ce qui est inévitable et regarder au delà du moment présent. Si quelque chose peut assurer les maux qui nous menacent et les aggraver, c'est de travailler à diviser les esprits de plus en plus, à propager la crainte, à augmenter le découragement... Pour moi, je crois que tout honnête homme, oubliant ce qui ne peut plus être sauvé, doit, quelles que soient ses opinions et même ses prévoyances, soutenir le pouvoir qui maintient encore et peut seul aujourd'hui maintenir un reste d'ordre. Montrez, je vous prie, cette lettre à Berryer et faites-moi part tous deux de vos réflexions... » Au moment où Lamennais parlait ainsi (27 août 1830), Berryer avait eu déjà à se décider dans le feu même des événements et à prendre position pour ainsi dire en plein combat.

Il s'était décidé en politique. Il avait sans doute vivement ressenti la catastrophe de la monarchie, catastrophe d'autant plus douloureuse qu'elle avait été préparée et provoquée par la violation des lois. Il était de ceux qui auraient voulu tout au moins que la victoire populaire de Juillet ne dépassât pas l'abdication du vieux roi et du duc d'Angoulême, que le principe de l'hérédité, de l'inviolabilité royale sortît intact de cette formidable crise. Au delà tout froissait ses sentiments, tout blessait sa raison politique ; tout lui semblait périlleux dans la substitution improvisée d'un roi de la Révolution au roi de la tradition, et il avait sincèrement hésité avant de s'incliner devant cet inconnu qui se cachait sous le nom de la nécessité, de la force des choses. D'un autre côté cependant, s'il ne se sentait pas délié envers la royauté par la faute des « ordonnances », il ne se sentait pas non plus délié de ses devoirs envers le pays par le malheur de cette royauté envoyée aux « terres de l'exil ». Il avait une répugnance d'instinct et de réflexion pour ce qu'il appelait « l'émigration à

l'intérieur », pour ce système commode de l'isolement et de l'abstention que pratiquent souvent les partis vaincus. Il croyait qu'il y avait mieux à faire que de déserter le combat, que de se retirer de tout pour aller se perdre dans les conspirations ou les bouderies. De là toute la conduite de Berryer à ce lendemain décisif des journées de Juillet. Adhérer sans réserve à l'œuvre de la Révolution, se rallier au succès, il ne le pouvait; abdiquer par ressentiment quand d'heure en heure se débattait l'avenir de la France, il ne le voulait pas. Il avait résisté tant qu'il avait pu à cet « inévitable » dont parlait Lamennais, il avait lutté pied à pied contre la déclaration de la vacance du trône, contre l'élection d'un roi; il avait mis les dernières protestations de sa foi royaliste dans ces mots dont il avait accompagné le serment de soumission aux faits accomplis : « La force ne détruit pas le droit! » Il avait protesté, et il était resté : il restait dans le parlement attaché à cette tribune où il était fait pour briller. *leader* des vaincus, témoin d'une expérience à laquelle il ne croyait pas, adversaire redoutable pour un gouvernement naissant qui se trouvait placé dès le premier jour entre des oppositions extrêmes, entre les royalistes irrités de leur défaite et les républicains impatients de pousser jusqu'au bout la victoire de Juillet.

Tout était nouveau dans cette situation, tout était aussi singulièrement épineux pour un royaliste de la veille dont les événements faisaient le porte-drapeau des opinions vaincues dans les Chambres d'une révolution victorieuse. Nul autre que Berryer n'aurait pu certainement suffire à cette tâche laborieuse, difficile, de reprendre la campagne au lendemain d'une déroute accablante et de relever la fortune d'un parti qui venait de succomber sous le poids d'un coup d'État manqué; il y a suffi pendant des années par la loyauté supérieure du caractère, par une habile et

féconde activité, par la puissance de l'esprit sur tous les champs de bataille du parlement et du barreau, où il n'a cessé de grandir en combattant. Légitimiste, il l'a toujours été assurément, et c'est par lui que le légitimisme a pu faire encore une figure dans plus d'une journée ; mais il a été un légitimiste à sa manière, avec l'indépendance d'une nature supérieure, en ne demandant des armes qu'à la loi, à la discussion publique, aux fortifiantes excitations de la vie parlementaire, en restant lui-même vis-à-vis des amis comme vis-à-vis des ennemis. Il avait eu, surtout aux premiers temps, plus d'une difficulté à vaincre dans son propre camp, où régnaient des illusions, des préjugés, des passions qu'il ne partageait pas, et il avait l'art de rester fidèle à sa cause sans se prêter à des entraînements où à des chimères que sa raison désavouait.

Lorsqu'au mois de mai 1832 la duchesse de Berry, par la malheureuse inspiration d'un courage romanesque, allait à travers le midi de la France jusqu'en Vendée pour lever le drapeau de la guerre civile et jouer la fortune de la légitimité, c'est Berryer qui avait la mission de se rendre auprès de l'aventureuse princesse. Sous prétexte d'un procès à plaider en Bretagne, il arrivait à Nantes, et la nuit, mystérieusement, il était conduit, à travers les chemins creux, les taillis de la Vendée, jusqu'à la petite métairie des Mesliers, où il se trouvait en face de l'héroïne d'un roman jacobite de Walter Scott. Que se proposait-il réellement dans ce voyage qu'il a plus d'une fois raconté lui-même avec émotion? Il était le plénipotentiaire des têtes sages du parti, Hyde de Neuville, le duc de Fitz-James, Chateaubriand, qui avaient senti aussitôt comme lui le danger d'une telle entreprise. Il allait combattre de son accent le plus pathétique la guerre civile dans son foyer obscur, dans la chambre nue de cette petite métairie vendéenne, asile momentané de celle qui

s'appelait « la régente du royaume ». Il allait porter le conseil de respecter le repos de la France, — et par une de ces méprises qui sont le phénomène des époques troublées, tandis qu'il allait plaider pour la paix publique, au risque de soulever contre lui tous les chevaliers de la princesse errante, le gouvernement de son côté le traitait en complice d'insurrection ; on le faisait arrêter, on le conduisait de prison en prison jusqu'à une cour d'assises à Blois. Il n'aurait eu qu'à divulguer le secret de sa mission, il se croyait obligé par la délicatesse et l'honneur à ne rien dire qui pût ressembler à un désaveu d'une femme malheureuse. La vérité éclatait toute seule devant la cour de Blois, et cet épisode, plus disgracieux en définitive pour le gouvernement que pour la victime, n'avait d'autre résultat que de mettre en toute lumière la loyauté du généreux accusé, qui d'ailleurs n'en garda jamais rancune.

Dix-huit mois plus tard, Berryer s'était rendu à Tœplitz, résidence de la petite cour des Bourbons exilés. Il avait été reçu avec une grâce affectueuse par le vieux roi Charles X, qui l'interrogeait sur l'état de la France, et à ce prince naïvement imbu de préjugés de race, il ne craignait pas de parler de la « nécessité du mouvement de 1789 ». A une question qui lui était adressée sur la politique qui conviendrait à la royauté restaurée, il répondait : « Il faut respecter la Charte et en développer les principes par un système plus large de lois électorales. — Ah ! dit le Roi, vous me rappelez Cazalès quand il quitta l'assemblée et vint nous joindre au camp des émigrés. Nous lui demandâmes ce qu'il pensait qu'il y avait à faire, il répondit : « Convoquer les États généraux. » Berryer n'était pas Cazalès au camp des émigrés, c'était un brillant Français allant visiter un vieux roi malheureux pour rentrer le lendemain dans une France renouvelée et paisible. A la petite cour de Tœplitz comme à la petite

métairie des Mesliers, il restait l'homme du droit, des moyens légaux et de la paix civile, de la patrie respectée; il restait, selon le mot de M. Hyde de Neuville, l'homme « du temps et du pays ». C'est là ce qui l'a toujours distingué de ceux de ses amis du camp légitimiste, qui auraient tout sacrifié au passé. C'était sa force dans les luttes parlementaires qui s'ouvraient devant lui, dans cette position aussi délicate que difficile où il avait à se maintenir pendant des années, presque seul, contre des adversaires victorieux, en plein monde de 1830.

Là il pouvait se déployer à l'aise, dans la liberté de son intelligente nature, avec l'originalité et les ressources d'un génie fait pour le combat. Il avait de singuliers avantages pour soutenir la guerre contre la révolution de Juillet. Il avait l'avantage d'avoir commencé sa carrière par la défense des vaincus de l'Empire contre les réactions de 1815. Il avait mis sa parole dans les affaires de justice, même en plaidant pour Lamennais, au service des libertés civiles et religieuses. Il n'avait été compromis ni dans les excès des partis, ni dans la politique des divers ministères de la Restauration. « J'ai gardé entière l'indépendance de ma vie, pouvait-il dire; je n'ai pris envers mon pays aucune responsabilité dans des actes funestes pour lui. » Il n'avait aucune solidarité de cour ou de caste attachée à son nom : il n'était pas un Fitz-James ou un Dreux-Brézé. Rien ne le gênait, ni les souvenirs, ni le regret des faveurs perdues, ni les engagements d'opinion, ni les obligations personnelles. Il était nouveau dans son rôle comme ses adversaires étaient nouveaux au gouvernement. Il faut se rendre compte de ce que c'était que cette position de Berryer vis-à-vis d'un régime qui restait encore la monarchie, qui était cependant une révolution et qui suscitait nécessairement tous les instincts, les espérances, les vœux attachés à ce mot de révolution. Berryer

avait prêté un serment qui lui avait coûté, par lequel il avait pris l'engagement, — « engagement formel, disait-il, engagement sacré de respecter les lois, de ne se prêter à aucune attaque, à aucune tentative d'attaque illégale contre l'ordre établi, contre les pouvoirs constitués ». Il avait prêté ce serment sans subterfuge. Cela fait, il se croyait le droit de s'établir en quelque sorte au cœur des institutions nouvelles, de tout dire, de tout juger, de suivre pas à pas un événement auquel restaient attachées les destinées de la France. La position de Berryer était celle d'un adversaire loyal, libre de tout lien, faisant quelquefois campagne avec d'autres oppositions sans se confondre avec elles, s'armant contre le régime de Juillet de ses origines, de son principe, de ses promesses, de ses fatalités révolutionnaires ou de ses apparentes inconséquences.

Une fois la lutte ainsi engagée, tout devenait occasion pour Berryer, et un budget, et les mesures de bannissement, et l'abrogation de l'anniversaire du 21 janvier, et les lois répressives sur les associations ou sur la disjonction, et les adresses, et les crises ministérielles, et les affaires extérieures.

L'art merveilleux, la tactique supérieure de Berryer était de remettre sans cesse le régime de 1830 et les hommes qui le servaient, qui travaillaient à le fonder, en face de leurs engagements, en face de la situation révolutionnaire qu'ils avaient créée. Assurément lui, royaliste, il n'avait ni goût ni faiblesse pour la république, qui fermentait partout au début du règne nouveau; il la considérait, autant que les ministres, autant que M. Guizot, autant que M. Thiers, comme un danger pour la France : il prétendait seulement qu'il ne suffisait pas de recourir à des expédients de pouvoir pour se défendre contre le danger, que c'était le pouvoir lui-même qui poussait à la république

par sa nature comme par ses actes. « Laissez-moi parler, disait-il un jour; le pouvoir féconde la république, malgré lui il la féconde. Recueillez vos souvenirs,... demandez-vous ce qu'ont laissé dans les esprits les actes qui ont signalé les premiers jours de la monarchie nouvelle. Les chants répétés de toutes parts dans les rues, un prince brisant à la voix du peuple les armoiries de sa famille, était-ce là marcher à la royauté ou se jeter vers la république? Et la loi pour récompenser les vainqueurs de la Bastille, et cette loi qui, par une destination nouvelle, a en quelque sorte ressuscité un monument profane consacré à la gloire de l'antiquité républicaine, le Panthéon, ces lois sont-elles destinées à fortifier la pensée, la doctrine, le sentiment monarchique? Et la loi qui a aboli la commémoration du 21 janvier, quel est son effet sur la masse du peuple? Et quand il y a quelques jours encore on saluait les survivants des gardes-françaises, quand on les félicitait d'avoir violé le commandement de leurs chefs pour se mêler dans la Bastille à l'insurrection du peuple, favorisait-on encore une fois la monarchie ou la république? Et vous demandez maintenant que l'on vous soutienne contre des réalités que vous avez faites... »

Berryer ne se refusait pas le redoutable plaisir de triompher des embarras du régime nouveau, de lui réclamer les garanties de libéralisme et de dignité nationale qu'il avait promises, de le rappeler à la logique de sa naissance; il ne se refusait pas l'avantage de mettre le régime de 1830 en contradiction avec lui-même dès qu'il faisait appel à des lois de restriction ou de repression, et à ceux qui lui criaient que sans ces lois il n'y avait pas de gouvernement possible, il répliquait brusquement : « Qui vous dit le contraire? » Et comme on semblait voir quelque duplicité dans cet aveu, il reprenait aussitôt : « Oui, sans doute, il n'y a pas de gouvernement possible. Plus que vous, je suis

convaincu de la réalité de vos embarras, je comprends vos efforts, je les ai prévus, et c'est pourquoi j'ai protesté contre ce que vous faisiez, contre le principe que vous adoptiez; mais il est adopté, ce principe, adopté malgré moi, adopté pour être la loi du pays. Je vis sous la loi que vous m'avez faite, et il serait étrange que vous vinssiez me disputer les conséquences les plus naturelles, les plus immédiates de la loi que vous m'avez imposée... » — « Ministres, s'écriait-il un jour, vous pouvez vous proclamer les enfants de cette révolution, — il s'adressait à M. Thiers, — vous pouvez en avoir orgueil, vous pouvez ne pas douter de sa force, mais il faut payer sa dette! La révolution a promis au pays, dans le développement de ses principes, une puissance nouvelle pour accroître son influence, sa dignité, son ascendant, son industrie, ses relations, sa domination au moins intellectuelle dans le monde : la révolution doit payer sa dette!... Vous nous devez toute la force promise au lieu de la force qui a été ôtée... » Cet ordre nouveau qu'il n'avait pas fait, il le mettait tour à tour en face de ses périls révolutionnaires et en face de ses engagements, auxquels il ne pouvait manquer sans se désavouer.

S'il y avait une tactique dans ces procédés de combat, Berryer l'ennoblissait par le désintéressement de son opposition, par la liberté et l'impartialité d'esprit qu'il gardait jusque dans son ardeur. Il était évidemment sincère lorsqu'il cherchait le dédommagement de la force des traditions perdues dans la plénitude du gouvernement parlementaire où il retrouvait, avec le droit de prendre part aux affaires publiques, la dignité pour lui et pour son parti. Il n'avait nullement la perfide arrière-pensée de demander à l'excès du mal une victoire du bien le jour où il disait aux ministres qu'il avait devant lui : « Si vous voulez que toute attaque violente des partis soit impardonnable, si vous

voulez que l'émeute et la guerre civile soient détestées autant qu'elles sont funestes, reconnaissez, développez les droits... Entrez dans cette voie, reconnaissez les droits pour tous, car les droits appartiennent à tous sans exception, et si l'on veut fouler aux pieds aujourd'hui la loi politique que la Révolution a invoquée, dont je réclame les conséquences, je ne reconnais de droit pour personne, quel qu'il soit, sur la terre de France... » Lorsqu'au lendemain de l'échauffourée napoléonienne de Strasbourg il combattait la loi dite de « disjonction », par laquelle on voulait établir des juridictions différentes pour les militaires et pour les civils impliqués dans un même complot, il ne se bornait pas à disputer à un ministère un moyen de répression; il s'attachait aux plus puissantes considérations de droit; il déroulait la « longue et triste nomenclature des dispositions extraordinaires, des mesures d'exception », tour à tour adoptées par les gouvernements successifs, tour à tour impuissantes, et, s'élevant sans efforts, il ajoutait : « Il y a au fond de ce spectacle de toutes les mauvaises créations contraires aux droits permanents de la justice, il y a deux grandes leçons pour les peuples et pour les gouvernements. N'en résulte-t-il pas pour tout cœur droit et pour tout esprit juste que, quand une société est parvenue au point où est la nôtre,... tout ce qui est violent est évidemment inutile et dangereux? Oui, repassons l'histoire des cinquante années de nos révolutions, et disons à la face du peuple, ce qui vaut mieux que de lui offrir une loi qui altère les règles de la justice, disons-lui que dans ces tristes années il n'y a pas un crime qui ait été utile. Disons-lui qu'il n'y a pas un attentat qui ait produit le résultat qu'on en avait espéré, qu'il n'y a pas un complot qui ait réussi pour le but qu'on s'était proposé... pas un seul! Que le peuple sache donc que dans l'état de notre société le recours à ces crimes odieux est inutile, même

pour la vengeance, et que le gouvernement comprenne aussi que toutes les violations de droit n'ont servi à aucun de ses prédécesseurs à qui il les envie... » Et en parlant ainsi, tout adversaire, tout suspect qu'il fût, il se faisait écouter d'une Chambre en défiance, il contribuait singulièrement à l'échec de la loi de disjonction.

Un des plus grands moyens d'action pour Berryer, toutefois, était encore l'expression qu'il savait donner au sentiment national, au sentiment français. Avocat des garanties libérales dans la politique intérieure, il se faisait l'orateur du patriotisme dans la politique extérieure. Il avait eu sans doute bien des préventions à vaincre au lendemain d'une révolution considérée justement comme une revanche de l'esprit national. Il s'était trouvé, lui royaliste, fidèle aux souvenirs de la Restauration, en présence des accusations populaires représentant toujours la royauté de 1815 comme ayant été ramenée par « les baïonnettes étrangères », comme ayant vécu pendant quinze ans de l'alliance et de la protection de l'Europe absolutiste. Il combattait avec feu ces accusations; il se faisait un point d'honneur de répudier ces solidarités, et à ceux qui lui rappelaient le mot du roi Louis XVIII déclarant qu'il devait sa couronne, après Dieu, au prince régent d'Angleterre, il répliquait vivement : « Quelques paroles que l'on cite, fût-ce des paroles de roi, je ne les couvre pas de mon suffrage, j'en abjure la responsabilité. » Il tenait, quant à lui, à rester avant tout l'homme de la France, à se défendre de toute inspiration de parti dans les affaires extérieures, et il en donnait le gage le plus significatif le jour où il disait : « Je sépare complètement de toutes nos querelles, complètement au fond de mon cœur et toujours, tout ce qui est relatif à la position de la France à l'égard de l'étranger. En tout temps et sous tous les régimes, je crois que je n'aurais pas eu un autre senti-

ment, et, pour me montrer à vous tel que Dieu m'a fait, si je disais ici toute ma pensée, je rappellerais une époque d'horreur, de crimes, une assemblée vouée par ses actes intérieurs à l'exécration des gens de bien, dont le souvenir soulève encore tout cœur d'homme; eh bien! *je la remercie d'avoir sauvé l'intégrité du territoire!* » Il avait la passion de la France, de son unité nationale qui faisait sa force; il sentait en patriote, et c'est avec une sorte d'orgueil qu'il s'écriait : « Nous n'avons pas, nous, attachée à nos bras une Pologne ou une Irlande. Nous sommes libres. Nous n'avons pas même chez nous, grâce à notre caractère, à ce qui forme les êtres sur le sol de la France, nous n'avons pas même l'embarras des partis. Je n'en connais pas... Je n'en connais pas un seul où il y ait un homme assez coupable, assez peu digne d'être Français, pour que le jour où vous porterez noblement, fièrement, sincèrement devant l'Europe la question des grands intérêts français, il conserve le ressentiment. Je n'en connais d'assez haïssable nulle part. » Et autour de lui retentissaient les acclamations aussi bien que lorsqu'il traçait des tableaux pleins de grandeur, décrivant le rôle de la France assise « sur les deux mers qui viennent rouler leurs flots sur nos rivages et solliciter en quelque sorte le génie de notre nation ».

Animé de ce sentiment puissant de patriotisme, il se croyait le droit d'être difficile et même souvent sévère à l'égard de la révolution de Juillet, non pas qu'il fît un crime au régime de 1830 de n'avoir point engagé la France dans les guerres de propagande où l'on voulait d'abord l'entraîner : il avait trop de sagacité, trop de justesse d'esprit pour ne pas comprendre le prix d'une sagesse éclairée et les bienfaits de la paix; mais il croyait pouvoir demander compte au gouvernement nouveau de la place qu'il faisait chaque jour à la France dans les conseils du monde. Qu'il

s'agit des rapports généraux avec l'Europe, de l'alliance anglaise, de la question belge ou italienne, des affaires d'Espagne, des affaires d'Orient, il cherchait le rôle réservé à l'influence française. Il ne pardonnait pas aux concessions plus ou moins réelles, aux timidités dans lesquelles il croyait voir la rançon d'une situation difficile créée par la Révolution et peut-être un calcul dynastique. A travers les cabinets, il cherchait, lui aussi, ce qu'on appelait alors la « pensée immuable », le « système ». Il s'associait sans scrupule aux campagnes dirigées contre les ministres qu'on accusait de complaisances de cour, il ne craignait pas de soutenir ceux qui passaient pour indépendants. C'est par là qu'il se sentait rapproché de M. Thiers plus que de tous les autres hommes du temps avec lesquels il se trouvait sans cesse en lutte. A vrai dire, sa liaison avec M. Thiers avait eu une origine tout intime et assez curieuse.

Un jour, au lendemain des affaires de la duchesse de Berry, M. Thiers, qui était ministre de l'intérieur, avait pressé Berryer d'aller déjeuner familièrement avec lui. Ministre et député étaient restés seuls tête à tête, causant librement, en hommes qui s'étaient déjà rencontrés plus d'une fois dans des duels de tribune, mais qui se respectaient mutuellement dans leurs convictions et qui étaient faits pour se comprendre. M. Thiers savait à qui il parlait ; il ne cachait pas que, s'il était résolu à remplir tous ses devoirs pour la défense de la révolution de Juillet, il ne tenait nullement à se montrer impitoyable, à multiplier les représailles et les rigueurs. Il ouvrait aux yeux de Berryer un portefeuille contenant des révélations gravement compromettantes pour un certain nombre de légitimistes. Ces documents, il les connaissait seul, il en avait gardé jusque-là le secret sous sa responsabilité, sans les communiquer même au Roi : il l'assurait, et à la fin de l'entre-

tien, devant son interlocuteur, il jetait spontanément ces papiers au feu. Berryer avait été touché dans sa fibre de générosité comme il était déjà séduit par l'esprit, par le talent; il subissait, il ne s'en défendait pas, l'attrait de cette nature pleine de vie et de ressort qu'il voyait se déployer tous les jours au feu des combats, qui se montrait cordiale et sympathique dans l'intimité, et lorsque bientôt M. Thiers, président du conseil pour la première fois, se trouvait conduit à quitter le pouvoir pour quelque dissentiment de politique extérieure sur l'occupation d'Ancône, sur l'intervention en Espagne, Berryer lui témoignait publiquement de libres sympathies. « Vous avez fait, — pour être conséquent avec vous-même, avec le système qui triomphait en France par la révolution, — vous avez fait, lui disait-il, deux actes honorables, monsieur. Et si vous revenez au pouvoir, quelque dissidence profonde qui doive naturellement subsister toujours entre nous, s'il vous est permis de faire pour la France quelque chose d'utile, de grand, je vous remercierai... »

Lorsque trois années après, en 1840, M. Thiers revenait au ministère au nom de l'opposition, Berryer le saluait de ces vibrantes paroles : « Oh! les événements qui ont été si différents pour vous et pour moi n'altèrent pas dans mon cœur, pas plus que dans mon esprit, l'appréciation de ce que valent les hommes. Intellectuellement et moralement, je vous rends hommage. J'ai bien vu, Français que je suis, que vous étiez Français. J'ai reconnu, à la palpitation de mes veines, qu'il y avait aussi du sang français qui coulait dans les vôtres. Quand vous combattiez pour l'honneur, pour la dignité, pour l'ascendant de mon pays, je n'ai pu être d'un autre avis que le vôtre, et je l'ai proclamé!... » Et M. Thiers, digne de se mesurer avec ce qu'il appelait lui-même « une magnifique parole », n'acceptait naturellement que dans la mesure de ses devoirs de ministre du

roi de 1830 le programme qui lui était offert à l'abri de cet hommage personnel.

III

La situation supérieure et indépendante que Berryer avait prise lui donnait une force singulière. Elle le dégageait des solidarités embarrassantes en lui laissant la liberté de porter la guerre partout où il voyait un avantage à conquérir, de donner à son opposition toutes les formes, et ce qu'il ne pouvait pas dire dans le parlement, il le disait parfois à la barre d'un tribunal, dans quelque procès retentissant. L'avocat continuait l'orateur de la Chambre, profitant de ses prérogatives d'indépendance professionnelle pour servir sa propre cause en prêtant sa parole à des causes en apparence contraires. « Royaliste, comme il le disait dans une circonstance à Marseille, mais résolu à n'être l'homme lige de personne », isolé au milieu des partis, il puisait dans cet isolement même une autorité inattendue. Il pouvait tour à tour, sans être suspect, protéger de sa parole l'inviolabilité du droit pour les républicains comme pour tout le monde, même un jour défendre devant la Cour des pairs un prince, Louis-Napoléon, qui venait de renouveler à Boulogne la triste échauffourée de Strasbourg.

Assurément tout était extraordinaire dans ce procès dénouant la médiocre tentative de 1840, et ce qui avait gagné Berryer à cette défense, à part l'appel fait à son talent par le principal accusé, c'était peut-être justement ce qu'il y avait d'extraordinaire. Ce qui l'avait tenté, c'était cette occasion offerte à un royaliste de défendre

indirectement la vieille tradition monarchique en opposant à la révolution de 1830 son propre principe, la souveraineté nationale couronnée autrefois sous le nom de Napoléon, les souvenirs de l'Empire réhabilités et exaltés par le régime de Juillet lui-même. Seul entre tous, Berryer pouvait prendre cette attitude hautaine d'un défenseur mettant en cause au profit de son client le gouvernement qui venait de décréter le retour triomphal des cendres impériales, embarrassant les juges qui, après avoir tout reçu, titres, honneurs, des mains de Napoléon, avaient maintenant à prononcer sur le sort du neveu de Napoléon. « Soyons courageux, s'écriait-il, disons tout avant de juger. S'il y a eu un crime, c'est vous qui l'avez inspiré par les sentiments dont vous avez animé les Français, et, entre tout ce qui est français, l'héritier de Napoléon lui-même... Vous faites allusion à la faiblesse des moyens, à la pauvreté de l'entreprise, au ridicule de l'espérance du succès. Eh bien ! si le succès fait tout, vous qui êtes des hommes, qui êtes même des premiers de l'État, je vous dirai : Il y a un arbitre inévitable, éternel entre tout juge et tout accusé. Avant de juger, devant cet arbitre et à la face du pays qui entendra vos arrêts, dites-vous, sans avoir égard à la faiblesse des moyens, le droit, les lois, la Constitution devant les yeux, la main sur la conscience, devant Dieu, devant le pays, devant nous qui vous connaissons, dites : S'il eût réussi, s'il eût triomphé, ce droit, je l'aurais nié, j'aurais refusé toute participation à ce pouvoir... — Moi, j'accepte cet arbitrage suprême, et quiconque, devant Dieu, devant le pays, me dira : S'il eût réussi, je l'aurais nié, ce droit ! celui-là, je l'accepte pour juge... » Le fait est qu'il y a bien eu quelques-uns de ces juges de 1840 qui ont assez vécu pour être sénateurs du second Empire. Ce n'était pas moins une étrange audace, dans un tel moment, de venir dire à des hommes, les « premiers de l'État » :

Vous voyez cet accusé! Moi qui le défends dans le malheur, je suis tranquille, il ne m'aura jamais parmi ses courtisans dans la fortune; vous qui allez le juger et le condamner, s'il avait réussi, vous seriez à ses pieds, — et s'il réussissait un jour, vous seriez ses serviteurs!

Après cela, j'en conviens, Berryer se donnait commodément le beau rôle dans ses prévisions injurieuses comme dans la discussion des intérêts publics, au parlement comme au barreau. Il n'avait pour le gêner que l'embarras du passé de son parti, et quand on le lui opposait, il se dérobait habilement. Il n'avait pas le poids, la responsabilité des affaires, et dans la campagne qu'il menait en toute indépendance, il ne tenait pas toujours compte des difficultés avec lesquelles un gouvernement de raison, de modération avait à se débattre pour assurer à la France la liberté, une liberté régulière et la paix. Comme il n'avait rien à ménager, il pouvait tout se permettre. C'était moins un politique de conseil qu'un orateur usant de tous ses droits, en abusant même un peu parfois, je le veux bien. L'éloquence couvrait tout. Cette éloquence a été le glorieux phénomène d'une des plus éclatantes périodes parlementaires; elle n'a fait que grandir pendant quinze ans au contact de tant d'autres paroles parmi lesquelles elle a gardé une vive et saisissante originalité! Ce que Berryer aurait été au pouvoir, on ne le sait; il eût été sans doute un de Serre avec moins de nerf et de force concentrée, avec plus d'ampleur et d'expansion. Au parlement, dans l'opposition, dans la liberté des discussions publiques, il a été Berryer, un des premiers, sinon le premier des orateurs depuis Mirabeau, un des plus puissants fascinateurs de tribune.

Il a eu assurément, à cette brillante époque, des adversaires, des émules faits pour lutter avec lui sans lui ressembler : Casimir Perier, avec sa parole brève et impé-

rieuse d'homme d'action, M. Guizot, avec son éloquence sévère et réfléchie, M. Thiers, le plus facile, le plus sensé, le plus prodigieux des causeurs de parlement, Odilon Barrot, l'orateur convaincu du droit constitutionnel ou des déclamations généreuses, Dupin, le juriste raisonneur et mordant, Lamartine, prenant lentement son essor de cygne. Je ne nomme que les principaux, ceux de la Chambre des députés : il y en avait bien d'autres, qui seraient les premiers aujourd'hui. Berryer, dans cette élite, était entre tous le génie vivant de la parole. Chez lui, tout était éloquence, tout concourait à l'action de l'orateur, et la sonorité d'un organe savamment conduit, et le geste dominateur, et le feu du regard éclairant cette belle et expressive figure, et la vie respirant partout, et le don pathétique de l'émotion. Nul n'a jamais su mieux que lui s'emparer d'une assemblée et la captiver en parlant à son imagination, à ses instincts les plus généreux, en mêlant à l'enchaînement saisissant des démonstrations passionnées et des grands tableaux de la politique, l'irrésistible et foudroyante impétuosité des reparties. M. Thiers, qui s'y connaissait, prétendait familièrement qu'il y avait deux choses qu'il redoutait, le coup de corne de Berryer et le coup de dent de M. Dufaure. Berryer était en effet parfois aussi terrible que prompt à la riposte; mais avec sa nature loyale et bienveillante, il n'avait ni haine ni amertume : il pouvait avoir du mépris pour certaines bassesses, de l'emportement contre certaines attaques, il n'avait aucun fiel.

Était-ce un simple improvisateur, et fallait-il prendre au mot cet habile artiste de la parole, disant avec une spirituelle bonhomie qu'il ne savait « ni lire ni écrire », qu'il n'était bon qu'à parler? Oui, il improvisait comme improvisent les orateurs qui méritent ce nom et qui ne disent pas toujours leur secret. Il improvisait après avoir longue-

ment étudié et profondément médité. Il s'était toujours préparé par un patient et minutieux travail aux grandes discussions, sans dédaigner même les détails extérieurs de l'action oratoire. Une fois à la tribune, tout ce qu'il avait amassé se coordonnait et se combinait dans un courant plein de force et d'éclat. Il suivait son inspiration; il intéressait ses adversaires eux-mêmes, M. Dupin tout le premier, son antagoniste en politique, son confrère au barreau, son ami de jeunesse, M. Dupin, qui, du haut du fauteuil de la présidence, jouissait de ses succès et criait aux interrupteurs : « Respectez le talent qui vous honore! » Et ce qui doublait la puissance de Berryer, son autorité dans une assemblée, c'est que ce n'était pas seulement l'homme des mouvements oratoires. Il avait une singulière aptitude aux affaires, qu'il traitait parfois en maître. Il a fait des discours qui étaient des discussions savantes de législation; il en a fait aussi qui étaient des tissus de chiffres à travers lesquels jaillissait la flamme.

Au parlement il y avait en lui quelque chose de Fox, le brillant et puissant adversaire de William Pitt; au barreau, c'était Erskine, au dire de lord Brougham, Erskine, « un des plus grands avocats que le monde ait jamais connus peut-être », celui qui possédait le mieux « la première et suprême qualité du défenseur, de savoir calculer tout ce qui peut servir aux intérêts de son client ». Au milieu des absorbantes diversions de la politique, il aimait à se retrouver au Palais : il s'y sentait chez lui, il y régnait. Il avait des clients de toute sorte, sans distinction de rang ou d'opinion, parmi les princes et parmi les ouvriers, parmi les grands et parmi les humbles; il en aurait eu un bien plus grand nombre s'il l'avait voulu, s'il avait pu y suffire. Comme avocat, Berryer avait l'esprit singulièrement net et pratique, « une dialectique vigoureuse et serrée », — c'est un mot de M. Jules Grévy, — un sens

supérieur de la jurisprudence, une vive intelligence des affaires, l'art de débrouiller et de dérouler les procès les plus compliqués avec autant de lucidité que d'ampleur. Il y joignait dans les causes criminelles cette puissance d'entraînement qui le faisait redouter, qui passionnait les auditoires, ébranlait les juges jusque sur leur siège et troublait parfois le ministère public lui-même. « On vous engage, s'écriait-il devant un jury, on vous engage à vous défier de mes paroles. On parle de fascination, on vante ce qu'on veut bien appeler du talent. Non, il n'y a pas de talent, je me connais bien, je sais ce qu'il y a en moi! Je suis naturellement impressionnable, et quand je suis convaincu, je ne puis m'empêcher de parler avec chaleur; mais il n'y a pas de talent, il y a de la conviction! » Il avait du reste le sentiment le plus élevé de l'honneur de sa profession, qu'il exerçait avec autant de délicatesse que de désintéressement.

On lui avait envoyé un jour un pauvre gentilhomme breton qui voulait absolument avoir le grand avocat légitimiste pour une modeste cause où sa petite fortune était en jeu. Berryer se serait peut-être bien passé d'aller au fond de la Bretagne plaider un petit procès. On faisait appel à son obligeance, il ne croyait pas pouvoir refuser. Il ne voulait pas faire payer son intervention ce qu'elle valait, et il ne voulait pas non plus, par un refus de tout émolument, humilier le brave gentilhomme qui avait plus d'honneur que de bien. Il s'y prit d'une étrange façon pour tout concilier. Il avouait d'un air de bonhomie embarrassée à son client que cela allait lui coûter bien cher. Le pauvre plaideur, non sans inquiétude, se soumettait à tout. « Oh! très cher, très cher, ajoutait gravement Berryer, cela va vous coûter au moins 500 francs! » Et il prenait la poste pour aller plaider au fond de la Bretagne une modeste cause, dépensant en voyage bien

plus qu'il n'avait reçu. Une autre fois, il refusait une somme assez forte que lui portait un homme injustement accusé, qu'il venait de sauver du déshonneur et de la mort, et remettait la somme en dot à la fille de son client. Il avait de ces traits de désintéressement et de délicatesse qui tenaient à une nature libéralement douée.

C'est qu'en effet cette nature avait tous les dons heureux et une inépuisable sève. Dans l'orateur, dans l'avocat, il y avait un homme au sens le plus large et le plus généreux du mot, un homme alliant la grâce à la supériorité virile, la cordialité séduisante à la force, la simplicité à la noblesse du cœur. Au milieu de cette vie de travail, de luttes, de succès, d'émotions, qu'il menait sans cesse, ayant à conduire une multitude d'affaires, à défendre sa cause, à se débattre parfois avec ses propres amis qui ne lui épargnaient pas les contrariétés, Berryer trouvait du temps pour tout. Il avait tous les instincts et les goûts des riches organisations. Il se plaisait aux sociétés choisies, et peu d'hommes ont été plus répandus, plus entourés de dévouements affectueux, surtout de sympathies féminines. Il aimait le monde intelligent et élégant, il aimait les arts et les artistes, en grand artiste qu'il était lui-même. Il n'était peut-être pas également sensible à tous les arts; il avait tout au moins sa manière de sentir la peinture, il la goûtait en personnage de l'action, pour les figures ou les scènes de l'histoire qu'elle lui représentait. Il avait chez lui des bustes, des portraits, des tableaux qui étaient des souvenirs. Sa vraie passion était la musique : il l'aimait et il la sentait avec feu, avec d'exquis raffinements. Son beau visage rayonnait à l'audition de quelque morceau de Mozart, et il lui est arrivé de se préparer à ses plus beaux plaidoyers, à la défense de Chateaubriand, qu'il devait prononcer le lendemain, en allant passer la

soirée à entendre la Malibran ou la Pasta. Il a été toute sa vie l'ami de Rossini.

Il avait une autre passion : c'était Augerville, vieille demeure à quelque distance de la forêt de Fontainebleau, vieille terre à demi abandonnée quand il l'avait acquise en 1824, et depuis renouvelée, embellie par lui. Il avait tout refait, les jardins, les cultures; il avait transformé le parc à travers lequel coule l'Essonne. Là, aux jours de l'été, se succédaient les visiteurs de toute sorte, aimables personnes du monde, hommes politiques, magistrats, artistes, poètes, recevant une libre et familière hospitalité à laquelle présidait, tant qu'elle vécut, madame Berryer, femme intelligente et dévouée, glorieuse des succès de son brillant mari. Tous les ans, Augerville voyait arriver pour quelques jours Eugène Delacroix le peintre, qui était un cousin de Berryer et qui avait autant d'esprit dans ces réunions d'élite que de puissance dans son art. Alfred de Musset y allait aussi parfois. Il y a eu des hôtes sans nombre, jusqu'à cette visite des jours plus éprouvés que M. de Falloux a racontée et où il était lui-même avec M. Thiers, Montalembert, l'évêque d'Orléans. Que de conversations tour à tour sérieuses ou étincelantes, libres, spirituelles, éloquentes, toujours animées, les salons et le parc d'Augerville ont entendues aux beaux temps d'autrefois! Berryer, dans l'éclat de sa virilité et de ses succès, se plaisait à cette vie; il s'y reposait dans l'intervalle des agitations de la Chambre et du Palais, prêt à s'élancer à des luttes nouvelles pour sa cause, pour toutes les causes qu'il croyait pouvoir défendre sans se manquer à lui-même.

Était-ce dans le fond un ennemi bien dangereux que ce galant homme au cœur loyal, à la parole éclatante, qui alliait à la fidélité des souvenirs un sentiment si vif des traditions françaises? Était-ce surtout un ennemi tel qu'il

pût paraître utile d'essayer de l'abattre ou de l'atteindre dans la dignité de sa situation? Le gouvernement de 1830 avait triomphé ou du moins semblait avoir triomphé des plus graves épreuves; il n'avait plus besoin de se défendre par des démonstrations de force ou par des représailles. Un jour vint cependant, au commencement de 1844, où un ministère, destiné à être le dernier de la monarchie de Juillet, croyait devoir provoquer dans le Parlement une sorte d'arrêt de « flétrissure » contre quelques députés légitimistes qui étaient allés visiter M. le comte de Chambord à Londres, contre ce qu'on appelait alors le « pèlerinage de Belgrave-Square ». Berryer, qui avait été un des « pèlerins », sans se croire un conspirateur, ressentait vivement l'affront et relevait le défi avec une véhémente fierté; il répondait au vote de « flétrissure » par une démission retentissante, bientôt suivie d'ailleurs de sa réélection à Marseille. Qu'avait-on gagné? L'incident avait été pénible pour tout le monde; il s'était compliqué de scènes violentes qui avaient réveillé toutes les passions, qui avaient mis le chef du cabinet lui-même, M. Guizot, et Berryer directement en présence dans un émouvant duel de tribune. Évidemment le ministère avait eu une inspiration malheureuse. Le « pèlerinage de Belgrave-Square » avait été une manifestation un peu importune, dans tous les cas plus sentimentale que sérieusement politique; le vote de « flétrissure », arraché à une Chambre troublée, dépassait la mesure, et à l'égard d'un acte d'inoffensive ostentation et à l'égard des hommes qui y avaient pris part, surtout à l'égard de celui qui, « flétri » et réélu, restait encore la force et l'honneur du Parlement.

La méprise était d'autant plus grave qu'à cette époque Berryer pouvait être toujours un adversaire de foi, de principe, il n'était pas réellement un ennemi implacable. Il ne fatiguait pas de contestations mesquines un gouver-

nement qui représentait la France dans le monde; il lui aurait plutôt prêté quelquefois un secours désintéressé dans les questions d'un ordre social ou national. Il n'avait pas hâte de voir des ruines nouvelles, et si la monarchie de 1830 était menacée désormais, elle l'était moins par de vaines démonstrations de parti que par une sorte de fatigue intérieure, par ce mal que Lamartine avait appelé « l'ennui », qui frappait l'esprit méditatif de Tocqueville, dont Berryer lui-même parlait en disant à propos de la réforme électorale : « Je ne veux pas agiter, je ne veux pas jeter d'alarmes,... mais qu'apercevez-vous autour de vous? Dans les classes de la société française qui sont étrangères à toute participation aux droits politiques, que fermente-t-il? C'est l'histoire du genre humain dans toutes les sociétés. On monte de classe en classe; les sommités s'effacent et disparaissent, et les classes inférieures arrivent au sommet. La bourgeoisie, la classe moyenne, elle a conquis la première place; elle a l'ascendant, elle domine, mais elle est d'autant plus pressée par les classes inférieures qui montent à leur tour, chez qui le sentiment du droit de concourir à la chose publique se développe chaque jour. Croyez-le, c'est un avertissement sincère que je vous donne. »

Chose curieuse en effet! elle avait déjà passé plus de quinze ans, cette libérale monarchie de 1830, à livrer et à gagner des batailles, à repousser des assauts, assauts de tribune et assauts à main armée; elle avait à peu près contraint ses plus violents adversaires à s'avouer vaincus, à ajourner tout au moins leurs espérances; elle pouvait être considérée comme définitivement fondée, et c'est alors, dans la pleine possession de l'autorité et de la force, quand elle avait eu raison de tous ses ennemis, c'est alors qu'elle avait affaire à un autre ennemi intérieur, multiple, insaisissable! C'est alors qu'elle commençait à fléchir

en quelque sorte sur elle-même pour finir bientôt par disparaître un jour d'hiver dans une échauffourée révolutionnaire destinée à rester l'étonnement de tout le monde, des vainqueurs autant que des vaincus. Que Berryer, ce jour-là, au premier moment, n'ait pas éprouvé quelque secret et amer plaisir à voir dans la révolution du 24 février 1848 la justification foudroyante de tout ce qu'il avait dit si souvent sur les faiblesses inévitables de la monarchie de Juillet, je n'en voudrais répondre. Du moins il n'en triomphait pas. La veille, il était resté étranger à tout ce qui avait préparé et hâté la catastrophe; il n'avait été ni des banquets agitateurs, ni des manifestations organisées en plein Paris comme un prélude de sédition. Le lendemain, il ne se considérait pas comme un des vainqueurs. Il n'était pas de ces légitimistes aveuglés par une puérile passion de représaille qui, dans la journée du 24 février 1848, ne voyaient que la revanche du 29 juillet 1830. Il avait assez de sagacité et de droiture dans l'esprit pour saisir aussitôt la signification redoutable d'un événement qui, en emportant ce qui restait de monarchie, laissait brusquement le pays en face du vide et livrait la société française à l'inconnu sous le nom de République.

IV

Cette révolution de 1848, œuvre d'une imprévoyance d'opposition et d'une défaillance de pouvoir, était en effet bien autre chose que la révolution de 1830. Elle ouvrait de bien autres perspectives. A cette civilisation libérale qui se déroulait depuis trente-quatre ans sous la forme de la monarchie constitutionnelle, elle substituait d'un seul

coup l'ère des agitations indéfinies, des expériences orageuses, des convulsions intérieures, bientôt fatalement suivies des réactions à outrance. Elle déchaînait des passions, des forces qui allaient placer la France désarmée d'institutions modératrices entre l'anarchie et la dictature. Elle inaugurait, en un mot, une vaste crise où tout se trouvait violemment changé, et les cadres de la politique, et la scène parlementaire, et les rapports des partis, et la position des hommes engagés comme Berryer dans la vie publique, bientôt ramenés comme lui à reprendre un rôle dans des conditions si nouvelles.

Jusque-là Berryer, dans ses brillantes campagnes de parole et d'opposition, avait devant lui un régime qui restait toujours la monarchie avec son caractère, ses garanties et ses limites. Il avait soutenu des combats tout politiques, à l'abri d'institutions définies, contre des adversaires nés et formés avec lui dans les luttes généreuses de la Restauration. Il connaissait merveilleusement et le terrain sur lequel il avait à se mouvoir et les hommes avec qui il avait à se mesurer. Il était de ce monde d'élite, libéral de mœurs et d'esprit, attaché à un ordre parlementaire qui semblait devoir pour longtemps suffire aux désirs, aux besoins de sécurité et de progrès de la société française. Maintenant tout avait changé en un jour. Toutes les conditions de la vie nationale se trouvaient déplacées ou transformées par la République, par le suffrage universel, par cet avènement soudain et confus d'une démocratie inexpérimentée, assaillie de tentations, entourée de pièges, livrée dès la première heure aux factions et aux sectes. Ce n'était plus seulement une crise politique, une crise limitée d'institutions et de gouvernement, c'était une profonde crise sociale, une immense aventure qui pouvait encore une fois recommencer la vieille histoire des excès de la force suivant de près les excès de désordre.

Tout devenait possible dans une situation où il n'y avait plus rien de défini et d'assuré. Berryer n'était ni un vainqueur ni un vaincu de la révolution du 24 février 1848. Il restait un témoin ému, toujours passionné pour le pays, prêt à remonter avec sa puissance de parole sur la scène orageuse des assemblées nouvelles. Il comprenait bien qu'il ne s'agissait plus de querelles d'anciens partis, ni même des rivalités des deux monarchies désormais confondues dans une défaite commune; qu'il y avait avant tout le sol ébranlé à raffermir, l'ordre universel à protéger, peut-être la liberté elle-même à sauvegarder. Par la force des choses, il se trouvait ramené à servir dans une armée où se rencontraient amis et adversaires de la veille, des hommes comme M. Thiers, M. Molé, M. de Broglie, M. de Falloux, M. Odilon Barrot, M. de Montalembert et bien d'autres. C'étaient des conservateurs qui, sans désavouer leur passé, sans préjuger l'avenir, s'alliaient contre le péril du moment, acceptant la République dans ce qu'elle avait de possible et de réalisable, comme le régime qui les divisait le moins.

L'action de Berryer dans les jours agités de 1848 a été des plus sérieuses, quoiqu'en définitive elle n'ait réussi à rien empêcher. Elle a gardé je ne sais quel caractère libre et distinct dans la mêlée des événements. En réalité, une fois la grande aventure engagée, Berryer a eu deux ou trois préoccupations essentielles qui ont résumé toute sa politique, qui ont inspiré et dominé sa conduite. Au premier moment, avec tous ceux dont il se retrouvait l'allié, il n'avait qu'une pensée, la défense de la société française menacée de toutes parts, et à cette œuvre pressante, difficile, il portait une autorité qui ne faisait que grandir avec les circonstances, l'ascendant de sa sincérité, de son patriotisme, de sa supériorité dans les affaires.

A peine entré à l'Assemblée constituante de 1848, ses

premières paroles avaient été un appel à la modération, au désintéressement des partis. Il s'était fait modestement inscrire tout d'abord au comité des finances, où il ne tardait pas à exercer avec M. Thiers une influence prédominante, l'influence du savoir et de la raison.

Les finances en effet étaient un des plus graves dangers de la situation. Il s'agissait avant tout de mettre fin à une crise ruineuse qui se prolongeait depuis trois mois, de retrouver les éléments de l'ordre financier, de relever le crédit en ranimant la confiance, d'arrêter au passage les motions révolutionnaires qui se succédaient, par lesquelles on proposait tantôt un impôt désastreux, tantôt la spoliation de la famille d'Orléans. Ce n'était pas toujours facile avec une assemblée novice, avec des ministres nouveaux aux affaires et qui portaient au pouvoir les susceptibilités de l'inexpérience, les ombrages de l'esprit de parti, qui subissaient aussi impatiemment le concours d'hommes dont ils sentaient la supériorité. Berryer s'attachait passionnément à ce travail, désarmant ou dominant le gouvernement par sa loyauté, et c'est ainsi qu'un jour, en pleine séance, il tendait la main au ministre des finances, M. Goudchaux, qui s'offensait parce qu'on lui disputait un médiocre impot, qui semblait croire à une hostilité de parti. « Je conjure M. le ministre des finances, disait-il de son plus chaud accent, je conjure M. le ministre de reconnaître qu'il n'y a rien de désagréable, de fâcheux, ni d'hostile pour lui : que parmi les hommes qui le combattent, il y en a, je dirai même tous, et j'en suis sûr, qui ont mis sous leurs pieds leurs affections, leurs souvenirs, leurs espérances, leurs vues particulières. Pourquoi? Parce qu'ils sont gens de cœur, gens d'honneur, parce que, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, quel que soit le gouvernement qu'ils aient servi ou qu'ils aient regretté, ou qu'ils aient désiré ou qu'ils puissent

désirer encore pour la France, c'est pour la France qu'ils veulent un gouvernement... Avec le sentiment qui domine dans tous les cœurs honnêtes, nous ne sommes plus qu'un, nous avons une cause commune, nous sommes tous à la République, nous sommes tous du même parti. » Et ce qu'il disait, il le pensait. Après quelques mois de ces luttes incessantes, de cette vie enflammée et laborieuse, il avait le droit d'affirmer que depuis l'ouverture de l'assemblée il n'y avait pas eu un instant où il eût été « dirigé par un autre sentiment, par une autre pensée que le besoin de servir la patrie commune dans une situation évidemment périlleuse ».

Défendre la société française menacée dans ses intérêts matériels, dans les ressorts de sa puissance financière comme dans sa vie morale, c'est la pensée dominante de Berryer dans les premiers temps de la république de 1848 et même au delà des premiers temps. Il a été pendant plusieurs années le grand rapporteur du budget, le porte-parole de l'ordre financier, — de l'ordre sous toutes les formes à côté des Thiers, des Montalembert, des Falloux, des Molé, des Changarnier, des Faucher. Que Berryer, en s'associant à ce mouvement spontané de défense sociale, eût une autre pensée, qu'il gardât sa foi politique distincte jusque dans cette alliance conservatrice qu'il avait contribué à former et dont il restait un des chefs, ce n'est point douteux. La Révolution, il l'avait dit dès le premier jour, n'avait pas fait de lui un homme nouveau. Il ne croyait pas à la République la veille du 24 février, il n'y croyait pas beaucoup plus le lendemain, et les événements qui se succédaient avec une terrible précipitation, qui en quelques mois conduisaient la France à une semi-résurrection impériale par la présidence acclamée d'un Napoléon, ces événements n'étaient pas de nature à le convertir. Il n'était évidemment qu'un républicain de raison, de nécessité, de

résignation ou de circonstance, et d'un autre côté, tout conservateur qu'il fût, il n'était pas non plus de ceux qui appelaient la réaction pour la réaction, qui auraient accepté tous les moyens pour sortir de la République ; il n'était pas de ceux qui « embrassaient une ombre d'hérédité » en choisissant un prince pour président, « en se complaisant dans les souvenirs étroits qui lient invinciblement le nom de Bonaparte à la fin de la première République ». Malgré les rapports tout personnels et affectueux qu'il avait gardés avec le prince Louis, depuis qu'il l'avait défendu devant la Cour des pairs, il n'avait pas favorisé la candidature napoléonienne, il n'avait pas voté pour l'élu du 10 décembre. Tout ce qu'il pouvait faire était de ne pas refuser l'appui libre de son influence, de sa parole à ce pouvoir nouveau dans la mesure des intérêts nationaux et conservateurs, — jusqu'à la limite où se dévoilerait une ambition d'Empire. En un mot, Berryer restait ce qu'il était, un homme de sincérité acceptant la République, la Constitution de 1848 sans illusion, prêtant son concours au gouvernement d'un grand nom sorti du scrutin populaire, et en définitive réservant la foi de son esprit, attendant en pleine indépendance le dernier mot de cette dramatique expérience.

Rien assurément de plus étrange que cette situation telle que la révolution de 1848 l'avait faite, où tout paraissait organisé pour les conflits et où, avant que trois ans fussent écoulés, la République semblait condamnée à un fatal dénouement. Comment en aurait-il été autrement avec une Constitution sans garantie, des partis révolutionnaires toujours frémissants, une majorité conservatrice qui n'avait qu'une puissance de réaction ou de résistance, et un président du nom de Napoléon prêt à se servir de tout pour se frayer un chemin vers l'Empire? Berryer ne se dissimulait pas la gravité des choses. Mêlé à ces luttes

ardentes, incessamment renouvelées, il mettait toute son habileté, toutes ses ressources de parole à tenir tête tour à tour aux périls révolutionnaires et aux périls d'usurpation césarienne. Il sentait que tout était plus que jamais « transitoire et précaire » dans l'état de la France, qu'on ne pourrait se dérober à des crises nouvelles, et, sans rien faire pour précipiter ces crises, il prétendait garder pour sa cause le droit de se présenter devant l'assemblée, devant le pays, le jour où la question du choix d'un gouvernement renaîtrait par la proposition d'une revision constitutionnelle. Tout se réunissait pour rendre cette revision inévitable dans l'état moral et politique du pays; une seule circonstance secondaire suffisait pour la rendre impossible, puisqu'il fallait un chiffre de majorité qu'on ne pouvait pas atteindre. A vrai dire, telle qu'elle se présentait dans l'été de 1851, cette proposition de revision ne pouvait avoir aucune issue pratique, elle ressemblait à un expédient inutile; mais c'était une occasion solennelle, et à peine le débat avait-il commencé devant l'assemblée, il s'élargissait aussitôt, il devenait une sorte de concours ouvert à toutes les opinions, à tous les partis. Berryer entrait dans cette arène tout armé d'éloquence, opposant à Michel de Bourges, qui venait de faire avec une âpreté de tribun le procès des institutions royales, de l'ancien régime, la monarchie telle qu'il la comprenait, la monarchie dans son histoire, dans son principe, dans ses traditions, dans ses garanties.

C'était une scène pleine de grandeur où un seul homme tenait pendant plusieurs heures toute une assemblée captive, dominant les révoltes de ses adversaires, arrachant à ceux qui l'entendaient cette exclamation : « C'est du Mirabeau! » Berryer, je l'avoue, ne ménageait guère la République : il n'en avait pas eu jusque-là de bien édifiants exemples sous les yeux, et puis dans ses plus grandes

libertés il mettait encore une singulière générosité de passion, une grâce ingénieuse d'ironie. « Je ne vous dis pas qu'une société ne peut pas vivre en République, s'écriait-il spirituellement, ne me dites pas qu'une société ne peut pas vivre en monarchie... Mon Dieu! quand on accuse le passé, on a un grand avantage. La monarchie, à travers toutes les erreurs, toutes les faiblesses, tous les vices qui sont attachés à l'humanité, elle a duré quatorze siècles. On a un long espace à parcourir pour y saisir des fautes, des jours mauvais, et les lui reprocher comme s'ils étaient la conséquence même de son principe. La République, cette République qui doit être éternelle, qui est, selon vous, la grande condition de l'avenir, nous ne l'avons connue qu'un jour. Elle s'est défendue, dites-vous; mais le système de défense nous a fait horreur, mais les misères qui en sont résultées ont pesé pendant vingt années sur la nation française! Je ne veux pas abuser de ce que vous avez duré trop peu, n'abusez pas de ce que nous avons duré beaucoup... »

Rien ne ressemblait moins qu'un tel discours, du reste, à une récrimination contre le présent, à une vaine apologie d'un passé évanoui, et c'est ici surtout que Berryer retrouvait l'avantage d'un homme pénétré de l'esprit moderne, animé du souffle de son temps et de son pays. Cette monarchie, dont il se plaisait à raviver l'image en face d'une République qui restait une énigme menaçante, cette monarchie, il ne la confondait pas avec l'immobilité, le droit divin et les vieilleries de cour; il la montrait vivant de la vie de la France et se transformant avec elle, travaillant de siècle en siècle à cette œuvre éclatante de la civilisation française, de la grandeur nationale. Il la défendait d'une prétendue incompatibilité avec l'ordre nouveau, avec les institutions représentatives, « avec les grandes libertés politiques que 1789 a créées, que nous

réclamons, que nous vengerons, que nous maintiendrons et que nous appellerons au secours de l'avenir ». C'était son langage, et touchant habilement un point plus délicat, devançant l'issue d'une négociation dont il désirait le succès, il ne séparait plus le représentant de la royauté traditionnelle et « ces princes qui, à une époque où je me trouvais dans l'opposition, disait-il, ont si noblement soutenu par l'épée la dignité française, l'honneur français, l'autorité du nom français ». Ainsi il parlait, mêlant dans son éloquence la raison politique, l'imagination, l'ironie, les évocations de l'histoire, les effusions personnelles, les appels passionnés et émouvants.

Il combattait pour l'honneur plus que pour le succès, je le crois bien. Il combattait pour la monarchie par fidélité, sans découragement comme sans illusion. A défaut d'une victoire monarchique sur laquelle il ne pouvait compter, il combattait encore pour la nécessité d'une revision par esprit de prévoyance, parce qu'il croyait ainsi échapper à la fatalité de 1852, aux entreprises « de la sédition et de l'ambition », à la possibilité d'une « perpétuation inconstitutionnelle des pouvoirs du président ». A défaut de la revision enfin, si on ne la votait pas, il adjurait l'assemblée de ne pas se diviser, de s'attacher à la loi telle quelle existait, parce que c'était la loi, de rester unie devant le péril. Déjà quelques mois auparavant, dans le premier conflit décisif qui avait mis aux prises l'assemblée et le président, il avait dit : « Arrêtez-vous au premier pas. Si la majorité qui sauva la société française est brisée, si la nation cesse de voir en elle son plus ferme appui et sa plus certaine ressource, je déplore l'avenir réservé à mon pays. *Je ne sais pas quels seront vos successeurs, je ne sais pas si vous aurez des successeurs : ces murs resteront peut-être debout, mais ils seront habités par des législateurs muets!...* » Le discours sur

la revision n'était qu'un développement plus ample, plus éclatant des mêmes pensées, un appel plus pressant encore à l'union de toutes les volontés pour la sauvegarde des dernières garanties d'une vie libre. « Armons-nous de la légalité dans des temps qui sont bien difficiles, s'écriait-il : si la convocation d'une assemblée de revision, supérieure à toute personne et à toute autre assemblée, si cette convocation n'a pas lieu, soumettons-nous, attachons-nous à la légalité. Ne laissons pas briser la loi qui existe, c'est la seule force qui nous reste... Écoutez, reconnaissez les voix qui nous entretiennent de nos dissensions passées, qui aigrissent nos ressentiments, qui approfondissent nos divisions. Reconnaissez ces voix, comprenez-les, que ce soit un grand avertissement; unissons-nous de plus en plus; soyez inséparables dans l'ordre légal!... »

En un mot, s'il ne pouvait ramener la France à la monarchie, il s'efforçait de la retenir au bord des catastrophes révolutionnaires et des coups d'État. Sa prévoyance avait des accents pathétiques; seulement il ne s'apercevait pas qu'en dépeignant si chaleureusement les dangers, l'impossibilité de la République, les vices, l'incohérence de la Constitution, il affaiblissait lui-même d'avance l'autorité de ses suprêmes appels. Il offrait de se rallier pour un jour autour d'une légalité déconsidérée, ruinée par deux années de luttes violentes au profit du solitaire de l'Élysée, seul bénéficiaire des fautes de tout le monde, des excès des républicains comme des passions de réaction des conservateurs. L'honneur de Berryer était dans sa sincérité, et le jour où le coup d'État du 2 décembre 1851 réalisait ce qu'il avait redouté, tranchait le nœud par la force, il attestait cette sincérité, en s'associant aux derniers efforts tentés pour la loi. Il se trouvait à la mairie du Xe arrondissement, donnant, entre tous,

l'exemple de l'énergie et de la netteté dans l'improvisation d'une résistance désormais impuissante. Il partageait la fortune de ceux qui allaient à Vincennes expier leurs protestations par une captivité d'un moment.

V

Ce jour-là, sorti de prison ou captif, Berryer restait parmi les vaincus, il se considérait comme un vaincu. S'il l'avait voulu ou s'il eût été un autre homme, il aurait pu sans doute plus que personne avoir quelque crédit auprès de celui qu'il avait protégé autrefois de sa parole devant la Cour des pairs et qui lui avait écrit au lendemain de sa condamnation : « J'ignore ce que le sort me réserve. J'ignore si jamais je serai dans le cas de vous prouver ma reconnaissance ; j'ignore si jamais vous voudrez en accepter des preuves. » Berryer ne tenait pas à ce genre de reconnaissance, et même lorsque bientôt après il entrait à l'Académie française, il se dérobait à l'usage de la visite au chef de l'État, prenant spirituellement pour prétexte l'embarras que sa présence pourrait causer à son ancien client de 1840. Il était séparé du prince Louis-Napoléon par le 2 décembre ! Il avait vu avec une virile tristesse cette révolution de la force s'accomplir, les libertés parlementaires subir une proscription nouvelle, la France passer encore une fois sous la dictature. Il n'avait ni faveur personnelle à accepter ni rôle public à revendiquer, et à ceux qui lui demandaient de rentrer dans l'assemblée que la Constitution de 1852 créait, qu'il avait prévue et caractérisée d'avance en parlant des « législateurs muets », il répondait : « Qu'irai-je faire dans ce nouveau Corps

législatif d'où la vie politique est entièrement retirée et où je ne trouverai ni l'action publique ni l'indépendance que les révolutions de 1830 et de 1848 ne nous avaient pas ravie?... La tristesse de mes regrets, vous le comprenez, a des causes plus élevées que le sentiment de ma position personnelle. Puis-je sans douleur et sans inquiétude voir la France proscrire par tant de millions de voix les droits et les institutions nécessaires à la puissance et à la dignité des nations?... » Il n'avait plus de place dans ce régime qui venait d'effacer en une nuit trente-quatre ans de vie parlementaire pour ramener la France à l'autocratie, aux compressions de l'Empire. Il n'avait plus qu'un asile, le barreau, et c'est au barreau qu'il retrouvait l'indépendance, une certaine liberté, le droit de dire encore ce qu'il pensait. — « Vous vous croyez à la tribune », lui disait un jour un chef de magistrature; c'était en effet une tribune qu'il relevait de temps à autre pour son usage à côté ou en face de la tribune désormais muette des assemblées.

Les plaidoyers de Berryer ont été une des formes de l'opposition dans un temps où il n'y avait plus d'opposition possible. Le parlementaire, redevenu simple avocat, avait commencé dès les premiers moments par cette affaire de la spoliation de la famille d'Orléans, par ce procès où il saisissait corps à corps l'arbitraire nouveau dans une de ses prétentions les plus exorbitantes, le droit de confiscation par raison d'État. Cette cause, il l'avait rencontrée une première fois à l'Assemblée constituante et il l'avait gagnée sans effort devant la République; il la retrouvait sous un pouvoir qui se disait conservateur, qui prétendait néanmoins trancher dans son omnipotence, en dehors de toutes les garanties judiciaires, les plus délicates questions de propriété et de droit. « C'est une protestation que j'élève, s'écriait-il, au nom de la robe que je

porte, au nom du barreau auquel j'appartiens depuis quarante ans, au nom de la magistrature gardienne de ces lois que j'ai défendues envers et contre tous pendant ma vie entière. Je proteste au nom des institutions et des droits les plus fondamentaux de mon pays, au nom de ces vieux murs où, pendant des siècles, on a rendu la justice et consacré les principes protecteurs de la société... Qu'est-ce à dire! Est-ce que nous aurions chez nous une autorité, un pouvoir quelconque qui serait placé au-dessus de toutes les lois?... » Et montrant d'un geste puissant la Sainte-Chapelle, il demandait si on ne savait plus ce que c'était que la justice dans le pays où avaient paru les premiers justiciers du monde, où le plus pieux des rois, — « celui qui priait là-bas », — faisait du titre de *grand justicier* son plus noble titre. Puis rappelant et Tibère et Tacite, il reproduisait le langage expressif et concis de l'historien romain : « Tibère était pauvre, Tibère avait peu de biens en Italie; mais quand il était en contestation avec des particuliers, les tribunaux et la loi prononçaient, *forum et jus!* — Voilà ce qu'est le droit dans tous les temps, et l'on a loué un tyran d'avoir su respecter ce principe fondamental! » Il perdait, il est vrai, la cause devant le pouvoir spoliateur; il l'avait gagnée devant l'opinion réduite au silence, devant la magistrature elle-même. Celui qui avait soutenu de sa parole un Napoléon contre les juges de 1840 mettait une sorte d'orgueil à être le défenseur des princes d'Orléans contre ce Napoléon devenu tout-puissant, qui réalisait avec une si triste fidélité un autre mot de Tacite, ce mot cruellement vrai : « On hait qui l'on a offensé! »

Plus d'une fois dans cette vie judiciaire où il cherchait un refuge et une force pendant l'Empire, Berryer avait l'occasion de laisser éclater une parole libre. Il la saisissait comme s'il eût voulu de temps à autre interrompre la

prescription. Tantôt c'était à propos d'une médiocre affaire de « correspondances avec des journaux étrangers » qu'il agrandissait en combattant la violation du secret de la vie privée par la police comme il avait combattu l'invasion de l'arbitraire dans la vie civile par la confiscation. Tantôt c'était à propos de la poursuite dirigée contre M. de Montalembert pour une véhémente apologie des institutions libres de l'Angleterre. Un autre jour, c'était dans un procès soutenu par M. Dupanloup qu'il se donnait libre carrière; plus tard ce fut pour la défense d'un comité de liberté électorale, le « Comité des treize ». La politique, il la retrouvait comme avocat partout sur son chemin, et il se gardait bien de l'éviter. Il faisait quelquefois frémir les juges, il les embarrassait ou il les dominait de son imposante autorité. Il passionnait les auditoires qui éclataient en applaudissements, et comme un président lui recommandait de s'abstenir de tout ce qui pouvait provoquer le public à manquer de respect à la justice, il répliquait d'un accent foudroyant : « Je ne croyais pas, en défendant la liberté, provoquer un manquement de respect à la justice. »

Il n'était pas facile de l'arrêter lorsqu'il marquait d'un trait brûlant les apostasies intéressées, ou lorsque, saisissant l'arbitraire sous toutes ses formes, dans ce qu'il avait de plus criant, il s'écriait avec émotion : « Allez en Afrique, allez à Lambessa, voyez l'origine, la situation de ceux qui y sont transportés... là, à l'heure où nous parlons, il y a un homme qui a été condamné à quinze jours de prison par la justice, et sur son dossier la main d'un ministre a écrit : *Dix ans de Lambessa!* Vérifiez le fait, monsieur le procureur général, je vous y invite. » Il n'était pas aisé de retenir sa parole lorsque en plein tribunal il s'écriait : « Que parle-t-on des nécessités d'un pouvoir nouveau, de la patrie sauvée? Nous avons trop vécu au bruit des chan-

gements politiques pour que nos oreilles soient émues à ces chants de victoire. Trop de fois et depuis trop longtemps nous avons entendu ces cris : Montons au Capitole, la patrie est sauvée! Ce que nous avons appris dans les épreuves de toute notre vie, c'est qu'on ne raffermit pas une société ébranlée, c'est qu'on ne sauve pas l'avenir d'un pays par les abus de la force, par la violation des lois, ou par de complaisantes faiblesses de la justice... » Il était difficile que les juges eux-mêmes ne fussent pas gagnés par l'émotion quand cet homme que l'âge commençait à atteindre couronnait sa défense de Montalembert en disant : « Ah! messieurs, ne nous faites pas un crime de nos légitimes regrets. Nous vieillissons, nous n'avons plus qu'une chaleur qui s'éteint, laissez-nous mourir tranquilles et fidèles. Nous sommes assez malheureux de voir notre cause, notre sainte et glorieuse cause, trahie, vaincue, reniée, insultée. Laissez-nous croire que nous pouvons lui garder au fond de nos cœurs un inviolable attachement, laissez-nous le penser, laissez-nous le dire! Laissez-nous garder et rappeler le souvenir de ces grands combats de la parole qui nous ont fait connaître, qui nous ont fait aimer les généreuses institutions que nous avons défendues, que nous défendrons toujours, auxquelles nous serons fidèles jusqu'à notre dernière heure. »

Ces paroles, il est vrai, étaient le plus souvent condamnées à se perdre entre les murs d'un tribunal. Elles n'allaient plus retentir dans le pays; elles étaient arrêtées au passage par cet ingénieux système de compression administrative qui faisait de la France « une chambre de malade » où l'on ne pouvait parler qu'à voix basse, et dont Berryer lui-même dévoilait un jour les procédés en disant avec esprit : « Il n'y a pas un journal qui n'ait reçu à certain moment la visite d'un monsieur en habit noir, ayant quelquefois l'apparence d'un homme respectable,

et qui, envoyé par ordre officiel, vient, sous forme d'invitation, dire au gérant ou à l'éditeur : *Dans tel procès vous ne parlerez pas de ceci, dans telle discussion vous ne répondrez pas à telle attaque, vous voudrez bien ne pas reproduire telle pièce*... Il y a même des fêtes dont on avertit de ne pas parler!... » Les paroles de Berryer perçaient néanmoins quelquefois les murs du Palais, ou elles revenaient en France en passant par quelque journal étranger, — et, dans le silence de l'Empire, elles étaient l'éloquente, la persévérante protestation du droit. Elles restaient une des formes les plus vives de cette opposition des cœurs libres à laquelle l'avocat illustré par toutes les luttes pouvait encore donner une voix dans le prétoire. Ce n'est qu'après plus de dix ans, lorsque l'Empire, troublé ou embarrassé de ses propres fautes, commençait à rendre aux assemblées une certaine vie, « une participation plus directe à la politique », ce n'est qu'en 1863 que Berryer acceptait, non sans hésitation, d'être envoyé par Marseille au nouveau Corps législatif. Il rentrait dans la vie publique en même temps que M. Thiers pour défendre les mêmes idées, pour combattre sous la même inspiration des excès, des erreurs de politique que l'un et l'autre jugeaient avec la même sévérité. Thiers et Berryer reparaissant sur la scène, c'était la tradition parlementaire plus ou moins renouée, retrouvant nécessairement une force nouvelle. Je ne veux pas sûrement diminuer le mérite des « cinq » députés qui avaient jusque-là représenté l'opposition dans le Corps législatif de l'Empire. Les « cinq » avaient fait ce qu'ils avaient pu dans les conditions les plus ingrates. Il n'est pas moins certain qu'avec de vieux athlètes portant à la Chambre leur autorité et leur expérience tout changeait singulièrement. L'Empire avait désormais devant lui de redoutables contradicteurs dans une situation où il avait accumulé les difficultés. —

et les complications italiennes, et les affaires du Mexique déjà engagées, et les affaires d'Allemagne commençant à poindre avec la guerre du Danemark, et les affaires financières étrangement compromises. Par le fait, c'était l'œuvre tout entière de dix années d'un régime sans contrôle que des hommes comme Thiers et Berryer avaient à reprendre, à interroger, à suivre dans ses conséquences menaçantes.

Au moment où Berryer rentrait ainsi dans une assemblée si différente de celles qu'il avait connues, il n'était plus jeune, il avait soixante-treize ans. Il arrivait presque au bout de sa carrière, au sommet de la vie avec un esprit, non pas moins ferme, mais plus apaisé, avec un ascendant qui se faisait sentir même à des adversaires. Il avait entre ses contemporains cette originalité, ce privilège de n'avoir jamais rien été officiellement et d'être un des premiers personnages français par la considération, un homme qui avait conquis une gloire réelle, une pure et universelle popularité par plus d'un demi-siècle de succès, d'indépendance et d'honneur. Il venait d'avoir une preuve émouvante de cette popularité à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'ordre des avocats. Tous les barreaux de France avaient voulu se faire représenter à la « cinquantaine » de Berryer. Là se trouvaient confondus des survivants de tous les temps, des hommes de tous les partis, des ministres de la veille ou du moment, des magistrats, des présidents de cour, M. Baroche, M. Delangle, M. Dupin, M. Crémieux, M. Odilon Barrot, M. Marie, M. Jules Favre. Tous se réunissaient pour honorer dans le « stagiaire de 1811 » celui à qui « nul ne songeait à disputer le premier rang » parmi les avocats. Ce n'est pas tout : en Angleterre même, Berryer était l'objet d'une démonstration exceptionnelle. Il était reçu en hôte privilégié à un banquet du lord-maire, et lord Palmerston, l'associant au brillant Brougham, saluait en lui « l'homme

qui a atteint le point culminant de la gloire dans son pays, dont le nom est européen, sans rivaux dans le barreau, aussi respecté qu'estimé pour la dignité de son caractère, pour l'élévation de son esprit et la noblesse de ses sentiments... » Il n'avait plus rien à envier comme avocat, et comme député il retrouvait la déférence même dans un Corps législatif qui sentait en lui l'adversaire de l'Empire.

Berryer, d'ailleurs, en se laissant ramener à des luttes qui tentaient encore sa vieillesse, Berryer n'avait guère d'illusions. A mesure qu'il rentrait dans les discussions, il avait de plus en plus le sentiment de la gravité des choses, du danger où la politique impériale conduisait tous les intérêts de la France. « Ces intérêts, écrivait-il à un de ses confidents, sont fatalement compromis par les extravagances et les calculs égoïstes et corrupteurs du gouvernement personnel... » A un autre de ses correspondants il écrivait : « Soyez convaincu que le gouvernement, par son principe, par les conditions nécessaires de son existence plus ou moins précaire, est le plus dangereux propagateur du mal moral que vous signalez... Attendez peu de temps encore, et vous verrez dans les faits qui déjà s'accomplissent, qui recevront bientôt leurs déplorables conséquences, ce que deviendront dans notre pays l'antique honneur, la religion, l'ordre et la liberté. Les apparentes prospérités matérielles ne tarderont guère à disparaître et ne laisseront aux yeux de tous que les ruines de tous les intérêts respectables... » Il avait été surtout ému des affaires du Mexique, de la guerre allemande de 1866, des affaires de Rome, et une de ses dernières victoires parlementaires était d'arracher au gouvernement impérial, au sujet de Rome, ce fameux « jamais » qui n'a *jamais* rien protégé, qui n'était qu'une équivoque de plus. Berryer avait redouté dès les premiers jours, dès 1852, « les misères et les hontes » ; il les redoutait bien

plus encore après seize années d'un règne qu'il persistait à croire sans avenir parce qu'il le jugeait sans moralité, — qu'il voyait de plus en plus s'agiter entre les témérités aventureuses et l'impuissance. Il avait l'instinct ému d'un danger désormais prochain pour la nation, pour la France, et, comme M. Thiers, il aurait volontiers crié qu'il n'y avait plus de fautes à commettre; mais déjà il se sentait lui-même atteint. Il avait épuisé ce qui lui restait de vie dans la session de 1868; encore à la fin de juillet il avait parlé au Corps législatif.

La lumière de l'esprit et de la conscience ne pâlissait point en lui, les forces l'abandonnaient de jour en jour. Avant le déclin de l'automne, il se voyait vaincu par un mal rapidement aggravé sur lequel il ne s'abusait plus. Tout ce qu'il désirait, c'était d'aller mourir à Augerville, où il se faisait transporter en effet au mois de novembre. Il se savait perdu, il s'acheminait vers sa fin avec une gravité religieuse, sans défaillance et sans trouble, préoccupé jusqu'au bout de tout ce qui avait rempli et passionné sa vie. Ses derniers actes sont assurément caractéristiques. Au moment de quitter Paris, il avait appelé M. Marie, député de Marseille comme lui, avocat comme lui, et il avait chargé ce vieux compagnon de Palais de ses adieux à l'ordre dont il était le doyen. Il avait voulu aussi, non sans y avoir mûrement réfléchi, joindre son nom à la souscription ouverte pour élever un monument au représentant Baudin, tué dans les journées de décembre 1851. Sa dernière pensée enfin était pour M. le comte de Chambord, à qui il écrivait d'une main tremblante, avec l'attendrissement d'un mourant, qu'il emportait le regret de n'avoir pas vu le triomphe de ses droits héréditaires « consacrant l'établissement et le développement des libertés dont notre patrie a besoin ». L'avocat attaché à son ordre, le libéral impénitent, le royaliste fidèle, se

confondaient en lui jusqu'à la dernière heure. Il s'éteignait à Augerville le 30 novembre 1868, laissant à son temps et à son pays le souvenir d'une des existences les plus brillantes, l'éclat d'un nom popularisé par l'éloquence.

Qu'a-t-il donc manqué à Berryer dans cette carrière de soixante ans qui se déroule à travers les révolutions du siècle pour aller se clore par les simples et émouvantes funérailles d'Augerville? Il n'a jamais eu le pouvoir, il est vrai, c'est-à-dire l'occasion de montrer ce qu'il aurait été dans l'action, dans le gouvernement de son pays. Peut-être ne l'a-t-il jamais désiré, peut-être au fond du cœur préférait-il rester tel que M. Jules Favre le dépeignait au jour de sa « cinquantaine » en disant : « La fortune, par une rare faveur, l'a toujours éloigné du pouvoir, et, depuis longtemps assis dans le camp des vaincus, il y a porté sa grande âme et son irrésistible puissance. »

Ce qui fait son originalité, c'est d'avoir été, en dehors des régions officielles et des disputes d'ambitions, un des premiers, si ce n'est le premier des parlementaires, un homme qui a régné par la parole et rien que par la parole. Ce qui a été son invariable honneur, c'est que pas un instant il n'a salué la force sous quelque apparence qu'elle se soit présentée à lui. Il n'a cru qu'au droit, à la loi, à la loyauté, à l'efficacité de la discussion entre des hommes libres. Jusqu'à la dernière heure de sa vie, sans doute, il est resté attaché à un principe, à la royauté traditionnelle : cette cause même, il l'a servie en toute indépendance, et si l'on cherche ce qu'il aurait pensé, ce qu'il aurait fait dans ces récentes épreuves, qu'il a eu la fortune de ne pas connaître, la réponse est bien simple, elle est tout indiquée par son passé, par ses inspirations familières. Il n'aurait pas renié, il l'avait dit depuis longtemps, un drapeau qui eût été peut-être plus sacré pour lui le jour où il l'aurait vu encore une fois teint du sang de la France. Il serait

intervenu en politique qui ne se séparait ni de son siècle ni de sa nation, en homme qui écrivait dans l'intimité, peu avant sa mort : « Quelle que soit la forme de gouvernement qui triomphe en des jours d'orage, ce gouvernement ne pourra vivre qu'à la condition d'accepter, de consacrer les libertés publiques, de les pratiquer loyalement. Le régime constitutionnel sera la loi et la condition vitale de l'avenir... Si notre malheureuse France, fatiguée et menacée encore de tant de révolutions, ne doit pas se reposer enfin dans la vérité des libertés publiques, sous la grande garantie de la stabilité et de la continuité du pouvoir souverain, je n'en suis pas moins voué au triomphe de l'ordre constitutionnel. » Ce qui fait que Berryer reste populaire, c'est qu'il n'a pas été seulement l'homme d'un parti, il a été encore plus un libéral et un patriote : il a aimé la liberté plus que son parti, sans arrière-pensée, et il a aimé la France plus que tout, sans réserve, sans condition, la France pour elle-même, dans ses malheurs et dans ses faiblesses comme dans ses gloires.

L'HOMME D'AFFAIRES DE LA RESTAURATION

M. DE VILLÈLE

I

M. DE VILLÈLE ET L'OPPOSITION ROYALISTE DE 1815 (1).

Notre siècle au déclin voit se dérouler autour de lui un étrange spectacle dont il est à la fois le héros changeant et le spectateur désabusé. Il assiste à son propre procès, toujours ouvert et toujours nouveau, où défilent tous ceux qui, après avoir rempli la scène du bruit de leur nom et de leurs actions, semblent se survivre encore par leurs « Mémoires », par leurs correspondances, par leurs confidences posthumes comme pour rendre un dernier témoignage de ce qu'ils ont voulu, de ce qu'ils ont fait ou de ce qu'ils ont tenté. Procès des événements et des hommes incessamment livrés à toutes les contradictions, tour à tour exaltés ou honnis, le plus souvent défigurés

(1) *Mémoires et Correspondance du comte de Villèle*, 4 vol. in-8°.

avant d'être jugés pour ce qu'ils sont! Ainsi a passé, à travers les contestations du temps, cette ère de la Restauration que les uns ont appelée une comédie de quinze ans, d'autres une revanche surannée et éphémère d'ancien régime, et qui entre par degrés aujourd'hui dans la paix de l'histoire. Pour elle, le procès est à peu près jugé, la cause est entendue, — et, du conflit semi-séculaire des opinions ou des passions, ce qui se dégage de plus en plus, c'est une époque qui a eu certainement ses incohérences, ses faiblesses, ses malheurs, mais qui reste dans le lointain du passé une des périodes les plus attachantes par la généreuse excitation des esprits, par l'expansion des idées, par l'éclat comme par la variété des talents.

C'est l'originalité historique de la Restauration d'être, — en même temps que la résurrection d'une vieille royauté presque oubliée, éclipsée par quinze années de prodiges militaires, — une sorte de réveil de vie publique, de vie morale et libérale. Ce fut aussi sa fatalité de porter en elle à sa naissance cette lutte de la France d'autrefois et de la France de la Révolution, de l'esprit d'ancien régime et de l'esprit nouveau, qui devait lui être mortelle. Dès la première heure on voit commencer ce drame qui se noue dans les passions du temps pour ne plus s'interrompre, passant des premières violences de 1815 aux ministères de modération libérale de 1816-1819, revenant aux réactions de 1820-1822, — puis s'arrêtant un instant dans la trêve de 1828 pour se précipiter bientôt vers le dénouement par le coup d'État de la royauté qui va provoquer le coup d'État populaire. Et à travers les péripéties du drame on voit aussi se dessiner cette élite d'hommes qui se forment et grandissent avec la Restauration pour disparaître presque tous avec elle : et M. de Richelieu, l'émigré revenu avec un cœur patriote et libéral, et M. Lainé, avec son éloquence attendrie, un peu

emphatique, le girondin de la monarchie, et M. Decazes, l'intelligent favori du prince, et M. de Serre, à l'âme généreusement vibrante, et M. de Chateaubriand, le génie inconstant du royalisme, et M. Royer-Collard, le politique doctrinaire, — plus doctrinaire que politique, — et M. de Villèle, le bon sens vivant dans un parti qui n'avait que des passions, et M. de Martignac, qu'on appela la « sirène » du parlement, — et dans un autre camp, les Manuel, les Benjamin Constant, les Foy.

De tous ces hommes qui ont passé sur la scène et qui, sans se ressembler, ont la couleur du temps, un de ceux qui ont eu le plus grand rôle est certainement ce ministre habile, ce tacticien industrieux qui parut un instant avoir fixé les destinées de la Restauration et ramené l'illusion de la durée : c'est M. de Villèle, dont les *Mémoires* récemment publiés sont comme un testament divulgué plus de soixante ans après son passage au pouvoir, près de quarante ans après sa mort. Ces *Mémoires*, si ce sont des Mémoires, ces lettres ou ces notes recueillies aujourd'hui n'ont pas sans doute l'accent et la couleur des *Mémoires* d'un Chateaubriand, ou la flamme et l'émotion des lettres d'un de Serre. Ils forment une sorte de journal intime et familier des luttes de partis, des crises de ministères ou de parlements, des impressions personnelles d'un témoin et d'un acteur de la vie publique d'autrefois. Ils accentuent l'originalité, et ils expliquent la fortune d'un politique qui n'a été ni un privilégié des vieilles aristocraties, ni un parvenu des faveurs de cour, ni un grand séducteur de l'esprit ou de l'éloquence, — qui, dans son double rôle de chef d'opposition et de chef de gouvernement, a été tout simplement ce qu'on pourrait appeler l'homme d'affaires de la monarchie restaurée.

I

Rien certes de plus dramatique et de plus saisissant que ces crises de 1814-1815 où, dans la mêlée des invasions, des coalitions ennemies, des factions intérieures, les destinées de la France se décident par une série de coups de foudre. La première Restauration est un essai interrompu par cette prodigieuse aventure du retour de l'île d'Elbe qui resterait une vision légendaire si le pays ne l'avait si durement payée de Waterloo, d'une invasion nouvelle, de l'aggravation des rançons de la guerre. La seconde Restauration est l'explosion de tous les ressentiments, de toutes les passions de partis, de toutes les colères contre la grande défection du 20 mars et l'Empire des Cent-jours. Au premier moment, à la vérité, tout est nouveau, incohérent et violent dans cette transition qui s'accomplit sous le regard des armées étrangères. A travers toutes les confusions, cependant, la vraie question ne tarde pas à se dégager et à se préciser. Que sera définitivement cette Restauration française? D'un côté commence à se dessiner la politique libérale, modérée, qui en est encore pour ainsi dire à se chercher elle-même, qui va être bientôt représentée par le roi Louis XVIII, par le duc de Richelieu, par les Lainé, les Decazes, les de Serre, les Pasquier, les Royer-Collard, les Louis, les Gouvion Saint-Cyr; d'un autre côté s'agite l'esprit de réaction ou d'ancien régime, qui a éclaté dès les premières heures, qui a ses représentants autour du Roi, dans la famille même du Roi et dans toute cette société royaliste renaissante, qui se concentre particulièrement dans une Chambre nouvelle sortie tout

enflammée du premier scrutin de la Restauration. Les deux camps sont en présence; avant trois mois, la lutte est déjà ouverte entre la politique de modération conciliante, qui s'essaye par un gouvernement indécis, et la Chambre nouvelle, qui n'a eu qu'à naître pour faire rentrer dans l'ombre le ministère Talleyrand-Fouché, — qui a de la peine à se contenir, même devant le premier ministère de M. de Richelieu.

Qu'est-ce donc que cette Chambre que l'histoire, après le roi Louis XVIII, a appelée la chambre *introuvable?* C'était comme une résurrection improvisée de l'ancienne France, d'une France presque oubliée, disparue depuis vingt-cinq ans. Elle se composait, en grande partie, de gentilshommes de province, d'anciens émigrés, de magistrats et de propriétaires impatients de prouver leur dévouement. Ces nouveaux députés, hommes d'honneur et de sincérité, pétris d'illusions, avaient autant d'emportement dans leurs opinions que d'inexpérience dans les affaires. Étrangers les uns aux autres, ils se rencontraient pour la première fois. Il n'y avait entre eux d'autre lien que la communauté des passions, l'exaspération d'un royalisme victorieux et irrité. Ils arrivaient à Paris avec la conviction naïve qu'ils avaient reçu la mission de tout restaurer, de rendre leur autorité et leurs droits à la royauté, à l'Église, à la noblesse, de réparer les spoliations révolutionnaires, — et d'abord d'exercer des représailles qu'ils appelaient des justices. Ils s'enhardissaient d'autant plus dans leurs violences qu'ils se sentaient encouragés, soutenus par le frère du Roi, Monsieur, qui se créait déjà dans les Tuileries même une sorte de gouvernement occulte du royalisme, qui passait pour le chef et le prince du parti. Ils mettaient tout leur espoir dans le comte d'Artois, ce prince charmant et décevant de la Restauration qui échauffait leur zèle; ils gémissaient des faiblesses du Roi trop lent à « saisir

le glaive de la Justice », trop enclin aux ménagements. Ils se défiaient de tout, du duc d'Orléans, des bonapartistes, des libéraux ; ils ne pardonnaient pas à quelques-uns des ministres, à M. de Richelieu lui-même, au jeune ministre de la police, M. Decazes, qui avait déjà la faveur du Roi, à M. Pasquier, ce qu'ils appelaient leurs complaisances pour tout ce qui semblait continuer la révolution dans le nouveau règne.

Chose bizarre ! ces ultras, — on leur donnait déjà ce nom, — n'étaient sûrement que de médiocres constitutionnels. Ils auraient même refusé, s'ils l'avaient osé, de prêter aux institutions nouvelles le serment qu'on leur demandait le jour où le Roi inaugurait leur session. Ils subissaient la Charte plus qu'ils ne l'aimaient, et s'ils l'acceptaient, c'était à la façon de ce brave Breton disant à M. de Villèle : « Il nous faut enfourcher cette haridelle et la faire marcher jusqu'à ce qu'elle crève ou qu'elle nous sauve ! » Par une contradiction familière aux partis, cependant ils s'attachaient bientôt à cette Charte, aux droits qu'elle consacrait, aux franchises qu'elle créait. Ils s'en servaient pour essayer d'imposer au Roi et à son ministère leurs animosités, leurs fausses amnisties qui équivalaient à des proscriptions, leurs exclusions et leurs épurations. Ils affectaient de se montrer à tout propos les plus ardents défenseurs des libertés publiques, des droits de l'opinion qu'ils prétendaient représenter, contre les ministres qui, selon eux, les trahissaient, — et par le fait, sans le vouloir, ils ont été dès cette époque les premiers à inaugurer avec une âpreté jalouse les habitudes parlementaires. C'étaient d'honnêtes gens irrités et inconséquents, des révolutionnaires « en sens contraire », comme le disait M. de Richelieu, des « Jacobins blancs » qui mettaient toute leur politique à embarrasser le gouvernement par leurs excitations ou par leur opposition.

Ils avaient sans doute pour eux, dans cette œuvre dangereuse, la majorité de la Chambre, les passions du jour, la faveur des salons parisiens, l'appui d'un prince qui partageait leur fanatisme et voyait déjà en eux des complices de règne. Ils avaient contre eux la nécessité des choses, l'esprit calme et froid du Roi, qu'ils offensaient par les exigences d'un loyalisme tyrannique, la raison des ministres qui avaient à compter avec toutes les difficultés d'un gouvernement nouveau. Ils avaient de plus contre eux les alliés, ces durs, mais clairvoyants protecteurs qui sentaient le danger d'une politique de réaction, qui ne ménageaient ni les représentations ni les conseils, et allaient quelquefois jusqu'à se prononcer avec une singulière vivacité, comme M. de Nesselrode écrivant dans l'intimité à M. Pozzo di Borgo : « Vraiment cette France est inépuisable en éléments de bonheur. Il ne lui faudrait qu'un autre *Monsieur*. Faites-lui donc comprendre une bonne fois que les puissances ne sont pas là pour soutenir ses sottises et pour le faire monter un jour sur le trône avec un système de réaction aussi insensé. Tout cela fait pitié (1)! » Bref, cette majorité, « plus royaliste que le Roi et plus contre-révolutionnaire que l'Europe », avait si bien fait qu'en quelques mois elle allait au-devant d'une sorte de coup d'État devenu nécessaire, à une dissolution par l'ordonnance du 5 septembre 1816. La Chambre de 1815 n'avait pas duré un an! C'est le premier acte du drame, où se dessinent déjà tous les personnages du temps.

Au moment où ces luttes s'ouvraient, où commençaient

(1) Voir la *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo et du comte de Nesselrode depuis la restauration des Bourbons*. — Cette correspondance intéressante qui contient des lettres de M. Pozzo di Borgo, de M. de Nesselrode, du duc de Richelieu lui-même à l'empereur Alexandre, dévoile l'activité et le caractère de l'intervention de la diplomatie étrangère de cette époque dans les affaires de France. C'est un des plus précieux documents sur cette phase des débuts de la Restauration.

à se dégager les opinions et les talents, M. Joseph de Villèle était un inconnu comme tant d'autres, ou du moins il ne pouvait être qu'à demi connu par un petit écrit qu'il avait publié à Toulouse, à la veille de la première Restauration, où il avait déposé, avec quelques idées vagues, une protestation contre la Charte. C'était un député obscur de plus, mais un député mûri, préparé pour les affaires par les hasards d'une jeunesse éprouvée. Il avait déjà plus de quarante ans, — il datait de 1773; il était né d'une de ces modestes familles de noblesse provinciale très anciennes, très respectées, quoique n'ayant aucun titre attaché à leur nom, comme il y en a eu longtemps en Languedoc avant qu'on songeât à des affectations d'anoblissement factice. Par une fortune singulière, il n'avait vu la Révolution et n'en avait ressenti les contre-coups que de loin. Jeune élève de marine, au moment où elle commençait, il était parti une première fois tout juste le 14 juillet 1789 pour une croisière devant Saint-Domingue, et une seconde fois, en 1791, pour ne revenir qu'après une absence de près de vingt années. Il avait servi avec l'amiral de Saint-Félix, son compatriote, avec Magon, qui devait être un des morts héroïques de Trafalgar, avec le caustique et habile Decrès, le futur ministre de l'Empire. Ces années d'absence qu'il avait passées avec des fortunes diverses dans la mer des Indes, surtout à l'île de France et à Bourbon, n'avaient pas été stériles pour lui.

Jeté à vingt ans loin de la France livrée aux convulsions révolutionaires, loin de sa famille que son inscription sur les registres de la marine préservait des confiscations, le jeune Villèle avait eu le temps et l'occasion d'assister à des événements aussi instructifs que douloureux. Il avait vu l'Angleterre profiter des troubles de la France pour étendre sa domination dans les Indes. Il avait vu la force de cette belle marine française, formée sous Louis XVI,

se dissoudre à demi par l'indiscipline, la révolte, fomentée par les sociétés populaires de l'île de France, gagner les équipages, contraindre l'amiral de Saint-Félix à résigner son commandement et obliger de jeunes officiers comme lui à quitter le service. Il avait vu enfin se reproduire à quatre mille lieues de la patrie, dans un petit cadre colonial, des essais de révolution, des semblants de terreur, et la désorganisation envahir ces îles lointaines où flottait encore le drapeau français. Il avait été lui-même un instant menacé, emprisonné pour avoir voulu dérober son chef, M. de Saint-Félix, à la fureur de quelques énergumènes, et il n'avait été sauvé que par sa jeunesse, par les sympathies d'une population humaine et douce qui répugnait aux violences. Encore quelques années, l'élève de marine, dégagé du service, s'était trouvé établi à Bourbon, aimé et recherché de tout le monde, propriétaire d'une vaste exploitation, allié par un mariage à une des principales familles créoles, la famille Desbassyns, — et de plus appelé à figurer avec succès dans l'assemblée coloniale. Il ne se doutait pas que, dans cette petite assemblée d'une petite île lointaine, il faisait son premier apprentissage de politique, il apprenait à manier les hommes dans un parlement! Il était entré vivement dans son rôle, défendant avec autant de ténacité que de tact, avec autant de résolution que d'adresse, les intérêts du pays contre les décrets ruineux de la Convention et contre ceux qui ne parlaient de rien moins que de s'affranchir de la métropole, d'invoquer la protection anglaise. Il avait réussi; il s'était montré du premier coup homme d'affaires plein de ressources et bon Français en déjouant les manœuvres séparatistes, en contribuant plus que tout autre à conserver à la France deux de ses plus belles colonies. Il avait défendu le terrain pied à pied jusqu'à l'arrivée du général Decaen, envoyé en 1802 par le premier Consul. Cela fait,

il s'était hâté de s'effacer, « dégoûté, comme il l'a dit, des affaires publiques », préférant au « fatras politique » l'obscurité de la vie agricole et du foyer. M. de Villèle a toujours été de ceux qui n'ont cessé de parler de leur goût pour l'obscurité, à mesure qu'ils ont grandi!

Ce n'est qu'en 1807, en plein Empire, qu'il s'était décidé à revenir dans son pays natal, à Toulouse, où il avait retrouvé sa famille tout entière. Il avait quitté la France, dix-neuf ans auparavant, pressentant à peine les orages qui allaient emporter la monarchie et l'ancienne société française; il la revoyait singulièrement changée, transformée par la Révolution et pacifiée sous un gouvernement tout-puissant, imposant, mais déjà entraîné par l'enivrement des prodiges militaires. Il s'était établi dans un domaine de famille qui a toujours eu depuis ses prédilections, à Morvilles, où l'Empire, attentif à engager pour sa cause les propriétaires, les hommes intelligents, n'avait pas tardé à aller le chercher pour faire de lui un maire de sa petite commune et un représentant de son canton au conseil général de la Haute-Garonne. Il n'avait pas brigué ces modestes fonctions, il n'était pas homme à en décliner les devoirs. Si petites qu'elles fussent, il s'en servait pour la protection de ceux qu'il représentait, pour la défense des intérêts locaux au conseil général, où il avait pris rapidement de l'influence; il les avait si bien prises au sérieux qu'au déclin de l'Empire, à mesure que les choses s'aggravaient, il s'était vu engagé dans une résistance assez vive aux vexations, aux réquisitions arbitraires qui accablaient la contrée. Était-ce l'opposition d'un royalisme renaissant? Sa famille, sans doute, était restée royaliste de sentiment, de tradition; il l'était lui-même de souvenir, en homme qui avait fait ses premières armes sous Louis XVI. Il était royaliste comme on pouvait l'être sous un régime de silence, et dans un temps

extraordinaire, où depuis de longues années on n'avait plus de nouvelles de la famille royale, où l'on ne savait pas même, c'est lui qui le dit, ce qu'étaient devenus les princes, « si le duc d'Angoulême avait des enfants »!

C'est la catastrophe de l'Empire qui rendait la vie à ce royalisme si longtemps comprimé en lui donnant un but, qui multipliait surtout les royalistes du lendemain, parmi ces populations du Midi aux passions ardentes et inconstantes, prêtes à se jeter dans tous les excès, jusqu'à recevoir, après la bataille de Toulouse, les Anglais comme des libérateurs. M. de Villèle, sans être insensible à l'invasion étrangère, n'avait pas été des derniers dans ce mouvement royaliste plus instinctif que réfléchi. Il n'avait eu cependant à la première Restauration aucun rôle public, si ce n'est par ces *Observations* qu'il avait publiées contre la Charte, — avant que la Charte fût un acte souverain du roi Louis XVIII (1). A la seconde Restauration, il avait été appelé presque aussitôt à la mairie de Toulouse. C'est comme maire d'une ville exaltée dans son royalisme, qu'il recevait le duc et la duchesse d'Angoulême au mois d'août, quelques jours après la seconde rentrée du Roi. C'est aussi comme maire qu'il assistait, malheureusement impuissant, à une des premières scènes des réactions sanglantes qui envahissaient déjà le Midi, au meurtre du général Ramel. C'est comme maire enfin qu'il était nommé député dans l'élection de la Chambre en 1815. Qu'est-ce que M. de Villèle, à ce moment? C'est un gentilhomme rural tiré de son obscurité par les événements et poussé par un courant imprévu sur la scène publique, un royaliste aux idées encore peu coordonnées, mêlant à des réminiscences

(1) C'est ce qu'il disait très nettement plus tard, lorsqu'on l'accusait d'être un ennemi de la Charte. Il expliquait sans embarras qu'il avait pu avoir ses opinions *avant* la promulgation de la Charte, mais que depuis cette promulgation il n'avait plus été que le serviteur de la loi du pays.

d'ancien régime je ne sais quel accent du terroir, un provincialisme assez prononcé. Il trouve toute simple une pétition de ses compatriotes du Languedoc demandant à « reprendre leur nom, leurs limites, leur administration provinciale », et il est un peu confus quand M. le duc d'Angoulême répond à ces revendications naïvement surannées qu'on « préfère les départements aux provinces ». En même temps, néanmoins, il y a chez ce Toulousain ému des événements, une sagacité naturelle, un premier fonds d'expérience et de raison avisée, une promptitude singulière à saisir les affaires et même à les deviner. C'est ainsi qu'il tombe, élu de la veille, dans cette vie nouvelle de Paris, au lendemain de la Restauration, dans ce monde exaspéré, frémissant, — dont il va être avant peu l'un des chefs.

II

On entre ici dans l'action, au plus vif de ce drame où une majorité nommée pour affermir la monarchie dans ses conditions nouvelles commençait par l'ébranler. C'est l'histoire de cette première session de 1815 qui, à dire vrai, créait une situation fausse pour tout le monde : fausse pour les exaltés eux-mêmes qui, en croyant être les plus fidèles serviteurs du Roi, devenaient bientôt une opposition presque factieuse; fausse pour le gouvernement qui, à défaut de l'appui de ses redoutables amis, se trouvait conduit à se rapprocher des libéraux, des « modérés de tous les temps et de toutes les révolutions », de tous ceux qui prenaient pour programme la réconciliation de la vieille royauté et de la France nouvelle.

A peine arrivé à Paris et jeté dans la fourmilière royaliste, M. de Villèle ne laissait pas de démêler la vérité des choses. Il voyait, non sans quelque secrète anxiété, tous ces députés nouveaux bien intentionnés, mais fougueux dans leurs opinions, indépendants jusqu'à l'indiscipline, disposés à tous les ombrages, à tous les emportements. Il sentait l'incohérence et le danger d'une situation où des hommes dévoués, ils le croyaient ainsi, se défiaient du Roi et de ses ministres, qui à leur tour se défiaient d'eux, et il écrivait à son père, qu'il avait laissé à Toulouse : « Nous avons la majorité dans notre Chambre ; mais les dispositions du Roi et du ministère rendent notre position bien pénible. » Se reconnaître dans cette confusion, passer à travers toutes ces complications d'intérêts et de passions dans une assemblée novice, était difficile, et c'est là justement que le député de Toulouse commençait à entrer dans son rôle. Dès sa première apparition à la tribune, — c'était dans un débat où il avait l'occasion de défendre ses idées préférées sur les franchises locales et provinciales, — il avait frappé l'attention par la lucidité de son esprit, par la netteté simple et décidée de sa parole : « A merveille, lui disait le chevaleresque Hyde de Neuville, au moment où il descendait de la tribune, continuez ainsi, vous serez d'une grande utilité pour notre cause ! » Et maintenant, à mesure que se succédaient toutes ces questions irritantes, — et l'amnistie dont on voulait faire une proscription déguisée et graduée, et le règlement des créances arriérées, qui impliquait le respect des engagements du passé, et les lois de répression concédées aux passions du temps, et le budget, et une nouvelle loi d'élections, — il prenait un ascendant croissant dans ces débats souvent orageux. Il était de toutes les réunions où les royalistes se concertaient pour l'action, de toutes les commissions de la Chambre, — commission de l'amnistie, commission du

budget, commission de la loi des élections. Il y déployait sans ostentation et sans bruit toutes les ressources d'un politique singulièrement avisé. Avant trois mois il était le conseiller écouté, le guide ou ce qu'on aurait pu appeler le *leader* de son parti, en même temps qu'un négociateur recherché par les ministres, fort embarrassés de traiter avec cette majorité d'ultras.

C'était une assemblée violente assurément, ce n'était pas une assemblée vulgaire, cette Chambre de 1815, où les intérêts les plus graves de la monarchie se débattaient chaque jour entre des hommes qui se classaient par degrés, — les uns, M. de Serre, M. Lainé, M. Pasquier, M. Royer-Collard, sous le drapeau de la politique modérée porté par M. de Richelieu, — les autres, M. de Villèle, M. Hyde de Neuville, M. de Bonald, M. Corbière, sous le drapeau du royalisme pur et exclusif. L'originalité de M. de Villèle dans cette élite des débuts de la Restauration ne tenait pas à quelques-uns de ces dons supérieurs qui font la puissance d'un homme dans un parlement, même dans un parti. Il n'avait rien de dominateur. Il n'avait ni l'éclat entraînant de l'éloquence, ni les fascinations de la voix et du geste, ni la force de l'esprit philosophique, ni les séductions extérieures. Lamartine, qui avait plus que tout autre le sentiment de cette époque où il avait lui-même grandi, l'a peint comme il l'avait vu, avec son visage d'homme d'affaires attentif, son regard pénétrant, sa physionomie aiguë, son attitude grêle, avec sa parole qui, « sans éblouir jamais, éclairait toujours ». La jeune et libérale duchesse de Broglie, qui a laissé un journal intime semé de traits émus ou piquants sur les choses et les hommes du temps, a écrit un jour, au sortir d'une séance où M. de Villèle et M. Lainé avaient parlé : « M. de Villèle est laid, il a le son de voix méridional et très nasillard. Il n'a point de grâce dans les gestes ni rien d'élo-

quent, mais son esprit est clair, juste et logique. Il débarrasse une question de tous ses alentours inutiles et trouve toujours le meilleur côté d'une mauvaise cause. Il a d'ailleurs une apparence de modération qui fait effet (1)... » Le secret de l'importance que M. de Villèle avait si rapidement conquise était dans cette modération dont il n'avait pas seulement l'apparence, dont il avait le goût, — dans la nature d'un homme fait pour les transactions de la politique.

Par quelques-uns de ses instincts ou plutôt par ses engagements de parti, il tenait sans doute aux royalistes, au monde des ultras. Il partageait leurs préjugés, leurs impatiences de répression, leurs ressentiments contre tout ce qui venait de la Révolution et de l'Empire, contre la conspiration des Cent-jours, contre les bonapartistes et les jacobins. Il se prêtait dans une certaine mesure à leurs colères, à leurs revendications; il gémissait avec eux de l'aveuglement et des faiblesses de M. de Richelieu, de la faveur de M. Decazes, qu'il accusait de perdre la Restauration et le Roi. Par sa raison, il était éloigné des violences et des excès. L'exécution du maréchal Ney lui pesait visiblement, et il ne cachait pas le regret que le gouvernement n'eût pas su laisser sortir du royaume « le grand proscrit ». Il avouait le mal qu'avaient fait les amis imprudents des Bourbons, les royalistes, par des « prétentions ambitieuses et des allures hautaines ». Et même dans la Chambre où il passait pour un ultra, il ne suivait pas toujours ses terribles amis dans leurs excentricités; il les blâmait, il était souvent obligé de réparer leurs fautes. Il n'avait pas sur-

(1) Ces *Souvenirs* laissés par le duc de Broglie sont certes un des documents les plus intéresssants et sur l'époque de la Restauration, et sur l'histoire des partis, des idées, et sur la nature d'un esprit qui alliait à la hardiesse du libéralisme la sincérité d'une raison droite. Le *Journal* de la duchesse de Broglie, reproduit par le duc, est un des attraits de ces *Souvenirs*.

tout tardé à comprendre qu'il n'y avait désormais rien de mieux à faire que de s'attacher à la Charte, et il écrivait coup sur coup à son père : « Nous nous trouvons dans l'absolue nécessité de nous emparer de la Charte qui est le seul point auquel puissent se rallier tous les Français... Le caractère des personnes qui doivent influer le plus sur nos destinées ne laisse de ressource au pays que dans la consolidation d'un gouvernement représentatif fortement constitué. C'est ce que je puis vous garantir comme en étant bien convaincu moi-même, et vous savez que je n'ai pas toujours été de cet avis. » C'était sûrement un royaliste décidé; c'était aussi un tacticien, qui n'avait ni le royalisme d'imagination et d'ambition de M. de Chateaubriand, ni le royalisme aux passions implacables de M. de La Bourdonnaye, qui avait l'art de s'imposer par une raison éclairée, par une adroite et patiente habileté.

Il avait eu la fortune de trouver dès les premiers moments, dans cette Chambre de 1815, un compagnon ou, si l'on veut, un complice dans un nouveau venu comme lui, arrivant de Bretagne, comme lui de Gascogne, M. Corbière. Ils différaient, à la vérité, singulièrement de caractère. M. de Villèle était un Méridional actif, délié, même assez facile, ceux qui subissaient son ascendant le lui reprochaient déjà; M. Corbière était un rude Breton, entier, un peu paresseux, caustique, lettré, plébéien d'origine, gardant dans sa vie un certain sans-façon bourgeois qu'il devait porter plus tard jusqu'aux Tuileries, comme M. Royer-Collard, qui se mouchait bruyamment devant le Roi. Ces deux hommes avaient cependant plus d'un point de ressemblance : volontiers ils se disaient tous les deux « campagnards ». Avec des opinions royalistes très nettes, ils n'avaient pas les passions des émigrés. Ils n'étaient pas des hommes de cour, ils ne voulaient pas être des hommes de coterie. Ils se sentaient supérieurs par le talent au monde

qui les entourait et qu'ils jugeaient. Ils avaient commencé ensemble leur campagne parlementaire, et bientôt ils ne faisaient plus rien l'un sans l'autre. Ils avaient noué une amitié qui a pu avoir depuis ses orages intimes et a résisté à tout. M. Hyde de Neuville, dans ses intéressants *Mémoires*, dit que, dans ces jours de 1815, « ils représentaient un centaure à deux têtes n'ayant qu'un corps pour le combat ». C'est beaucoup dire; ils étaient au moins de ceux qui servent leur cause par l'intelligence et que les partis politiques acceptent volontiers pour chefs, parce que, selon la fine remarque de Lamartine, « en inspirant confiance aux passions de ces partis, ils les délivrent de l'étude de leurs affaires ». C'est ce qui avait fait leur succès politique et parlementaire dans un monde plus ardent qu'expérimenté.

Entrés inconnus dans la session de 1815, ils se trouvaient à l'issue de cette session des personnages publics considérés, recherchés dans les salons parisiens, chez M. de Montmorency, chez la duchesse de Lévis, chez la princesse de La Trémoïlle. M. de Villèle, en parlant avec un peu de complaisance du succès qu'on leur avait fait à lui et à son ami Corbière, a lui-même écrit : « Peu de soirs se passaient sans que nous fussions invités dans le faubourg Saint-Germain à quelque dîner ou à quelque réunion politique. Nous avions adopté l'un et l'autre pour règle invariable de ne jamais refuser de nous rendre à ces réunions, afin d'être au courant des projets et des dispositions de nos amis, mais de ne nous lier à aucune pour rester en dehors de toute coterie. » M. de Villèle était fêté dans les salons royalistes de Paris; il était bien plus fêté encore à son retour dans sa bonne ville de Toulouse qui, toute fière des succès de son maire-député, lui préparait des ovations, et il est curieux de voir ce qu'en pensait au loin une personne à l'esprit fin et pénétrant, madame

de Rémusat, la femme du préfet, la mère de celui que nous avons connu. A Paris, M. de Villèle passait pour un ultra pur et simple ; à Toulouse, avec le préfet, il se montrait beaucoup plus modéré, sévère pour les ministres qui avaient tout gâté avec leurs lois mal conçues, passablement libre aussi à l'égard des exaltés de son parti et des propositions « sorties de ces cerveaux embrasés ». Madame de Rémusat, en racontant avec une légère ironie les triomphes toulousains du maire-député, écrivait à son jeune fils Charles, alors à Paris : « Hier soir, le maire est venu conférer avec votre père... Nous sommes demeurés tous trois ensemble, et nous avons fait une bonne et longue conversation. Il nous a dit quantité de choses curieuses ; il prétend que la Chambre était des plus faciles à mener, et qu'un ministre habile en aurait fait ce qu'il eût voulu... Enfin, je vous jure qu'il y a plus de bon sens dans cette tête-là que vous ne le croyez là-haut... » Et le jeune Charles de Rémusat, déjà un peu sceptique, mais fort libéral, répondait de Paris à son aimable mère, dont les lettres restent une des plus piquantes peintures de ces premiers temps de la Restauration : « On nous rit au nez quand nous disons du bien de M. de Villèle et que nous parlons de sa raison, presque de sa vertu. Son entrée triomphale (à Toulouse) a fait un bruit qui retentit encore (1)... »

(1) Publiées par son petit-fils, M. Paul de Rémusat, ces *Lettres* d'une personne de tant de raison et d'esprit, instruite et un peu précieuse, forment, on le sait, six volumes. Elles sont souvent un peu prolixes, elles se ressentent de l'abandon d'une mère à demi doctrinaire donnant volontiers des consultations à son fils. Elles ne laissent pas moins une impression vraie et fine sur bien des choses et des hommes du temps, et les lettres du jeune Charles de Rémusat ne sont pas moins curieuses.

III

Lorsque M. de Villèle, à peine arrivé de Paris, avait avec M. et madame de Rémusat ces conversations familières où il convenait de tout sans embarras, avouant les fautes et les emportements de ses amis, sans ménager les ministres, il ajoutait « qu'on s'entendrait mieux à la prochaine session, qu'on se modérerait des deux côtés, que les députés avertis par l'état des provinces auraient plus de prudence ». Il ne savait pas que cette Chambre, qui avait vu naître sa fortune politique, ne se réunirait plus, que la pensée de la dissoudre était déjà entrée dans les conseils du gouvernement. Elle y était entrée par l'adroite et souple influence du jeune ministre de la police, M. Decazes, fort de la faveur du Roi, avec l'assentiment d'abord hésitant et inquiet de M. de Richelieu, de M. Lainé, et aussi sous la pression de la diplomatie étrangère, surtout de M. Pozzo di Borgo, qui ne cessait d'assiéger souverain et ministres de ses conseils libéraux. Le dernier mot de ce travail mystérieux était la dissolution par cette ordonnance du 5 septembre 1816, qui est restée une date de l'histoire, qui éclatait comme une déclaration de guerre à l'ultra-royalisme et à la petite cour toujours agitée de Monsieur : vrai coup de théâtre, discrètement et habilement préparé, qui avait pour objet et allait avoir pour résultat une sorte de révolution parlementaire par un déplacement de majorité au profit de la politique modérée du Roi et du ministère! A la première nouvelle de cette résolution hardie qui allait retentir dans sa province, M. de Villèle ne s'y méprenait pas. Il devait à ses succès de parlement et à sa popularité toulousaine d'être sûr de

sa réélection ; mais il sentait bien que les mauvais jours revenaient pour le parti et que la Chambre « introuvable » ne se retrouverait pas de sitôt.

On entrait en effet, par l'ordonnance du 5 septembre, dans un ordre nouveau, dans cette phase nouvelle où la politique modérée semblait triompher avec M. de Richelieu, avec M. Decazes, avec M. de Serre, avec le maréchal Gouvion Saint-Cyr, et où les ultra-royalistes qui, la veille encore, formaient la majorité de la Chambre de 1815, n'étaient plus qu'une minorité réduite à une opposition inégale et ingrate. Sortis des élections vaincus, diminués et surtout irrités, les ultras se retrouvaient dans les conditions les plus délicates. Ils avaient contre eux le Roi, les ministres, les libéraux, les modérés, l'opinion du moment. Ils avaient en même temps, il est vrai, quelques avantages. Ils formaient une minorité assez compacte, une brigade solide, unie par le ressentiment. Ils gardaient toujours leurs intelligences et leurs appuis auprès du comte d'Artois. Ils restaient de plus après tout des royalistes fidèles, formant une sorte de réserve de la monarchie. Ils n'étaient pas assez nombreux ni assez puissants pour prétendre au pouvoir par l'action parlementaire; ils étaient assez forts pour contenir ou embarrasser les ministres en les obligeant à compter avec eux, pour soutenir pied à pied la lutte contre la politique qui les traitait en ennemis, en attendant un retour de fortune toujours possible. C'est une campagne de plus de trois années qui s'ouvre au lendemain de la crise de 1816, et dans cette campagne traversée de bien des péripéties, M. de Villèle, loin de voir diminuer son importance, prend, au contraire, une autorité nouvelle et croissante. Il est plus que jamais recherché, consulté ou ménagé par les ministériels eux-mêmes comme le plus sensé des ultras, par les royalistes comme le plus sûr des guides.

Ce n'est plus ici le chef encore novice d'une majorité passionnée et incohérente. C'est un chef d'opposition déjà éclairé par une première expérience, réduit à reprendre tout un travail de patience et de tactique pour rallier ses amis, pour relever la fortune de sa cause. A peine rentré dans la Chambre, il ne se faisait que peu d'illusions. Il sentait l'impuissance momentanée de son parti décimé par la défaite. Il écrivait à celle qui était toujours sa première confidente et souvent sa conseillère, à madame de Villèle : « La proportion des forces respectives dans la Chambre est du tiers pour nous et des deux tiers contre. Nous ne sommes pas plus de soixante pouvant parfaitement compter les uns sur les autres. A ce nombre, il faut ajouter une trentaine de royalistes moins prononcés qui voteront habituellement avec nous. Enfin, quand nous aurons dix fois raison, une trentaine de membres du parti opposé, de meilleure foi et moins passionnés que les autres, nous donneront de temps en temps la majorité. Voilà bien réellement où nous en sommes. L'alliance des révolutionnaires et des aspirants au ministère avec les ministériels purs va fort bien jusqu'à présent. Ils s'entendent tous à merveille contre nous... » La difficulté était de manœuvrer dans une situation singulièrement compliquée, d'éviter les précipitations en profitant des fautes ou des divisions des vainqueurs, de tenir ferme sans rien compromettre par de fausses tactiques. C'est le rôle des royalistes et de leurs chefs pendant ces années du règne de la politique libérale, — 1816-1820, — où la lutte se renouvelait sans cesse contre la loi des élections de 1817, contre la loi de recrutement de 1818, contre les budgets, contre le rappel des bannis, contre les choses et les hommes. M. de Villèle, entre tous, menait avec autant de dextérité que de persévérance cette campagne de tous les instants, partageant la peine avec son ami Corbière. « Le métier que je fais,

écrivait-il, est fort pénible et bien fatigant. C'est bien autre chose que l'an passé. Il faut sans cesse monter à la brèche, toujours sans résultats, et nous avons bien peu de monde pour nous relever. Le tour des mêmes revient trop souvent (1). » Et si on lui reprochait de trop se prodiguer, il répondait vivement même à madame de Villèle : « C'est bon à dire du coin de son feu. Quand les soldats sont repoussés à la brèche et se découragent, les capitaines sont obligés d'y monter, même avec la certitude d'y être blessés... Vue de loin et après coup, la partie paraît aisée à conduire; elle offre plus d'embarras dans l'incertitude de la mêlée. » C'est en quelques mots tout l'art du chef de parti.

Physionomie curieuse d'homme public qui ne se dégage que par degrés de cette « mêlée » où passent bien d'autres figures d'un plus saisissant relief. Cette opposition royaliste, formée de ce qui restait de la majorité de 1815, avait ses représentants aux traits divers et accentués : et Chateaubriand, avec ses véhémences de polémique et ses violences dans la fidélité, avec son génie fait d'ambition et de dédain apparent des grandeurs, d'orgueil et d'imagination, « rêvant des plans de conduite comme des plans d'ouvrages, selon le mot de madame Récamier, et faisant

(1) Malgré son calme et son sang-froid, M. de Villèle avait des heures de découragement où il ne parlait de rien moins que de se retirer de la vie publique. « Lorsque la loi des élections et celle du budget auront passé, écrivait-il un jour à madame de Villèle, je crois que je ferais bien, à l'occasion de cette dernière, de faire une bonne récapitulation pour mettre en évidence le système d'oppression et de ruine qui résulte pour le pays de toutes ces lois et l'impossibilité de lui être désormais utile à la Chambre. Je donnerais ma démission à la tribune, en refusant mon assentiment à un pareil budget. Je me retirerais chez moi et ne me mêlerais plus de rien au monde que de ma famille et de mes affaires. — Voilà mon idée, je la crois juste et honorable. Je ne vois rien de bon à faire ici... » Il écrivait un autre jour : « Je n'avais pas les goûts d'un homme public, mais seulement ceux d'un bon particulier... » — (*Mémoires du comte de Villèle*, 1817, t. II.)

des phrases sonores » ; et M. de La Bourdonnaye, esprit dominateur et absolu, homme de parti implacable, indépendant jusqu'à l'indiscipline ; et M. de Bonald, l'intègre philosophe, l'oracle d'une nouvelle politique sacrée, le restaurateur idéal du trône et de l'autel ; puis les hommes de cour, les Jules de Polignac, les Mathieu de Montmorency, les La Rochefoucauld, puis les Sallaberry, les Castelbajac, les Josse de Beauvoir, et dans un autre ordre, un ancien préfet de l'Empire devenu ultra, Fiévée. Ils avaient leurs réunions chez un député oublié depuis, alors presque célèbre, M. Piet. Chateaubriand, qui ne s'est jamais fait faute de railleries et de dédain à l'égard de ses anciens amis, a écrit : « Nous arrivions extrêmement laids, et nous nous asseyions en rond autour d'un salon éclairé d'une lampe qui filait. Dans le brouillard législatif nous parlions de la loi présentée, de la motion à faire, du camarade à porter à la questure, aux diverses commissions. Nous débitions les plus mauvaises nouvelles, nous disions que les affaires allaient changer de face. » Ils passaient leur temps chez M. Piet, comme dans le *Conservateur* illustré par les polémiques de Chateaubriand, à prédire les catastrophes, à prouver que la politique du 5 septembre perdait la monarchie. Ils ménageaient à peine le Roi ; ils n'avaient pas assez de colères contre le ministre en qui ils voyaient un ennemi public, le favori, M. Decazes, qu'ils accusaient de préparer des révolutions nouvelles, de livrer la France aux révolutionnaires et aux bonapartistes. M. de Villèle partageait jusqu'à un certain point les opinions et les craintes de ces royalistes dont il était l'ami et l'allié, il restait avec eux puisqu'il était leur chef, — il ne partageait qu'à demi leurs passions ou leurs préjugés.

Il faisait sa guerre à lui, une guerre de méthode et de tactique, en homme qui n'avait ni l'éclat de talent d'un

Chateaubriand, ni le lustre de naissance d'un Mathieu de Montmorency; mais il n'avait pas non plus leurs emportements ou leurs faiblesses, et se créait à lui-même son rôle et son ascendant par sa supériorité dans les affaires, par une action de tous les instants. Plus que jamais il marchait d'intelligence avec « l'ami » Corbière, son plus intime confident, son compagnon de lutte et de succès. « Nous continuons à être bien liés tous deux, écrivait-il; s'il ne revient pas l'année prochaine, je ne sais en vérité comment je ferai sans lui. Les nouveaux venus et un grand nombre des nôtres sont des paresseux qui ne font rien. » Il ne se fiait qu'à Corbière, il n'avait peut-être pas une trop haute opinion de l'aristocratie de son parti. Madame de Rémusat, en femme d'esprit, remarque que ce défenseur ou cet allié de la noblesse faisait adroitement des nobles ses instruments, que le fond de sa pensée était le mot du comte Almaviva au sujet d'une pièce de théâtre : *Le gentilhomme y mettra son nom, le poète son talent!* Et elle ajoutait : « Voilà l'idée de l'homme... Il voudrait cette espèce d'amalgame qui offrirait, dit-il, une garantie pour tout le monde. Je ne sais si vous ne trouverez pas ceci par trop fin et si vous me comprendrez. » C'était finement vu et d'une vérité piquante; seulement l'« amalgame » n'était pas facile. M. de Villèle, dans tous les cas, en laissant aux gentilshommes l'honneur de mettre leur nom à la « pièce », se réservait bien, en effet, de ne pas leur en laisser la direction. Il n'avait pas sur eux assez d'illusions. Il était homme à écrire un jour : « La race des hommes de haut rang est abâtardie, on ne trouve chez eux aucune ressource, aucune capacité!... »

IV

A mesure que les années passaient et que la lutte des partis se déroulait avec ses alternatives, cependant, tout changeait de face. La politique du 5 septembre avait eu le temps de se manifester dans ses traits caractéristiques, par ses actes et par ses lois, surtout par cette loi électorale de 1817 dont les combinaisons, — élection directe, cens de trois cents francs, renouvellement partiel de la Chambre, — préparaient la prépondérance de la bourgeoisie. Les ministères qui se succédaient avec M. de Richelieu, avec M. Dessoles, toujours avec M. Decazes, qui s'efforçaient de maintenir un certain équilibre entre les partis extrêmes, ces ministères se sentaient entraînés par un courant qu'ils avaient créé ou favorisé! Qu'en résultait-il? une situation libérale ne pouvait produire que des conséquences libérales, l'accélération d'un mouvement libéral qui devenait bientôt embarrassant pour les ministres eux-mêmes en donnant de nouveaux griefs, une force nouvelle à l'opposition royaliste. A peine en était-on à la première application de la loi de 1817, au premier renouvellement partiel, la vérité éclatait. Le scrutin, en décimant les royalistes, ramenait dans la Chambre les chefs libéraux les plus avancés, La Fayette, Manuel, Benjamin Constant. Premier signe! — Qu'était-ce donc lorsque, l'année suivante, une élection nouvelle grossissait le contingent des libéraux et envoyait comme député au roi Louis XVIII un régicide, l'abbé Grégoire! Il devenait évident qu'avant peu, le simple jeu de la loi électorale devait faire entrer au parlement une majorité libérale, ou, pour mieux dire, semi-

révolutionnaire, semi-bonapartiste, avec laquelle la monarchie ne pourrait vivre.

C'était la logique d'une situation qui se dégageait par degrés, et de ce mouvement, peut-être gros de périls, naissait une question qui ne tardait pas à devenir une obsession pour les esprits prévoyants. Pouvait-on laisser se prolonger cette expérience d'une loi d'élections qui menaçait de livrer presque à jour fixe la Restauration à ses ennemis? Le gouvernement, après avoir donné des gages de libéralisme dont on se servait contre lui, contre la monarchie, ne devait-il pas songer à conjurer ces fatalités révolutionnaires renaissantes en se repliant vers les royalistes, en s'entendant avec eux dans un intérêt conservateur? Une première fois, dès 1818, au moment où, encore président du conseil, il négociait à Aix-la-Chapelle avec les souverains de l'Europe la libération du territoire français, M. de Richelieu avait été surpris autant qu'ému de la recrudescence libérale attestée par l'élection de La Fayette, de Manuel, et il était revenu à Paris avec la résolution de changer la loi électorale, de donner ce gage aux royalistes. Il avait essayé de convertir ses collègues, M. Decazes, M. Lainé, M. Pasquier, M. Molé, à son opinion; il n'avait trouvé que divisions dans le conseil. Pressé de refaire son ministère, il n'avait point hésité à appeler auprès de lui M. de Villèle, qui s'était prêté à ces négociations (1). M. de Richelieu n'avait réussi ni à rallier

(1) Les notes familières laissées par M. de Villèle racontent jour par jour ces négociations et en donnent une idée : « 24 *décembre*. — Été appelé chez M. le duc de Richelieu, qui m'a dit être chargé par le Roi de composer un nouveau ministère et m'a offert celui de la marine. Il est fort embarrassé pour remplir sa mission... Il m'a fait revenir le soir pour me dire qu'il allait annoncer au Roi qu'il renonçait à se charger de cette mission... 25 *décembre*. — Il m'a encore fait appeler, voulant tenter de nouveau d'accomplir sa mission, en quoi je l'ai encore aidé de mon mieux... 26 *décembre*. — Il m'a fait appeler de nouveau. Il est fort découragé... 27 *décembre*. — Appris que M. le duc de Richelieu était tombé dans

ses anciens collègues à ses vues, ni à faire un cabinet avec les royalistes. Le seul résultat de cette crise intime et laborieuse avait été la formation d'un ministère nouveau, décidément favorable au maintien de la loi électorale, plus que jamais libéral avec M. Decazes, avec M. de Serre, qui portait le feu de son âme et de son éloquence au pouvoir. Qu'arrivait-il alors? Avant qu'une année fût passée, l'élection de Grégoire, bien autrement significative, bien autrement retentissante que celle des Sébastiani, des Foy, des Lambrecht, ramenait aux mêmes problèmes, aux mêmes anxiétés.

Ceux qui un an auparavant avaient pris ou gardé le pouvoir pour maintenir la loi électorale en étaient désormais à l'abandonner, à sentir le danger comme M. de Richelieu l'avait senti. M. Decazes lui-même ne défendait plus la loi. M. de Serre, avec son imagination ardente, rêvait une vaste réforme constitutionnelle qui réaliserait le miracle de garantir à la fois les libertés et la monarchie battue par le flot révolutionnaire. M. de Villèle, appelé de nouveau à Paris à la veille de la session, reparaissait comme le plénipotentiaire du royalisme alarmé et mécontent. Ainsi, par un étrange retour, par une secrète force des choses, le mouvement inauguré au 5 septembre revenait pour ainsi dire sur lui-même. Les royalistes, refoulés depuis trois ans dans la minorité, naguère encore combattus et traités en ennemis par les ministres, désavoués par le Roi, reprenaient position. On les craignait encore, on ne voulait pas « tomber sous leur dépendance », — on sentait le besoin de négocier avec eux.

un état nerveux qui le rendait fort malade et incapable de s'occuper. On a ajouté qu'il avait envoyé au Roi sa démission... 31 *décembre*. — J'ai été mandé le soir chez *Monsieur* avec Corbière après avoir assisté à la réunion de nos collègues chez Piet... » — (*Mémoires du comte de Villèle*, t. XI, p. 249-259.)

On avouait que tout le mal venait de la division des royalistes, que par peur des « ultras » on s'était « posté un peu trop en avant sur la ligne opposée (1) ». L'évolution suivait son cours, — en attendant le coup de foudre qui allait la précipiter, — et c'est ici, c'est dans ce travail obscur, compliqué et tourmenté, que M. de Villèle a un rôle décisif, grandissant dans son parti, dans les affaires publiques.

Je voudrais préciser cette situation à la veille d'une de ces catastrophes qui éclairent parfois d'une lueur sinistre les crises politiques d'un pays et décident des événements. En réalité, parmi ces royalistes qui depuis trois ans formaient une opposition redoutable, il y avait toujours deux courants, deux esprits. Il y avait les royalistes irrités et emportés qui gardaient l'inguérissable blessure du 5 septembre et le ressentiment de la disgrâce qui les frappait, dont le Roi lui-même ne leur ménageait pas les témoignages. Ils n'admettaient ni trêve ni merci dans la guerre implacable qu'ils poursuivaient contre des ministères ennemis. Ils ne demandaient pas à M. Decazes des concessions, ils ne lui demandaient que de s'en aller. Ils prétendaient arracher de haute lutte au Roi son favori, aux libéraux un complice, un protecteur d'autant plus dangereux qu'ils le savaient habile, fertile en expédients, puissant auprès du souverain. Avec M. Decazes, c'était la guerre à outrance. Contre lui, tous les moyens étaient bons pour des adversaires sans scrupule. Ils avaient même, disait-on, contribué à l'élection de Grégoire dans l'espoir de pousser à bout le Roi et d'embarrasser le gouvernement. Il y avait aussi les royalistes plus mesurés, qui, en restant fidèles à la cause, se défendaient de faire de la politique avec leurs colères, évitaient d'offenser le Roi et

(1) Voir dans la *Correspondance de M. de Serre,* publiée par son fils, les lettres qui ont trait à ce moment précis des grandes résolutions pour le ministère.

de tout pousser à l'extrême, ménageaient des ministres comme M. Lainé ou M. de Richelieu, et ne refusaient pas de se prêter aux transactions qui leur sembleraient possibles ou utiles. M. de Villèle avait toujours été de ceux-ci. Il n'était un ultra que de nom. Tempérament politique, esprit pratique et sensé, il s'épuisait à résister aux emportements de ceux qu'il appelait les « camarades », à réprimer leurs violences et à détourner leurs coups de tête. Plus on allait, plus les dissentiments devenaient vifs, et une des curiosités du temps est certainement la position de M. de Villèle dans cette armée royaliste dont il était le chef, souvent subi avec impatience, assailli de contestations intimes, mais en définitive toujours reconnu.

C'est par le fait dans son propre parti que M. de Villèle rencontrait le plus de défiances et même parfois de soupçons injurieux. On l'accusait tour à tour d'ambition, de faiblesse, si ce n'est de trahison. Un de ses amis toulousains, royaliste ardent, écrivait à madame de Rémusat : — « Il a la tête tournée, non des triomphes de Toulouse, qu'il dédaigne, mais de ceux de Paris. Le titre de chef de l'opposition l'enivre. Il n'épargnera rien pour le conserver; toutes les opinions lui seront bonnes pourvu qu'il y parvienne... » — Une autre fois, c'était au désir d'être ministre qu'on l'accusait de tout sacrifier! Madame de La Trémoille, dont le salon était le rendez-vous des « ultras », et qui avait beaucoup aimé, disait-elle, M. de Villèle, se lamentait de son influence et de sa défection, qu'elle attribuait tout simplement à une impatience de pouvoir. — « Qui voulez-vous au ministère, disait-on à MM. de Salaberry, de La Bourdonnaye et Castelbajac, les hérauts bruyants des ultras, voulez-vous M. de Richelieu? — Fi donc, répondaient-ils, il a fait le 5 septembre. — Et M. Lainé? — C'est un révolutionnaire. — Et Villèle? Nous n'y comptons plus, il nous trahit depuis quelque

temps... » — Et les journaux du parti parlaient avec une bien autre violence. M. de Villèle n'ignorait pas ce qu'on disait de lui : il se sentait entouré de soupçons et de défiances dans ce monde des journaux et des salons ultras. Il ne suivait pas moins son système sans trop se laisser ébranler, acceptant, s'il le fallait, les occasions de traiter avec les ministres et d'être utile, prêt à recevoir une nouvelle loi des élections, fût-ce des mains de M. Decazes, refusant de s'allier à ceux qui marchandaient les douzièmes provisoires au ministère du Roi.

Chaque jour M. de Villèle avait à tenir tête à cette opposition qu'il rencontrait dans son propre camp : ses lettres à madame de Villèle, pendant la session de 1819-1820, sont le journal de ces guerres intestines de parti : — « Tu me demandes, écrit-il, où j'en suis avec ceux de mes camarades qui tendaient vers des mesures exagérées. La Bourdonnaye ne me parle plus, ni moi à lui ; mais il est seul et n'a pu, à ce qu'il paraît, entraîner personne dans son parti... Castelbajac est tout à fait comme auparavant, seulement nous nous voyons moins souvent... Chateaubriand, de son côté, boude et dit qu'il renonce à la politique, puisqu'on ne veut pas faire la guerre à outrance... » — Parfois, il a des mouvements d'impatience et laisse échapper ses amertumes : — « Les royalistes, dit-il, m'ennuient avec leurs exigences et leurs exagérations. Ils voudraient faire tout faire à la Chambre comme si nous étions en majorité! Ils s'en prennent à nous de leur impuissance, et ils ne voient pas que, quand on a le Roi, la législature et la corruption publique contre soi, il ne reste qu'à souffrir en faisant son devoir ou d'y manquer en conspirant, car pour vaincre légalement, cela est impossible... » — Un jour, il fait le récit d'une scène des plus vives qu'il vient d'avoir avec le général Donnadieu, qui ne parlait que de tout refuser au gouvernement ; un autre

jour, il raconte une quasi-rupture avec le *Conservateur* à l'occasion d'un article presque révolutionnaire de Chateaubriand. Il se débat avec ces contradictions de tous les instants qu'il n'évite qu'en finissant par s'abstenir d'aller jusque dans les réunions mondaines : — « Il y a un temps infini, écrit-il à madame de Villèle, que je ne suis allé chez la princesse de La Trémoïlle. Elle m'en a fait faire des reproches; mais c'est la maison où l'on prêche le plus contre la sagesse de notre conduite et pour pousser à l'exagération la plus absurde. On ne m'y épargne pas personnellement; je ne me soucie point d'y aller. Ces braves gens ne trouvent pas le royalisme représenté dans la Chambre : qu'ils en envoient d'autres pour le défendre selon leurs passions. J'en serais fâché pour les intérêts publics qui seraient bientôt compromis par ces têtes-là; mais quant à mon intérêt personnel, il est tout à fait d'accord avec leurs vues. Je ne demande pas mieux que de ne plus être chargé d'une cause que je ne pourrais plus défendre par la raison et la sagesse. » — Sa position devenait de plus en plus singulière dans son parti, non pas peut-être à la Chambre, où il gardait son ascendant sur la masse des royalistes, mais dans les « salons du faubourg Saint-Germain et même au château », où on le traitait, disait-il, comme un « gobe-mouches », comme un « temporiseur » et un « modéré » dont on ne devait pas écouter les avis.

Un des plus singuliers incidents de ces luttes intimes était un commencement de scission de M. de Villèle avec l'homme sur qui il comptait le plus, celui qui passait pour l'inséparable, l'ami Corbière lui-même. On avait entouré, flatté et capté le « rude Breton » en excitant ses susceptibilités et peut-être un peu sa vanité. On avait tout fait pour le gagner à la politique de la « guerre à outrance ». — On avait fini par le décider à refuser, aux derniers jours

de l'année, les douzièmes provisoires au gouvernement : obtenir de lui ce premier gage d'irréconciliabilité, le séparer de M. de Villèle, c'était le triomphe des ultras. C'était aussi un coup sensible pour M. de Villèle, qui ne s'inquiétait qu'à demi des boutades de génie de Chateaubriand ou des colères de M. de La Bourdonnaye, mais qui sentait vivement la défection de son compagnon le plus intime et jusque-là le plus fidèle. Il en était troublé, sans être disposé néanmoins à subir la pression de l'ultra-royalisme. Aux moments les plus vifs, il inscrivait dans les notes de son *Journal :* « 22 décembre. — Dîné chez M. le vicomte de Montmorency avec Corbière, que j'ai la douleur de voir en opposition avec mes idées sur la marche à suivre... 26 décembre. — Été à la réunion Piet, où j'ai pu m'apercevoir du mauvais effet produit par les criailleries de tous les fous et intrigants qui clabaudent dans les salons contre notre vote des six douzièmes. L'erreur de Corbière en cette occasion nous fait beaucoup de tort et à moi grand chagrin... » — Et bientôt, en relevant avec amertume tout ce qu'on tentait contre lui dans le parti, il ajoutait dans une lettre à madame de Villèle : — « Tout cela me touchait peu, et j'allais droit... lorsque cette intrigue détestable s'est attachée à capter Corbière : on a réussi d'abord à lui faire voter le rejet des douzièmes. Depuis, il en est venu peu à peu à être un des plus exagérés parmi les nôtres, et je crains bien qu'après avoir été liés comme nous l'étions, nous ne soyons bientôt au delà de l'indifférence. Juge de tout ce qu'une telle situation a de pénible pour moi... » — Ce fut un instant une crise assez vive. Corbière n'était pourtant qu'un dissident de passage ou de circonstance. Il avait cédé à un mouvement d'humeur et à des obsessions. Il ne tardait pas à revenir, « un peu honteux » de l'aventure, à la vieille amitié que les événements allaient encore resserrer et fortifier. Au

fond, avec son vigoureux sentiment provincial et bourgeois, il ne se faisait pas plus d'illusions que M. de Villèle sur les ultras, et, comme lui, il se laissait aller à dire en parlant de ces terribles « camarades » : — « Vous ne savez pas ce que c'est que de labourer avec ces gens-là, et la peine qu'il faut se donner pour leur faire comprendre quelque chose qui ait le sens commun... »

Est-ce donc que M. de Villèle, dans ses résistances à la fronde des salons et dans ses velléités modératrices, cédât à des impatiences de pouvoir, comme on le disait perfidement, qu'il fût prêt à changer de camp pour passer au camp ministériel, — à l'ennemi, à M. Decazes, comme on l'insinuait? M. de Villèle a été, au contraire, un des politiques qui ont eu au plus rare degré les dons et le tempérament du chef parlementaire. C'était l'homme des chambres et de son parti. Il restait attaché à la fortune du parti, à la cause royaliste pour triompher ou succomber avec elle. Il ne se séparait pas de ses amis, même en leur résistant; mais il n'entendait pas subir leur joug, et s'il pouvait leur faire des concessions qui devaient un jour le perdre, il ne voulait pas pour le moment mettre une campagne difficile à la merci de leurs emportements et de leurs fantaisies. Il avait sur eux l'avantage d'un esprit de conduite et d'une expérience que quatre années de vie parlementaire avaient singulièrement développés depuis 1815. Il restait un opposant décidé qui évitait de se compromettre dans ce qu'il appelait les « traitailleries »; il ne se croyait pas obligé de faire une opposition irréconciliable, aventureuse et personnelle. Il ne s'amusait pas à appeler tous les jours M. Decazes « un traître », il n'en croyait pas un mot; il se bornait à penser et à dire que M. Decazes « était entraîné par son insuffisance, sa légèreté et ses passions ». Il refusait absolument de se prêter à une politique de parti qui prétendait à chaque instant jouer le tout pour le tout et

ne craignait pas, sous prétexte de servir la bonne cause, d'être révolutionnaire dans ses votes, de tout pousser à l'extrême sans s'inquiéter du lendemain. Il a pu dire depuis, et il en avait le droit : — « Je n'ai jamais été de ceux qui voulaient le bien par l'excès du mal ; c'est un triste remède, et il est criminel de l'employer. » — C'est l'homme qui, après avoir dirigé comme vice-président quelques séances tumultueuses de la Chambre avec une modération dont la gauche elle-même avait été étonnée, pouvait écrire dans l'intimité : — « Quant à moi, l'impartialité ne me coûte rien. Je ne vois que la réussite des affaires dont je suis chargé et n'y mets pas la moindre passion contre les individus. *Je suis né pour la fin des révolutions !* »

Être né pour la fin des révolutions, le mot pouvait paraître ambitieux ! Ce chef d'opposition modérateur de son parti avait du moins l'art de saisir les circonstances, de ne demander à une situation que ce qu'elle pouvait donner, et c'est ainsi qu'aux derniers jours de 1819, au lendemain de l'élection de Grégoire, il n'hésitait pas à susprendre les hostilités pour une réforme de la loi des élections. Il ne s'engageait pas encore, il se tenait en observation, attendant ce que le gouvernement avait à proposer, contenant ceux qui ne voulaient rien accepter, pas même une bonne loi des mains de M. Decazes. C'était, d'ailleurs, un moment critique où l'on sentait la nécessité de prendre un parti et où toutes les résolutions devenaient difficiles, où par surcroît celui qui avait conçu le généreux projet de concilier la monarchie et la liberté, celui qui était l'âme du ministère, M. de Serre, venait d'être frappé par la maladie qui l'éloignait momentanément de la scène. M. Decazes restait seul à se débattre dans une situation inextricable, toujours soutenu par la faveur du Roi, s'efforçant de gagner les royalistes par des promesses et, d'un autre côté, évitant de s'aliéner les libéraux, ses amis les

doctrinaires, M. Royer-Collard, M. Guizot, M. de Barante, qui s'inquiétaient déjà des progrès de la réaction royaliste. Il n'avait guère, pour le seconder, que M. Pasquier, devenu ministre des affaires étrangères dans le dernier renouvellement du cabinet. Esprit délié, rompu aux affaires et aux expédients de la politique, royaliste sans fanatisme, libéral sans illusions, M. Pasquier avait quitté une première fois le pouvoir avec M. de Richelieu, précisément pour avoir voulu réformer la loi des élections. Il venait de rentrer aux affaires prêt à la sacrifier, plus décidé que M. Decazes, et par lui les négociations restaient ouvertes avec M. de Villèle, qui inscrivait dans ses *notes* : — « ...M. le vicomte de Montmorency est venu me proposer d'aller demain chez lui, où se rendrait M. Pasquier pour recevoir, dit-il, une communication importante, sans doute relative à la loi d'élection. J'ai renvoyé à faire ma réponse lors que j'aurai pu en conférer avec Corbière. — Après avoir reçu trois commissionnaires pour nous presser de nous rendre, nous avons eu une conférence sur la loi d'élection avec M. Pasquier avant dîner et une seconde après. » Il ajoutait, d'ailleurs, que les avis des ministres variaient d'un jour à l'autre, qu'on ne savait jamais sur quoi on pouvait compter. En un mot, l'anarchie des esprits passait dans ces préliminaires obscurs, jusque dans l'État. Sauf cette idée vague et générale qu'il y avait quelque chose à faire, tout restait incertain, lorsque, le 13 février 1820, dans une nuit de fête à l'Opéra, éclatait le coup de foudre qui confondait toutes les prévisions, tous les calculs, menaçant d'emporter toutes les combinaisons, les projets, peut-être les espérances de la monarchie, et tout d'abord M. Decazes lui-même. L'assassinat du duc de Berry poignardé par un fanatique inconnu changeait subitement la face des choses et créait une situation nouvelle, sinistre, où tout le monde se sentait frappé.

Jusque-là M. Decazes, en dépit de tous les assauts, avait tenu ferme, adossé au trône, couvert de la protection affectueuse du Roi. Il tenait ferme depuis quatre ans, faisant de l'équilibre entre les partis une politique, opposant tour à tour les libéraux aux royalistes, les royalistes aux libéraux, représentant, après tout, une idée juste, l'idée de la réconciliation de la société nouvelle et de la royauté. L'élection d'un régicide l'avait atteint dans son crédit sans l'ébranler encore. L'assassinat du duc de Berry le livrait, affaibli et désarmé, à l'exaspération des partis, à la fureur des salons. Ce meurtre cruel d'un prince sur qui reposaient les dernières espérances de la monarchie provoquait dans le monde royaliste l'explosion de tous les ressentiments et de toutes les haines contre le ministre qui laissait la dynastie sans défense; il suscitait surtout aux Tuileries même, autour de Louis XVIII, la conjuration pathétique des émotions de famille, des larmes, de la pitié, des adjurations de Monsieur, père de la victime, de la duchesse d'Angoulême, de la duchesse de Berry, qui entouraient le Roi et le suppliaient de les préserver, de sacrifier le présomptueux favori à la sûreté du trône. Drame étrange qui se déroulait pendant ces quelques jours de février 1820 où se heurtaient toutes les passions, où se débattaient peut-être l'avenir de la monarchie et, dans tous les cas, le sort d'une politique, du premier ministre chargé et accablé de toutes les responsabilités!

V

« Qui lui succédera? Que mettra-t-on à la place de ce qui est? C'est ce que j'ignore », écrivait M. de Villèle

dans ces heures d'anxiété où rien n'était encore décidé. M. de Villèle ne le savait pas, nul ne le savait plus que lui et ne pouvait encore voir clair dans ce lugubre imbroglio.

Au premier instant, il est vrai, M. Decazes, confiant dans la fortune, avait paru ne pas se croire menacé, et, préoccupé uniquement du péril public, il avait cru tenir tête à l'orage en proposant quelques mesures d'exception : suspension de la liberté individuelle, censure des journaux, sans parler de la loi des élections qui viendrait plus tard. Bref, il demandait une dictature de circonstance; mais il avait trop présumé de son crédit et ne comptait pas avec la situation violente créée par le crime mystérieux du 13 février. Il ne pouvait, même avec les lois de sûreté, désarmer les royalistes déchaînés contre lui. De ces royalistes, les uns, comme M. Clausel de Coussergues, allaient jusqu'à l'accuser de complicité dans l'assassinat du duc de Berry et jusqu'à réclamer sa mise en accusation; les autres refusaient de remettre entre ses mains suspectes de nouvelles armes d'arbitraire dont il pourrait encore une fois se servir contre eux. Les plus modérés, et M. de Villèle ne cessait d'être de ceux-là, croyaient son règne fini, sa politique épuisée, condamnée par l'événement! D'un autre côté, M. Decazes ne pouvait pas plus compter sur les libéraux, les doctrinaires, dont il avait si souvent recherché l'alliance, même l'amitié, et qui auraient été intéressés à le soutenir, à faire la part des circonstances, à l'aider à traverser cette redoutable crise. Partagés entre le sentiment d'un péril insaisissable, la crainte des ultras, le regret d'un ministère ami et la répugnance pour toute mesure d'exception, les libéraux se débattaient dans leur impuissance troublée, se refusant à tout et n'offrant plus qu'un appui douteux ou suspect. De sorte que M. Decazes se trouvait à la fois menacé par les royalistes, à peu près abandonné par les libéraux, —

et de plus atteint dans sa faveur auprès du Roi, déjà ébranlé par les plus intimes influences de cour conjurées pour sa perte. Avant d'avoir rien tenté, il était déjà fini, il n'était plus l'homme de la situation!

A défaut de M. Decazes disparaissant dans l'orage, que restait-il donc? Un ministère de pur royalisme n'était pas possible, il n'était pas encore mûr. Louis XVIII pensait, d'ailleurs, avoir assez fait déjà en livrant M. Decazes comme rançon de la paix de famille, il n'aurait pas admis du premier coup dans ses conseils les ennemis de l'homme qu'il regrettait, les plus ardent adversaires de sa politique. Il ne restait qu'un nouveau ministère Talleyrand ou un nouveau ministère Richelieu, — deux combinaisons, dont l'une au moins, la première, n'était qu'une intrigue.

Depuis plus de quatre ans, depuis qu'il avait été obligé de quitter les affaires devant la Chambre de 1815, M. de Talleyrand, tout plein des souvenirs de son grand rôle dans la Restauration et au congrès de Vienne, était un mécontent. Il passait sa vie à rôder autour du pouvoir, flattant tour à tour les libéraux ou les ultras, cherchant à se faire un parti, attirant l'attention par l'éclat de ses réceptions, et croyant toujours, à chaque incident nouveau, toucher au but de ses ambitions. Naturellement, la crise ouverte par la mort du duc de Berry lui paraissait l'occasion qu'il ne cessait d'attendre. Plus que jamais il se croyait l'homme du moment. Chose curieuse! Il le pensait si bien qu'il se donnait l'air d'un premier ministre préparant son cabinet, et qu'il envoyait un de ses amis, M. de Castellane, auprès de M. de Villèle pour lui offrir un portefeuille. M. de Villèle, quoiqu'il ne vît, disait-il, qu'un coin du tableau, était trop au courant des choses pour se prêter à cette comédie d'une fatuité supérieure et ne répondait même pas. Il connaissait l'invincible anti-

pathie de Louis XVIII pour son ancien plénipotentiaire à Vienne. Il savait que le Roi ne se résignait à se séparer de M. Decazes, — en le faisant duc, en l'envoyant de plus comme ambassadeur à Londres, — que si le duc de Richelieu acceptait la succession, et que M. de Richelieu, après s'être défendu en désespéré de rentrer au pouvoir, venait de céder aux instances de Monsieur, qui avait fait un émouvant appel à sa loyauté et à son dévouement. Au moment où M. de Talleyrand offrait des portefeuilles, c'était déjà fait; M. de Villèle le savait, il écrivait, dans ces jours troublés, à madame de Villèle : « Tout était décidé dès dimanche matin. Tu dois penser combien il était curieux, pour ceux qui le savaient, de voir marcher au milieu de tout cela l'intrigue Talleyrand, se croyant elle-même au moment d'aboutir et proposant des ministères au sortir de la messe du Roi. » Le Roi ne s'était rendu qu'à la condition que le duc de Richelieu consentirait à redevenir premier ministre, et M. de Richelieu ne s'était rendu à son tour qu'à la condition de garder, sauf M. Decazes, tous les autres ministres : M. de Serre, M. Pasquier, M. Roy, le général de Latour-Maubourg, avec l'assurance de n'avoir plus à se débattre contre l'opposition intime du comte d'Artois.

Né d'une situation tragique, ce second ministère Richelieu se formait pour dénouer une crise extraordinaire, pour couvrir la royauté, pour rétablir, s'il le pouvait, la paix entre les royalistes. Ce n'était peut-être pas une solution, c'était tout au moins un ministère de circonstance et de nécessité. Dès le premier moment, M. de Villèle, quant à lui, n'avait point hésité à se déclarer tout haut ministériel, à promettre son appui au duc de Richelieu. « Nous nous sommes faits, Corbière et moi, ministériels, écrivait-il à madame de Villèle. Le duc de Richelieu nous a envoyé chercher par Lainé. Aussitôt qu'il nous a vus,

il nous a pris par la main ; il nous a dit... qu'il fallait user de beaucoup de ménagements pour conserver la majorité dans la Chambre, mais que son intention était de faire tous ses efforts pour rallier franchement les royalistes au Roi et le Roi aux royalistes ; que les uns et l'autre se perdaient par leur division, et qu'il fallait qu'elle cessât. Nous lui avons répondu que c'était notre désir et notre besoin de tous les temps, que nous le seconderions de toutes nos forces... » Ce n'était cependant pas facile, et plus que jamais M. de Villèle avait à compter avec ses amis, ces « malheureux royalistes », comme il les appelait, qu'on travaillait de toutes les manières pour les pousser à de nouvelles folies. « Hier soir, poursuivait-il, Corbière et moi réunis, nous avons eu une peine infinie à ramener nos amis, qui voulaient continuer à tout rejeter, comme sous M. Decazes. Nous avions beau leur demander où cela mènerait, ils étaient peu touchés de nos observations et demandaient à leur tour où ils arriveraient en soutenant un système aussi débile que celui-ci. La vérité est que notre situation, dans cette Chambre et avec ce gouvernement, est hérissée de difficultés. »

C'est qu'en effet, même à l'abri d'un nom symbole de loyauté, la situation n'était ni aisée ni claire, et si M. de Villèle agissait avec la prudente raison d'un homme qui ne voulait pas trop exiger, de peur de tout compromettre, les ultras, avec l'instinct ombrageux des partis violents, ne se trompaient qu'à demi dans leurs défiances. M. de Richelieu était certainement sincère lorsqu'il voulait réconcilier les royalistes, qui, tous réunis, disait-il, n'étaient pas trop forts pour tenir tête à l'orage, lorsqu'il s'efforçait de les rallier par ses bons procédés, même par sa promesse des réparations et des emplois. Il n'entendait pas, cependant, se faire l'homme des ultras et se livrer à eux. Il était soutenu dans cette résolution par le ministre des

affaires étrangères, M. Pasquier, qui, dans ces heures de crise, montrait autant d'activité que de courage. Il trouvait un écho de sa propre pensée chez M. de Serre, qui, éloigné par la maladie, désespéré de son inaction, écrivait de Nice au Roi, avec des nuances caractéristiques : « J'ose admirer l'âme royale qui, tout en faisant au bien public, à la nécessité des temps *le sacrifice de ses affections, résiste cependant aux fureurs des partis et maintient ferme le système de modération* que, pour le salut de la France, Votre Majesté s'est prescrit... » M. de Richelieu, avec ses collègues, qui avaient été ceux de M. Decazes, se flattait encore de pouvoir rester fidèle à ce « système de modération », de maintenir, par son autorité persuasive, un certain équilibre entre les partis. Il croyait ce qu'il désirait ; il se faisait une généreuse illusion, et le duc de Broglie, le jeune libéral que M. de Serre avait pris pour collaborateur, avant la catastrophe du 13 février, dans la préparation de la loi nouvelle des élections, le duc de Broglie pouvait écrire au garde des sceaux, qui s'agitait dans sa solitude lointaine : « ... Nous voici maintenant livrés à un ministère composé d'hommes modérés, mais sans énergie, sans esprit d'entreprise, et dont le désir ou l'illusion est de croire qu'ils vivoteront entre les deux partis, obéissant tout doucement aux ultras, en disant du mal tout haut et préparant leur règne par des mesures d'exception. Je crois, pour mon compte, la position désespérée. Le règne du Roi est fini, celui de son successeur va commencer... Le nouveau ministère supplie instamment qu'on ait confiance en lui, qu'on lui donne les lois d'exception, qu'on ne précipite pas les choses jusqu'aux ultras, et proteste de ses bonnes intentions dont je suis bien convaincu ; mais que fait tout cela ?... Il est aisé de voir que M. de Richelieu, qui n'est là qu'à son corps défendant, ne peut résister, maintenant que le Roi est livré sans défense aux solli-

citations de sa famille (1). » M. de Broglie, en anticipant un peu, ne laissait pas de voir clair, de démêler ou de pressentir l'irrésistible force des choses.

Non sans doute, dans sa candeur d'honnête homme et dans sa clairvoyance de premier ministre, M. de Richelieu ne voulait pas être un réactionnaire. Malheureusement c'était la situation tout entière, plus forte que la volonté des hommes, qui était réactionnaire, c'est-à-dire dominée par la secrète logique du temps. Elle était réactionnaire de toute façon, d'abord par suite de l'état même de l'Europe, de l'énergie de résistance absolutiste réveillée dans les conseils du continent par les explosions révolutionnaires qui se produisaient en Espagne, en Italie. Elle était réactionnaire par ce courant d'opinion effarée que venait de créer en France le meurtre du 13 février, par ces lois d'exception sur la liberté individuelle, sur la presse que M. Decazes avait léguées en héritage, que le nouveau ministère ne croyait pas devoir répudier et qu'il ne pouvait cependant faire voter qu'avec l'appui des royalistes, — sauf les « ultras » les plus violents. Elle était réactionnaire surtout par cette loi des élections qu'on préparait depuis trois mois, qui, remaniée sous la pression des événements, finissait par n'avoir plus d'autre objet que de fortifier par les deux collèges, par le double vote, les influences conservatrices, et qui allait être pour les partis, pour le gouvernement lui-même, l'épreuve décisive.

Tant qu'il ne s'agissait que de projets vaguement ébauchés dans des conseils intimes, ce n'était rien encore, presque tout le monde sentait la nécessité d'une revision de la loi électorale. Il fallait bien cependant arriver à un résultat pratique : c'était la condition de l'appui des royalistes. On avait été d'abord détourné par les tragiques

(1) *Correspondance du comte de Serre*, t. III : lettre du duc de Broglie, 23 février 1820.

diversions du moment ; on avait aussi ajourné la loi par considération pour M. de Serre, qui avait été le promoteur de la réforme et qui cherchait à réparer sous le climat de Nice une santé plus qu'à demi ruinée. Bientôt on ne pouvait plus reculer ; M. de Serre, valétudinaire encore, arrivait pour défendre la loi, pour « monter à la brèche », comme le disait M. de Richelieu, — et le combat s'engageait ! Rien de plus dramatique, de plus émouvant que cette discussion, où l'on sentait que l'esprit même et peut-être les destinées de la Restauration étaient en jeu. D'un côté les libéraux, représentés par Camille Jordan, M. Royer-Collard, M. Benjamin Constant, le général Foy, le général La Fayette, attaquaient passionnément l'œuvre ministérielle comme un attentat contre la Charte, contre toutes les libertés, contre la société nouvelle. D'un autre côté M. de Serre, presque seul du gouvernement, malgré sa faiblesse, soutenait tous les assauts et trouvait dans son âme ardente assez d'énergie pour être sans cesse à la brèche, même pour résister à d'anciens amis comme M. Royer-Collard, quelquefois pour relever avec une éloquence pathétique les défis révolutionnaires de M. de La Fayette (1).

Entre les deux camps, M. de Villèle, préoccupé avant tout du succès, s'efforçait de maintenir ses amis. La duchesse de Broglie, qui, dans ses notes familières, a peint parfois d'un trait si vif ces séances de la Chambre, donne

(1) C'est au cours de cette discussion, une des plus mémorables des anciennes Chambres, une « lutte homérique », comme l'appelait le vieux duc de Broglie, que M. de Serre, rassemblant ses forces défaillantes, relevait un appel à l'émeute de M. de La Fayette par ces foudroyantes paroles : « Quand la guerre civile éclate, le sang est sur la tête de ceux qui l'ont provoquée. Le préopinant le sait mieux qu'un autre : il a plus d'une fois appris, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, que qui soulève des bandes furieuses est obligé de les suivre et presque de les conduire. »

une singulière idée de l'ascendant de ce Toulousain devenu chef de parti. « Le côté droit n'a pas soufflé, écrivait-elle un jour... M. de Villèle surveillait son armée; quand ils voulaient bouger, il leur faisait signe de se taire. Une fois il s'est levé et s'est appuyé sur le banc comme pour mieux considérer le champ de bataille. Le côté droit marche comme un seul homme. Ils ont au moins le mérite de sacrifier leur amour-propre à leur but. » A mesure que ces discussions se prolongeaient, elles ne restaient plus une simple affaire de parlement, elles se compliquaient d'émotions populaires, de collisions sanglantes des rues, d'agitations extérieures qui retentissaient jusque dans la Chambre, d'altérations et d'incidents violents qui arrachaient à M. de Serre, épuisé par vingt-cinq jours de lutte, ce cri désespéré : « Si ça ne finit pas, je finirai. Je suis abîmé! »

Le combat finissait par le vote d'une loi qui, même amendée et atténuée, pouvait passer pour une victoire du royalisme. Ce n'était qu'une loi de plus, dont on ne pouvait encore prévoir les effets; mais cette loi avait justement cela de caractéristique d'abord qu'elle achevait la scission du gouvernement avec les libéraux, même avec les doctrinaires, et, avant que quelques jours fussent passés, M. de Serre avait rompu le dernier lien en excluant du conseil d'État et des fonctions publiques des hommes qui depuis cinq ans avaient été des alliés, Camille Jordan, M. Royer-Collard, M. Guizot, M. de Barante. Par cela même ce mouvement vers le royalisme pur se trouvait accentué et fortement accéléré. Le ministère Richelieu tombait par degrés du côté où il penchait : il suivait l'irrésistible logique des choses!

VI

Ce n'est point cependant que, même après les derniers incidents, cette évolution royaliste, qui semblait être désormais dans la nature des choses, fût si près d'être tout à fait réalisée et que le drame ne dût avoir encore plusieurs actes avant de toucher au dénouement.

On venait de vaincre ensemble, on ne paraissait plus trop pressé de compléter le rapprochement, de sceller ostensiblement l'alliance. Sans doute on parlait à demi-voix de prochains remaniements ministériels qui feraient entrer au pouvoir M. Lainé, M. de Villèle, M. Corbière, de l'admission de quelques royalistes au conseil d'État, dans les préfectures, même de la nomination de Chateaubriand, le plus retentissant et le plus embarrassant polémiste du royalisme, à une ambassade. Par une dernière illusion, M. de Richelieu, en prodiguant les gages, la bonne grâce et les bonnes paroles aux royalistes, ne voulait pas paraître subir leurs conditions et se croyait tenu de garder vis-à-vis d'eux la dignité du pouvoir. Il hésitait, il ne se hâtait pas! Les chefs royalistes, de leur côté, ne témoignaient ni impatience ni désir d'entrer dans le gouvernement. M. Corbière, toujours prêt à partir pour la Bretagne, se hâtait de quitter Paris aussitôt après le combat qu'on venait de livrer. M. de Villèle, qu'on aurait tenu à gagner bien plus encore que Corbière, mais qui n'aurait voulu se prêter à rien sans Corbière, M. de Villèle démêlait aisément le jeu évasif du ministère, se tenait dans la réserve et parlait de sa santé, de ses intérêts qui le rappelaient à Toulouse; il avait assez de clairvoyance pour

comprendre que rien ne pressait, qu'une décision immédiate pouvait être épineuse pour le gouvernement aussi bien que pour lui-même. Il écrivait à madame de Villèle : « Vois la difficulté des circonstances; considère qu'après avoir amené les royalistes au système de concessions qu'ils ont suivi toute la session, en acceptant un ministère à la fin, j'aurais l'air d'avoir vendu les votes de mon parti dans un but d'ambition personnelle. Vois la division des royalistes, à laquelle notre conduite a donné lieu; vois la difficulté de faire voter les plus ardents avec les ministériels lors des prochaines élections. Vois que leur animosité leur ferait lever l'étendard contre moi plus que contre tout autre. Vois où j'irais m'enfourner. » Et peu de jours après, il ajoutait : « On parle beaucoup de ton mari pour un ministère; n'en crois rien. Il n'en est autrement question que comme d'un projet dont il sera toujours fort loin de presser l'exécution et qui n'est pas assez du goût de quelques autres pour qu'il aboutisse par leur seul fait. Sois donc tranquille... On ne peut répondre pour l'avenir, mais d'ici à trois ou quatre mois tu n'as rien à craindre : tout ce qu'on raconte n'a aucun fondement... » Il y avait dans tout cela un peu de diplomatie.

L'alliance ne subsistait pas moins. Comment et à quel moment deviendrait-elle une réalité plus sensible et plus précise? On ne le savait pas encore. On attendait visiblement les élections qui allaient se faire à l'automne de 1820, qui devaient être la première épreuve de la loi nouvelle, du double vote, et qui pouvaient hâter ou ralentir le mouvement. Par le fait, ces élections de l'automne de 1820 suivaient, elles aussi, la logique du temps et de la situation créée depuis quelques mois. Sous la loi de 1817, les élections allaient aux libéraux; sous la loi nouvelle, elles allaient en grande majorité aux royalistes. Elles étaient peut-être d'autant plus royalistes qu'elles s'accom-

plissaient sous l'impression d'un événement heureux, la naissance de l'enfant posthume du prince assassiné, du duc de Bordeaux, qui semblait être un dernier sourire de la fortune pour la monarchie des Bourbons. Dès lors, M. de Richelieu, M. de Serre, M. Pasquier, sentaient qu'il n'y avait plus à reculer, qu'il fallait, avant d'aborder une session nouvelle, se décider à traiter avec les chefs royalistes, ne fût-ce que pour modérer les ardents et les impatients du parti. C'était assez curieux. M. Corbière, appelé de Rennes, ne se hâtait pas de se déranger, prenait son temps et répondait sans façon au garde des sceaux : « Vous me traitez comme un mauvais payeur en m'offrant de partager le délai qui nous reste. Je profiterai de votre condescendance sans aller au delà. » Appelé également de Toulouse, M. de Villèle arrivait de son côté. On entrait aussitôt en négociation. Malheureusement on ne négociait pas sans arrière-pensées et sans malentendus. M. de Richelieu gardait toujours cette idée fixe de maintenir intact son ancien cabinet et de faire une petite place telle quelle aux nouveaux venus dans le ministère. M. de Villèle jugeait assez dédaigneusement les propositions qu'on lui faisait et ne s'y prêtait qu'avec l'assentiment de ses amis, par une sorte de condescendance, pour qu'on ne pût pas dire qu'il laissait échapper une occasion de servir la cause royaliste.

Au demeurant, tout se bornait à une combinaison assez médiocre. M. de Villèle devenait, avec M. Lainé, ministre sans portefeuille. M. Corbière recevait le titre de président du conseil supérieur de l'instruction publique, avec entrée au conseil des ministres. Du même coup, Chateaubriand avait son ambassade à Berlin, avec la promesse du titre de ministre d'État, qu'il avait perdu dans ses guerres contre la politique du 5 septembre. On faisait un pas de plus dans l'évolution, on n'avait encore rien résolu.

Ce qu'on venait d'arranger non sans peine ressemblait à un essai mal ébauché, à un expédient proposé et accepté sans conviction. Le duc de Richelieu le sentait si bien que, pour décider M. de Villèle, il lui disait « à l'oreille », avec sa naïveté de grand seigneur : « Vous sentez bien qu'avant la fin du printemps vous aurez un beau ministère en pied! » M. de Villèle, qui avait sa fierté, en avait si bien aussi le sentiment qu'il n'acceptait qu'à la condition de ne pas quitter son logement privé, et, n'ayant rien à faire dans son ministère inutile, de ne toucher aucun traitement.

Effectivement il n'y avait dans tout cela, on le sentait, rien de décisif; on ne sortait pas de l'ambiguïté ou de l'équivoque. Qu'était-ce, en effet, que ce ministère ainsi remanié ou plutôt complété par une adjonction partielle et en définitive médiocrement équilibré? Il n'avait d'autre lien que la bonne volonté de quelques hommes réunis par une nécessité de circonstance; par son origine, par ses diversités morales, il ne pouvait être qu'un conflit organisé. D'un côté, les anciens ministres, unis par leur passé, restaient maîtres des grandes positions, gardaient la direction des affaires, c'est-à-dire la réalité du pouvoir, et se réservaient de mesurer leurs concessions, de maintenir leur politique. D'un autre côté, les nouveaux ministres, bien qu'ils eussent été accueillis avec des velléités sensibles de confiance et même de faveur par le Roi, déjà revenu de ses préventions, les nouveaux ministres avaient l'air d'être presque des intrus, des avocats consultants admis au conseil, sans action définie et précise. M. de Villèle ne tardait pas à sentir ce qu'il y avait de faux dans cette position où il paraissait n'être qu'un représentant inutile et effacé du royalisme au pouvoir; il le sentait d'autant plus qu'il se voyait pressé, harcelé par ses amis les royalistes, déçus dans leurs espérances, de plus en

plus irrités contre un ministère qui ne pouvait suffire à leurs prétentions et à leurs impatiences. M. de Villèle s'efforçait de les modérer : il réussissait souvent à les ramener; il ne les contenait parfois qu'à demi, et il ne pouvait les empêcher de témoigner leur défiance, en refusant au ministère le renouvellement de la censure des journaux ou tout au moins en limitant ce renouvellement à trois mois. En réalité, l'antagonisme perçait à travers tout et à tout propos. Les modérés du gouvernement se défendaient contre l'invasion royaliste qui les pressait de toutes parts. Les royalistes, à leur tour, se plaignaient de n'avoir dans le ministère ni une représentation suffisante ni les garanties qu'ils réclamaient. Les dissentiments étaient dans la nature des choses!

Qu'en pouvait-il résulter si ce n'est une scission nouvelle? L'expérience qu'on venait de tenter, une expérience de six mois, n'avait pas réussi. Aux premiers jours de juillet 1821, on se retrouvait en pleine crise! Le moins qu'on pût faire pour désarmer ou désintéresser les royalistes eût été de leur donner dans le pouvoir une part proportionnée à leur importance, — des ministeres réels, effectifs à M. de Villèle, à M. Corbière, et le ministère de la guerre au maréchal Victor, duc de Bellune, fort engagé dans le royalisme, à la place de M. de Latour-Maubourg, éloigné des affaires par la maladie. M. de Richelieu, devant ces prétentions, hésitait, cédait, puis reculait encore. Le 27 juillet, M. de Villèle et M. Corbière se rendaient à Saint-Cloud pour prendre congé du Roi qui renouvelait auprès d'eux ses instances. « Heureusement, écrit M. de Villèle dans ses notes familières, Corbière a été inexorable, car le Roi, tendant les mains vers nous en suppliant, me mettait dans une position pénible. » Par déférence pour le Roi, les deux ministres consentaient à avoir dans la journée avec M. de Richelieu une dernière entrevue

qui restait sans résultat, — et le soir même, M. de Villèle était sur la route de Toulouse! Il avait assez d'entrevues, de colloques pénibles, et, comme son ami Corbière qui partait de son côté, il avait hâte de se dérober à des négociations inutiles, ce qu'il appelait dédaigneusement les « traitailleries ». Ils avaient choisi tous deux avec art leur moment; ils se retiraient après avoir prouvé qu'ils pouvaient se prêter aux transactions, sans avoir compromis leur crédit dans leur parti et dans la Chambre, en restant une réserve disponible pour la royauté. Par le fait même cependant, par cette retraite de M. de Villèle et de M. Corbière, que Chateaubriand complétait en quittant son ambassade de Berlin, le ministère se trouvait ramené à des conditions singulièrement difficiles. Le duc de Richelieu ne s'y méprenait pas et précisait avec une clairvoyance attristée cette situation, en écrivant à M. de Serre, alors au Mont-Dore. Il ne cachait pas ses regrets d'avoir perdu M. de Villèle, il regrettait beaucoup moins son « camarade », et il ajoutait : « Maintenant que faut-il faire? ne pas dévier de la ligne que nous avions prise, en faire peut-être un peu plus en royalisme que nous n'aurions fait avec ces messieurs, surtout au commencement, rassurer par là les royalistes et obtenir de meilleures élections, y procéder dès le 20 ou 25 septembre et ouvrir les Chambres au 15 novembre. D'ici là, nous verrons si les esprits se calment et se rapprochent. Dans le cas contraire, il y aura un grand parti à prendre (1). »

Ce ministère atteint et diminué, en définitive, se trouvait entre les libéraux qu'il ne pouvait plus reconquérir et les royalistes qui, n'étant plus contenus par la présence de leurs chefs au pouvoir, recommençaient à se déchaîner,

(1) *Correspondance inédite du comte de Serre.* — Le duc de Richelieu, en écrivant au garde des sceaux, était assez découragé, quoiqu'il affectât une certaine résolution.

dont le nombre allait s'accroître encore par ces élections sur lesquelles comptait M. de Richelieu pour avoir une session meilleure. Placé entre tous les camps, M. de Villèle se plaisait dans une réserve que quelques mois de retraite à Toulouse lui rendaient facile. A sa rentrée à Paris, peu avant la session, il mettait tous ses soins à régler ses rapports avec les ministres, à leur prouver par des visites de courtoisie que l'indépendance qu'il avait reprise ne cachait aucune préméditation d'hostilité. En gardant ses opinions, il évitait de se mêler aux agitations des partis. « Je ne veux, écrivait-il, me livrer ni aux *pointus* ni au ministère : je veux me tenir dans ma ligne et rester en position d'arrêter tout net ceux qui ne seraient pas raisonnables et voudraient compromettre l'intérêt du Roi et du pays. » Il résistait plus que jamais, surtout à ceux de ses ardents amis qui ne parlaient de rien moins que de rouvrir contre le ministère une campagne à outrance, fût-ce par une coalition avec l'extrême gauche. Un jour, il recevait la visite d'un jeune et fougueux royaliste du temps, M. Delalot, qui venait le presser de se mettre à la tête de cette campagne d'opposition. « Après beaucoup d'autres observations, écrit M. de Villèle, je lui ai fait celle de l'impossibilité d'amener ce faux système à une solution, à moins de combiner un ministère de droite et de gauche... — Il m'a répondu de suite : — Eh! pourquoi pas? — J'ai reparti : — Pour cela, ne comptez pas sur moi! Et je me suis levé, le reconduisant jusqu'à ma porte, que j'ai ouverte... Depuis, nous n'avons plus échangé une seule parole ensemble. »

On touchait pourtant au moment où ce que proposait M. Delalot se réalisait au moins en partie, où ultras et révolutionnaires coalisés réussissaient à faire sanctionner par la Chambre une adresse au Roi, avec cette phrase que M. de Villèle, pour sa part, refusait de voter : « Nous nous

félicitons avec vous, Sire, des relations amicales qui existent entre vous et les puissances étrangères, dans la juste confiance que *cette paix précieuse n'est achetée par aucun sacrifice incompatible avec l'honneur de la nation et la dignité de votre couronne.* » Votée un peu par surprise, cette phrase était une injure pour le Roi qui refusait d'abord de recevoir l'adresse, et ne la recevait en définitive qu'en répondant avec sévérité; elle était aussi une offense gratuite pour le duc de Richelieu, l'homme qui depuis la Restauration avait fait le plus pour délivrer la France de l'occupation étrangère. Elle dévoilait enfin une situation presque révolutionnaire où un vote de défiance injurieuse n'avait été possible que par l'alliance des « ultras » qu'on appelait maintenant les « pointus » avec les libéraux les plus avancés. Il ne restait plus pour le ministère d'autre alternative que d'obtenir du Roi la dissolution de la Chambre ou de se retirer. — Dissoudre la Chambre dans cette confusion des partis, rouvrir dans le pays tout entier des luttes plus passionnées, plus implacables que jamais, c'était une grosse partie à jouer. Le Roi, bien qu'il eût été offensé de l'adresse des députés et qu'il eût répondu avec une hauteur assez menaçante, paraissait peu disposé à aller jusqu'à « casser » la Chambre, jusqu'à recommencer le 5 septembre. Le duc de Richelieu, après avoir proposé sans conviction bien vive la dissolution, y renonçait sans regret et préférait se retirer. Cet honnête homme, plus perplexe que résolu, dépaysé dans les manèges parlementaires, éprouvait d'ailleurs un dégoût du pouvoir mêlé d'irritation. Il voyait dans la défection d'une partie des royalistes une vraie déloyauté, presque une trahison de Monsieur, qui s'était engagé avec lui « sur sa parole de gentilhomme », et lui avait promis, avec son appui, l'appui de ses amis. Les autres ministres, par honneur ou par calcul, se croyaient obligés

de suivre M. de Richelieu dans sa retraite, de partager sa fortune. Le dernier ministère qui pouvait se rattacher encore à la politique du 5 septembre avait vécu, et la logique des choses désignait pour le pouvoir celui qui n'avait cessé d'être le chef le plus habile, le plus modéré de l'opposition royaliste, qui, sans perdre son crédit dans son parti, avait su éviter de se compromettre, soit dans la guerre contre M. de Richelieu, soit dans des manifestations blessantes pour le Roi lui-même. M. de Villèle semblait désormais l'homme de la situation, le ministre d'une transition que tout conspirait à préparer.

VII

Et maintenant qu'on ressaisisse ces faits dans leur enchaînement; qu'on rassemble les traits saillants de cette histoire qui commence dès 1815 pour ne plus s'interrompre, où tout se mêle, et les agitations parlementaires et les influences de cour et les émotions d'un pays remué par les révolutions. A peine rentrés de l'exil ou sortis de leurs retraites rurales, les royalistes enivrés de cette prodigieuse résurrection d'une monarchie qui semblait à jamais perdue, pleins de naïfs fanatismes et d'illusions, croient déjà voir renaître la France d'autrefois et retrouver leurs privilèges, leurs titres, le pouvoir, comme si rien ne s'était passé en France depuis un quart de siècle. Ils échouent par l'excès même de leurs prétentions surannées, par la sagesse du Roi. Ils sont vaincus, dispersés par un appel au pays qui ressemble à un coup d'État, qui affermit dans les conseils du prince une politique de modération destinée à réconcilier la France nouvelle avec

la vieille dynastie, — et en voilà pour cinq ans! — Cinq années durant ils ne sont plus qu'une opposition décimée et impuissante. Ce n'est que par degrés qu'ils se relèvent, en luttant pied à pied, en retrouvant par la tactique et par l'expérience ce qu'ils ont perdu par leurs passions. Par eux-mêmes, livrés à leurs propres forces, ils ne pourraient sans doute rien encore de longtemps, au moins jusqu'à la mort du roi Louis XVIII, qui les tient en suspicion. Les circonstances les favorisent et conspirent pour eux. Comme toutes les oppositions, ils profitent d'année en année des fautes ou des mécomptes de leurs adversaires. Les libéraux ne tardent pas à leur donner des armes en compromettant leur propre cause par des apparitions de l'esprit de sédition. L'élection de Grégoire tue la loi de 1817 faite dans l'intérêt du libéralisme bourgeois et contre les « ultras », en alarmant la prévoyance des ministres de la réconciliation. L'assassinat du duc de Berry perd à jamais M. Decazes, rapproche le Roi de son frère, le comte d'Artois, porte un irréparable coup à la politique modérée et réveille le sentiment dynastique. Le danger révolutionnaire éclipse le danger « ultra ». Les royalistes ne sont plus désormais impossibles au pouvoir, où ils vont renouer la tradition de 1815 en s'assouplissant à des circonstances nouvelles. La logique des choses préside à cette évolution. M. de Villèle, par son habileté, son tact et son esprit de conduite, n'a pas peu contribué pour sa part à préparer cette revanche, ce retour de fortune pour les royalistes.

Tout se tient dans les mouvements de la politique; mais il y a parfois dans les affaires humaines des influences mystérieuses aussi puissantes que les influences visibles, et ici c'est une main de femme qui décide peut-être cette crise des opinions et des partis. Un jeune royaliste du temps, de grande naissance, personnage de cour, dévoué

au comte d'Artois, brillant, mais assez vain, assez présomptueux, M. Sosthènes de La Rochefoucauld, a raconté lui-même ce chapitre de l'histoire secrète de la Restauration, où il s'était fait un rôle un peu étrange (1). C'est par lui que déjà, au temps de la faveur de M. Decazes, avait été introduite avec art et avec talent auprès du vieux Roi une jeune femme qu'on destinait à une mission encore inconnue. Madame du Cayla avait été conduite aux Tuileries sous prétexte d'invoquer la protection du souverain dans ses embarras de famille, et sa beauté, sa grâce, son esprit, n'avaient pas tardé à toucher le cœur du vieux prince qui, tout attaché qu'il fût encore à M. Decazes, ne pouvait échapper longtemps à une influence délicatement exercée. Bientôt madame du Cayla, en se défendant avec une apparente modestie, avait gagné un véritable empire; elle avait à toute heure du jour ses entrées privilégiées dans le cabinet de Louis XVIII. Une correspondance de tous les instants, désirée, recherchée par le vieux prince, complétait cette intimité. Madame du Cayla était chargée de capter l'esprit du Roi, de l'incliner de plus en plus à une réconciliation avec Monsieur, avec les royalistes. Par une pente insensible, sans être encore tout à fait détaché de la politique qu'il suivait depuis cinq ans et qu'il croyait sienne, le Roi en venait à consulter surtout cette jeune femme; il aimait sa conversation et ne s'offensait pas des hardiesses de son langage.

Au moment où s'ouvrait la crise du ministère Richelieu, où s'agitait dans le conseil la question de la dissolution de la Chambre ou la retraite définitive du dernier cabinet modéré, l'intrigue secrète redoublait d'activité.

(1) *Mémoires de M. le vicomte de La Rochefoucauld.* — Rien de plus singulier que ces *Mémoires,* qui n'ont, d'ailleurs, d'autre mérite que d'être un des plus curieux spécimens de la suffisance et de la naïveté dans le récit de choses équivoques.

On tremblait de voir l'occasion échapper. Un matin de ce mois de décembre 1821, il y avait jusqu'à cinq et six billets tout brûlants d'impatience échangés entre Louis XVIII et la favorite, d'heure en heure plus pressante. M. Sosthènes de La Rochefoucauld se rendait chez M. de Villèle pour le mettre au courant de ce qui se passait et le préparer à un prochain appel du Roi. M. de Villèle paraissait plus surpris que flatté des confidences de son interlocuteur sur son rôle auprès de la favorite et sur le rôle de la favorite auprès du Roi. Il ne pouvait cependant douter de l'exactitude des informations du jeune faiseur de ministres. M. Sosthènes de La Rochefoucauld lui avait dit qu'il recevrait dans la journée un billet de la main même du Roi l'appelant le soir aux Tuileries avec M. Corbière. De fait, il recevait en plein dîner, chez M. de Castelbajac, le billet annoncé : madame du Cayla avait triomphé! Et voilà comment une intrigue de cour dénouait toute une situation politique; c'est ainsi que M. de Villèle se trouvait chargé par le roi Louis XVIII de former un nouveau ministère. Il ne laissait pas d'être embarrassé. Au fond, il aurait préféré entrer au pouvoir avec le duc de Richelieu et quelques-uns de ses collègues, M. Roy, que M. Corbière appelait « un dogue couché sur sa caisse », M. de Serre qui venait de se signaler par la courageuse sincérité de son royalisme comme par l'éclat de son éloquence; mais les anciens ministres, liés d'honneur entre eux, déclinaient ses propositions, prétendant rester ou se retirer ensemble. D'un autre côté, il ne pouvait choisir ses nouveaux collègues parmi les royalistes qui avaient voté l'adresse dont le Roi avait été offensé. M. de Villèle tranchait alors la difficulté par une combinaison qui n'était ni bien brillante, ni trop compromettante, — gardant modestement pour lui-même le ministère des finances, plaçant le « camarade » Corbière au ministère de l'intérieur et appelant à

la guerre le maréchal de Bellune, à la marine M. de Clermont-Tonnerre, aux affaires étrangères M. Mathieu de Montmorency, aux sceaux, un jeune magistrat audacieux et encore peu connu, M. de Peyronnet. C'était l'œuvre d'un homme qui préférait la réalité à l'ostentation du pouvoir — et qui avait commencé par laisser en suspens la question délicate de la présidence du conseil pour éviter de soulever du premier coup de trop vives susceptibilités.

Lorsque ce ministère faisait son apparition, il provoquait plus de surprise et de quolibets que de colère. M. de Talleyrand, cet éternel prétendant au pouvoir, ne lui épargnait pas ses plaisanteries, M. de Sémonville avait son mot piquant : « C'est Monsieur qui escompte son règne! » M. Royer-Collard, en le voyant passer à sa première entrée dans la Chambre, disait dédaigneusement : « Ce sont des pygmées! » M. de Serre lui-même, qu'on avait vainement pressé de rester à la chancellerie, ne croyait pas à la durée du nouveau cabinet, et comme tout le monde, ne lui donnait pas plus de trois mois de vie, s'il les avait. — Ce ministère allait durer six ans et coïncider avec un changement de règne, avec quelques-uns des événements les plus sérieux du temps!

II

M. DE VILLÈLE ET LE MINISTÈRE DE SIX ANS.

Cette année 1821-1822 est une date dans l'histoire de la Restauration. Elle est à la fois la fin d'une étape, d'une expérience et le commencement d'une étape nouvelle, d'une nouvelle expérience, le point d'intersection de deux périodes également caractéristiques. Les années qui venaient de s'écouler avaient vu une grande et généreuse tentative pour réconcilier la vieille royauté et la France nouvelle, pour faire de la monarchie traditionnelle miraculeusement restaurée la garantie vivante des intérêts créés par la Révolution. Si l'entreprise poursuivie de ministère en ministère jusqu'au dernier cabinet de M. de Richelieu, avec l'assentiment d'un souverain éclairé, n'avait pas réussi, ce n'est pas qu'elle ne fût digne d'être tentée; c'est qu'il y avait dans tous les camps des passions irréconciliables, des antipathies, des défiances invincibles.

C'était pour une bonne part la faute des royalistes, qui, du premier coup, avaient laissé éclater leurs instincts de réaction et, en formant une opposition à outrance dans l'État, avaient créé au gouvernement royal tous les embarras d'une situation fausse. C'était aussi la faute des libéraux, qui, dans l'intérêt de leur cause, n'avaient su ni rassurer une dynastie éprouvée, ni ménager des minis-

tères de bonne volonté. Les hommes les plus sincères l'ont reconnu depuis. Le duc de Broglie, dans ses vieux jours, a écrit qu'il n'aurait fallu ni s'étonner ni se plaindre des difficultés, que c'était une vraie bonne fortune d'avoir un roi mettant son amour-propre à défendre la Charte, un premier ministre comme M. de Richelieu, homme de bien, patriote à l'étranger, indépendant à la cour et dans les divers ministères, des hommes attachés eux-mêmes à la France nouvelle. « Un tel roi, dit le duc de Broglie, un tel premier ministre, un tel ministère, il les fallait conserver comme la prunelle de l'œil. Il fallait non seulement les maintenir, mais les maintenir dans leurs bonnes dispositions, et pour cela il ne fallait ni les presser outre mesure, ni les effrayer mal à propos. Il fallait même leur passer beaucoup de fautes : on n'est un parti qu'à ce prix, on ne garde qu'à ce prix le terrain gagné (1). » Au lieu d'agir ainsi, les libéraux excités par la lutte, enhardis par les concessions qu'on leur faisait et par les succès qu'ils retrouvaient, n'avaient pas tardé à tenter des manifestations qui ressemblaient à des menaces ou à des défis, à se rejeter dans les conjurations secrètes. Ils ne voyaient pas qu'ils perdaient tout, qu'ils compromettaient les ministères modérés à l'abri desquels ils avaient pu se constituer, qu'ils inquiétaient la dynastie, qu'ils justifiaient l'ardente opposition des ultras contre la politique des concessions libérales, qu'ils risquaient enfin de décider le Roi, par degrés ébranlé, à se replier sur sa réserve royaliste.

C'est justement la signification de cette crise de 1821-1822 qui marque le point décisif de ce travail, qui élève au gouvernement l'homme le mieux fait pour ménager

(1) Voir les *Souvenirs* du duc de Broglie, t. II, p. 28-31. Ces *Souvenirs* sont toujours à consulter comme le témoignage le plus précieux d'un esprit loyal, éclairé, hardiment libéral, sur cette époque.

la transition, pour représenter le royalisme dans ce qu'il avait de plus sérieux, de plus sensé et de plus pratique. Par le fait, M. de Villèle était cet homme. Il ne portait aux affaires aucune préméditation de violence et de réaction; il y arrivait simplement, par le jeu libre des institutions, en vrai chef parlementaire. Bien que recherché et estimé à la cour, il n'était ni un courtisan ni un favori, il avait été toujours peu mêlé aux brigues qui se nouaient ou se dénouaient autour de Monsieur. Bien que madame du Cayla, au dire de M. Sosthènes de La Rochefoucauld, eût préparé son avènement, il n'avait ni l'habitude ni le goût de ces intrigues obscures, de ces agitations intimes dont il avait été surpris et peu flatté quand on lui en avait révélé le secret. Il arrivait de plus avec l'expérience de six années de vie publique qui l'avaient mûri. Il restait ce qu'il était, avec ses qualités et ses défauts, non pas peut-être un homme d'État aux vues supérieures, mais un homme de parlement et d'administration éclairé, patient et habile dans le maniement des intérêts; entrant sans ostentation dans le gouvernement de la Restauration pour mener les affaires le mieux qu'il pourrait.

I

A dire vrai, l'œuvre n'avait rien de facile dans une situation qui n'était rien moins que simple.

Au moment où M. de Villèle arrivait au pouvoir, tout paraissait au contraire singulièrement compliqué. A l'intérieur, bien qu'il y eût dans la Chambre une majorité royaliste toujours croissante sur laquelle le nouveau ministère pouvait compter, l'opinion restait ébranlée par les

crises des dernières années. Les libéraux, se sentant battus, ajournés peut-être pour longtemps dans leurs espérances, redoublaient d'irritation dans leur défaite. Les plus impatients, découragés de la légalité, se réfugiaient dans les complots, jusque dans des conspirations militaires qui éclataient coup sur coup à Belfort, à Saumur, et où se trouvaient compromis, avec quelques officiers obscurs, des hommes comme M. Voyer d'Argenson, M. Manuel, M. de La Fayette. Les libéraux modérés eux-mêmes se hâtaient d'ouvrir les hostilités, et à propos d'une loi sur les journaux que le nouveau cabinet avait recueillie du dernier ministère, qu'il avait même adoucie puisqu'il supprimait la censure, M. Royer-Collard laissait tomber du haut de son dédain ces paroles prophétiques peut-être, au moins prématurées pour le moment : « Le gouvernement en France est maintenant constitué *en sens inverse de la société française*. » Cela promettait la guerre sans merci. A l'extérieur, on était au lendemain des congrès de Troppau, de Laybach, provoqués par les révolutions de Naples, de Turin, et à la veille du congrès de Vérone, provoqué par la révolution espagnole de 1820. Ces commotions populaires du midi de l'Europe avaient d'autant plus de gravité qu'elles avaient visiblement des complices dans les partis français et qu'elles mettaient le gouvernement de la Restauration dans l'alternative de rester désarmé contre un danger qui le menaçait lui-même ou de paraître s'asservir à la Sainte-Alliance représentée par les congrès. C'est dans ces conditions que M. de Villèle prenait la direction des affaires sans forfanterie comme sans faiblesse.

La première difficulté pour lui avait été d'organiser son ministère, de prendre pour ainsi dire son équilibre, de se débrouiller surtout avec ses terribles alliés de la droite, les « pointus », qu'il consentait bien à satisfaire dans une

certaine mesure, mais dont il ne voulait subir ni les exigences ni les entraînements. Au ministère de l'intérieur, — le choix était tout simple, — il avait mis comme une sentinelle sûre son ami, son compagnon de toutes les heures depuis 1814, Corbière, qui portait au pouvoir son esprit, son intégrité, son humeur libre et indépendante, ses mœurs familières et provinciales (1). M. de Clermont-Tonnerre au ministère de la marine et le maréchal duc de Bellune à la guerre acceptaient sans peine sa suprématie. A la chancellerie, il avait placé ce jeune Bordelais, hardi de parole, dans les prétoires, ambitieux de renommée, M. de Peyronnet, qui lui devait son élévation. Aux relations extérieures, il avait cru devoir appeler un personnage de vieille aristocratie, M. Mathieu de Montmorency. Quand il avait prononcé ce nom, le Roi s'était mis à rire et lui avait dit : « Vous ne le connaissez donc pas, c'est un homme de coterie qui peut vous donner bien des embarras. » M. de Villèle ne l'ignorait pas : il espérait diriger cet homme naïf, susceptible et vain; il comptait aussi pouvoir le

(1) On a un portrait du nouveau ministre de l'intérieur de la main de M. Sosthènes de La Rochefoucauld, qui le peint ainsi dans ses *Mémoires* : « M. Corbière a le front chauve, une petite figure, des yeux spirituels, beaucoup de physionomie. Bon homme au fond, brusque, sans manières, mais capable d'affection; ne connaissant que peu ou point les usages du monde, il en rit et ne se laisse arrêter par aucune de ces considérations. Fin, susceptible, méfiant, instruit, original, avec tout l'entêtement d'un Breton... Ayant acquis d'abord assez de puissance sur l'esprit du Roi par son instruction comme par le ton plaisant avec lequel il raconte et surtout par une manière nouvelle d'entendre Homère qui intéressait Louis XVIII. » — La duchesse de Broglie raconte, de son côté, dans les *Souvenirs* du duc son mari, cette plaisante anecdote : « M. Corbière est allé porter son travail au Roi dans le cabinet où le Roi passe la matinée et s'est assis sans que le Roi lui fît signe. Il a posé ensuite son portefeuille sur la table : le Roi a rangé ses papiers; puis il a tiré de sa poche un mouchoir rouge et l'a posé à côté du portefeuille, puis il a pris sa tabatière et l'a posée à côté du mouchoir. Le Roi alors a retiré la sienne en disant : — Il n'y a pas de place pour les deux. — Il ne m'a pas offert de tabac; ajoutait le Roi en racontant cette petite aventure. »

retenir par sa soumission au Roi et par son goût des faveurs de cour. Il voyait moins clair que le Roi ! Mais la plus grosse ou la plus délicate question était toujours dans les « ultras » qui réclamaient leur participation aux bénéfices du pouvoir et qui se faisaient représenter dans leurs âpres réclamations par M. de Chateaubriand, appelé lui-même à l'ambassade de Londres à la place de M. Decazes, désormais mis hors de cause. M. de Chateaubriand a raconté les choses un peu à sa manière, en homme d'imagination et de fantaisie, avec la désinvolture du génie inconstant et oublieux. Il croit avoir disposé de tout et n'avoir touché aux grandeurs que pour les dédaigner. Il avait alors, à ce qu'il semble, un rôle plus modeste auprès de M. de Villèle, et on pourrait ici saisir dans leur obscure origine des scissions destinées à retentir dans le monde : on peut prendre sur le fait des relations qui devaient devenir orageuses, mais qui pour le moment n'avaient rien que de simple et de prosaïque.

Au fond, sous des apparences de désintéressement, M. de Chateaubriand avait une ambition qui touchait à tout et ne se fixait à rien. Il avait eu l'air de se faire prier pour accepter une mission qu'il brûlait d'obtenir, qu'il se promettait même d'étendre. En attendant, tout en se prélassant dans cette ambassade qui avait comblé ses vœux et qu'il rêvait déjà de quitter, il se chargeait des affaires de tous les clients de l'ultra-royalisme auprès de M. de Villèle, de qui il attendait tout. Il se faisait même parfois, avec une sorte de naïveté, le patron de singulières prétentions. « Lisez ceci avec attention, écrivait-il à M. de Villèle, et répondez-moi un mot. La Bourdonnaye est venu chez moi ce soir. Il veut définitivement savoir si l'on est ce qu'il appelle *ami ou ennemi*... » M. de La Bourdonnaye demandait tout simplement la pairie pour son fils, et pour lui, à défaut de l'ambassade de Vienne, la légation de La

Haye. « A ces conditions », il promettait la paix au ministère! M. de Chateaubriand trouvait cela fort raisonnable, et, comme on hésitait, il reprenait : « La Bourdonnaye est revenu... Il est outré qu'on ne veuille pas la paix à des conditions si modérées... » Il y revenait tous les matins, sollicitant sans cesse pour ses protégés. Le pauvre grand homme ne s'oubliait pas lui-même. « Croyez-moi, écrivait-il bientôt de Londres à M. de Villèle, placez mes cinq ou six royalistes, de Vaux, Castelbajac, Donnadieu, Canuel, Laborie, Agier, Delalot, faites rendre le ministère d'État à Vitrolles; arrangez La Bourdonnaye, si vous pouvez, après cela l'avenir est à vous!... Quand vous aurez besoin de moi, vous me rappellerez; en attendant, n'oubliez pas le *congrès*, s'il a lieu... » Il demandait sa place au congrès, — on commençait à parler du prochain congrès de Vérone, — il demandait aussi le cordon bleu, qui lui donnerait un bel air dans une grande cour entre tous les ambassadeurs chamarrés. Puis, en s'échauffant, il poursuivait : « Je crois, mon cher ami, par les considérations plus hautes que, si vous voulez un jour vous servir de moi, il faut que vous me placiez sur un grand théâtre, afin qu'ayant négocié avec les Rois, il ne reste plus aucune objection ni aucun rival à m'opposer. J'irai passer trois mois en Italie et je reviendrai cent fois plus fort à mon poste de Londres. Je ne vous demande point du tout de rester à Paris. Je crois qu'il est plus utile que je suive quelque temps ma carrière. Je veux marcher avec vous et arriver avec le temps. Je vous suis et vous serai un bon appui. A votre tour, appuyez-moi et secondez-moi dans un projet parfaitement raisonnable. Je réussirai si vous le voulez... Montrez cette lettre, si vous le jugez à propos, à votre ami Corbière et mettez-le dans mon intérêt; vous pouvez, étant unis, emporter facilement mon affaire au conseil. Enfin, vous m'avez promis le *congrès*, et je compte

sur votre parole (1)... » Ce n'était pas sans péril, il faut l'avouer, qu'on pouvait s'allier à un si brillant complice, qui, en demandant pour les autres, songeait encore plus à sa propre fortune.

« Je suis tout à Villèle, disait-il négligemment au duc de Broglie, à Londres, au début de son ambassade, — qu'il fasse de moi ce qu'il voudra ! » M. de Villèle, quoique sans illusion, voulait bien faire à M. de Chateaubriand la place due à son génie et dérober aux ultras leur plus illustre chef. Il se prêtait à ses rêves de congrès, si congrès il y avait, et n'était pas même éloigné de lui ménager une entrée au ministère, si l'occasion s'en présentait. Il tenait à s'attacher le plus brillant des hommes. Il refusait de céder aux prétentions de quelques-uns des clients de M. de Chateaubriand. Il avait été surtout révolté des exigences de M. de La Bourdonnaye et du singulier traité de paix qu'on lui avait proposé. Il n'ignorait pas qu'il s'exposait à des inimitiés et à des colères qu'il avait plus d'une fois rencontrées dans l'opposition, qu'il rencontrerait encore dans le gouvernement : il les bravait avec une tranquille ténacité. Il a écrit lui-même : « Il faut avoir vu jusqu'où allaient les prétentions qui se manifestèrent à cette époque pour s'expliquer la violence de certains discours dont la tribune ne tarda pas à retentir, pour comprendre la situation qu'auraient faite au Roi et au pays les nouveaux ministres s'ils avaient eu la faiblesse de faire céder leur devoir au maintien à tout prix de l'union avec ces prétendus royalistes. Le ministère adopta une marche plus sûre et plus honorable. Il ne prononça aucune exclu-

(1) Ces lettres sont reproduites au tome III des *Mémoires et Correspondance* de M. de Villèle. Elles ne sont pas, bien entendu, dans les *Mémoires* de Chateaubriand. On a les deux points de vue, les deux natures d'hommes. On peut aussi rapprocher ces protestations de dévouement, feintes ou sincères, des fureurs d'hostilités qui devaient succéder à cette lune de miel.

sion, ne permit aucune réaction intéressée, et conserva au Roi et au pays tous les serviteurs d'opinions diverses qui pouvaient leur être utiles... » C'était tout l'homme!

Il se décidait, il agissait en premier ministre sans l'être encore. Il avait la réalité et même les responsabilités du pouvoir, de la prééminence dans le conseil, sans en avoir d'abord les prérogatives officielles. Ce n'est qu'après quelques mois, en plein congrès de Vérone, que le Roi l'élevait à la présidence du conseil et lui donnait à lui comme à M. Corbière, comme à M. de Peyronnet, le titre de comte en lui disant : « Allons, allons, vous savez bien que ce n'est pas pour vous que je l'ai fait. » Ce que Louis XVIII avait fait effectivement, ce n'était pas uniquement pour accorder une faveur banale, une satisfaction de vanité ou d'ambition à un serviteur habile; c'était pour mettre l'apparence d'accord avec la réalité, pour relever son premier ministre par un acte éclatant de confiance et de bonne grâce. C'était comme une investiture nouvelle donnée à un ministère dont M. de Villèle était déjà et allait être pour des années le vrai chef, disposant de tout dans le gouvernement, imprimant le sceau de son originalité et de son esprit à la politique extérieure comme à la politique intérieure : heureux dans la première partie de son règne ministériel, moins heureux dans la seconde partie. C'est après tout un des plus beaux moments de la Restauration.

II

Assurément ni M. de Villèle ni M. Corbière n'étaient des hommes de grande représentation dans un régime

dont les vieux et les nouveaux titres nobiliaires semblaient être la décoration naturelle. Ils représentaient plutot, ils ne cessaient de représenter dans le gouvernement un royalisme à demi bourgeois, rural ou provincial, avisé, éclairé, judicieux. M. de Villèle avait une vraie simplicité de mœurs, et aussi peu de goût pour les fastes de la vie que pour les aventures de la politique. Bien qu'il eût été d'abord, à ses débuts, peu favorable à un régime de parlement comme en Angleterre, il s'y était accoutumé et même attaché; il y voyait la loi du pays, une force pour le gouvernement, la plus sérieuse garantie pour la monarchie; il en maniait les ressorts en maître. Bien qu'il fût l'allié des partis aristocratiques et qu'il se crût obligé d'avoir des ménagements pour eux, il n'avait ni leurs vanités, ni leurs préjugés, ni leurs passions, et il se réservait de leur résister. Bien qu'arrivé avec son parti, il n'aurait pas voulu être un ministre de parti. Appuyé par une Chambre qu'il croyait pouvoir gouverner, soutenu par le Roi qu'il rassurait par sa modération autant que par son habileté, il mettait son zèle et son honneur à rester l'administrateur correct, impartial et sensé des affaires de la France. Ces affaires de toute nature ne tardaient pas à être aussi sérieuses que pressantes.

Une des premières où il se trouvait engagé et où il avait l'occasion de jouer son role de ministre dirigeant, c'était la question de la Révolution espagnole, sur laquelle allaient délibérer à Vérone les puissances de l'Europe représentées par leurs souverains et leurs chanceliers. Les Révolutions italiennes avaient passé comme des ombres, à Naples aussi bien qu'à Turin, vaincues et dispersées par l'intervention de l'Autriche, exécutrice des volontés de la Sainte-Alliance. La Révolution espagnole survivait avec ses agitations, ses instabilités et ses menaces d'anarchie, avec ses conflits entre un Roi astucieux, à demi

captif, et les constitutionnels maîtres du pouvoir depuis deux ans. Sans être précisément une cause de trouble, elle avait cela d'inquiétant et d'irritant pour l'Europe d'être le dernier exemple d'un régime né d'une insurrection militaire et populaire, de représenter une victoire de la sédition sur le droit des couronnes. Elle avait d'autant plus de gravité pour la Restauration qu'elle restait un foyer incandescent aux portes de la France; que le Roi captif, si peu intéressant qu'il fût, était un Bourbon, et que la Révolution à Madrid, au pied des Pyrénées, pouvait être contagieuse. Pour l'Europe de la Sainte-Alliance, ce n'était qu'un intérêt général et vague de conservation sociale : pour la France de la Restauration, c'était un intérêt dynastique et même un intérêt national. Que sortirait-il du congrès qui allait se réunir à Vérone? Serait-ce la paix par une impuissance d'entente entre les cabinets? Serait-ce la guerre par une intervention européenne ou française? C'est ici que commence à Paris, entre les partis, dans le parlement, dans l'intérieur du gouvernement, un curieux imbroglio où M. de Villèle n'avait pas un rôle des plus aisés.

Pour les partis qui n'écoutaient que leurs instincts, la question était simple et facile. Les libéraux, tous les libéraux, depuis M. Royer-Collard jusqu'à M. de La Fayette, depuis M. de Sainte-Aulaire jusqu'à M. Manuel, combattaient la guerre, l'intervention, comme un attentat contre le droit des peuples, comme une iniquité arrogante, inutile ou périlleuse. Ils avaient le triste avantage de pouvoir évoquer, pour émouvoir l'opinion, les souvenirs lugubres de la guerre impériale. Les royalistes de passion ou de sentiment, au contraire, ne connaissaient ni obstacles, ni souvenirs importuns. Ils voyaient dans l'intervention un coup de fortune, une occasion merveilleuse de « replacer la France au rang des puissances militaires », de cimenter au feu l'alliance de la dynastie et de l'armée

sous le drapeau blanc, de raffermir un trône, la royauté d'un Bourbon par une expédition « courte et presque sans danger ». Ils avaient jusque dans le conseil plus d'un représentant, à commencer par le ministre des affaires étrangères, M. de Montmorency. Placé entre tous les camps, M. de Villèle ne se hâtait pas de se décider. Ce n'est pas que dès le premier instant il n'eût démêlé l'intérêt de la France dans les affaires d'Espagne (1), et qu'il n'eût prévu la nécessité, au moins la possibilité de la guerre. Il s'était précautionné par une série de mesures financières destinées à créer des ressources et par la transformation du cordon sanitaire des Pyrénées en armée d'observation; mais en se mettant en garde, en prévoyant tout, il ne désespérait pas encore d'épargner au pays une expédition peut-être hasardeuse, sûrement coûteuse. Il n'avait pas les vaines illusions de ses mameluks du royalisme. Il voyait, en regardant l'Europe, qu'il y avait bien des points obscurs et délicats, bien des différences de positions, que si les puissances continentales, qui étaient loin, pouvaient brusquer une rupture diplomatique avec la révolution espagnole sans entrer en guerre, la France, qui était sur les Pyrénées, ne pouvait prononcer certaines paroles sans être prête à les appuyer par les armes. Il avait de plus la préoccupation de l'Angleterre, dont l'attitude restait énigmatique, qui affectait une neutralité plutot sympathique pour les constitutionnels de Madrid et qui pouvait saisir l'occasion d'une crise pour se tourner

(1) M. de Villèle a écrit dans ses *Notes :* « Je voyais sans la moindre indécision combien il importait à la stabilité et à l'honneur du règne des Bourbons en France, de maintenir sur le trône la branche des Bourbons d'Espagne, de conserver à la France le plus grand résultat de la politique de Richelieu et de la puissance de Louis XIV, l'abaissement des Pyrénées et *la libre disposition de toutes nos forces militaires sur les autres frontières*, fondée sur une sécurité complète du côté de l'Espagne... » — (*Mémoires*, t. III, p 273.)

vers les colonies espagnoles d'Amérique déjà en révolte. Il calculait tout avec sa raison pratique. Il aurait voulu tout à la fois éviter de s'engager par des résolutions prématurées, attendre les délibérations des puissances alliées, réserver la liberté de la France, obtenir enfin que l'intervention, s'il fallait s'y décider, restât une affaire française, et que l'Europe n'y fût associée que par un appui moral, au besoin par une garantie, si l'Angleterre se montrait hostile. C'est la politique que M. de Villèle proposait de porter à Vérone.

Il se défiait de M. de Montmorency, non de sa droiture et de sa loyauté, mais de ses lumières, de son jugement (1); il le savait lié avec les partisans les plus fougueux d'une intervention, et il avait eu même à modérer l'ardeur de ses sympathies pour les Espagnols qui avaient déjà levé le drapeau de l'insurrection royaliste au delà des Pyrénées sous le nom d'« armée de la foi ». Aussi avait-il eu le soin de limiter les pouvoirs du premier plénipotentiaire de France par des instructions précises et minutieuses. Il avait pris ou il croyait avoir pris une précaution plus efficace en comblant les vœux de M. de Chateaubriand et en l'envoyant avec M. de La Ferronnays, avec M. de Caraman à Vérone. Il se flattait d'avoir mis auprès de M. de Montmorency un coopérateur fait pour le contenir, pour être une sorte de brillant contrepoids. La combinaison semblait habile. Restait seulement à savoir dans quelles dispositions M. de Chateaubriand lui-même allait à Vérone. M. de Chateaubriand, avec son imgination

(1) Le Roi se défiait encore plus que son premier ministre de M. de Montmorency. Détail curieux et peu connu : Louis XVIII, ne pouvant aller lui-même au congrès des souverains, avait voulu d'abord envoyer M. de Villèle à Vérone. M. de Villèle s'y refusait, prétextant de son incompétence, de la nécessité de sa présence à Paris, au centre du gouvernement, mais surtout parce que le choix eût été par trop blessant pour M. de Montmorency.

puissante et inassouvie, avait déjà d'autres ambitions. Il ne s'occupait guère de gêner M. de Montmorency, dont au fond il partageait les ardentes impatiences; il le laissait s'engager de plus en plus avec la Sainte-Alliance. D'un autre côté, dans ses correspondances intimes, il affectait de rester toujours fidèle aux vues modératrices, temporisatrices du président du conseil, et pendant ce temps il mettait tout son art à s'accréditer par les séductions dans le monde royal et ministériel de Vérone. Il était connu jusque-là comme l'écrivain au nom retentissant, comme le polémiste chevaleresque du royalisme : il s'étudiait à paraître l'homme d'État de la monarchie, à capter les faveurs de l'Europe, à se préparer un rôle. Il réussissait peut-être assez peu avec M. de Metternich; il n'avait pas tardé à gagner l'empereur Alexandre en flattant cette âme généreuse et un peu vaine, dans ses illusions et ses goûts de prépotence, dans ses ardeurs nouvelles contre tout ce qui était révolutionnaire. Il faisait de la politique pour son compte.

Qu'arrivait-il alors? M. de Montmorency, pendant son séjour à Vérone, avant de revenir à Paris, avait réussi dans une partie de sa mission. Il avait obtenu un traité secret par lequel les cabinets de la Sainte-Alliance, en laissant à la France sa liberté dans les affaires d'Espagne, s'engageaient à lui prêter tout leur appui moral et même à la soutenir de leurs forces dans le cas où l'Angleterre prendrait parti pour la révolution espagnole. Sur un autre point, M. de Montmorency, dans l'ardeur de son zèle, avait visiblement dépassé ses instructions. Il avait accepté pour la France l'obligation de s'associer à une sorte d'ultimatum collectif qu'on devait adresser à Madrid, qui allait avoir forcément pour conséquence une rupture diplomatique, le rappel des ambassadeurs et la guerre immédiate. C'était justement ce qu'on avait voulu éviter à Paris, et le

Roi le disait à ses ministres réunis avec la sagacité de son esprit politique : « Les autres souverains ne sont pas comme nous en contact avec l'Espagne par leurs frontières. Ils peuvent, sans dommage et sans manquer aux devoirs qui me sont imposés, abandonner l'Espagne et son Roi à la révolution et à l'influence exclusive de l'Angleterre. Quant à moi, je ne puis rompre mes relations avec ce pays et retirer mon abassadeur que le jour où cent mille Français passeront la frontière. » C'est sur ce point que le conflit éclatait dans le conseil. Il avait été d'abord dissimulé : M. de Montmorency avait été fait duc à son arrivée à Paris pour le traité secret qu'il avait obtenu; quelques jours plus tard, dans le mois de décembre 1822, il se trouvait désavoué pour avoir dépassé ses pouvoirs en engageant la France dans une démarche prématurée, — et plutôt que de subir l'affront de ne pas remplir ses engagements jusqu'au bout, cet homme simple et naïf préférait donner sa démission. La situation devenait certes délicate. La retraite de M. de Montmorency pouvait passer aux yeux des souverains pour le désaveu et l'abandon de ce qui avait été fait au congrès. M. de Villèle ne s'y trompait pas; il sentait le danger, et il se hâtait de dénouer ou de pallier la difficulté en appelant au ministère des affaires étrangères celui qui venait de négocier, lui aussi, avec les souverains, qui avait le mot du congrès, — M. de Chateaubriand lui-même, qui arrivait tout juste à Paris pour remplacer M. de Montmorency. M. de Villèle avait presque besoin de l'imposer au Roi.

Éternelle comédie de la politique! Au fond, M. de Chateaubriand brûlait d'entrer au ministère comme il avait brûlé d'aller au congrès. Il faisait néanmoins des façons. Il affectait le désintéressement et les scrupules au moment de toucher au but d'une ambition secrète, — et il écrivait à M. de Villèle une lettre, curieux modèle de subtilité,

d'ardeur et de calcul. — Pouvait-il décemment prendre le portefeuille des affaires étrangères? Il est vrai qu'il « n'avait pas toujours eu à se louer de M. de Montmorency »; il passait cependant pour son ami, il donnerait raison aux bruits du monde sur ses cabales contre son chef de la veille! Après tout, s'il le fallait, on pouvait laisser M. de Montmorency « dans un coin du ministère », ou lui donner la place de grand veneur : il pourrait alors se décider, il était prêt à se dévouer! Mais ce ne serait pas encore sans difficulté. Il ne pourrait entrer au ministère qu'accompagné de quelques royalistes qu'il fallait désarmer, qui seraient extrêmement dangereux si on ne voulait pas s'arranger avec eux. Enfin, le moment était critique : « Vous pouvez, écrivait-il à M. de Villèle, rester vingt ans où vous êtes et porter la France au plus haut point de prospérité, ou vous pouvez tomber avant deux mois et nous replonger tous dans le chaos. Cela dépend absolument de vous et du parti que vous allez prendre... Profitez de l'occasion qui se présente à vous pour consolider votre ouvrage... » — M. de Villèle était libre; il pouvait même garder l'intérim des affaires étrangères ou désigner un autre ministre! Après cela, M. de Chateaubriand ne manquait pas d'ajouter : « Je dois vous dire aussi avec franchise qu'il y a tel ministre des affaires étrangères que vous pourriez choisir, sous lequel je ne pourrais servir, et ma démission serait un grand mal en ce moment. » Par-dessus tout enfin, il fallait se hâter, devancer les criailleries des journaux, de peur que le Roi ne reculât, offensé de paraître subir une pression! — M. de Chateaubriand n'avait pas décidément épuisé sa provision de diplomatie à Vérone. Il se donnait et il se réservait; il caressait et il faisait sentir l'aiguillon. M. de Villèle n'en tenait compte, décidait le Roi à signer sa nomination, — et c'est ainsi que, le 28 décembre 1822, M. de Chateaubriand se

trouvait être ministre, successeur de M. de Montmorency dans la direction de la diplomatie française. Il couronnait ces négociations intimes de quelques jours, suivies de son avènement au ministère, en adressant sur l'heure à M. de Villèle ces mots assez singuliers, peut-être un peu énigmatiques comme sa pensée : « *Vous voilà payé de votre fidélité pour moi. Je viens loyalement à votre secours!* Mais je n'augure pas bien de ma position. Cela dépendra de vous. » Cela pouvait aussi dépendre de M. de Chateaubriand lui-même, qui semblait constater déjà une inquiétante dualité d'influences.

Qui avait triomphé, qui avait été vaincu, en définitive, dans ces quelques jours? On ne pouvait trop le dire encore. M. de Villèle, il est vrai, avait sauvegardé la liberté de la France, en refusant de la subordonner à la volonté de l'Europe; il ne se sentait pas moins entraîné par la force des choses, par un mouvement royaliste de plus en plus décidé pour l'intervention. S'il avait réussi dans le premier moment à maintenir l'indépendance de l'action française par un acte distinct de diplomatie à Madrid, en ajournant le rappel de notre ambassadeur, en laissant comme une issue ouverte à la négociation, le résultat était le même. Cette crise des derniers jours de décembre avait eu pour effet de mettre à nu la situation, de hâter le dénouement que le congrès de Vérone avait rendu inévitable, — et dès lors les événements se précipitaient. La pensée de l'intervention éclatait tout entière dans le discours que le Roi prononçait peu après, à l'ouverture des Chambres, et où, sans exclure encore la paix, en limitant d'avance la guerre, Louis XVIII déclarait que « cent mille Français étaient prêts à marcher » pour la dignité de sa couronne, pour l'honneur et la sûreté de la France. Ce prince impotent, qu'il fallait traîner sur un fauteuil aux Chambres, se plaisait à parler avec fierté. C'était ce qu'il appelait quel-

quefois familièrement « se donner de la barbe ». Une fois la grande résolution arrêtée, l'intervention n'avait plus qu'à se dérouler, une armée était déjà réunie, on se pressait d'heure en heure sur les Pyrénées. Elle avait été placée sous les ordres d'un prince peu brillant, mais zélé, jaloux de l'honneur de ses soldats, bien intentionné, M. le duc d'Angoulême, à qui on avait donné comme adjoint politique, à côté de ses conseils militaires, un homme encore peu connu, aussi intelligent que séduisant, M. de Martignac. Ce n'est point, il est vrai, sans peine que l'expédition se débrouillait des premières difficultés d'organisation, de commandement, d'approvisionnement (1). La nouvelle guerre d'Espagne était cependant ouverte en quelques jours. Elle avait commencé par une scène émouvante. Des proscrits, des émigrés libéraux ou révolutionnaires de tous les pays, mais surtout de la France, s'étaient réunis sur la rive espagnole de la Bidassoa, avec l'espérance de corrompre la fidélité de l'armée, d'ébranler les têtes de colonnes en déployant devant elles le drapeau tri-

(1) On peut mentionner ici les histoires du munitionnaire général de l'armée d'Espagne, les fameux « marchés Ouvrard », qui devaient avoir un si fâcheux retentissement, qui étaient peut-être onéreux, mais sans lesquels l'armée n'aurait pas pu faire ses premières étapes, tant les approvisionnements étaient insuffisants. C'était un grief du duc d'Angoulême contre le ministre de la guerre, le maréchal duc de Bellune, qu'on avait voulu un instant lui imposer comme major général, comme mentor. Le prince refusait positivement de subir cette tutelle et menaçait même de déposer son commandement si on persistait. Il se plaignait amèrement de manquer de tout par l'impéritie des services de la guerre, et c'est dans cette pénurie menaçante pour la discipline qu'il n'avait pas hésité à traiter avec M. Ouvrard. A tout ce qu'on pouvait lui dire il avait une réponse péremptoire : avec les approvisionnements de l'administration, l'armée était dans le dénuement et ne pouvait pas même entrer en Espagne ; avec les marchés Ouvrard, elle se trouvait aussitôt dans l'abondance. M. de Villèle n'était pas pour rien dans ces marchés : il ne les connut que lorsqu'ils étaient faits. Il les déplorait sans en méconnaître la nécessité, et, dans tous les cas, il n'hésitait pas à couvrir le prince de sa responsabilité.

colore, en faisant appel aux souvenirs de la Révolution et de l'Empire. Arrivés au bord de la Bidassoa, les soldats français, sur l'ordre de leurs chefs, foudroyaient de leur artillerie le drapeau et la bande qui le portait. L'incident, si petit qu'il fût, allait retentir à Paris et semblait de bon augure. Le fait est que, le 7 avril 1823, l'armée d'intervention franchissait la frontière; le 25 mai, elle était à Madrid; à la fin de septembre, après six mois de campagne, elle était devant Cadix. Elle avait atteint le but : la délivrance de Ferdinand VII, la dispersion du gouvernement et des forces révolutionnaires, le rétablissement de l'autorité royale au delà des Pyrénées.

Ce qu'a été cette expédition autrefois retentissante n'est plus à dire. Je voudrais seulement en dégager les traits saillants, montrer l'antagonisme incessant des politiques à travers toutes les péripéties, le rôle des hommes dans la mêlée des événements. M. de Chateaubriand, dans son infatuation presque naïve, s'est toujours figuré que « seul » il avait imaginé, négocié et fait la guerre d'Espagne, — « *ma guerre*, comme il le disait, — le plus grand événement de ma vie », une gigantesque entreprise. Il l'a écrit sous toutes les formes, l'éternel mécontent : « Enjamber d'un pas les Espagnes, réussir sur le même sol où naguère les armées d'un conquérant avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept ans, qui aurait pu prétendre à ce prodige? *C'est pourtant* ce que j'ai fait!... » Et puis encore : « J'avais fait *seul* la guerre d'Espagne... J'avais donné une armée à la légitimité... Par la guerre d'Espagne j'avais dominé l'Europe (1). » Assurément, M. de Chateaubriand, par l'éclat

(1) Voir *les Mémoires d'outre-tombe*, t. VII, VIII, *le Congrès de Vérone*, les lettres de Chateaubriand, qui sont malheureusement pleines de ces jactances d'un homme de génie irrité qui ne voyait et ne vit jamais que lui dans les affaires.

de son génie et de sa renommée, était fait pour être la décoration d'un ministère, même d'un règne. Il avait eu son jour d'éloquence à la tribune en défendant l'intervention contre M. Bignon, contre le général Foy, et par sa diplomatie il avait sauvegardé la dignité du pays, soit devant l'Europe qui commençait à voir avec jalousie renaître une France militaire, soit contre M. Canning qui menaçait de déchaîner les tempêtes en s'alliant avec les libéraux d'Espagne et du continent. En réalité, il n'avait été qu'un des acteurs du drame, pas même le plus utile. Il se faisait une illusion démesurée, et s'il avait pour lui le bruit qu'il aimait, c'est M. de Villèle qui restait sans ostentation l'agent actif, universel, efficace de l'entreprise. Six mois durant, par une correspondance de tous les jours, de toutes les heures avec M. le duc d'Angoulême, il suivait la campagne, étendant sa vigilance à tous les services, atténuant les difficultés et les froissements, éclairant le prince généralissime dans sa marche, subvenant surtout, avec une inépuisable fertilité de ressources, à toutes les dépenses d'une grande armée engagée au loin. Ces lettres recueillies aujourd'hui sont comme les annales intimes de l'expédition; elles dévoilent les préoccupations, les anxiétés de celui qui se sentait plus que tout autre responsable des événements (1). Lorsqu'on touchait déjà au terme, le duc d'Angoulême écrivait à M. de Villèle sans y attacher plus d'importance : « J'ai reçu depuis peu trois lettres de M. de Chateaubriand, *avec qui je ne suis pas en correspondance*, ne l'étant qu'avec vous seul des

(1) Les lettres de M. de Villèle, au nombre de près de quatre cents, sont publiées sur une copie faite après la guerre, avec l'autorisation du duc d'Angoulême. Elles ont une petite histoire. Les originaux étaient restés aux Tuileries; ils furent dérobés pendant les journées de juillet 1830, et il paraîtrait que l'inconnu qui se les était appropriés les aurait vendus au gouvernement espagnol. Ils sont peut-être aujourd'hui aux Archives du ministère d'État ou affaires étrangères de Madrid.

ministres, ne rendant compte qu'à vous ou à mon père, et *ne recevant que par vous les instructions du Roi.* »

Ce n'est pas tout. M. de Villèle n'était pas seulement l'homme utile, le conseiller actif et sérieux de tous les instants, même dans les opérations de guerre ; il représentait, autant qu'il le pouvait, la sagesse, l'esprit de mesure, la raison prévoyante dans la politique de l'intervention. Par le fait, le chef du cabinet à Paris et M. le duc d'Angoulême, dans son camp, étaient les modérateurs dans cette entreprise de restauration royale au delà des Pyrénées. M. de Villèle, après avoir retenu les impatiences belliqueuses jusqu'au moment d'entrer en Espagne, ne cessait maintenant de répéter qu'il ne fallait ni réactions ni violences, que ce serait se tromper étrangement de prétendre rétablir le régime absolu sans garanties. Il voulait bien se servir des royalistes espagnols, mais en les modérant. Le duc d'Angoulême, ce prince qui avait plus de bon sens que d'éclat, était lui-même tout entier à cette politique. Il ne voulait pas souffrir qu'à l'abri de son drapeau on se livrât à des représailles de parti, à toutes les fureurs de passions vindicatives. Déjà en marche sur l'Andalousie, il publiait une ordonnance, — ce qu'on a appelé l'ordonnance d'Andujar, — par laquelle il désavouait les excès des autorités royales et armait ses lieutenants contre les arrestations arbitraires qui se multipliaient sur son passage, qui le révoltaient. Et, pendant ce temps, c'était M. de Chateaubriand qui se faisait le patron des excès du royalisme, qui écrivait, tout affairé, à M. de Villèle : « Mon cher ami, je crois que vous devez écrire aujourd'hui même à M. le duc d'Angoulême pour une chose capitale. Qu'il prenne garde à verser trop dans le sens des constitutionnels espagnols. Il me revient de toutes parts que les royalistes s'effrayent de cette disposition du prince. Ce sont, après tout, les royalistes qui font

aujourd'hui nos succès... Je vous assure qu'il est de la dernière importance de prévenir le prince (1). » Ce brillant génie, il n'avait pas tout fait, comme il le croyait : il était même quelquefois plus embarrassant qu'utile dans les affaires.

Que devait-il rester de cette campagne, où toutes les influences se rencontraient, où le plus difficile était de savoir ce qu'on voulait ou ce qu'on pouvait faire? Militairement, elle avait réussi; elle avait démenti les pronostics de ceux qui, voulant à tout prix lire le présent ou l'avenir dans le passé, dans un passé encore récent, ne prédisaient que des désastres. L'armée nouvelle, sans avoir à livrer de grandes batailles, était allée jusqu'au bout, jusqu'à ces « colonnes d'Hercule » que Napoléon prétendait ne pas connaître, vaillante au feu quand il l'avait fallu, toujours disciplinée et fidèle, digne des vieilles armées de la France. Son chef, aussi modeste que vigilant et sensé, l'avait conduite avec fermeté, avec sagesse. C'était un succès de drapeau, d'esprit militaire.

Politiquement, l'expédition devait échouer. Elle n'avait d'autre résultat que de délivrer un roi fourbe, astucieux, obstiné dans ses étroits fanatismes, dévoré de ressentiments. C'est en vain que le duc d'Angoulême et M. de Villèle s'efforçaient de parler de conciliation, de donner à la restauration espagnole le caractère d'un acte de pacification intérieure : ils ne rencontraient que resistances et impossibilités. Le duc d'Angoulême était le dernier à s'y

(1) Cela n'empêchait, bien entendu, M. de Chateaubriand de s'élever bientôt contre les réactions à outrance, contre les répressions illimitées de la Restauration espagnole, et d'écrire de fort belles dépêches; mais alors pourquoi écrivait-il peu auparavant des billets intimes au président du conseil pour lui demander de prémunir le duc d'Angoulême contre ses velléités modératrices? Cela signifiait tout simplement qu'il ne s'entendait pas toujours avec lui-même; qu'il voulait tantôt plaire aux ultra-royalistes, tantôt rester en intelligence avec l'opinion libérale.

méprendre. Il ne cessait de prévenir M. de Villèle qu'il n'y avait aucune illusion à se faire, que ce pays allait fatalement retomber « dans l'absolutisme », qu'on n'obtiendrait rien du Roi, qui promettrait peut-être et ne tiendrait pas. Au moment où il venait de recevoir dans son camp Ferdinand VII, rendu à la liberté, l'honnête prince français écrivait dans une de ses dernières lettres au président du conseil : « Ce que j'avais prévu est arrivé. J'ai été chez le Roi; je lui ai parlé d'étendre l'amnistie le plus possible, d'annoncer quelque chose qui tranquillise tout le monde et donne des sécurités pour l'avenir. Il m'a répondu à tout qu'il verrait, et comme quatre pelés et quatre tondus ont crié : Vive le Roi absolu! il m'a dit que je voyais bien que c'était la volonté du peuple. Je lui ai répondu qu'il fallait ne pas se mettre en position de voir se renouveler les événements de 1820 et trouver moyen d'avoir du crédit. Maintenant, j'ai la conscience déchargée, je ne dirai plus rien; mais je vous certifie que toutes les sottises qui peuvent être faites le seront... »

C'est ce qui devait arriver en effet. Avant peu d'années il ne devait rester pour la France que la charge d'une occupation importune par les solidarités morales qu'elle imposait, coûteuse pour les finances; mais on n'en était pas là aux derniers jours de 1823, au moment du retour de M. le duc d'Angoulême. On ne voyait qu'une campagne heureuse, une armée rendue à la monarchie bourbonienne, le prestige militaire de la France reconquis, un acte éclatant de politique extérieure, la monarchie mise hors de péril. On ne voyait que le succès, et, s'il y avait déjà un point noir, il n'était pas dans l'état de l'Espagne, dont on détournait les yeux; il était dans des froissements intimes, dans le mécontentement de M. de Chateaubriand, qui, croyant avoir tout fait, commençait à se réveiller de son rêve le jour où, allant aux Tuileries porter ses félicita-

tions au Roi, à la famille royale, il s'apercevait tout à coup qu'on le distinguait à peine dans la foule des courtisans, qu'il n'avait que sa part modeste dans le triomphe. Monsieur, la duchesse d'Angoulême, étaient naturellement tout entiers à l'émotion de l'heureuse nouvelle qui venait d'arriver de Cadix : ils n'avaient pas vu M. de Chateaubriand et ils ne lui avaient pas parlé (1) !

III

A ne voir que le présent, sans considérer l'avenir, c'était sans doute un succès pour la monarchie, qui sortait victorieuse de l'épreuve d'une guerre. C'était aussi, à part le déboire de M. de Chateaubriand aux Tuileries, un succès pour le ministère qui avait présidé à cette épreuve, et ce succès de politique extérieure ne pouvait manquer d'avoir son contre-coup dans la politique intérieure. L'opinion, qui ne résiste pas longtemps à la fortune heureuse, allait au gouvernement qui semblait désormais affermi. Les oppositions libérales se sentaient vaincues et allaient presque disparaître aux élections des premiers jours de 1824. Les royalistes, portés pour ainsi dire par le courant, favorisés par toutes les influences administratives, remplissaient la Chambre nouvelle. Le président du conseil, enfin, en jouissant comme les autres de ce succès extérieur qu'il avait contribué à préparer, songeait déjà à en profiter pour réaliser quelques-uns des projets qu'il méditait. Il avait, lui aussi, sa politique inté-

(1) C'est M. de Chateaubriand lui-même qui, dans ses *Mémoires d'outre-tombe,* a cru devoir raconter cette scène des Tuileries et faire confidence à la postérité de sa petite déconvenue.

rieure! Il en avait même peut-être deux : l'une, la plus ingrate, la plus douteuse, la politique du chef de parti obligé sans cesse de transiger avec des passions impatientes; l'autre, la vraie, la plus sérieuse et la plus utile, la politique de l'homme d'affaires supérieur voyant et cherchant, avant tout, le bien pratique, l'intérêt du pays.

Soutenu et pressé par une majorité dont les exigences croissaient avec le succès, M. de Villèle ne refusait pas de faire la part des circonstances et de répondre à quelques-uns des vœux des royalistes. Il n'aurait pas voulu subir toutes les conditions, et il se défendait encore, dans tous les cas, contre les impatiences de ceux qui n'auraient demandé rien moins qu'une campagne de réaction à outrance. Il croyait pouvoir désarmer la masse de son parti en commençant par lui accorder une mesure qui avait été plus d'une fois proposée et discutée depuis quelques années, ce qu'on appelait alors la « septennalité », la substitution, au renouvellement partiel et annuel de la Chambre, du renouvellement intégral, avec une durée de sept ans, pour le mandat législatif. C'était un expédient destiné à flatter, dans ses intérêts et dans ses goûts de domination, une majorité qui, après s'être reconquise par six ans de lutte, ne demandait pas mieux que de prolonger son règne, surtout à l'approche d'une crise de dynastie qui pouvait s'ouvrir à tout instant par la mort toujours prévue du Roi. On ne réfléchissait pas au danger d'immobiliser, pour ainsi dire, la vie publique en suspendant les manifestations légales et régulières d'opinion pendant sept ans! M. de Villèle croyait pouvoir ou devoir donner ce gage à son parti : il était malheureusement exposé à faire bien des concessions plus graves qui ne devaient pas mieux le servir; mais pour le moment sa pensée était tout entière, avant tout, à d'autres projets qui, sous des dehors

financiers, avaient un profond sens politique, et pour lesquels il avait à livrer plus d'une bataille, à déployer autant de ténacité que d'adresse.

C'est presque avec un sentiment de triomphe, — autant que cet habile praticien pouvait triompher, — que M. de Villèle a écrit dans son journal : « Ce fut le 17 février 1824 que les rentes françaises atteignirent le pair et furent pour la première fois cotées à 100 francs à la Bourse de Paris... » Il voyait dans cet événement, — c'était en effet un événement pour la fortune publique, — non seulement la suite heureuse d'une campagne qui venait de relever le prestige militaire de la France, mais encore le signe rassurant des progrès croissants du crédit et du développement de la prospérité nationale. Il avait aussi le droit d'y voir le prix des soins qu'il mettait dans le gouvernement des finances et comme une sanction chiffrée de la confiance qu'inspirait son administration (1). Il avait songé aussitôt à en profiter pour proposer deux mesures intimement liées dans sa pensée, délibérées dans le conseil, longuement méditées : l'une allégeant les charges publiques de près de 30 millions par une réduction des intérêts de la dette; l'autre, selon la parole du Roi dans

(1) Les finances de la Restauration avaient été administrées, depuis près de dix ans, par des hommes d'une grande expérience, M. Corvetto, le baron Louis, M. Roy. M. de Villèle, on le reconnaît aujourd'hui, a été un des plus habiles ministres des finances. Il avait le génie de l'ordre. Il venait à cette époque de faire rendre une ordonnance sur la comptabilité publique et d'instituer le conseil supérieur du commerce sous la présidence de M. de Saint-Cricq. On lui doit des garanties financières qui lui ont survécu. M. Bertin de Veaux, l'un des directeurs du *Journal des Débats,* qui, avec M. de Chateaubriand pour complice, allait bientôt lui faire une si implacable guerre, disait de lui : — « Villèle est vraiment né pour les affaires, il en a la passion désintéressée aussi bien que la capacité. Ce n'est pas de briller, c'est de gouverner qu'il se soucie; il serait ministre des finances dans la cave de son hôtel aussi volontiers que dans les salons du premier étage... » — (*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps,* de M. Guizot, t. Ier, p. 268.)

son discours à l'ouverture de la session, destinée « à fermer les plaies de la Révolution ». Ces deux actes, qui sont restés dans l'histoire sous le nom de la conversion des rentes et de l'indemnité des émigrés, étaient l'œuvre d'une politique prévoyante et hardie que l'avenir a justifiée en la dégageant du tourbillon des passions et des disputes du temps.

M. de Villèle, arrivant aux affaires, avait vu devant lui un amas de dettes venant de la Révolution, de l'Empire, des invasions, et imposant au pays une somme de près de 200 millions d'intérêts qui a été bien dépassée depuis, — qui semblait alors énorme. Il avait vu en même temps, selon le mot du savant livre sur le *Système financier de la France,* de M. le marquis d'Audiffret, « la sécurité publique en progrès, l'abondance croissante du trésor, le développement de la richesse nationale et l'abaissement du loyer des capitaux ». Il croyait juste de ne pas laisser peser indéfiniment sur le pays un taux d'intérêt qui ne répondait plus à la vérité des choses dans les circonstances nouvelles. C'était toute la conversion des rentes. — La seconde mesure avait une bien autre portée; par son caractère moral et économique, elle était destinée à trancher une question demeurée toujours vive et douloureuse depuis la Restauration, à devenir une sorte d'édit de pacification ou de concordat entre les intérêts, à la suite des confiscations révolutionnaires. L'auteur de la Charte avait eu la prévoyance politique de consacrer l'inviolabilité des ventes de biens nationaux en même temps qu'il abolissait la confiscation pour l'avenir. Il n'avait pas pu empêcher que la situation ne fût ce qu'elle était, que la plainte des spoliés ne parût être une menace permanente pour les nouveaux propriétaires, que des malheureux éprouvés par vingt ans d'exil ne fussent exposés à revenir dénués de tout auprès de leurs domaines, passés en des mains

étrangères. Une indemnité libéralement conçue, non comme une représaille de parti, mais comme un acte d'impartiale et généreuse réparation, devait avoir pour effet de clore cette poignante querelle des anciens et des nouveaux possesseurs en dédommageant les uns, en rassurant les autres, de relever la valeur des biens nationaux en effaçant la tache d'une origine suspecte, de rendre enfin à la liberté des transactions des masses de terre, frappées jusque-là d'une sorte d'interdit par l'opinion. C'était la loi que le Roi et son ministre méditaient, qui dans leur pensée se liait à la conversion des rentes; mais avant d'aborder cette seconde partie de l'œuvre, il fallait commencer par la première, et c'est d'abord sur ce point que M. de Villèle avait à vaincre bien des résistances, qu'il avait aussi à se créer des moyens pratiques d'exécution, en plaçant les rentiers entre la conversion et le remboursement. Il y avait songé : non seulement il avait tenu à consulter des hommes de la plus haute autorité financière comme M. Mollien, M. Roy, — il avait eu, de plus, la précaution de traiter avec des banquiers disposés à seconder ses vues. Il avait tout préparé en calculateur prudent et habile.

Le mérite de M. de Villèle avait été de « voir plus juste et plus vite que les autres ». C'était le mot d'un des banquiers, son adversaire au parlement, M. Laffitte lui-même. Son malheur était d'avoir raison avant tout le monde, de n'avoir peut-être pas assez compté avec la coalition de préjugés, de passions, de rancunes, d'intérêts qui se formait devant lui. Il avait à faire face à une opposition semi-politique, semi-financière, qui se servait de tout, qui contestait l'équité, l'opportunité, jusqu'à la légalité de la mesure, et n'était pas sans trouver un écho dans l'opinion à Paris, dans cette population de petits rentiers trop disposés à se croire lésés par une diminution d'inté-

rêt. A peine engagé dans ce débat, on pourrait dire dans cette bataille, il se voyait assailli de toutes parts : d'un côté au camp libéral, M. Casimir Perier, dans son impétuosité, allait jusqu'à lui faire un crime de ne pas livrer à la Chambre le traité qu'il était censé avoir signé avec les banquiers, — comme si ce traité pouvait être définitif avant le vote de la Chambre, comme si le succès d'ailleurs ne dépendait pas du secret ; d'un autre côté, M. de La Bourdonnaye, qui ne pouvait pas pardonner à M. de Villèle d'avoir refusé de subir ses conditions, poursuivait avec âpreté et non sans habileté contre le président du conseil une guerre qui ne laissait pas de mettre quelque trouble au camp royaliste. Dix jours durant, M. de Villèle soutenait la lutte seul ou presque seul, n'ayant d'autre appui parmi ses collègues que son fidèle compagnon Corbière, harcelé par une opposition passionnée, timidement défendu par son parti. Il y eut des séances où il montait jusqu'à onze fois à la tribune, toujours imperturbable, et maître de lui-même, repoussant les attaques sans emportement et sans trouble, avec une lucidité victorieuse. Sans avoir rien de dominateur ni par le geste ni par l'éclat de la parole, il en imposait, même à ses adversaires, même au bouillant Casimir Perier (1). Il finissait par res-

(1) Un jour, dans cette discussion, Casimir Perier s'arrêtait et disait avec loyauté : — « Au surplus, je dois rendre justice à M. le ministre des finances. C'est, après M. le baron Louis, celui qui a le mieux soutenu notre crédit et mis le plus d'ordre dans les budgets, et sauf cette dernière opération dans laquelle je suis obligé d'avouer que je ne le reconnais pas, il a constamment suivi les principes d'une bonne administration des finances... » — M. de Cormenin, dans son *Livre des orateurs*, a tracé de M. de Villèle et de Casimir Perier un curieux portrait : — « Lorsque Casimir Perier, comme un athlète fougueux, tournait autour de lui, cherchant partout du fer le défaut de sa cuirasse, M. de Villèle résistait par son immobilité. Puis, reprenant l'offensive, il rendait à chaque objection sa réponse, à chaque fait son caractère, à chaque chose sa valeur. Quelquefois il éludait un choc ou trop lourd ou inattendu avec une adresse toute languedocienne... » — (Voir le *Livre des orateurs*, portrait de M. de Villèle.)

saisir la majorité et emporter le vote de sa loi à la Chambre des députés. Restait une dernière bataille à livrer à la Chambre des pairs, où il allait retrouver une opposition aussi vive et peut-être plus habile, représentée par d'anciens ministres, des libéraux, des mécontents, des hommes de cour importunés de l'ascendant de M. de Villèle, — et même l'archevêque de Paris, M. de Quélen, qui se croyait obligé de défendre les « petits rentiers ». Ici tout changeait dans une assemblée plus favorable aux tactiques d'une savante hostilité : la conversion des rentes était rejetée, on n'avait rien fait. La Chambre des pairs pouvait se flatter d'avoir conquis par son vote une popularité de circonstance dans Paris.

Au premier abord le ministère semblait atteint dans son chef : il ne l'était pas réellement. Si la loi de la conversion de la rente avait contre elle la Chambre des pairs, elle avait eu, elle avait encore pour elle la Chambre des députés, qui demeurait fidèle à la politique ministérielle. Si par des polémiques et des discours on avait réussi à émouvoir, peut-être à égarer l'opinion, il y avait à travers tout ce sentiment que le dernier mot n'était pas dit, qu'on reviendrait un jour ou l'autre à une mesure prématurée peut-être, certainement utile pour le pays. De plus, M. de Villèle avait singulièrement grandi dans ces luttes, où il avait montré autant de sang-froid que d'habileté. Plus que jamais il se sentait soutenu par le Roi et par le frère du Roi. Ceux-là mêmes parmi les hommes de cour qui venaient de voter contre lui se pressaient le soir à sa réception comme pour désavouer, par leur présence dans les salons ministériels, leur vote du matin. Rien n'aurait paru changé, si ce n'eût été un incident, une dernière scène de la discussion de la Chambre des pairs. A ce même moment, en effet, venait d'éclater, ou de s'accentuer, un conflit qui n'avait plus, il est vrai, rien d'imprévu

depuis la fin de la guerre d'Espagne et dont le dénouement allait être, par ses conséquences, un des plus graves événements du temps. Cette malheureuse conversion des rentes décidait une rupture retentissante dans le ministère, par la disgrâce de M. de Chateaubriand.

Triste et fatale crise d'impatience, de scission irritée entre des hommes qui ne pouvaient ni vivre longtemps ensemble ni se séparer sans péril! M. de Chateaubriand, à vrai dire, restait depuis quelques mois un personnage assez énigmatique, tantôt laissant entrevoir une ambition de prépondérance encouragée par ses amis, tantôt affectant le dégoût et une indifférence hautaine, passant tour à tour d'une cordialité recherchée avec M. de Villèle à des mouvements de mauvaise humeur contre le président du conseil, surtout contre le ministre de l'intérieur, M. Corbière (1). Il avait paru d'abord, — M. de Villèle l'assure, — porter le plus vif intérêt à la conversion, aux négociations qui devaient en préparer le succès. Il n'avait pas tardé, cependant, à se refroidir, allant bientôt d'une réserve calculée à la fronde. Il passait pour avoir, dans ses conversations, la parole leste et vive à l'égard des projets ministériels, pour inspirer des polémiques hostiles,

(1) On peut en voir un exemple dans une lettre de Chateaubriand (mars 1824), qui est assez curieuse, surtout par les derniers mots, qui ressemblaient à une menace. Chateaubriand réclamait une préfecture pour un de ses neveux; il ne pouvait l'obtenir de son collègue Corbière, qui n'était pas effectivement commode et se faisait tirer l'oreille. Là-dessus, portant ses plaintes avec hauteur au président du conseil, il ajoutait : — « Il est bizarre qu'entre collègues j'en sois réduit à vous prier de solliciter les faveurs de Corbière. Je suis, je pense, assez bon camarade pour qu'on le soit avec moi. Je n'importune guère pour ma famille et je vous déclare que, si ma sœur ne m'écrivait pas trois fois par semaine, je laisserais Corbière à sa désobligeance naturelle sans lui demander une place de portier. Arrangez cela si vous le pouvez. *Je le désire pour le bien de la paix, car, vous le savez, les petites choses brouillent plus les hommes que les grandes.* » — (Voir les *Mémoires de M. de Villèle*, t. V, p. 59.)

pour être enfin plus qu'à demi complice de l'opposition qu'il voyait grandir. Il allait là où soufflait la popularité! Pendant la discussion de la Chambre des pairs, dont l'issue avait peut-être tenu à quelques voix, le ministre des affaires étrangères n'avait prêté aucun secours à ses collègues : il ne l'avait pas offert. M. de Villèle avait eu la fierté de ne pas le lui demander. Il était resté silencieux à son banc, et, s'il avait donné pour la forme un vote dédaigneux à la loi, il avait laissé ses amis s'engager, voter contre un acte d'un gouvernement dont il restait un des représentants. Il avait pris, en un mot, une attitude de dissident à laquelle M. de Villèle n'avait pas pu ne pas être sensible, qui avait surtout irrité le Roi, que Louis XVIII appelait même durement une « trahison ». On en était là, on touchait à l'inévitable crise.

Au fond, d'ailleurs, on ne pouvait s'y tromper. Cette affaire de la conversion des rentes n'était qu'un dernier incident, un prétexte dans une situation poussée à bout. La vérité est que M. de Villèle et M. de Chateaubriand n'avaient jamais pu s'entendre qu'à la condition de ne pas trop s'expliquer. M. de Chateaubriand, en entrant au pouvoir, avait l'arrière-pensée d'y prendre la première place, d'exercer la prépotence du génie. M. de Villèle, en appelant le plus brillant et le plus décevant des hommes à remplacer M. de Montmorency à la veille de la guerre d'Espagne, n'avait eu d'autre préoccupation que de faire face à une circonstance délicate, de maintenir le lien entre le cabinet français et les cabinets étrangers par la présence aux affaires d'un des négociateurs de Vérone. Leur alliance n'avait pas cessé d'être un grand artifice. L'incompatibilité était dans les caractères, dans les traditions, dans les idées, dans les tempéraments des deux personnages.

L'un, sans avoir l'éclat et l'étendue d'esprit de son

redoutable rival, avait l'application, la prudente justesse, la mesure, la sagacité, la raison pratique de l'homme d'affaires administrant l'État en intendant supérieur; l'autre, accoutumé aux succès, faisait de la politique trop souvent avec son imagination et parfois avec sa vanité. M. de Chateaubriand lui-même l'a dit à sa manière : « M. de Villèle voulait retenir cette nation sur le sol, l'attacher en bas... Nous voulions, nous, occuper les Français à la gloire, essayer de les mener à la réalité par les songes : c'est ce qu'ils aiment. » Il l'avouait, il n'avait souci de cent millions, deux cents millions, pour replacer un roi sur son trône. « J'ai l'habitude de ne pas compter, écrivait-il, et quand je parle économie, c'est pour l'acquit de ma conscience. » M. de Villèle, lui, comptait avec les millions, avec l'économie, avec la réalité. « Ils ne s'aiment pas beaucoup, disait une de ces femmes d'élite qui entouraient le ministre des affaires étrangères de leurs adorations et lui faisaient une cour, — la duchesse de Duras, — ils ne s'aiment pas beaucoup, ils se ressemblent si peu... » Ils ne se ressemblaient pas du tout, en effet; il n'y avait que des antipathies de goûts et de génie entre ce mondain à l'imagination inassouvie, gâté par les succès, qui écrivait naïvement que « le bonheur et la gloire de la patrie dataient de son entrée au ministère », et ce provincial, simple et modeste d'allure, jaloux toutefois de son pouvoir.

Plus d'une fois, pendant la guerre d'Espagne, le choc avait été sur le point d'éclater. M. de Chateaubriand s'était toujours heurté contre le froid bon sens du président du conseil, comme il allait se heurter contre l'inattention des princes, « recevoir son seau d'eau froide » le jour où il croyait trouver des compliments aux Tuileries; mais s'il avait des mécomptes d'orgueil, il prenait sa revanche par sa diplomatie, en entretenant auprès des

souverains et des chancelleries l'idée de sa gloire. Il se créait au dehors une popularité par laquelle il croyait se fortifier, qui pouvait néanmoins devenir pour lui un embarras, une impossibilité de plus dans ses rapports avec ses collègues. Et comme dans les affaires les plus sérieuses il y a toujours les puérilités, un incident de comédie avait déjà failli tout précipiter.

L'expédition d'Espagne, comme toutes les expéditions heureuses, avait été l'occasion d'une distribution de cordons. L'empereur Alexandre Ier, voulant s'associer aux succès de la France, avait cru devoir envoyer le premier des ordres de Russie, le cordon de Saint-André, à M. de Chateaubriand, qui ne négligeait rien pour mériter ses bonnes grâces, et à M. Mathieu de Montmorency, le plénipotentiaire disgracié de Vérone. Soit inattention, soit calcul, il avait tout simplement oublié le président du conseil. Le roi Louis XVIII avait ressenti cet oubli comme une offense personnelle. Il ne l'avait pas caché ; il en avait parlé vertement à M. de Chateaubriand, qui, sortant de l'audience royale et rencontrant à la porte M. de Villèle, n'avait eu que le temps de lui dire : « Calmez le Roi, calmez le Roi ! » Le Roi n'était peut-être pas aussi ému qu'il l'avait paru ; il avait tenu tout bonnement à faire sentir son mécontentement à son ministre des affaires étrangères, et, voyant sur ces entrefaites M. de Villèle entrer dans son cabinet, il lui avait dit : « Vous avez dû voir un homme assez mal à son aise et qui le mérite bien. Croiriez-vous qu'entre lui, Pozzo et La Ferronnays ils viennent de me faire donner un soufflet sur votre joue par l'empereur Alexandre ? Mais je saurai lui donner chasse. Il vient d'envoyer une décoration de ses ordres à Chateaubriand et à Montmorency, et à vous rien ! On voit bien que c'est un parvenu. Tenez, Villèle, jamais l'empereur d'Autriche ne m'eût fait pareille chose ; mais je le payerai de sa sottise

en monnaie de meilleur aloi. Mon cher Villèle, je vous fais chevalier de mes ordres : ils valent mieux que les siens! » Le Roi tenait à venger sur-le-champ son premier ministre et ne parlait de rien moins que de refuser l'envoi des ordres français à M. de Nesselrode en échange des cordons envoyés de Pétersbourg. De là grand émoi de M. de Chateaubriand, qui, malgré son détachement apparent de ce qu'il appelle les « brimborions », le « ruban de Léandre », se trouvait à son tour mortifié d'être moins bien traité par le Roi que M. de Villèle, de n'avoir pas, lui aussi, la « zone bleue » sur la poitrine, et qui affectait surtout de s'effrayer d'un affront fait au tsar. Il avait fallu négocier, calmer les amours-propres.

Bref, tout avait fini par s'arranger tant bien que mal : M. de Chateaubriand avait sa « zone bleue », M. de Nesselrode avait son cordon; M. de Villèle lui-même recevait, un peu tard, le cordon russe de Saint-André. M. de Chateaubriand avait, toutefois, la fatuité puérile de faire constater par une dépêche de M. de La Ferronnays que la décoration envoyée au président du conseil était due à ses instances auprès de l'empereur Alexandre (1). Le seul

(1) La faveur que M. de Chateaubriand s'était ménagée à la cour de Russie n'était rien moins qu'agréable à Louis XVIII, et cette distribution de cordons, d'ailleurs assez gauchement faite, finissait par n'être agréable à personne. M. de Villèle avait été blessé de l'oubli de la cour de Russie, oubli réparé après coup sur une intervention presque blessante de son collègue des affaires étrangères. M. de Nesselrode était blessé à son tour de la façon dont il recevait le cordon bleu, et il écrivait à son ambassadeur, M. Pozzo de Borgo : — « Recevoir le cordon bleu sous de pareils auspices n'a, je vous assure, rien qui me satisfasse. Je ne m'y attendais pas, je n'y tiens nullement, et s'il est donné de mauvaise grâce, j'aime tout autant ne pas l'avoir. Ainsi, dans le cas où ce ne serait pas chose faite, tâchez qu'elle n'ait pas lieu... J'avais un moment regretté votre départ de Madrid; mais depuis l'arrivée de votre dernier courrier ces regrets ont cessé, car je vois... que vous êtes revenu à Paris à point nommé pour empêcher une véritable catastrophe. J'aurais regardé comme telle la retraite de Chateaubriand, et c'est un vrai service que vous avez rendu à la cour *de l'avoir maintenu en place...* » — Si M. Pozzo s'était

résultat de ces agitations frivoles était de mettre à nu, d'irriter l'incurable antagonisme, et la moralité de l'incident des cordons, c'est le comte d'Artois qui la dégageait dans ce petit mot adressé à M. de Villèle : « J'ai reçu et brûlé votre petite lettre. Je me doutais que l'homme ferait le plongeon après avoir voulu prendre la mouche. La situation, assez critique, des élections (on approchait des élections de 1824) peut porter à la douceur et à un peu de longanimité ; mais souvenez-vous que l'homme ne peut ni vous pardonner, ni surtout croire que vous lui pardonniez. Il est et sera toujours votre ennemi... »

Ce n'était donc pas la paix, on ne s'y trompait d'aucun côté, et dans ces conditions, après tant de froissements dévorés, il est évident que l'affaire de la conversion des rentes, suivant à si peu de distance l'imbroglio des cordons, ne pouvait plus être qu'un prétexte pour en finir, fût-ce par un coup d'autorité. Ici seulement, une certaine inspiration de générosité supérieure manquait dans la manière de conduire la dernière scène du drame, dans ce qu'on pourrait appeler l'exécution d'un homme de génie devenu importun. M. de Chateaubriand a cru et a dit que M. Corbière, qu'il n'aimait pas, avait été le plus opiniâtre à exiger sa disgrâce. Il se trompait : M. Corbière n'y était pour rien, il avait au contraire, par ses hésitations, suspendu un instant toute mesure trop prompte : M. de Villèle lui-même n'avait pas paru disposé à des résolutions précipitées. Le plus vif dans le conseil eût été peut-être un digne gentilhomme peu brillant, mais d'une droiture simple, le baron de Damas, qui déclarait qu'il n'aurait pas voulu rester un instant de plus ministre avec M. de

vanté d'avoir sauvé M. de Chateaubriand, il y avait mis de la complaisance ; il devait être bientôt détrompé. Tous ces petits incidents n'avaient peut-être pas peu servi à indisposer le roi Louis XVIII en éveillant ses soupçons sur la diplomatie de M. de Chateaubriand avec la Russie.

Chateaubriand. Le plus animé surtout était le Roi, qui ne déguisait pas ses ressentiments. Louis XVIII avait-il su qu'à la faveur du vote de la Chambre des pairs sur la conversion, il se nouait autour de lui quelque intrigue pour lui imposer un nouveau ministère avec M. de Chateaubriand? Toujours est-il que le matin de la Pentecôte, le 6 juin 1824, il faisait appeler à l'improviste M. de Villèle et le recevait en lui disant : « Chateaubriand nous a trahis, je ne veux pas le voir à ma réception après la messe. Faites l'ordonnance de son renvoi; qu'on le cherche partout où il sera, qu'on la lui remette sans perdre un instant. Je ne veux plus le voir! » Et c'est ainsi que sur l'heure était signée une ordonnance de révocation sommaire qu'on se hâtait d'expédier, qui, après avoir couru à la poursuite de M. de Chateaubriand, finissait par l'atteindre aux Tuileries même, où il assistait à la messe du jour, mêlé à la foule des courtisans. Le Roi avait cédé à un mouvement de colère; M. de Villèle avait eu la faiblesse de céder au Roi et le malheur de ne pas comprendre qu'il achetait trop cher, par une inutile brutalité, une victoire sur son collègue (1). Ni l'un ni l'autre n'avaient senti, à part ce qu'il y avait de peu décent dans la forme, le danger de blesser dans sa dignité, dans son orgueil, dans ses ambitions si l'on veut, un homme popu-

(1) La communication signifiée au plus vite à M. de Chateaubriand se réduisait à ceci : — « J'obéis aux ordres du Roi en transmettant à Votre Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre. » — Et l'ordonnance portait simplement que M. de Villèle était chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères en remplacement de M. de Chateaubriand. — M. de Villèle, dans ses *Mémoires,* cherche à expliquer ce qu'il y avait eu de *fortuit* dans les circonstances qui accompagnaient la remise de la dépêche. L'ordonnance elle-même, dans son laconisme, était aussi extraordinaire que les incidents de la transmission; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire encore et de plus caractéristique, c'est que M. de Villèle ne paraît pas avoir jamais compris pourquoi il y avait eu tant de récriminations contre un fait qui lui paraissait sans doute tout simple.

larisé par le génie. M. de Villèle ne comptait pas le génie des lettres parmi les forces de gouvernement!

Dans cet étrange duel engagé depuis quelque temps entre l'imagination et le bon sens se disputant l'influence dans les affaires publiques, c'est le bon sens qui triomphait, qui devait triompher. M. de Chateaubriand avait toutes les chances d'être vaincu, et il l'avait mérité sans doute par ses inconséquences de conduite. Il ne méritait pas d'être « chassé », comme un serviteur banal et infidèle, — car enfin, il le disait dans une de ses boutades acerbes, « il n'avait pas volé la montre du Roi sur sa cheminée »! Frappé en pleine réunion de cour sans avoir été prévenu, sans un mot d'atténuation ou d'explication, il sortait des Tuileries et du ministère des affaires étrangères emportant l'immortelle blessure et se promettant une vengeance retentissante; mais la vengeance du terrible disgracié était l'affaire de l'avenir. Pour le moment M. de Villèle restait maître de la situation, et comme pour mieux marquer son ascendant, il n'écoutait ni ceux qui lui demandaient de rappeler M. de Montmorency sous prétexte que ce serait amortir d'avance l'opposition de M. de Chateaubriand, ni ceux qui lui proposaient M. de Polignac ou M. de Talaru ou M. de Caraman. Il prenait son temps quelques semaines de cet été de 1824, pour faire son choix. Il finissait par placer un homme aussi insignifiant qu'honnête, le baron de Damas, aux affaires étrangères, M. de Clermont-Tonnerre à la guerre, M. de Chabrol à la marine : il se croyait obligé d'accorder à la faveur de madame du Cayla le ministère de la maison du Roi pour le duc de Doudeauville, — en refusant de satisfaire les ambitions étourdies de M. Sosthènes de La Rochefoucauld, qui aspirait à tout, même au ministère de l'intérieur; il préparait en même temps la création d'un ministère des affaires ecclésiastiques où il allait placer un

prêtre qui passait pour éclairé, l'évêque d'Hermopolis, l'abbé de Frayssinous. Et tout cela balancé, équilibré, c'était encore le ministère Villèle, assiégé d'influences sans doute, difficile à remplacer !

IV

On touche ici à ce qui pourrait être considéré comme le point culminant de la Restauration, représentée par un ministère ou un chef de ministère qui passait sa vie à administrer avec prudence, à discipliner les royalistes sans céder à tous leurs entraînements, à pacifier les intérêts en les ralliant aux Bourbons. Si la monarchie renaissante avait passé depuis dix ans par bien des alternatives dramatiques ; si elle avait eu de mauvais jours, des luttes violentes d'opinions, des crises de cour, de ministère et de parlement, des épreuves sinistres, des moments enfin où l'on doutait de sa durée, elle semblait désormais sortie de la phase des contestations et des incertitudes.

La monarchie paraissait affermie ! la guerre d'Espagne lui avait donné le lustre des armes et avec le succès militaire une autorité nouvelle en Europe. A travers tout, l'alliance de la royauté et des droits populaires par la Charte avait été maintenue. Les conspirations avaient été découragées. Les finances réorganisées, le crédit relevé, la prospérité publique croissante, attestaient et fortifiaient la paix intérieure. Les dernières élections, qui dataient du commencement de 1824, avaient fixé définitivement la majorité au camp royaliste ; l'opposition libérale, décimée par le scrutin, réduite à une insignifiante minorité, bien que comptant toujours pour la discussion, ne pouvait plus

être une menace. M. Royer-Collard lui-même le reconnaissait, en disant à la Chambre nouvelle : « Vous entrez dans cette enceinte précédés de circonstances favorables. La monarchie est affermie ; elle n'a désormais à craindre, au dedans et au dehors, que les fautes où elle serait entraînée par des conseils aveugles ou téméraires... »

Était-ce bien la paix dans un régime définitivement fondé? C'était au moins une trêve à laquelle on semblait se résigner facilement. Cette trêve, elle pouvait passer pour l'œuvre du temps, de quelques circonstances ; elle était certainement due aussi à la raison éclairée, à la patiente modération d'un roi qui depuis dix ans avait été comme un médiateur des partis, et à l'habile mesure du ministre qui, en représentant l'avènement du royalisme pur au pouvoir, mettait depuis deux ans tous ses soins à populariser un gouvernement de parti par sa prudence. La sagesse de Louis XVIII et de M. de Villèle, en créant cet état de prospérité et de confiance, avait de plus résolu un problème qui avait souvent pesé sur les esprits, celui d'émousser d'avance les périls et les difficultés d'une transition de règne que tout faisait prévoir, dont on sentait que l'heure approchait. Le Roi lui-même le savait et attendait la mort avec un stoïcisme qu'il croyait être de la dignité royale. M. de Villèle le savait et redoublait de précautions. Le Roi n'avait plus, en effet, que quelques jours à vivre ; il allait s'éteindre le 16 septembre 1824. Quelques années auparavant, au milieu des suspicions et des défiances qui s'attachaient au continuateur de la dynastie, au comte d'Artois, la crise aurait pu être grave ; elle ne l'était plus maintenant. Louis XVIII, — le seul prince qui depuis un siècle ait eu la fortune de mourir sur le trône en France, — pouvait descendre en paix au tombeau, laissant un pays tranquille, les institutions assez affermies

pour être au-dessus des caprices, la dynastie incontestée (1).

Celui qui allait ceindre la couronne sous le nom de Charles X pouvait entrer dans le règne sans trouble, et, par une inspiration heureuse née du cœur du prince autant que de la nécessité, le nouveau roi se hâtait de donner une sorte d'élan à l'opinion rassurée et gagnée. Son premier mouvement avait été de révoquer la censure des journaux, précaution inutile à laquelle on avait cru devoir recourir pour faire la paix autour des derniers moments de Louis XVIII et pour protéger l'interrègne. Son premier mot était pour dire aux pairs et aux députés accourus à Saint-Cloud : « Je veux continuer le règne de mon frère : j'ai promis de maintenir la Charte et les institutions que nous devons au Roi que le ciel vient de nous enlever. » Et comme pour mieux prouver qu'il voulait être le continuateur de son frère, il avait commencé par confirmer au pouvoir le ministère qui avait contribué à créer la situation où s'accomplissait ce facile avènement. Le nouveau roi se plaisait à prodiguer les grâces, les faveurs de cour et de fortune à M. le duc d'Orléans, les amnisties pour les condamnés politiques, le bon accueil à tous, même aux libéraux!

Rien de plus curieux que ce début d'un règne qui peu d'années auparavant n'inspirait que des doutes et pesait

(1) M. de Metternich, en parlant d'ailleurs fort légèrement de Louis XVIII, dit dans ses *Mémoires :* — « Jamais avènement au trône n'a été accompagné en France d'un calme plus parfait que celui de Charles X, et, néanmoins, au moment de la mort de Louis XVIII, beaucoup de personnes redoutaient que cette crise n'amenât une secousse trop forte peut-être pour des bases aussi neuves que le sont celles de la monarchie restaurée au moment du décès du Roi. Quelques royalistes timorés parlaient d'une proclamation, de la nécessité de se montrer aux troupes, de recevoir leur serment. M. de Villèle s'est opposé à toutes ces mesures; le résultat a prouvé en faveur de ces calculs. » — (*Mémoires* de M. de Metternich, t. IV.)

d'avance sur l'opinion, qui maintenant s'ouvrait au milieu des ovations, des illusions et de la confiance. C'est comme une lune de miel brillante et décevante en pleine Restauration, entre la dernière heure de Louis XVIII et le sacre de Charles X!

Quand le nouveau roi se plaisait à dire qu'il voulait continuer le règne de son frère et « consolider les institutions qu'il avait juré de maintenir », quand il commençait par la suppression de la censure et par quelques-uns de ces mots heureux qui vont au cœur du peuple, il était sincère assurément. Il était sincère autant que pouvait l'être un prince à l'esprit léger, peu accoutumé à approfondir les choses et facilement enivré d'une popularité nouvelle pour lui. Il croyait ce qu'il disait, il se laissait abuser par des spectacles dont il ne voyait que les dehors.

En apparence, sans doute, le nouveau roi pouvait se faire l'illusion qu'il continuait son prédécesseur; en réalité, il y avait un changement profond. Tout différait comme les caractères des deux princes. Louis XVIII, dans son impotence physique, avait une rare fermeté d'âme, le sentiment de la dignité royale, l'art d'imposer sa volonté, avec un jugement fin, une singulière liberté d'esprit et le goût des idées nouvelles. C'était un libéral à sa manière! Charles X, avec sa séduction personnelle et sa bonne grâce chevaleresque, avait l'âme inconsistante et mobile, la futilité d'un prince que les événements avaient éprouvé sans l'éclairer, l'indécision de la volonté alliée à l'obstination dans les préjugés royaux, peu de discernement, l'habitude de la soumission aux influences aristocratiques et sacerdotales qui l'entouraient. C'était un homme d'ancien régime, un fanatique bienveillant et naïf, condescendant par nécessité à la vie moderne sans la comprendre. Par le fait seul de la transmission de la couronne l'orientation avait changé: un autre esprit venait d'entrer

dans le gouvernement, insensible peut-être d'abord, prêt à se dévoiler, à éclater à la première occasion. Cette révolution intime et irrésistible, elle était dans la nature des choses, dans les différences de caractères entre les deux rois, dans les exaltations croissantes des royalistes excités et encouragés par l'avènement d'un prince, objet de leurs vœux et de leurs espérances.

Quant au ministère ou à son chef, M. de Villèle, qui avait su habilement préparer et ménager cette transition de règne, qui la représentait, pour ainsi dire, il se trouvait avec tous les dehors d'un ascendant incontesté dans une situation délicate. M. de Villèle ne s'y trompait pas; il avait vu avec sagacité la crise invisible pour d'autres, et d'accord avec son ami Corbière, le fidèle complice de toutes ses résolutions, il avait décidé de quitter les affaires à la mort de Louis XVIII. Les deux ministres n'avaient cédé aux instances du nouveau roi que parce qu'ils craignaient que leur retraite, « sans motifs apparents », ne fût mal comprise ou mal interprétée, qu'elle ne parût « compromettante pour la royauté elle-même ». Ils n'avaient pas voulu découvrir le Roi dès ses premiers pas. « Nous résolûmes, ajoute M. de Villèle, d'attendre la première tentative qui serait faite pour introduire dans le ministère un courtisan donneur de conseils intimes. » S'ils avaient persisté dans leur résolution, ils quittaient le pouvoir en plein succès, laissant à d'autres la responsabilité d'une politique nouvelle. En restant, ils s'exposaient à être entraînés, débordés par des passions qu'ils ne partageaient pas.

Pour le moment, sans doute, M. de Villèle restait encore maître du pouvoir par la majorité dont il ne cessait de disposer, par la confiance du nouveau roi qui voyait en lui l'homme habile et heureux, par l'autorité qu'il avait gardée sur la masse royaliste. Le danger pour

lui était dans une situation où, à défaut de l'appui d'un roi sage, auquel il pouvait pour ainsi dire s'adosser, qui lui prêtait sa force modératrice, il n'avait plus affaire qu'à un roi aimable, de volonté flottante, fidèle, il est vrai, dans ses amitiés, mais naïvement disposé à prendre ses illusions ou même sa piété pour de la politique. Il restait, si l'on me passe le mot, en l'air, il n'avait plus son équilibre. Et lui aussi, comme l'avait dit un jour l'intrépide et éloquent de Serre, il se flattait de « gouverner raisonnablement avec la droite ». Il ne voyait pas que s'il avait réussi à relever la fortune des royalistes, à les conduire dans l'opposition à la conquête et aux premières jouissances du pouvoir, il risquait de se trouver désarmé vis-à-vis d'un parti victorieux, impatient d'user et d'abuser de la domination.

Le malheur était que chez M. de Villèle le caractère n'égalait pas les lumières, que l'homme d'État ou même l'homme d'affaires se subordonnait à l'homme de parti. Par ses lumières, par la sagacité de son esprit, il voyait les fautes et les écueils : il comprenait le danger des excès de politique, des prépotences cléricales. Il était étranger aux illusions et aux ostentations de cour. Un jour, au moment du sacre de Charles X, en rappelant la dissolution de la maison du Roi proclamée par le grand maître des cérémonies à Reims, il écrit en homme de sens : « Je n'ai pu m'empêcher de penser combien ce serait un acte de bonne politique, de la part du successeur du feu Roi, de ne point en reconstituer une semblable ; combien avait désormais de dangers pour nos rois l'existence d'une cour aussi nombreuse, aussi dispendieuse, aussi fertile en prétentions ; *combien elle était en contradiction avec nos mœurs actuelles ;* combien elle pouvait entraîner de compromissions pour le Roi et la famille, surtout dans un pays comme le nôtre... » Il pensait ce jour-là en homme

de son temps (1). Par ses faiblesses de caractère ou ses engagements de parti, il se prêtait à des représailles d'ancien régime, à des conseils de réaction surannée.

Et c'est ainsi qu'après avoir dû le succès à une politique de modération habile, il se laissait engager par degrés dans une voie où il allait avoir à se disputer aux influences occultes, se croyant obligé pour vivre de donner des gages tour à tour à l'esprit sacerdotal, à l'esprit aristocratique ou à l'esprit de compression. Il déviait de sa propre pensée sans profit pour lui-même, sans profit pour la monarchie, au risque de raviver le feu des querelles mal éteintes et des passions mal apaisées. Il entrait, en un mot, dans cette carrière qui allait être marquée et par la loi du sacrilège, et par la proposition de rétablissement du droit d'aînesse, et par cette loi contre la presse qu'on appelait par dérision la « loi de justice et d'amour ». C'est pour le ministère Villèle, pendant trois années encore, l'ère des luttes malheureuses et d'une décadence agitée au milieu des divisions croissantes des partis et des émotions renaissantes de l'opinion.

Sans doute, tout n'avait pas dès l'abord une signification également menaçante dans la politique nouvelle. Lorsque M. de Villèle croyait devoir inaugurer le règne par l'indemnité des émigrés, il ne faisait que poursuivre un dessein de généreuse prévoyance et reprendre une œuvre laissée inachevée par Louis XVIII. On n'en pouvait encore rien conclure. C'était après tout une œuvre de réparation

(1) M. de Villèle ne sentait pas moins vivement le danger des excès de dévotion du Roi. Il écrivait un jour dans ses *Notes* à propos d'une procession où le Roi se faisait suivre de toute sa cour : — « Le Roi se livre trop à ces démonstrations religieuses au milieu d'une population travaillée contre lui... On l'a encore vu avec peine à la suite du clergé à la procession du 15 août. Il s'en est assuré et a bien senti le froid des dispositions du peuple de Paris. Cela l'a affecté. » — M. de Villèle avertissait parfois le Roi avec sincérité « de l'effet produit par ces cérémonies ». Il n'obtenait rien de plus.

nationale et de paix sociale que les passions du jour pouvaient diffamer et travestir, que l'avenir devait justifier. La pensée, le système de réaction s'accentuait bien autrement dans une série de projets qui se succédaient bientôt, à travers lesquels s'échappait le secret du nouveau règne.

La première de ces lois livrées à la discussion publique ne tendait à rien moins qu'à inscrire dans le Code des pénalités françaises un crime d'un nouveau genre puni des derniers supplices, le sacrilège, la profanation des hosties consacrées. Rapprochée de bien d'autres faits déjà sensibles, de la reconstitution des Ordres monastiques, de l'infiltration rapide des influences cléricales dans l'État, dans l'administration, jusque dans l'armée, des ostentations de la piété royale, de la prédominance de ce qu'on appelait la « congrégation », cette loi ressemblait à une révolution par la réintégration de la théocratie dans la société civile, par l'invasion du dogme dans la politique, par une sorte de déclaration de guerre religieuse.

Cette exorbitante anomalie, présentée avec une espèce de naïveté, ne ramenait pas seulement à l'ancien régime, au delà de la Révolution, elle rétrogradait jusqu'au moyen âge, jusqu'aux époques inquisitoriales où l'État se faisait l'instrument de l'Église. Fût-elle destinée à n'être jamais appliquée, à rester une arme d'intimidation, cette loi suffisait pour révéler la pensée de réaction sacerdotale, pour soulever les consciences, irriter l'esprit moderne et mettre le régime en suspicion dans le pays. Si la loi du sacrilège troublait les consciences en évoquant le fantôme d'une domination cléricale antipathique à la France nouvelle, la proposition de rétablissement du droit d'aînesse dans les familles n'inquiétait pas moins le sentiment d'égalité. De fait, il y avait sûrement désormais aussi peu de justice que de prévoyance politique à identifier la monarchie avec l'idée du privilège et des inégalités : M. de Villèle lui-même

n'était pas sans pressentir le danger. Il voyait le principe de l'égalité si profondément enraciné dans les mœurs, dans les habitudes, dans la vie sociale de la France, qu'il croyait peu à la possibilité de toucher à la loi des successions, sans soulever des tempêtes dans la nation; mais il était emporté par le courant, il cédait à des pressions d'aristocratie. Il avait laissé passer sans conviction une proposition désavouée d'avance par l'opinion. Et comme si ce n'était pas assez, aux polémiques passionnées, aux défiances, aux hostilités qui de jour en jour allaient croissant autour de lui, le ministère se préparait à opposer une nouvelle loi sur la presse enlaçant les journaux et toutes les œuvres de l'esprit d'un réseau de répression.

La loi sur la presse après la loi sur le droit d'aînesse, après la loi du sacrilège, c'est ce que M. Royer-Collard appelait le signe de l'existence d'une pensée de faction et de contre-révolution dans le gouvernement. Chacune de ces mesures était une menace ou un défi, un pas de plus dans une voie où tout s'aggravait pour le Roi, qui épuisait sa provision de popularité, pour le ministère qui s'usait dans des luttes irritantes et stériles, — où les oppositions seules grandissaient, tourbillonnant autour d'un gouvernement embarrassé de ses propres œuvres.

V

Ces oppositions étaient de diverse nature : elles allaient du libéralisme impatient de combat au royalisme le plus exalté, — et la plus dangereuse pour le ministère était peut-être encore dans sa propre armée, parmi les royalistes, les uns passés décidément à l'ennemi, les autres

incertains et inquiets dans leur fidélité. Ce n'est pas que M. de Villèle fût précisément ébranlé dans son ascendant. Il gardait toujours sa majorité dans le parlement, — sinon à la Chambre des pairs, qui restait un foyer d'opposition, — au moins dans la Chambre des députés ; il la retrouvait dans les moments difficiles. La confiance du Roi ne lui manquait pas non plus dans les crises qui se succédaient pendant les premières années du nouveau règne. Le Roi ne cessait de lui écrire à l'occasion de tous les incidents dont il était assailli : « Songez que vous êtes nécessaire à mon service et que vous devez, en vous conduisant avec la prudence dont vous donnez tant de preuves, faire tout ce qui est nécessaire à votre délicatesse et à votre considération (1). Comptez plus que jamais, mon cher Villèle, sur ma confiance et mon amitié! » — « Tout ce que je puis vous dire, lui écrivait-il un autre jour, c'est que je ne manquerai ni de fermeté ni de courage, et qu'avec l'aide de Dieu on peut vaincre les grandes difficultés du moment... En tout je veux tout connaître, et je m'en rapporte à vous pour ne me rien laisser ignorer... » C'était fort bien. En réalité, néanmoins, l'incohérence se mettait dans l'armée ministérielle et les intrigues s'agitaient autour du Roi. En se compromettant pour son parti par des concessions que sa raison désavouait, M. de Villèle n'était plus même sûr d'être soutenu jusqu'au bout. On l'accusait de mettre de la faiblesse et de la timidité dans sa politique, de livrer le Roi à ses adversaires, de tout

(1) Il s'agissait des éternels marchés Ouvrard et d'une discussion violente qui s'était engagée à la Chambre, où M. de Villèle, pour se dégager entièrement, n'aurait eu qu'à se servir d'une lettre que le duc d'Angoulême lui avait écrite au début de la guerre d'Espagne, que le prince l'avait autorisé à produire. M. de Villèle, par délicatesse, ne s'était pas servi de l'autorisation qu'il avait reçue et s'était tiré d'affaire tout de même, en dépit de l'opposition royaliste qui s'efforçait de se servir du prince contre le président du conseil.

sacrifier à ses préférences pour des collègues insuffisants comme Corbière, devenu l'objet des plus vives récriminations. On affectait encore de ménager le premier ministre, on voulait simplement lui imposer d'autres hommes, un autre ministère où l'on aurait fait entrer les têtes folles du parti. Tout le monde s'en mêlait, surtout le plus évaporé, le plus vain, le plus prétentieux des courtisans, M. Sosthènes de La Rochefoucauld, qui, dans cet ébranlement du royalisme, se chargeait de mêler le comique au sérieux.

Qui l'aurait cru? Déjà aux derniers moments du roi Louis XVIII, ce personnage toujours agité avait noué toute une intrigue pour donner un successeur à M. Corbière, dont il accusait « la nonchalance et la paresse ». Il fallait au ministère de l'intérieur une main plus énergique, un homme plus actif, et il ajoute avec une risible humilité : « Il faut bien que j'avoue qu'il s'agissait de moi! » Le rêve avait paru bizarre même au prince qui allait être Charles X. A défaut du ministère de l'intérieur, M. Sosthènes de La Rochefoucauld prétendait avoir reçu du Roi expirant le titre de ministre d'État. Ce nouveau rêve s'était encore évanoui devant un mot ironique de M. de Villèle. A défaut du ministère de l'intérieur et du titre de ministre d'État, le remuant personnage avait dû se contenter de la direction des beaux-arts, détachée du ministère de la maison du Roi, occupée par son père le duc de Doudeauville, — et dans ce poste il a été l'amusement de son temps (1). M. Sosthènes de La Roche-

(1) M. de Villèle assure dans ses *Mémoires* qu'il n'avait jamais eu à se plaindre de madame du Cayla. Il raconte que M. de Semonville lui avait dit plaisamment un jour « qu'il était né coiffé », qu'il fallait une favorite et que celle qui l'était ne se mêlerait jamais de ses affaires; il ajoute seulement : — « Il est vrai que par ricochet un autre s'en mêlait... Il me causa des difficultés par son incessante activité et son désir de se rendre utile. La vaine tentative d'amortir l'opposition des journaux, celle reproduite si souvent d'introduire dans le ministère des capacités supé-

foucauld ne se croyait pas moins l'inspirateur, le conseiller, le guide du ministère; il ne se décourageait pas, et un matin de 1826, revenant de province, il arrivait chez M. de Villèle pour lui déclarer solennellement que les choses s'aggravaient d'une manière effrayante, que le Roi avait perdu sa popularité, qu'on restait « sans lois protectrices, sans institutions pour fonder la monarchie, sans aristocratie pour la défendre, que nulle part la main du gouvernement ne se faisait sentir, etc. ». La conclusion de cette espèce d'ultimatum accompagné de compliments pour le chef du cabinet était qu'il fallait changer au plus vite quelques-uns des ministres et accentuer la politique royaliste. M. de Villèle, après avoir écouté un instant son bouillant visiteur, finissait par s'impatienter et par lui déclarer vertement qu'il avait assez de ses conseils, qu'il n'y avait désormais plus rien de commun entre eux.

M. de Villèle, en éconduisant durement le frivole personnage, savait bien à quoi s'en tenir et sur la gravité des choses et sur les petites conspirations nouées contre lui. Il s'en préoccupait, et ce qu'il ne disait pas à M. de La Rochefoucauld, il le disait à son confident Corbière dans ses entretiens intimes. — « Vu Corbière, écrit-il un jour, pour conférer avec lui sur les moyens de remettre l'ordre dans les têtes et calmer les esprits agités d'une sorte de vertige très nuisible à la marche des affaires... jusqu'à l'héritier présomptif du trône qui semble atteint du mécontentement général. Le Roi est tourmenté de

rieures à celles qui s'y trouvaient, ont été pour moi des occasions d'embarras. La première a coûté, je crois, beaucoup d'argent à la liste civile; mais c'est une chose dont je ne me suis jamais occupé .. » — L'idée d'acheter les journaux par des faveurs ou même à prix d'argent donnait lieu à un des incidents amusants de l'époque. M. Delatouche, après avoir reçu l'argent, l'affectait, au nom du directeur des Beaux-Arts, à une souscription publique ouverte en ce moment. M. de La Rochefoucauld ne servait qu'à déverser le ridicule sur l'administration, sur le Roi lui-même.

ces fâcheuses dispositions; mais il y donne lieu en permettant à sa cour, à ceux qu'il affectionne le plus, de faire chorus avec les criailleries contre son gouvernement... » Au fond, M. de Villèle expiait la situation qu'il s'était faite par ses condescendances de réaction, par ses complaisances pour son propre parti. Les royalistes qui avaient triomphé avec lui et par lui, sans aller jusqu'à une déclaration de guerre, ne lui pardonnaient pas de résister à leurs impatiences, de rester un modéré et de mettre quelque mesure jusque dans ses concessions à l'esprit aristocratique et sacerdotal, de se défendre contre leurs ambitions et leurs vanités. Ils ne cessaient de lui créer des difficultés, sans arriver à comprendre que, si tout s'aggravait, si l'opinion s'égarait, comme ils le disaient, le mal était, non dans la modération de leur chef, mais en eux-mêmes, dans leurs passions et leurs préjugés, dans les lois de contre-révolution qu'ils prétendaient imposer, au risque de réveiller tous les instincts libéraux du pays. Ils ne voyaient pas enfin qu'après avoir compromis par leurs entraînements le ministre qui avait le mieux fait leurs affaires, ils l'affaiblissaient par leurs dissidences et leurs intrigues pour finir par le livrer désarmé et sans défense aux oppositions redoutables qui l'attendaient à chaque pas.

Elles grandissaient autour de lui, en effet, ces oppositions formant aux deux extrémités du monde politique deux camps séparés par les opinions, rapprochés par une haine commune. Elles se développaient et se fortifiaient à mesure que se succédaient les questions irritantes, les défis de contre-révolution jetés au pays, les conflits intestins de la majorité ministérielle. La plus implacable était celle des « ultras » irréconciliables de 1815 que M. de Villèle appelait aussi les « pointus », et qui s'appelaient maintenant indifféremment la « contre-opposition » ou la « défection ». C'était le groupe des dissidents irrités,

des esprits extrêmes du royalisme : ils représentaient une force irrégulière détachée de l'armée monarchique et toujours prête à se tourner contre le corps de bataille. Ils avaient fait la guerre à tous les ministères modérés, à M. de Richelieu comme à M. Decazes, à M. Pasquier comme à M. de Serre; ils la faisaient à M. de Villèle, et ils saisissaient toutes les occasions, la loi d'indemnité, la conversion des rentes, la loi du sacrilège, les lois sur la presse, le premier incident venu pour renouveler un combat à outrance. Ils étaient plus embarrassants que dangereux; ils comptaient plus de chefs que de soldats, les La Bourdonnaye, les Delalot, les Ogier. Le loyal Hyde de Neuville lui-même se laissait un instant enrôler dans ce bataillon qui avait pour premier mot d'ordre la guerre sans merci et sans trêve à M. de Villèle. Contre M. de Villèle toutes les armes étaient bonnes. Un jour, à l'occasion des marchés Ouvrard, M. de La Bourdonnaye allait jusqu'à essayer de se servir de l'ancien munitionnaire pour embarrasser le président du conseil. « Comment ne chargez-vous pas M. de Villèle? lui disait-il; vous seriez sûr d'avoir mille défenseurs. — Comment le charger, aurait répondu Ouvrard, puisqu'il n'est pour rien dans mon affaire? — Eh! qu'importe! » reprenait lestement l'interlocuteur. C'était la revanche de la négociation où M. de Villèle avait refusé de subir les conditions de M. de La Bourdonnaye. Cette opposition du royalisme à demi révolutionnaire, cependant, elle n'eût été rien si elle n'eût été animée, étendue et relevée par l'éclat du talent, par le génie de M. de Chateaubriand, qui, en quittant le ministère, avait emporté un immortel ressentiment contre son collègue et avait juré sa destruction.

C'est l'implacable René qui remplissait de sa passion vindicative et de son éloquence retentissante cette guerre de l'opposition royaliste. M. de Villèle n'avait sûrement

pas soupçonné quel ennemi il se faisait, quelle puissante colère il suscitait contre lui. Avant que huit jours fussent passés depuis sa disgrâce ministérielle, M. de Chateaubriand avait ouvert les hostilités; il avait écrit son premier bulletin de guerre contre « une administration timide, sans éclat, pleine de ruse, avide de pouvoir », — contre un gouvernement dont il était pourtant huit jours avant et qu'il proclamait maintenant « aussi antipathique au génie de la France qu'à la nature de ses institutions ». Le trait personnel à l'adresse de M. de Villèle, et de son « despotisme obscur » et de sa médiocrité « d'homme d'affaires », y était déjà. Tout respirait la haine dès le premier mot, et trois années durant, M. de Chateaubriand poursuivait cette campagne, répandant son amertume à tout propos, faisant de la presse une arme meurtrière, ralliant autour de lui de jeunes écrivains animés de son esprit, intéressant ceux qui trouvent que le génie a toujours raison contre les Corbière, dépassant dans ses polémiques les hardiesses des plus violents libéraux. Ce guerrier de la plume était un merveilleux artiste, surtout un homme d'imagination qui maniait une arme étincelante et semblait prendre plaisir à pulvériser ses adversaires, sans s'inquiéter si les coups qu'il frappait n'allaient pas atteindre au delà ou au-dessus de l'objet de ses haines, si, en travaillant d'un si beau zèle à ruiner un homme, un ministre, il ne préparait pas la ruine de la monarchie elle-même. Le fait est qu'il livrait en ce temps-là bien des batailles meurtrières pour cette royauté bourbonienne dont il se flattait d'avoir été le premier restaurateur par un pamphlet en 1814!

L'art ou le secret de ce puissant polémiste était de cacher sous un royalisme d'ostentation et d'apparat ce qu'il y avait de révolutionnaire dans ses attaques contre la politique du règne, ce qu'il y avait de puéril dans les

emportements et les révoltes de son orgueil ulcéré. M. de Chateaubriand avait certes trop d'éclat, de talent, pour ne pas saisir les esprits et remuer l'opinion; il avait un accent trop personnel dans ses colères pour ne point éveiller des défiances. Lamartine, qui ne l'aima jamais beaucoup et n'en fut jamais aimé, qui était alors à Florence et voyait les choses de loin, écrivait à cette époque à son ami M. de Virieu : « Je ne vois rien de praticable dans le royalisme de l'extrême droite. La Bourdonnaye, Hyde, Delalot : ces hommes n'ont pas de queue dans la nation. Ils sont une fiction de l'esprit de parti. Chateaubriand est un intrigant en déroute; transfuge des deux camps et perfide politique. Il faut lui fermer la bouche avec un sceau d'or; il ne s'est montré digne que d'une telle récompense. Il pouvait mériter le pouvoir et la gloire, il les a sacrifiés à une haine puérile... » C'était dur de poète à poète; ce n'était que trop vrai sur le fond des choses. Quelque brillante qu'elle fût en apparence d'ailleurs, cette opposition ou cette contre-opposition, réduite à elle-même, n'aurait peut-être pas suffi à ébranler M. de Villèle : elle serait restée la « défection »! Par le jeu des circonstances, elle prenait un caractère qui pouvait lui donner une importance nouvelle. D'un côté, elle gardait des affinités avec le monde royaliste dont elle flattait les passions et les ardeurs impatientes; elle pouvait devenir un point de ralliement pour les ministériels désabusés qui commençaient à se détacher de M. de Villèle. D'un autre côté, par M. de Chateaubriand et ses hardies polémiques, elle allait rejoindre les libéraux empressés à accueillir un tel auxiliaire, à l'attirer par leurs flatteries, à se servir de sa popularité comme des divisions des royalistes pour leur propre cause.

Au fond, c'est au camp libéral qu'était la véritable opposition avec ses mots d'ordre et sa politique. Elle était

bien autrement sérieuse, bien autrement étendue. Elle allait de M. Royer-Collard à M. de La Fayette, de M. Casimir Perier ou du général Foy à M. Laffitte et à Benjamin Constant. Cette opposition libérale, elle n'était plus seulement la vengeance ou la fantaisie de quelques hommes déçus et irrités. Elle représentait pour ainsi dire la révolution opposée à la contre-révolution; elle exprimait toutes les nuances de l'opinion indépendante, les vœux, les défiances, les inquiétudes, les animadversions de la masse nationale.

Elle avait eu depuis les premiers jours de la Restauration, il est vrai, des fortunes diverses. Un instant même, à la suite des crises de 1820-1821, elle avait presque disparu de la scène, vaincue par la réaction royaliste. Elle s'était trouvée réduite en 1824 à moins de vingt membres dans la Chambre des députés et n'avait plus de refuge qu'à la Chambre des pairs, formée par les anciens ministres modérés, popularisée par ses résistances aux excès du royalisme. Bientôt, cependant, elle avait commencé à se relever, suppléant au nombre qu'elle n'avait plus, par la persévérance dans le combat, tenant tête à la contre-révolution dans le parlement, défiant la répression dans les journaux, disputant pied à pied les libertés menacées. La réaction sacerdotale et nobiliaire qui se dévoilait, les déceptions du nouveau règne, en excitant l'opinion, lui avaient rendu une armée, la popularité et une force singulière d'action. Auprès des vieux libéraux éprouvés par les mécomptes, s'élevaient déjà des générations nouvelles, impatientes de se jeter à leur tour dans la vie publique, de rajeunir la politique aussi bien que les arts et la littérature. Un esprit nouveau éclatait sous la compression. « Ce qui se passe, écrivait M. Royer-Collard dans l'intimité, est un curieux spectacle. Il n'y a rien à prévoir, rien à dire. Il faut que cet ordre ou ce désordre

ait son cours. A coup sûr, il ne ramènera rien de ce que nous avons vu. Les théories révolutionnaires et l'ancien régime sont également usés. Il se fait je ne sais quoi de nouveau, dont nous n'avons peut-être aucune idée... » On n'en était plus déjà à ces jours de l'avènement de la politique royaliste où l'on disait à l'opposition libérale décimée dans les élections : « Résignez-vous, vous en avez pour vingt-cinq ans! »

Chose à remarquer! les libéraux, dans ces années de luttes passionnées entre les partis, n'éprouvaient dans le fond aucune animosité contre M. de Villèle. Ils n'avaient pas comme l'opposition royaliste, comme M. de Chateaubriand entre tous, cette haine furieuse qui devenait une obsession. Ils avaient une considération secrète pour le ministre qui les avait vaincus, et ce sentiment se trahissait parfois dans quelque scène piquante. Un jour, un député de l'opposition la plus vive, M. de Chauvelin, avait eu l'idée d'aller visiter le président du conseil dans son cabinet sous le prétexte banal de demander l'autorisation de défricher un bois dans ses terres. La conversation était peut-être d'abord un peu embarrassée, quoique parfaitement courtoise, et comme M. de Chauvelin s'excusait en disant qu'il sentait bien que dans sa position il faisait une démarche vaine, M. de Villèle répliquait vivement qu'il ne savait pas quel acte de sa part pouvait motiver cette crainte d'un déni de justice. Il ajoutait aussitôt que la demande serait examinée en toute impartialité, et que, si elle était juste, l'autorisation serait sûrement accordée. Puis il faisait mine de reconduire son visiteur. M. de Chauvelin ne se hâtait pas, marchait à pas comptés dans le cabinet, il avait l'air de vouloir prolonger l'entretien. Tout d'un coup il s'arrêtait et brusquement, à brûle-pourpoint, il disait au ministre : « Comment est-il possible qu'un homme d'esprit comme vous soit d'un parti si

bête! » M. de Villèle, sans se fâcher de l'apostrophe inattendue et sans répondre, reconduisait de plus belle le député indiscret au seuil de son cabinet; il croyait en avoir fini, lorsque M. de Chauvelin, qui était déjà sorti, rouvrait à demi la porte et, passant sa tête, lui criait : « Je m'en tiens à mon dire... un parti si bête, qu'il n'a qu'un homme en état de faire marcher ses affaires et qu'il fait tout ce qu'il peut pour le renverser, et j'espère bien qu'il réussira! »

C'était l'impression de bien des libéraux, jusque dans ces luttes que la passion enflammait et envenimait souvent (1). Ils ne méconnaissaient pas en M. de Villèle l'administrateur habile, le financier éprouvé, le chef de parti sensé et fin, l'homme de parlement et de discussion se défendant toujours sans se laisser aller jusqu'à l'injure, sans offenser ou blesser ses adversaires. Ce qu'ils combattaient en lui, c'était le ministre complaisant d'une majorité impatiente d'abuser de la domination; c'était un système de réaction cléricale et civile, de soumission à un gouvernement occulte de cour, de défi à la France nouvelle, de guerre directe ou indirecte à la société refaite par la Révolution. Ils combattaient une tentative ou une apparence de résurrection d'ancien régime, et là ils étaient

(1) On pourrait citer plus d'un témoignage de cette opinion de nombre de libéraux de la Restauration sur M. de Villèle. Le bon Charles Dupin, qui n'eut jamais la renommée ni le rôle de son frère Dupin l'aîné, mais qui avait d'autres mérites, qui était un esprit libéral et a été pair de France sous la monarchie de Juillet, écrivait, en 1827, au président du conseil : — « Vous seul pouvez être le centre d'un grand rapprochement, d'une grande concorde pour les hommes sages de l'ancienne génération française et pour la masse de la génération nouvelle. Monseigneur, acceptez les grandes et doubles destinées que la fortune vous présente pour le bonheur de notre pays. Fortifiez-vous de quelques hommes renommés pour leur modération, leurs lumières, et marchez à la tête de la civilisation française sans craindre les menées obscures des faibles amis de la rétrogradation, qui, d'ailleurs, ne vous voient qu'avec peine au timon des affaires... » — (*Mémoires* de M. de Villèle, t. III.)

pour ainsi dire la voix du pays, de cette masse nationale moyenne, plus bourgeoise que populaire, qui se sentait ou se croyait menacée dans ses libertés, dans sa conscience, dans ses institutions, dans ses intérêts. S'ils n'étaient qu'une minorité dans le parlement, ils avaient au dehors pour eux la force de l'opinion, la popularité, la jeunesse, les journaux les plus répandus, le mouvement croissant des esprits.

Libéraux et dissidents royalistes n'obéissaient sûrement pas aux mêmes mobiles, aux mêmes ressentiments dans leur guerre au ministère Villèle ; ils étaient même profondément divisés d'instincts, de traditions, d'arrière-pensées, et poursuivaient des buts assez différents. Ils étaient néanmoins tout prêts à s'allier contre la politique à laquelle le président du conseil prêtait son nom sans lui donner toujours l'aveu de son bon sens. De sorte qu'avec toutes les apparences d'une autorité ministérielle encore puissante, M. de Villèle, après quelques années, se retrouvait à la fois faiblement soutenu et menacé d'une coalition de toutes les hostilités.

VI

Incohérence des partis, ébranlement des forces ministérielles, progrès des oppositions dans le pays, réactions à la fois provocatrices et timides accueillies par des frémissements croissants d'opinion, ce sont les éléments d'une situation où les passions s'enflammaient d'heure en heure, où les incidents pouvaient naître à tout instant. Ces incidents, ils ne tardaient pas à se presser, à se multiplier : les uns, fortuits et éphémères, les autres tenant au fond des choses, à la lutte désormais engagée entre l'esprit de

réaction et l'esprit nouveau, à toute cette situation qui, aux premiers mois de 1827, arrivait au dernier degré de tension et de violence.

Le premier, le plus grave de ces incidents était le licenciement de la garde nationale de Paris provoqué par une légèreté du Roi, exécuté par une impatience d'irritation ministérielle. On était au lendemain d'un long et ardent débat sur la loi de répression de la presse, où le ministère, représenté par M. de Villèle, M. Corbière et le garde des sceaux, M. de Peyronnet, avait eu à soutenir le choc de toutes les oppositions et même de quelques-uns de ses amis. Il n'avait pu aller jusqu'au bout de la discussion qu'avec une majorité décroissante et avait fini par être réduit à retirer la loi. Paris, du coup, avait illuminé, et les manifestations populaires avaient agité la ville! Pendant ce temps, le Roi, visitant les postes de la garde nationale aux Tuileries, avait décidé, sur les instances du maréchal commandant en chef duc de Reggio, et sans consulter ses ministres, de passer une grande revue au Champ de Mars. A peine informé de la résolution royale, qu'il n'apprenait que par le bruit public, M. de Villèle avait vu le danger de réunir, dans ces moments d'excitation, cette masse de milice parisienne. Il avait essayé d'éclairer Charles X; mais le Roi s'était trop engagé, il aurait paru céder à la crainte; la revue avait été maintenue! Ce qui était facile à prévoir arrivait. La garde nationale, prudemment avertie par la presse, évitait d'abord tout ce qui aurait pu offenser le Roi : elle entourait le prince de ses acclamations. Elle se montrait déjà plus libre ou moins respectueuse sur le passage de la duchesse d'Angoulême et de la duchesse de Berry. Enfin, quelques bataillons, plus excités, défilaient devant le ministère des finances en poussant des cris contre les ministres, contre les Jésuites, et en invoquant la Charte, la liberté

de la presse. C'était, il faut l'avouer, une scène quelque peu prétorienne. Laissé à lui-même, le Roi n'y eût peut-être pas pris garde : il n'avait entendu que ce qui le flattait! M. de Villèle sentait la gravité de ces démonstrations; il s'efforçait de la faire sentir au Roi, et, dans un conseil tenu le soir même du 29 avril 1827, on décidait la dissolution de la garde nationale de Paris. Par une de ces mobilités qui tenaient à son caractère, le Roi, qui, peu d'heures auparavant, paraissait disposé à se montrer presque satisfait, n'hésitait pas à signer le licenciement. L'acte était aussi dangereux que sommaire; il avait pour le moment un double effet : il déterminait une première dislocation du ministère par la retraite du duc de Doudeauville qui avait été, avec M. de Chabrol, opposé au licenciement de la garde nationale, et il avait un profond retentissement dans la presse, dans le parlement, où l'on menaçait M. de Villèle d'une mise en accusation. Le président du conseil, quant à lui, revendiquait hautement la responsabilité de l'acte de rigueur contre ce qu'il appelait « des pétitions présentées au Roi à la pointe des baïonnettes ». Bientôt les scènes tumultueuses se succédaient : un jour dans les écoles, un autre jour aux funérailles de Manuel, et entretenaient l'agitation.

Chose à remarquer! Dans cette série d'incidents, les libéraux restaient sans doute dans leur rôle d'opposition avancée saisissant toutes les occasions; ils n'étaient pas les plus âpres à la lutte. Ils sentaient que leur heure n'était pas venue et ne songeaient qu'à émouvoir, à gagner l'opinion, à profiter de tout pour populariser leur cause. Les plus acharnés, les plus implacables, étaient encore les défectionnaires du royalisme, qui ne pardonnaient pas au ministère de vivre et le harcelaient par tous les moyens, sous toutes les formes. M. de Chateaubriand poussait la passion jusqu'à écrire au Roi, à propos du licenciement de

la garde nationale, une lettre que M. de Blacas se chargeait de remettre et où, en avouant son inimitié personnelle pour les ministres, il réclamait leur retraite pour le salut de la monarchie! M. de Chateaubriand s'adressait au prince, en même temps qu'il se répandait, dans les journaux complices de ses colères, en polémiques irritées et vengeresses. L'inévitable M. Sosthènes de La Rochefoucauld, à son tour, ne cessait d'assaillir le Roi de ses confidences en dépeignant le peuple exaspéré, les esprits aliénés, — en offrant surtout ses services, en promettant, avec une comique fatuité, à Charles X « de le remettre, avant deux ans, sur un pavois d'amour et de respect inaltérables ». Un familier de la cour, le duc de Rivière, pressait M. de Villèle de profiter de la retraite de M. de Doudeauville pour se fortifier par l'accession de l'ami de cœur du Roi, Jules de Polignac, qu'on ne cessait de lui opposer. M. de Villèle ne se laissait pas ébranler : il tenait tête aux libéraux, ses adversaires naturels; il tenait tête aussi aux royalistes de la défection, qu'il représentait ironiquement comme un corps d'armée acharné à conquérir des positions qu'il ne pourrait garder, « à se battre pour les libéraux ». Il restait encore soutenu par le Roi, qui lui écrivait dans ces moments difficiles : « Je conçois tout ce que l'ingratitude et la démence peuvent causer de chagrins; mais je connais votre courage et je vous réponds du mien. »

Cependant tout s'animait et se compliquait. La lutte, engagée et organisée sous toutes les formes, prenait par degrés un tel caractère de violence, que le moindre fait suffisait à mettre le feu aux passions, que chaque séance de la Chambre devenait une vraie bataille et que la clôture même de la session de 1827 ne diminuait pas l'ardeur des conflits. « Nous nous séparons dans une inquiétude générale », s'écriait l'impétueux Hyde de Neuville. Le

ministère restait aux prises avec des animosités et des difficultés croissantes; il le sentait et il délibérait avec lui-même sur le choix de ses moyens de défense. Vainement on s'armait encore, pour un instant, de la censure des journaux : la censure n'était qu'un vain palliatif, on ne faisait qu'irriter les esprits. Assailli de toutes parts, M. de Villèle se décidait alors à un coup décisif; il obtenait du Roi deux ordonnances également graves. L'une de ces ordonnances avait pour objet de renouveler la pairie par une vaste promotion de soixante-seize pairs et d'éteindre ainsi, au Luxembourg, une opposition semi-libérale qui datait des ministères Richelieu, Decazes; la seconde, bien autrement sérieuse dans les conditions de lutte violente où vivait la France, décidait la dissolution de la Chambre élective et un appel au scrutin. Cette seconde ordonnance allait droit au nœud de la situation, elle tranchait dans le vif. Ce n'était pas sans doute un coup d'État, c'était au moins l'acte d'une politique d'impatience et de défi, — ou, mieux encore, la guerre des partis portée devant le pays. Pour qu'un homme, accoutumé à la prudence et aux temporisations, eût été conduit à cette résolution de jouer le pouvoir dans un scrutin, il avait fallu qu'il sentît la nécessité d'en finir et qu'il ne vît pas une autre issue.

Tout semblait extraordinaire dans cette crise électorale de 1827, et la promptitude avec laquelle l'acte de la dissolution avait été conçu et les conditions dans lesquelles la lutte s'engageait entre les partis. Dans un camp se concentrait un gouvernement disposant du crédit que lui donnait une longue existence, de toutes les forces administratives, de toutes les influences d'État, et visiblement résolu à s'en servir. Dans l'autre camp se rassemblaient toutes les oppositions, un instant surprises par ce coup des élections improvisées, mais promptement ralliées

pour le combat, plus que jamais enflammées, confondant leurs griefs et leurs ressentiments. Royalistes dissidents et libéraux de toutes nuances oubliaient tout ce qui les séparait pour former la coalition de la haine et marcher ensemble à l'assaut. Les royalistes de la défection n'hésitaient pas à soutenir les candidats du libéralisme le plus extrême; les libéraux à leur tour n'hésitaient pas à soutenir les ultras du royalisme. C'était une vaste mêlée où le pays n'avait plus qu'à reconnaître les siens! Le pays se décidait, en effet, — et le résultat dépassait peut-être les espérances de la coalition qui, sans devenir précisément une majorité, avait d'éclatants succès. L'opposition royaliste avait ses victoires; les libéraux avaient des avantages bien plus nombreux encore. Ils avaient triomphé à Paris. Ils allaient se retrouver en bataillon serré dans la Chambre nouvelle, avec tous leurs chefs, les Benjamin Constant, les Casimir Perier, les Laffitte, les Dupont de l'Eure, les Sébastiani. M. Royer-Collard était sept fois élu! M. de Villèle avait joué une grosse partie; s'il ne l'avait pas entièrement perdue, il sortait, du moins, amoindri de la lutte. Ces élections de 1827 avaient surtout cette signification de dévoiler l'irrésistible progrès des opinions libérales depuis quelques années.

Au premier moment, Paris, qui depuis quelque temps s'accoutumait aux manifestations bruyantes, célébrait la victoire par des démonstrations qui dégénéraient pendant quelques soirées en scènes tumultueuses sur les boulevards et à la rue Saint-Denis. Il y eut même quelques échauffourées, quelques essais de barricades dont la force publique avait facilement raison. Les nouveaux élus de Paris croyaient devoir se présenter chez le président du conseil, affectant une certaine inquiétude de ces mouvements; ils trouvaient un homme parfaitement calme, disposé à les écouter, à s'entretenir avec eux, et un peu

ironiquement empressé à les tranquilliser. L'agitation ne pouvait effectivement qu'être sans durée et sans gravité devant une répression assurée. Restait toujours la situation même que les élections venaient de créer et sur laquelle M. de Villèle ne se faisait que peu d'illusions; s'il avait tenté un coup hardi qu'il croyait nécessaire, il n'était pas homme à engager un conflit à outrance. Dès la première heure, il avait mis les portefeuilles du ministère à la disposition du Roi, ouvrant ainsi la crise décisive. Le Roi, que les élections avaient attristé et troublé, était pour sa part plein de perplexités. Au fond, il aurait voulu garder M. de Villèle, il hésitait à accepter sa démission; mais autour de lui, parmi ses familiers les plus intimes et les gens de cour effrayés par les élections, il y avait tout un travail contre le président du conseil, une impatience visible de « faire place nette à toutes les ambitions, à toutes les prétentions, à toutes les convoitises ». Tantôt le Roi se rattachait à l'idée de limiter la crise, en conservant M. de Villèle, en se bornant à un changement partiel; tantôt il paraissait résigné à abandonner M. de Villèle et il cherchait des combinaisons nouvelles. Un instant il avait l'idée de mettre un ancien ambassadeur, M. de Talaru, à la tête des affaires, et il chargeait même M. de Villèle de la négociation. M. de Talaru se hâtait de refuser et répondait vivement : « Ah! le Roi vous lâche et il voudrait que je prisse votre place. Comptez donc sur son appui! Je ne serai pas si fou, je n'en ferai rien! » Partagé entre toutes les influences, entre mille sentiments divers, le Roi ne savait que décider, parce qu'en réalité il n'avait aucune idée. Un mois entier, — le mois de décembre 1827, — se passait en petites agitations et en négociations confuses. Les intrigues étaient partout, à la cour où M. de Polignac avait ses partisans, dans le monde où les Talleyrand, les Pasquier, les Molé, sans parler de M. de Cha-

teaubriand, se remuaient et se reprenaient à l'espérance.

Ce qu'il y a d'assez caractéristique dans cet imbroglio des partis, c'est l'attitude et le rôle du président du conseil lui-même. Depuis que la crise était ouverte, M. de Villèle restait silencieux. S'il avait eu un instant l'idée de refaire son ministère en écartant M. de Peyronnet qui n'avait pas été réélu, M. de Clermont-Tonnerre qui s'était compromis par ses pressions religieuses sur l'armée, il n'avait pas tardé à se défendre de cette dernière tentation. Il s'était retranché dans la plus complète réserve, et par un retour singulier, dans cette retraite où il attendait sans trouble le dénouement, il redevenait l'objet de toutes les sollicitations, des obsessions qui l'assaillaient de toutes parts. Il écrivait à son fils : « Tranquillise-toi... Je suis fermement décidé à me retirer de cette galère, seulement je veux le faire sans nuire au service public et sans manquer à ce que je me dois à moi-même... Figure-toi qu'en ce moment nous sommes assaillis de propositions de la part des défectionnaires et des gens de la gauche qui offrent les uns et les autres d'entrer au ministère si je veux y rester avec eux. Tous s'imaginent avoir besoin de moi pour être supportés par le Roi... » Il ne se servait de ce qu'il recueillait que pour éclairer le Roi, et avec le Roi lui-même il s'interdisait tout conseil qui eût engagé sa responsabilité ; il demandait même au Roi de lui épargner les confidences et les consultations sur le choix de ses successeurs. De ce long travail enfin sortait, aux premiers jours de janvier 1828, ce ministère de bonne volonté et de transition qui a été dans l'histoire le ministère Martignac, dont un des membres du dernier cabinet, M. de Chabrol, avait négocié la formation et auquel Charles X donnait un assentiment sans conviction.

Détail curieux : les nouveaux ministres n'avaient accepté le pouvoir qu'à la condition de reléguer l'ancien président

du conseil à la Chambre des pairs. M. de Villèle avait d'abord énergiquement refusé; il tenait à rester à la Chambre des députés, où il sentait qu'il pouvait avoir encore un rôle, ne fût-ce que pour se défendre. Il n'avait cédé que devant une parole presque désobligeante du Roi, qui lui demandait s'il voulait s'imposer comme ministre. Lorsque tout était fini, le président du conseil déchu allait prendre congé de la famille royale, de M. le duc d'Angoulême, et le prince, en lui témoignant des regrets, ne pouvait s'empêcher d'ajouter un peu gauchement : « Mais vous étiez devenu si impopulaire! » Le ministre de la veille, pour toute vengeance, se bornait à répondre : « Monseigneur, Dieu veuille que ce soit moi! » Et c'est ainsi qu'après six ans d'un laborieux ministère, M. de Villèle quittait le pouvoir, laissant à travers tout la France relevée dans son prestige par des entreprises heureuses et par la récente affaire de Navarin, les institutions intactes, les finances régularisées et prospères, le crédit et l'industrie du pays en plein essor, au milieu même de l'agitation des partis!

C'est la fin d'une grande carrière publique! Le jour, en effet, où M. de Villèle cède à la pression des choses, il s'éclipse pour ne plus reparaître sur la scène. Ce n'est pas que même après la chute les passions ne survivent au combat. Les vainqueurs de la veille, comme s'ils se sentaient mal assurés dans leur succès, essayent de prolonger la guerre par un appareil assez vain de mise en accusation parlementaire. Pour quelque temps encore, jusque dans sa retraite, l'ancien ministre est un objet d'attention et de curiosité. Ses adversaires le redoutent; ses successeurs eux-mêmes s'inquiètent de ses jugements et de ses intentions. Ses amis, ceux qui ont suivi son drapeau, ne cessent pas de mettre en lui leurs espérances; mais ce n'est plus que l'épilogue du drame. M. de Villèle avait eu son

ère de puissance et de crédit, son règne ministériel de six ans, ses succès et ses mécomptes, sa carrière était finie! Il est resté depuis, il reste dans l'histoire, le représentant d'une situation, d'une période de cette brillante époque de la Restauration, une figure originale de premier ministre, un personnage public éminent avec ses qualités et ses faiblesses. Ce fut surtout et avant tout le merveilleux intendant du royalisme, un homme d'affaires simple, patient et mesuré, habile dans l'art de tourner les difficultés et de satisfaire les intérêts, puissant par le sang-froid, l'application et le goût de l'ordre dans les finances. Il rassurait par ces qualités!

S'il n'avait pas les dons éclatants de l'homme d'État, il avait la raison, le bon sens; il avait ses idées de politique intérieure, ses règles de conduite qu'il précisait dans ces simples mots au courant d'une lettre intime : « Savoir où il convient d'aller et ne jamais s'en écarter. Faire un pas vers le but toutes les fois qu'on le peut et ne se mettre en aucune occasion dans le cas de reculer; voilà, mon cher, ce que je crois une des nécessités du temps où je suis venu aux affaires... » Il avait aussi sur la politique extérieure ses vues qu'il développait dans ses instructions au prince de Polignac, alors ambassadeur à Londres. Il dépeignait la situation de la France entre l'Angleterre, dont on avait toujours à redouter la rivalité, et les puissances continentales, toujours ombrageuses à l'égard des institutions nouvelles et de la puissance militaire de notre pays. « Nous ne pouvons donc en réalité, ajoutait-il, compter sur personne, et surtout nous ne devons nous livrer à personne... Que faire dans cette situation? défendre notre honneur et notre sûreté envers et contre tous, si on y portait atteinte, mais renoncer à la prétention d'imposer aux autres des lois que nous ne sommes pas en état de faire exécuter... avec cette conduite peu brillante, mais sûre, maintenir le plus long-

temps que nous pourrons la paix générale, dont nous avons tant besoin pour réparer nos pertes... attendre que les colosses continentaux ou maritimes, qui se sont formés de nos débris, s'affaiblissent ou se divisent; veiller avec soin sur les nouvelles combinaisons que les événements doivent amener et être toujours prêts à en profiter pour reprendre une place, que ce qui reste encore à la France de force morale ou réelle ne peut manquer de lui rendre bientôt... » Ce programme n'était point d'un esprit si vulgaire, quoi qu'en dit M. de Chateaubriand, et n'a pas perdu de son prix.

La faiblesse de M. de Villèle fut toujours dans ses complaisances pour son parti, pour des réactions qui offensaient la France, dans ses complicités avec des passions que la raison désavouait souvent. Il ne voyait pas qu'il compromettait à tout instant par ses concessions les bienfaits d'une politique de modération éclairée, sans s'assurer une majorité à laquelle il sacrifiait sa propre liberté. C'est ce qui devait le perdre. Quelles que fussent ces faiblesses, cependant il y avait quelques points où il résistait et où son action avait son efficacité. M. de Villèle, pendant son long ministère, restait l'homme du parlement et de la légalité. L'homme d'affaires supérieur se retrouvait ici. Il ne voulait pas livrer la France aux caprices de la force. Il accoutumait les royalistes aux insitutions nouvelles. Il était aussi un frein pour le Roi et ses familiers. Sa présence au pouvoir restait la garantie d'une politique régulière, du principe même de la Charte, et tant que la Charte restait intacte, rien n'était perdu. C'est ce qui le séparait des têtes folles de son parti qui subissaient impatiemment son ascendant et s'efforçaient de le perdre dans l'esprit du Roi, en lui disant que son président du conseil voulait l'annuler ou l'éclipser. Lorsque deux ans plus tard, après la courte, la brillante et inutile trêve du

ministère Martignac, le ministre du cœur du Roi, M. de Polignac, arrivait enfin aux affaires, prêt à courir étourdiment aux coups d'État, M. de Villèle se gardait de céder aux tentations qui allaient le chercher jusqu'à Toulouse, et de se laisser compromettre dans les entreprises qu'il pressentait. Il se séparait de ceux qu'il appelait « des fous et des intrigants ». « Laissons-les triompher, écrivait-il du fond de sa retraite, leur règne ne sera malheureusement pas long, ils nous mettront bien plus bas... Quand les provisions à l'abri desquelles se font toutes les folies seront finies, on sera tellement déconsidéré qu'on tombera sans défense à la discrétion de l'ennemi. Voilà du moins ce que je crains au bout de tout ceci! » C'est ce qui prouvait une fois de plus que, si ce politique avisé avait toujours été un royaliste gouvernant ou essayant de gouverner avec les royalistes, il ne voulait pas, il n'avait jamais voulu être un ministre de coups d'État.

On raconte qu'un jour, au déclin de sa vie, retiré dans sa résidence de Morvilles, qu'il avait toujours aimée, il se laissait interroger sur le passé, et comme on lui demandait s'il n'écrirait pas ses Mémoires, il aurait répondu avec une fine et philosophique ironie que, lorsqu'on n'avait pu rien faire ni rien empêcher, il fallait savoir se taire. Il avait du moins vécu six ans au pouvoir et fait vivre la monarchie. Ce qu'on peut ajouter de mieux pour sa bonne renommée, c'est qu'il a laissé cette idée que, s'il eût été dans la crise suprême le conseiller du prince, il eût peut-être réussi à détourner la catastrophe, redoutable rançon des fautes qu'il n'avait pas pu empêcher, des entraînements qu'il avait si souvent combattus, des folies mortelles pour la monarchie elle-même.

M. de Villèle n'est mort qu'en 1854 (13 mars), c'est-à-dire vingt-sept ans après sa retraite du ministère; avec son règne ministériel tout rôle public avait fini pour lui.

Durant ce quart de siècle qu'il avait encore à vivre, il n'eut jamais la pensée de reprendre position dans la politique active. Il l'aurait pu sans doute, puisqu'il avait gardé une sérieuse autorité dans le monde royaliste et que sous le régime de Juillet Toulouse nommait pour députés des légitimistes : le duc de Fitz-James, le duc de Valmy, même un instant l'abbé de Genoude. Il l'aurait pu d'autant plus aisément, avec d'autant plus d'autorité que bien des préjugés étaient déjà tombés.

ILLUSIONS ET MÉCOMPTES D'UN ROYALISTE

LE COMTE DE FALLOUX

I

LA JEUNESSE D'UN ROYALISTE.

C'est la fatalité des révolutions de dévorer les hommes, les générations, sans leur laisser le temps de remplir leur destin. Depuis que la France est entrée dans les grandes aventures ou, si on l'aime mieux, dans les grandes expériences, les régimes, les gouvernements se sont succédé disparaissant ou reparaissant tour à tour pour s'éclipser encore. Tout a changé, les dynasties, les institutions, les mœurs, la configuration de l'Europe et du monde. Dix fois la scène publique s'est renouvelée, et dans ce flux ou ce reflux des choses, que de forces perdues, de destinées manquées ou inachevées et d'espérances trahies! Combien d'hommes qui semblaient faits pour être les guides de leur pays, qui ont eu même leur moment de règne et qui, ballottés dans les révolutions, jouets des inconstances de la fortune, n'ont plus été bientôt que les serviteurs des

causes vaincues! De tous ces hommes qui ont été à leur heure des personnages du drame contemporain, qui ont représenté une foi, une idée, une tradition, la plupart n'ont fait que passer, — ministres d'un instant, orateurs bannis des tribunes, politiques aux courtes illusions et aux longs mécomptes. Une sédition victorieuse, un coup d'État heureux, et du soir au lendemain, ils ont été mis hors de combat, hors de la vie publique, submergés ou dépassés par les événements, réduits à rester, dans un ordre nouveau, les témoins survivants, peut-être un peu désabusés de ce qu'ils avaient cru durable et qui n'était déjà plus.

Certainement une des crises les plus étranges dans la série de ces vicissitudes du temps reste toujours cette révolution du 2 décembre 1851, fille de la révolution de 1848, qui changeait pour ainsi dire le cours de la vie nationale. Elle avait cela de caractéristique, cette révolution de la force, qu'elle frappait à la fois plusieurs générations : elle fermait l'avenir aux générations nouvelles arrêtées dans leur essor et dans leurs espérances; elle atteignait surtout d'abord tout ce qui avait vécu et grandi depuis près de quarante ans dans l'atmosphère excitante des régimes libres. Ceux qui la veille encore régnaient par le conseil, par l'éloquence ou par l'esprit se trouvaient brusquement dispersés et réduits au silence. Ce coup de vent nocturne de décembre avait emporté les plus brillants, les plus illustres de tous les camps, monarchistes, républicains, libéraux, parlementaires : et les Molé et les Thiers, et les Dufaure et les Cavaignac; et Lamartine et Tocqueville : et le généreux Berryer et Montalembert qui allait se dévorer quinze ans dans l'inaction avant de s'éteindre avec le regret de la parole perdue (1); et avec

(1) Je rappelle avec peine un article mordant et malséant écrit à cette époque, peu après le 2 décembre, par Sainte-Beuve, sous le titre : *les*

bien d'autres M. de Falloux qui, lui aussi, a été de cette race des hommes à la carrière interrompue par les révolutions. Ils n'avaient pas tous le même passé, ils se trouvaient tous ramenés au même point, confondus dans la même défaite. « Ma vie politique avait été courte, mais pleine », a écrit M. de Falloux au jour de la disgrâce commune. Il n'avait eu, en effet, que le temps de traverser les parlements, le gouvernement. Il avait été député aux assemblées quelques années tout au plus, de 1846 à 1851, ministre neuf mois à peine, sous une République qui se précipitait déjà vers l'Empire ; mais dans ce court passage au pouvoir il avait fait assez pour révéler les dons brillants de l'homme d'État, pour attacher son nom à quelques-uns de ces actes ou de ces mots décisifs et tranchants qui marquent dans l'histoire, pour rester une des figures les plus expressives du monde religieux et conservateur à un moment du siècle. M. de Falloux s'est dépeint ou raconté lui-même dans ce livre des *Mémoires d'un royaliste* dont il a voulu faire son testament, — où, à la vérité, il brouille quelquefois un peu les noms, les dates et les impressions, où il revit cependant tout entier avec son originalité aux mille nuances.

Ce qu'il a été réellement, ce qu'il reste, c'est un royaliste à coup sûr, mais un royaliste et un catholique qui ne s'est pas refusé le plaisir un peu hautain de se parer de ses disgrâces auprès de son prince comme auprès du pape ; un plénipotentiaire raffiné et libre de la royauté et de l'Église dans leurs malheurs ; un politique alliant la souplesse à la résolution, la bonne grâce à la fierté, les dons de la séduction à l'art de lancer le trait acéré dans les polémiques ou dans les discours, aimant l'influence plus que

Regrets. C'était peu courageux à l'égard d'hommes qu'il n'avait pas toujours traités si durement et qui étaient alors des vaincus. Il y eut une vive et spirituelle réponse de M. Cuvillier-Fleury.

le pouvoir, passant sans effort de la vie publique ou de la vie mondaine à la vie rurale : et à travers tout, un valétudinaire incorrigible, — qui a vécu soixante-quinze ans sans cesser un jour de combattre, même dans sa retraite, — même après sa mort, par ses *Mémoires* (1) !

I

Chaque période de ce siècle éprouvé a eu son esprit, sa représentation vivante, ses hommes qui, à travers les diversités de physionomie et de génie, ont gardé, pour ainsi dire, un air de famille, l'air du temps où ils ont vécu et grandi. Je ne parle pas seulement de l'Empire, dont les hommes, fils de la Révolution, disciplinés par un maître, ont été avant tout des fonctionnaires et sont restés dans l'histoire sous la figure du général ou du conseiller d'État. La Restauration, née pour réconcilier les vieilles traditions et une société nouvelle, a eu son monde d'élite, politiques, publicistes, parlementaires : les Chateaubriand, les Royer-Collard, les de Serre, les Hyde de Neuville, les Martignac, les La Ferronays, tous marqués à l'effigie d'une époque de renaissance monarchique et libérale. La monarchie de Juillet, œuvre d'une commotion populaire et d'une scission de famille, a eu, elle aussi, ses hommes faits pour la personnifier et la servir, les Casimir Périer, les Broglie, les Thiers, les Guizot, les Rémusat, les Tocqueville, qui ont eu, dans ces dix-huit années, leur cadre naturel. C'est la fortune de M. de Falloux de représenter une génération qui n'a pas eu son régime, son cadre, qui a passé sa vie à

(1) *Mémoires d'un royaliste*, par le comte DE FALLOUX, 2 vol. in-8°.

se débattre dans des situations fausses et n'a connu que les regrets ou les espérances.

Né aux grands jours de 1811, dans le silence de la vie provinciale, sur cette terre d'Anjou où vivaient encore les souvenirs des guerres vendéennes et les vieilles mœurs rurales, Alfred de Falloux était de cette jeunesse qui n'avait pu connaître l'Empire et qui trouvait d'ailleurs au foyer de famille d'autres cultes, d'autres traditions. Il était, a-t-il dit lui-même, d'une race qui « avait servi la monarchie sans éclat, mais avec fidélité », sans réserve, mais sans servilité. Par sa grand'mère, la marquise de Coucy, fille de madame de Mackau, sous-gouvernante des Enfants de France, il se rattachait à l'ordre ancien disparu dans l'orage. Par son père, fils d'échevins, qui avait émigré par entraînement de jeunesse, mais qui gardait une profonde admiration pour Mirabeau, pour Pitt, pour les grands débats de la vie publique, il recevait la première impression d'une société nouvelle gouvernée par la parole. Par ses relations locales, il se rattachait aussi à tout ce monde de gentilshommes angevins, les Meaulne, les Candé, les d'Andigné, les Turpin, qu'il avait vus de ses yeux d'enfant, dont il a tracé le portrait d'une plume légère et piquante. La fortune de sa famille avait été des plus modestes; elle s'était trouvée subitement agrandie par l'héritage inespéré d'un oncle inconnu, vieil avare, parfait original qui, pour n'avoir pas à payer ses couchers dans ses voyages, avait fait acheter une maison à chaque étape sur la route de Paris. L'héritage de M. de la Crossonnière avait fait d'Alfred de Falloux un jeune fils de famille vivant moitié à Angers, pour ses études, moitié dans un petit domaine du Craonnais qui s'appelait alors La Mabouillère, — et dont il a fait depuis le beau et riche bourg d'Ire. Ainsi il avait grandi en ce pays angevin aux mœurs simples et attachantes, à un foyer domestique tout imprégné de roya-

lisme, dans l'atmosphère nouvelle d'une monarchie restaurée, sortie des plus miraculeuses convulsions avec ses vieux prestiges, mais relevée ou vivifiée désormais par les luttes libérales. Par lui-même, il était d'une nature ouverte, gracieuse et facile, éprouvant autant de curiosité que de plaisir à entendre son aïeule raconter ses souvenirs de Versailles, son père parler des grands duels parlementaires, ou sa voisine, madame d'Armaillé, chanter des airs de Grétry ou quelque chanson vendéenne.

Ce que l'éducation provinciale avait commencé, l'éducation parisienne l'achevait en ouvrant, devant un jeune et aimable esprit, de nouvelles perspectives, la grande vie du siècle et de la France. On était aux plus beaux temps de la Restauration, à ces temps presque légendaires, où l'on s'enflammait pour les luttes de la politique, pour les lettres, pour les arts, où se formait une jeunesse encore inconnue, jeunesse royaliste, jeunesse libérale, qui semblait alors destinée à entrer bientôt sur la scène, à avoir sa part d'action et d'honneur dans un ordre désormais établi. M. de Falloux n'avait pas vingt ans à l'époque du ministère Martignac. Il avait passé par les lycées où il s'était rencontré et avait lié amitié avec des jeunes gens de son âge : avec Henry de Castellane qui ne fut qu'une apparition au parlement sous la monarchie de Juillet, — avec le jeune Charles de Morny, « élevé par les soins paternels du comte de Flahaut », et promis à d'autres destins, — avec Elzéar de Vogüé, avec Éleuthère de Girardin, depuis l'abbé de Girardin, connu pour sa charité. Il s'était épris, au feu de ses études, de Talma, qu'il allait voir au Théâtre-Français et à qui il s'était hasardé un jour à faire une visite de jeune auditeur enthousiaste (1). Il avait été en

(1) M. de Falloux raconte cette innocente et aimable anecdote. Talma, à qui il n'avait su trop que dire, l'avait reçu en homme touché de ce jeune enthousiasme. Un soir, sortant du Théâtre-Français avec sa mère,

même temps introduit presque enfant dans les plus illustres salons, les derniers asiles de l'esprit d'autrefois : chez le vieux marquis de Castellane, où il avait l'occasion d'entendre M. de Montlosier, le pétulant abbé de Pradt, qu'il a l'air de prendre au sérieux; chez le vieux duc Archambaud de Talleyrand, qui se faisait raconter à sa toilette les nouvelles du jour; à l'hôtel de Crussol, chez la vieille duchesse d'Uzès, une Châtillon, fière de sa race, dont un des familiers était ce bon M. Brifaud, galant homme, dernier poète de boudoir, — qu'il devait retrouver un jour à l'Académie française pour le recevoir. Bref, il avait tout ce qui peut le faire ressembler, dans le lointain du temps, à un jeune homme un peu avancé pour son âge, prématurément gâté par la fortune, par les relations de sa famille, par la facilité avec laquelle tout s'ouvrait devant lui. Il a confessé depuis avec une aimable ingénuité le péché de son adolescence. Il a avoué qu'il avait, dès sa jeunesse, « contracté des habitudes incompatibles avec les travaux sérieux et durables », qu'il avait négligé tout ce qui exigeait un effort, qu'il avait eu l'illusion de sa facilité, qu'il avait « mené de trop bonne heure une vie trop mondaine ». Ce qui veut dire qu'il avait plus d'usage, de vernis et d'apparence, que d'étude et de fonds.

C'était à tout prendre, à vingt ans, un jeune royaliste heureusement doué et donnant des espérances, tenant du Vendéen par des traditions déjà assez atténuées, par un attachement inné à la terre natale, et du mondain, surtout du mondain, par ses goûts, ayant les opinions de son âge sans exaltation, plutôt avec une précoce et gracieuse

il se trouvait en face d'un homme enveloppé de son manteau : c'était Talma, qui le reconnut et lui dit : « Eh bien! mon jeune ami, avez-vous été content de moi ce soir? » Qui fut ébahi? Ce fut sa mère, madame de Falloux, à qui il fallut raconter l'escapade et qui n'eut pas de peine à pardonner.

maturité, mêlant à son royalisme un vague instinct libéral : il avait respiré l'air de son temps! Avec ses jeunes camarades, il s'intéressait à tout, aux débats des Chambres, aux polémiques des journaux, qu'il suivait d'une attention passionnée. Dans les scissions qui éclataient entre royalistes, dans la légendaire querelle entre M. de Chateaubriand et M. de Villèle, il avait fait son choix; il aurait volontiers pris parti pour le brillant disgracié qu'il a appelé « un joyau de la couronne ». Il était de ceux qui trouvaient que le ministère de M. de Villèle ne parlait pas assez à l'imagination du pays, que le système du ministre toulousain ressemblait trop « au ménage d'un vieux mari et d'une jeune femme ». De cœur il aurait suivi la fortune des Chateaubriand, des Hyde de Neuville, des La Ferronays, du séduisant Martignac, de cette brillante élite du royalisme libéral. Ce jeune sage en était déjà à penser que si la couronne avait ses droits, le parlement avait aussi ses privilèges qu'il fallait se garder d'offenser, que le pire de tout était de mettre aux prises les droits du Roi et les droits du peuple dans de suprêmes et désastreux conflits. Il était de la « droite modérée » en politique et il l'était aussi même en littérature. En gardant son culte pour Talma, qui venait de mourir, et pour la tragédie qui, alors, n'était pas beaucoup plus vivante, il se sentait attiré, conquis par les jeunes chefs de la poésie nouvelle, Lamartine, Hugo, Vigny, déjà suspects à toutes les réactions, et il aurait été tout prêt à se mettre avec les partisans d'*Hernani* s'ils avaient été un peu moins chevelus. Il raconte, avec une légèreté piquante, qu'un jour, dans un salon, il n'avait pu se défendre d'une sorte de « soubresaut » et de « pressentiment douloureux » en entendant un vieil ami du Roi, à qui on représentait qu'on ne devait pas s'aliéner un jeune homme tel que M. Victor Hugo, répondre avec une emphase comique :

« Que M. Hugo s'en aille si cela lui convient, nous garderons M. de Chazet. » Pauvre M. Alissan de Chazet! Qui se souvient de lui et de ses chansons royalistes? C'était la vétusté, l'insignifiance de la poésie présentée comme l'ornement du trône et l'accompagnement d'un règne qui avait commencé par le *Chant du sacre!* M. de Falloux n'était pas d'humeur à s'ensevelir avec les vieilleries d'un royalisme suranné et béat, — et il n'était pas le seul.

Avec lui, c'est toute une génération grandissante, gonflée d'espérances, impatiente de vivre de la vie nouvelle, qui serait aisément devenue libérale sans cesser d'être royaliste et aurait volontiers pris pour programme ce qu'écrivait, dans ses *Lettres* (1), Lamartine, qui avait vingt ans de plus, mais qui était du temps : « La politique a besoin de nous, tous jeunes et hors des préventions du passé. Le vrai n'est pas pour la France dans un gouvernement de regrets, de repentir, de souvenirs théocratiques ou aristocratiques ou absolutistes; il est dans les besoins réels des esprits, dans le concours des intérêts et des intelligences les plus honnêtes et les plus larges, dans les espérances d'un avenir datant de la Restauration et non de l'Empire ou de l'ancien régime vermoulu. » C'était l'idéal entrevu pour toute une génération à peine entrée dans la vie!

Que serait-il arrivé si cette génération royaliste avait eu le temps de mûrir et d'entrer dans l'action, de se former aux rôles publics, aux libres débats des affaires du pays avec une jeunesse libérale contenue à son tour dans le cadre d'institutions respectées, si la dernière représentation d'une royauté surannée eût disparu à propos, de mort naturelle, laissant la place à un esprit nouveau, à tout ce qui était jeune et actif? Oui, que serait-il arrivé?

(1) *Correspondance de Lamartine*, t. III, lettre à M. de Virieu.

Tout aurait été probablement changé sans que rien fût interrompu en France. Une révolution aurait pu sans doute être évitée : un nouveau règne, surtout le règne d'un enfant succédant au vieil hôte couronné des Tuileries, à l'aimable, mais frivole et aveugle Charles X, aurait pu, c'est à croire, être une diversion heureuse, détendre les conflits croissants des partis et apaiser les passions en ouvrant une carrière inattendue. Que serait-il même arrivé si, au lieu de se livrer au mysticisme béat et aux puériles témérités de M. de Polignac, le vieux roi s'était fixé au ministère Martignac, sans se laisser ni abuser ni déconcerter par les tactiques des factions extrêmes? Il serait vraisemblablement mort aux Tuileries! Il aurait peut-être indéfiniment détourné l'orage de la dynastie. C'est possible; mais ce n'est là qu'une fiction de l'esprit. Ce n'est qu'un rêve rétrospectif, l'illusion d'une histoire imaginaire. L'histoire réelle, c'est que, sur ces entrefaites, un jour de juillet 1830, éclatait le périlleux duel entre les droits du Roi et les droits du peuple, ces droits qui, au dire de Retz, ne s'accordent jamais mieux que dans le silence, qu'à un défi royal répondait l'insurrection populaire, et que l'insurrection victorieuse changeait encore une fois le cours des choses, les destinées de la France. Grand trouble assurément qu'on essayait de pallier ou de limiter en le réduisant à une substitution de famille régnante, mais qui était par le fait la plus sérieuse, peut-être la plus irréparable atteinte à l'institution monarchique par la cessation de l'inviolabilité. Jusque-là un amas de catastrophes et de prodiges interceptait pour ainsi dire le passé et avait fait de l'exécution d'un roi une tragédie presque unique et mystérieuse; l'événement de juillet prouvait qu'on pouvait toujours découronner une dynastie par un décret d'exil, que la dépossession des rois entrait, selon le mot de Chateaubriand, dans le droit

public. La tradition révolutionnaire était renouée pour ne plus s'interrompre!

Au moment où tout se décidait à Paris, M. de Falloux était à Aix, en Savoie, parcourant en jeune homme curieux et avide d'impressions les sites alpestres, la gracieuse vallée de Chambéry, le lac du Bourget, voyant pour la première fois M. de Lamartine, rencontrant au cours de ses promenades le vieux roi Charles-Félix et la vieille reine de Sardaigne assis dans un pré sous un parasol à Haute-Combe. Le bruit des événements de Paris allait retentir brusquement à Aix et soulever une indicible émotion. Je ne sais trop si tout s'est bien passé, comme l'a cru et comme l'a dit M. de Falloux un demi-siècle après, si dans cette jeune tête s'agitaient déjà même « confusément » tous ces problèmes dont il parle. Quelle était la part des provoqués et des provocateurs dans ce combat si tristement engagé? Où devait s'arrêter l'insurrection? N'aurait-il pas mieux valu que la droite s'effarouchât moins de la liberté, que la gauche contînt mieux ses impatiences et ses emportements, que tout finît par la royauté du jeune prince qui n'était encore que le duc de Bordeaux, sous une régence éclairée? Ce sont des raisonnements qu'on fait avec les années, après bien d'autres expériences et bien d'autres mécomptes. Le premier mouvement de M. de Falloux, ému de la catastrophe, avait été du moins de vouloir courir en Anjou, où il supposait que la résistance devait s'organiser, qu'un centre d'action royaliste pouvait se former, que l'esprit vendéen allait se réveiller. Son père, en homme plus mûr et plus prévoyant, s'était prudemment hâté de tempérer ce premier mouvement de chevalerie, de contenir cette jeune impétuosité digne d'un fidèle des Stuarts. Les événements n'allaient pas tarder à justifier la prudence du père et à calmer l'ardeur du fils. Il n'y avait pas de résistance! Il n'y avait pas de

guerre au nom du Roi! Il n'y avait plus de Vendée! Il ne devait y avoir tout au plus que l'échauffourée d'une princesse au cœur chaud et à la tête légère qui avait son aventure à la Walter Scott! Tout était fini!

Tout du moins avait changé de face par le coup de foudre de juillet. Au fond, vue dans le lointain du siècle, à la lumière de tout ce qui s'est passé depuis, cette révolution de 1830, qui s'est perdue dans tant d'autres révolutions, a été et est restée une profonde coupure dans la vie morale et politique de la France. Elle creusait un abîme entre le camp de la monarchie vaincue et le camp d'une monarchie nouvelle. Elle n'atteignait pas seulement ceux qui servaient depuis quinze ans la Restauration, qui s'étaient compromis pour elle et allaient disparaître avec elle; elle atteignait aussi ceux qui auraient pu bientôt la servir, qui formaient déjà ce qu'on pourrait appeler la jeune garde d'un nouveau règne et qui se voyaient arrêtés au seuil des carrières publiques. M. de Falloux lui-même, à la faveur de vieux souvenirs, des relations anciennes de sa grand'mère, madame de Coucy, avec la duchessse de Polignac, la favorite de l'infortunée reine Marie-Antoinette, avait dû un instant entrer dans la diplomatie sous le dernier et fatal ministère du vieux roi Charles X. Il se trouvait brusquement déçu dans ses espérances, rejeté parmi les vaincus du jour; il était, lui aussi, de ceux qui, par honneur ou par esprit de famille, se croyaient obligés d'enchaîner leur jeunesse à la dynastie déchue, et qui, avec leurs chefs, les Chateaubriand, les Hyde de Neuville, les Berryer, les Fitz-James, les Valmy, ont représenté toutes les nuances de la dissidence légitimiste sous la monarchie de Juillet.

Ils n'émigraient pas, tous ces vaincus du moment, personne n'émigrait. Ce n'était plus le temps des émigrations et des Vendées prêtes à prendre feu. Ils se réfugiaient dans

leurs terres ou dans leurs salons, dans leurs regrets et dans leurs illusions, mettant une sorte de point d'honneur à rester étrangers au régime nouveau. Ils se livraient aux frondes mondaines, à la petite guerre de bons mots et d'épigrammes contre le roi Louis-Philippe qu'ils n'appelaient jamais que M. le duc d'Orléans, contre les jeunes princes qu'ils affublaient de sobriquets ridicules, contre les ministres, contre tout ce qui représentait « l'usurpation ». Ils croyaient servir leur cause en faisant d'une opposition boudeuse et dégoûtée une politique. Ils ne conspiraient pas, ou, si l'on veut, ils ne conspiraient tout au plus que par leur fortune, par leur position sociale, par une fidélité assez platonique à la royauté exilée, par les liens qu'ils gardaient toujours avec Prague, Goritz ou Frohsdorf, par un goût un peu puéril pour des manifestations, ou des pèlerinages sans péril et sans profit. Leur malheur était de ne représenter qu'une force perdue et impuissante. Ce n'est qu'avec le temps qu'ils commençaient à voir que la bouderie et l'abstention ne servaient à rien, que décidément la monarchie de 1830 s'affermissait, que le meilleur moyen de servir leur cause était de rentrer dans l'action, de se mêler aux affaires du pays, fût-ce sous un régime qu'ils n'aimaient pas. Ils avaient devant les yeux l'exemple excitant et réconfortant d'un Berryer qui pas un instant n'avait quitté le parlement, qui ne cessait de servir sa foi de sa généreuse et puissante parole, par sa libérale discussion de tous les intérêts de la France. Il est vrai que Berryer lui-même était souvent traité de suspect entre royalistes raffinés.

C'est l'originalité de M. de Falloux d'avoir représenté mieux que tout autre, dès sa jeunesse, cette double phase du légitimisme français sous la monarchie de Juillet. Bien que rattaché tout d'abord au camp des vaincus, c'était un vaincu à sa manière. Ce n'est pas pour rien qu'il avait

voulu être diplomate. Il avait le goût et presque le génie de la diplomatie dans les plus simples affaires. Par un instinct pratique prématuré et par un esprit compréhensif, il était fait pour les conciliations et les fusions. — Il ne s'en défend pas, il l'avoue : il se mêlait aux frondes royalistes, aux guerres de salons contre la dynastie nouvelle ; mais il se hâte d'ajouter qu'il fut toujours choqué des polémiques injurieuses, et il se rend la justice qu'il ne « perdit jamais le respect pour la vieille maison de France ». Pour rien au monde, c'est lui qui le dit, il n'aurait mis le pied dans une société orléaniste; mais il y avait des accommodements, ce qu'il appelle, par un heureux euphémisme, « des perspectives de ce côté ». Il y avait des salons « neutres », comme celui de l'ambassadrice d'Autriche, l'aimable comtesse Apponyi, où « toutes les opinions se rencontraient sans se heurter », où l'on avait l'occasion de s'assurer sans déplaisir que M. le duc d'Orléans, M. le duc de Nemours qui se montraient des plus assidus à ses soirées cosmopolites, étaient des « princes fort courtois et fort brillants ». Il se mettait aux ordres du vieux marquis de Coislin, un des chefs des mouvements de l'Ouest, s'il devait y avoir quelque prise d'armes; mais il convient que les échauffourées, même celle de madame la duchesse de Berry, étaient des aventures plus chevaleresques que sérieuses, qu'elles ne répondaient plus aux sentiments de la vraie Vendée.

Enfin ce jeune royaliste au jugement précoce ne fait aucune difficulté d'avouer qu'à son retour à Paris, au lendemain des événements, il lui avait été démontré « que l'insurrection de Juillet avait intronisé un gouvernement et développé un ordre d'idées avec lequel il faudrait compter tout autrement qu'il ne l'avait suppposé d'abord ». Il passait son temps à mettre d'accord son dévouement qui le rattachait aux Bourbons déchus, à la royauté de l'exil,

et sa raison qui ne restait pas insensible à la puissance, à la signification des choses. Bref, en gardant sa fidélité au passé, il ne se défendait ni des influences, ni des idées du temps, et il ne s'interdisait pas l'avenir. Il avait par son âge le privilège de pouvoir attendre! Il avait le goût de s'instruire en attendant, et n'ayant pour le moment rien de mieux à faire, il se dédommageait de l'inaction que ses liens de parti lui imposaient par les voyages, par les affiliations aux œuvres de propagande religieuse ou de charité mondaine, par les cultures de l'esprit, par tout ce qui remplace la politique, — et peut au besoin y ramener. Il s'ouvrait à lui-même une carrière nouvelle où allait se dégager par degrés et se fixer cette nature intelligente et fine.

II

« Ne pouvant désormais étudier l'Europe en diplomate, a-t-il dit, je voulus du moins la parcourir en touriste. » Ces voyages que M. de Falloux tenait à inaugurer par un pieux pèlerinage de fidélité à la petite cour de la royauté exilée à Prague, en se promettant par surcroît et un peu délibérément de voir de ses propres yeux « ce que l'avenir pouvait attendre des qualités naturelles et de l'éducation de M. le duc de Bordeaux », ces voyages sont un des épisodes les plus curieux de cette carrière. Passer quelques années à visiter l'Europe, voir tour à tour Vienne et Berlin, Saint-Pétersbourg, Moscou et Kasan ou Varsovie, Londres et Édimbourg, Venise, Florence et Rome, c'était certes pour un jeune homme le meilleur moyen d'élargir et d'élever son esprit, de se former au spectacle des diversités humaines. Le spectacle avait d'autant plus d'intérêt

dans un temps où l'on ne voyageait pas aisément, où les caractères de tous les pays restaient bien plus tranchés, où, en face d'un monde nouveau qui commençait à grandir, la vieille Europe vivait encore avec ses traditions et ses chefs, — M. de Metternich à Vienne, M. de Nesselrode à Saint-Pétersbourg, le dernier pape d'ancien régime à Rome. Tout était fait pour piquer et intéresser une curiosité intelligente. Je ne dirai pas que M. de Falloux jetait un regard bien profond sur ces contrées qu'il parcourait. Il voyageait peut-être un peu trop en jeune touriste recommandé qui avait des lettres pour les personnages de cour à Vienne, pour madame de Nesselrode à Saint-Pétersbourg, pour le maréchal Paskiewitch à Varsovie, ou pour l'inévitable M. de Humboldt à Berlin, — et qui croyait montrer sa petite indépendance en se dispensant de faire sa visite aux ambassadeurs du roi Louis-Philippe. Il voyait sûrement la vie mondaine plus qu'il n'étudiait le génie des nations. Le touriste ne restait pas moins un observateur délié et avisé des mœurs et même des ridicules. Il trouvait dans ses courses à travers l'Europe l'avantage de se familiariser avec les choses et les hommes, — il y trouvait aussi parfois des mécomptes.

Qu'avait-il vu à Prague, cette première étape de ses voyages? Certainement il portait dans sa visite le respect attendri des royales infortunes. Il n'avait pas franchi sans émotion le seuil de cet antique et morne palais de la Moldau, le Hradschin, où vivaient sans bruit, comme figés dans l'étiquette, et le vieux Roi qui n'avait rien appris, et le Dauphin, « toujours taciturne et résigné (1) », et la Dauphine, sacrée par ses malheurs, et ceux que par une

(1) On peut lire sur cette cour de Prague et cette vie des princes exilés, surtout sur M. le duc d'Angoulême, des *Souvenirs* laissés par M. le marquis de Villeneuve et publiés récemment sous ce titre : *Charles X et Louis XIX en exil*, 1 vol in-8°.

familiarité touchante on appelait « les enfants ». Il avait senti peut-être aussi le froid de la vétusté. Il n'avait pu, je le crois bien, se défendre d'une impression pénible en voyant les agitations intimes, les divisions, les intrigues, jusque dans cette petite cour de l'exil, l'éducation même du jeune prince qui allait être le comte de Chambord, livrée à des influences surannées. Il avait voulu pour cette jeunesse plus de vie et de mouvement, « l'éclat d'un gouverneur illustre », — sans doute M. de Chateaubriand. Il écrivait à Paris : « C'est un diamant qui n'est pas monté ! » Il emportait des doutes sur cette éducation qu'il avait voulu voir de près pour lui demander, disait-il, le secret de l'avenir, et ses doutes étaient destinés à durer. Toutes les fois qu'il a rencontré depuis à Rome, à Venise, le duc de Bordeaux, devenu le comte de Chambord, il a été toujours sous le charme de ce prince d'une grâce séduisante et presque imposante ; il n'avait pas le même goût pour l'entourage, pour les conseillers de l'exil. Il sentait que « le diamant n'était pas monté ». C'était la suite de l'impression de Prague ! Si, d'un autre côté, le jeune voyageur s'était fait l'illusion de trouver dans les cours étrangères un intérêt bien vif pour les vaincus de 1830 et la cause légitimiste, un sentiment survivant de solidarité entre les couronnes, entre les aristocraties de l'Europe, il n'avait pas tardé à être désabusé. Il n'entendait à Vienne que des paroles fort libres sur le vieux roi Charles X, sur la politique des ordonnances et la révolution de Juillet. Il n'avait découvert dans tout Vienne qu'un salon où florissait le pur royalisme à la française, celui d'une vieille comtesse Batthyanyi, qui n'avait qu'un souffle de vie. A Berlin, il arrivait au lendemain des succès personnels des princes français, M. le duc d'Orléans, M. le duc de Nemours, qui venaient de visiter la cour de Prusse. A Rome, il tombait dans un autre monde, un monde immo-

bile, attachant par la mélancolie des ruines, indifférent aux dynasties. Partout il n'avait vu que des gouvernements pleins de réserve et des sociétés sans sympathies.

Évidemment, le royaliste n'avait rien trouvé qui pût réconforter ses espérances. Le touriste à l'esprit alerte et ouvert trouvait de quoi s'instruire et s'amuser à voir la vie européenne dans son mouvement intime et dans ses contrastes, la scène du monde avec ses personnages, depuis le chancelier d'Autriche jusqu'au duc de Wellington, depuis le maréchal de Bourmont, ce soldat énigmatique, tour à tour Vendéen, général d'empire, défectionnaire de Waterloo ou glorieux conquérant d'Alger, jusqu'à Marie-Louise endormie et épaissie dans les vulgarités de Parme, après avoir été l'impératrice de 1811 (1). Il s'intéressait à tout, recueillant sur les uns et les autres les anecdotes qu'il conte d'un tour léger, acceptant sans effort et sans exclusion les relations et les connaissances que le hasard des voyages lui offrait. Une des plus curieuses de ces relations formées en voyage a été assurément celle qu'il nouait dans une auberge de Londres avec un jeune Français inconnu comme lui, destiné à devenir à son tour un personnage. Un léger service d'argent rendu par M. de Falloux à M. de Persigny comme à un compatriote dans l'embarras, rapprochait ces deux hommes qui n'avaient rien de commun, ni l'éducation, ni les idées, ni les relations de société. M. de Persigny, déjà fanatique d'impérialisme, engagé dans tous les complots pour la cause du prince Louis Bonaparte, avait été touché de la bonne grâce de celui qui lui avait galamment rendu ser-

(1) Ce qu'il y avait de piquant, c'est qu'un parent de M. de Falloux, un comte de Bombelles, nommé « au poste de grand maître de la cour de Parme, vacant par la mort du comte de Neipperg », avait en effet remplacé M. de Neipperg dans toutes ses *fonctions* et était par le fait le troisième mari de Marie-Louise. M. de Falloux était de la famille!

vice. M. de Falloux avait été frappé de la confiante franchise et de l'originalité de son jeune compagnon de voyage. Bonapartiste et Vendéen ne marchaient guère sur le même chemin. N'importe : le bonapartiste ne trouvait rien de mieux, pour témoigner sa reconnaissance, que d'essayer de convertir à l'Empire le Vendéen, qui se défendait gaiement en invoquant sa fidélité royaliste. « Je respecte votre sincérité, lui disait un jour M. de Persigny, d'un accent pénétré et tout prophétique; vos yeux s'ouvriront. Le prince Louis-Napoléon régnera, et vous serez de son premier ministère! » Pour le coup, M. de Falloux accueillait la prophétie par un éclat de rire et répliquait en plaisantant : « Promettez-moi, en ce cas, que vous me donnerez mon portefeuille. — Soit, continuait M. de Persigny, avec une solennité qui paraissait comique, je vous le promets! » Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces propos de jeunes gens n'ont pas été un roman, qu'ils sont passés un jour dans la réalité; c'est que cette liaison de hasard est devenue une amitié durable, qui a survécu à tous les caprices de la fortune. La moralité de cette histoire est que la France est décidément le pays où tout arrive!

A travers ces voyages ou dans l'intervalle de ces courses qu'il animait de tout le feu de sa jeunesse, M. de Falloux ne laissait pas d'avoir ses liens à Paris ou en Anjou. Il était resté Angevin par ses souvenirs, par l'attrait de la terre natale, sans doute aussi par les intérêts ou par un certain instinct provincial et rural dont il ne s'est jamais défendu. Il était Parisien par l'esprit, par les relations de société choisie pour lesquelles il semblait si bien fait, par le goût de l'action et l'impatience de vivre. A défaut des carrières publiques auxquelles il se dérobait avec une partie de la jeunesse légitimiste, il cherchait d'autres aliments d'activité. Il servait un peu en volontaire, en

affilié intermittent, si l'on veut, dans le mouvement de propagande religieuse, de charité mondaine et de moralisation populaire, dont des hommes jeunes comme lui, Frédéric Ozanam, M. de Melun, M. Adolphe Baudon, M. de Champagny, avaient pris la libre et généreuse initiative. Il avait même fait dans ces œuvres de propagande, dit-il, ses « débuts oratoires ». Il se mêlait à ce mouvement catholique, indépendant, retentissant, qui avait commencé avec l'*Avenir* au lendemain de 1830, que Montalembert, Lacordaire, dégagés de tout schisme, animaient de leur foi hardie et de leur parole vibrante. Il était royaliste, catholique, orateur de bancs d'œuvre, sans cesser d'être homme du monde. Il était surtout bientôt d'un monde groupé dans un salon d'élite, le salon de madame Swetchine, qui a eu son originalité et son rôle dans la société française à une heure du siècle.

Par quel miracle d'esprit, je pourrais dire d'industrie intelligente et patiente, madame Swetchine avait-elle réussi à être un arbitre de la vie morale et de la vie sociale, à rassembler autour d'elle tant d'hommes de génie différent? Elle n'avait, du moins en apparence, rien pour elle. Elle n'était pas même Française. Née Russe, élevée à la cour de Catherine II et de l'empereur Paul, mariée à un dignitaire de l'Empire plus âgé qu'elle, convertie au catholicisme sous l'influence de Joseph de Maistre et par le travail raffiné d'une conscience agitée, elle avait contre elle et sa qualité d'étrangère et une éducation compliquée. Lorsqu'elle était venue en France pour s'y fixer après la Restauration, elle n'était peut-être pas âgée, elle commençait à dépasser la jeunesse, si même elle a jamais eu un âge. Elle n'avait pas non plus les dons extérieurs qui séduisent, elle n'avait ni la beauté, ni la grâce qui supplée à la beauté. Elle n'avait pas une de ces imaginations de femmes qui brillent et fascinent; elle avait le goût ou, si

l'on veut, la vocation de l'ascétisme et du prosélytisme. Le miracle s'est pourtant réalisé, et on a eu ce salon unique, semi-religieux, semi-mondain, où les jeunes femmes se succédaient le soir comme pour prendre le ton avant d'aller au bal, où les hommes les plus éminents de toutes les opinions se sont rencontrés. La grande dame russe avait réussi, parce qu'à tout ce qui paraissait pour elle désavantage, elle joignait l'attrait d'une supériorité morale réelle, l'élévation ou la finesse d'une pensée toujours en travail, le dévouement passionné pour ses amis, l'indulgence pour les faiblesses, une diplomatie ingénieuse à ménager les amours-propres et à concilier les dissidences. Près de trente années durant, cette casuiste agitée, conseillère persuasive et insinuante, a administré son salon, mêlant les affaires du monde et la dévotion, inspirant la confiance et le respect, exerçant une sorte de direction spirituelle, soutenant ou contenant un Montalembert, un Lacordaire, comme elle attirait un peu plus tard le libéral et inquiet Tocqueville (1). Elle régnait sans bruit dans un cercle qui, un moment, en 1848, s'est fort élargi, mais qui, en 1835, ressemblait encore un peu à un cercle d'initiés. C'est là, dans ce milieu, que se trouvait transporté celui que la maîtresse de la maison appelait bientôt tout simplement « Alfred », comme elle eût parlé de son fils, que Lacordaire appelait « cet excellent jeune homme », et que M. de Bonnechose, depuis cardi-

(1) Tocqueville n'avait connu madame Swetchine qu'assez tard, après 1848, je crois, et avait été captivé. Un des volumes de sa *Correspondance* contient une série de lettres parfois assez laborieuses, qui indiquent une confiance très vive. On peut y voir comment une personne d'élite telle que madame Swetchine, si bien faite pour le prosélytisme, peut prendre de l'empire sur un esprit sincère, mais pointilleux, inquiet, sévère pour lui-même, et encore plus sévère à l'égard des autres. Dans cette société, Tocqueville, par son humeur comme par la nature de son esprit, était le contraire de M. de Falloux.

nal, archevêque de Rouen, a appelé un jour « la sirène »!

Peut-être M. de Falloux avait-il été d'abord un peu effrayé de la sévérité de ce salon où il avait été introduit par madame de Virieu. Il n'avait pas tardé à être dompté ou plutôt à subir le charme indéfinissable de cette personne à la fois un peu étrange et attirante qui aimait la jeunesse, qui écrivait vers ce temps-là à une de ses amies de Russie, la comtesse d'Edling, la *charmante Roxandre* Stourdza : « Mes amitiés les plus intimes, les plus précieuses sont de mon âge ou au-dessus ; mais à ces relations se joignent beaucoup d'autres, dont les idées religieuses sont le seul lien. De jeunes femmes qui sont tout ce que le monde goûte et recherche davantage marchent dans cette voie. N'en déplaise à notre sexe, elles valent beaucoup moins qu'un nombre considérable de jeunes gens dont je pourrais vous présenter l'élite. Ce qu'il y a en quelques-uns d'entre eux de savoir, de foi, de zèle et de talent est inexprimable. » M. de Falloux était visiblement de cette élite. A peine entré, on peut dire qu'il était de l'intimité, objet des prédilections croissantes de la maîtresse de la maison, soutenu et stimulé par des amitiés déjà illustres, — Montalembert, que « la Pologne brouillait de temps à autre avec madame Swetchine », mais que la sympathie ramenait aussitôt. Lacordaire lui-même qui, le retrouvant dans sa vie errante, écrivait à sa vieille amie : « C'est chez vous que je l'ai connu, et en le revoyant je me suis senti une tendresse de frère pour lui. Il me semblait vous revoir, revoir votre appartement, vos meubles, vos tableaux. » M. de Falloux, à vingt-cinq ans, a eu son vrai cadre et comme une patrie morale dans ce salon où il avait été accueilli avec une attention généreuse. Il avait touché au cœur madame Swetchine, qui avait vu en lui la bonne grâce d'un jeune homme bien né, l'élévation des sentiments, la délicatesse de l'esprit, — et

les bons principes. Plus que Lacordaire et Montalembert eux-mêmes, qui se dérobaient parfois d'un coup d'aile à toute autorité mondaine, même à une autorité aimée et respectée, il était et est resté comme le fils spirituel de cette mère de l'Église (1).

Je ne veux pas dire que M. de Falloux n'ait eu comme d'autres son indépendance d'esprit, qu'il n'ait échappé à cette atmosphère par certains côtés, par ses attachements de parti. Il restait royaliste, légitimiste dans un salon où on était avant tout catholique; mais il était entre tous de la maison qui avait toujours sa première et sa dernière visite dès qu'il arrivait à Paris ou lorsqu'il le quittait. Il y avait trouvé, sans le chercher, l'avantage de connaître les hommes les plus éminents du monde religieux ou même de la diplomatie européenne et de se lier avec eux, de compléter, par les conversations et les relations de société, l'éducation commencée dans ses voyages, de pouvoir se préparer à servir, lui aussi, la cause commune de sa parole ou de ses écrits. Il y avait pris peut-être aussi le pli de la maison, le goût d'une certaine diplomatie cléricale et mondaine, l'universalité de la bienveillance. Peut-être s'est-il toujours ressenti d'avoir eu une jeunesse choyée, gâtée par les succès précoces. Il est resté ce que Sainte-Beuve appelait « le plus gracieux des catholiques » et « le plus avenant des légitimistes (2) ».

(1) A peine est-il besoin de rappeler que M. de Falloux a été le pieux biographe de cette personne distinguée dans son livre : *Madame Swetchine, sa vie et ses œuvres*, — et qu'il a été aussi l'éditeur fidèle de sa *Correspondance* recueillie en plusieurs volumes.

(2) Au reste, voici au complet le portrait fin et malin tracé plus tard par Sainte-Beuve à propos de la publication de la biographie et des lettres de madame Swetchine. Il ne fait qu'accentuer des traits déjà visibles dès la jeunesse. « On dira tout ce qu'on voudra de M. de Falloux comme homme de parti politique et religieux, — c'est Sainte-Beuve qui parle, — il est de sa personne le plus gracieux des catholiques et le plus avenant des légitimistes. Il semble né pour les fusions, pour faire vivre ensemble à l'aise,

Plus d'une fois, dans ses conversations chez madame Swetchine, Montalembert, voyant en M. de Falloux une intelligence ouverte, une nature heureusement douée, l'avait pressé de se mettre à l'œuvre, de prendre la plume, l'arme de combat. C'était pour lui comme le couronnement de l'éducation, des voyages et des salons, une sorte d'entrée dans la vie publique. Il ne demandait pas mieux; il s'y préparait, l'émulation littéraire le gagnait. On ne peut pas dire, il est vrai, que le jeune ami de madame Swetchine eût une vocation et des idées littéraires bien décidées. Il avait l'éblouissement de Chateaubriand; il était revenu de Vienne avec l'enthousiasme de Joseph de Maistre, dont il avait pu lire l'éloquente lettre sur Eugène Costa, alors inconnue en France. Au delà, il ne savait guère que ce que pouvait savoir un jeune homme du monde à l'esprit facile, pour avoir vu passer quelques écrivains dans les salons, sans trop distinguer entre Balzac, Delphine Gay et M. Brifaut. Sa première, pour ne pas dire, avec lui, son « unique école littéraire », avait été une société qui ressemblait peut-être un peu à une société d'initiés, la maison d'un aimable poète du temps, M. Jules de Rességuier, où on était à la fois royaliste et lettré, où régnaient Émile Deschamps, Alexandre Guiraud, Soumet. Le maître des sarcasmes, qui jamais ne ménagea ses amis ou ses alliés, le mordant Louis Veuillot, a prétendu un jour que M. de Falloux avait « appris à écrire, en faisant ses livres ». Il ne s'en défend pas! Il avait plus de dons naturels que d'instruction, et sa littérature ne pouvait qu'être l'expression d'une nature dis-

dans le lien flexible de sa parole, un protestant et un Jésuite, un universitaire et un ultramontain, un ligueur et un gallican; à le voir circuler ainsi, sans s'y accrocher, à travers les doctrines les plus diverses, on dirait qu'il les admet toutes plus ou moins et qu'il les comprend. Sa complaisance infinie ressemble par moments à une intelligence universelle... » (*Nouveaux Lundis*, t. Ier.)

tinguée, le fruit d'une éducation plus brillante que profonde. Les premiers écrits, par lesquels il se révélait coup sur coup, *Louis XVI*, la *Vie de saint Pie V*, étaient évidemment moins des ouvrages sérieusement historiques, que des études où il s'essayait, où il mettait ses impressions de lecture, ses goûts, ses vues sur les révolutions politiques et religieuses, — les vues d'un jeune homme qui « voulait travailler ».

III

De ces écrits de jeunesse, l'un, le premier, *Louis XVI*, était surtout une œuvre de sentiment. M. de Falloux y avait été conduit par le souvenir des récits qu'il avait entendus dans sa famille, par son instinct royaliste, par l'attendrissement d'un cœur généreux pour la plus douloureuse et la plus imméritée des infortunes royales. Il n'avait pas uniquement cédé cependant à une simple inspiration de loyalisme sentimental, et il ne s'était même pas borné à recueillir les témoignages des survivants du grand drame. Il avait abordé, avec une idée plus sérieuse, le tragique sujet. Il s'y était préparé en recommençant ses études, en se mettant un beau jour à suivre la politique, les destinées de la monarchie dans les annales françaises, dans cette vaste et vivante littérature de mémoires, qui va de Villehardouin ou de Joinville à La Fayette ou à Mirabeau. Il cherchait le secret du présent dans le passé, comme le paysan d'Athènes se tournait vers le couchant pour mieux saisir, au sommet de la plus haute montagne, le premier rayon du soleil prêt à se lever à l'extrémité opposée. C'était beaucoup pour un petit volume. Jusqu'à

quel point aurait-il réussi? Il ne le savait pas. Il avait soumis son manuscrit, non pas à un critique, dure race, ou à un politique à prétention, mais à un homme fin et sensé, fils d'un des plus illustres constituants, M. le baron Mounier, alors pair de France, dont il écoutait les conseils et dont il attendait le jugement. C'était le moment, — 1839, — où madame Swetchine, confidente de tout, écrivait à un de ses plus fidèles amis, M. de Melun : « Je n'ai ici, en quelque possession, que le bon Alfred et son aimable assiduité. Il est en relation établie avec M. Mounier, avec qui j'ai causé longuement de son *Louis XVI*, qu'il n'avait pas encore lu. Le manuscrit vient de lui être donné, et je partage sûrement l'émotion de l'auteur à ce jugement dont dépendra jusqu'à un certain point sa confiance en lui-même (1). » C'était l'émotion intime d'un premier début dans les lettres!

Ce *Louis XVI*, en définitive, ce *Louis XVI*, auquel n'avaient manqué ni les bons conseils ni les encouragements amis, n'était point sans doute une histoire de la Révolution française : il n'en avait pas la prétention. Il avait le mérite de résumer le sens d'un des plus cruels événements de cette histoire, de dégager une fois de plus de cet amas de catastrophes ces problèmes si souvent agités et toujours obscurs : comment la Révolution aurait-elle pu être conjurée ou détournée? Y eut-il un moment, et quel serait le moment, où elle aurait pu être arrêtée et rester une conciliation pacifique et réformatrice? Par quelle série de fatalités, de déviations, de conceptions, dans l'état moral et politique de la France, par quel ensemble de causes profondes s'était formé l'effroyable orage qui venait se résoudre sur la tête du plus vertueux

(1) *Lettres de madame Swetchine*, 2 vol. Les lettres à madame de Nesselrode jettent surtout un jour très vif et très fin sur ce monde légitimiste du temps.

et du mieux intentionné des princes, victime expiatoire de tout un passé? M. de Falloux n'avait pas plus que d'autres résolu ces problèmes, désormais peut-être un peu rétrospectifs: il était entré du moins dans cette étude avec un esprit sincère, gardant sa piété pour la mémoire de la royale victime, sans rien méconnaître, ni les fautes et les faiblesses de la monarchie, ni la puissance du mouvement qui emportait la France, ni le caractère de la lutte « entre les intérêts nouveaux qui réclamaient légitimement une place et les intérêts anciens qui refusaient trop opiniâtrément de la leur accorder ». Il a dit plus tard que, s'il avait écrit son *Louis XVI* à la fin de sa carrière, au lieu de l'écrire pour son début, il aurait précisé plus nettement ce qu'il n'avait fait qu'indiquer; qu'il eût bien plus insisté sur la longue désuétude des états généraux qui avait laissé la monarchie sans conseil et sans défense, « sur l'aveuglement prolongé et la responsabilité des classes privilégiées... » Ce qu'il y avait de curieux et de significatif dans ce premier essai, c'est qu'il était l'expression des idées, des opinions d'une nouvelle génération royaliste, qui, en restant fidèle aux traditions de légitimité, ouvrait son esprit à un souffle plus libéral et faisait à demi sa paix avec la Révolution française. M. de Falloux, par son *Louis XVI*, rendait témoignage de cet état d'esprit, de sa foi politique, comme peu après, par la *Vie de saint Pie V*, il rendait témoignage de sa foi religieuse, en prenant sa place dans ce mouvement de catholicisme renaissant, que Montalembert et Lacordaire, entre tous, animaient de leur feu.

Qu'est-ce que cette *Vie de saint Pie V*? C'est une étude de jeunesse encore, sans doute. M. de Falloux, par son premier essai, avait tenu à fixer ses idées ou à dire son mot sur la formidable crise de la fin du dernier siècle: maintenant il remontait plus haut, il se tournait vers cette

autre révolution morale et religieuse qui a ébranlé le monde il y a trois siècles. C'était pour lui une manière de s'associer, dans la défense de la cause catholique, à Lacordaire et à Montalembert, dont il était l'ami par madame Swetchine, dont il avait subi l'influence sans se confondre toujours cependant avec eux. Après quelques tâtonnements, il s'était attaché à une des périodes les plus agitées de l'histoire. C'est cette grande et saisissante époque du seizième siècle, où le catholicisme à demi démantelé et humilié, entamé par la Réforme à l'Occident, menacé par l'islamisme à l'Orient, compromis par une série de papes dissolus ou ambitieux, se redresse tout à coup sous la main de nouveaux pontifes, raffermissant l'unité de la doctrine et de ses règles par le concile de Trente, reprenant l'ascendant sur la Réforme, refoulant le Turc par la victoire de Lépante. C'est la vie de l'Europe tout entière à un des moments les plus décisifs, c'est l'histoire d'une grande croyance qui se relève à travers les tourmentes. M. de Falloux s'était laissé séduire par ce spectacle et, en prenant pour héros le pieux et austère Dominicain, Michel Ghislieri, devenu le pape Pie V, il choisissait justement celui qui fut, dans son humilité de moine, un des plus énergiques, un des plus intrépides acteurs de cette renaissance catholique. C'était fait pour tenter une jeune ambition, — même après Léopold Ranke. M. de Falloux a eu depuis, il est vrai, à se défendre de s'être fait, chemin faisant, l'apologiste de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy. Il avait tout au plus essayé de dégager la responsabilité de l'Église dans la Saint-Barthélemy, en expliquant l'horrible tuerie par la politique, par les mœurs du temps, par une Catherine de Médicis et un Charles IX, « c'est-à-dire par un régime tout rempli de duplicité, de luxure et d'embûches ». Il n'allait pas au delà de cette explication tout historique, qui vaut ce qu'elle vaut, et n'a jamais

voulu, je crois, proposer l'Inquisition pour idéal, ou pour modèle. Il n'était pas fait pour les exagérations et pour les vaines ou choquantes réhabilitations de ce qu'il a appelé depuis « les barbaries devenues, grâce à Dieu, désormais impossibles ». Il avait plutôt la pensée de réconcilier le mouvement de renaissance catholique qui se manifestait autour de lui, qu'il croyait servir, avec le progrès universel, avec les découvertes modernes de la science et des arts, avec toutes les transformations d'un siècle en marche.

Ce n'est point évidemment par la nouveauté ni par la profondeur que brillaient ces études de jeunesse d'un homme qui a avoué lui-même que la facilité avait toujours été une de ses qualités et un de ses défauts. Ce *Louis XVI*, cette *Vie de saint Pie V*, on n'en peut douter, étaient les ouvrages d'un talent facile, prompt à s'assimiler les idées et à les coordonner avec dextérité, cherchant la politique dans l'histoire. Ils étaient de plus écrits dans une langue souple, aisée et courante, la langue, eût-on dit, d'un homme déjà fait pour parler ou pour agir plus que pour écrire. La polémique est aussi une action; mais ce qui était surtout frappant et ressemblait à un trait distinctif de cette brillante nature, c'était un esprit dégagé et ouvert, impatient de se mêler aux affaires du jour. Bien qu'il restât légitimiste et catholique, il ne semblait nullement disposé à s'enchaîner au passé ou à s'immobiliser dans une inaction morose. Il n'était pas des arriérés de son parti qui s'arrêtaient et voudraient encore nous ramener à 1788. Il voyait sans embarras en 1789 la date de la France moderne. « J'avais, a-t-il dit un jour, le cœur et l'esprit tout pleins des illusions de mon siècle. Je le croyais appelé à de grandes destinées... » Il voulait être de son temps; il n'en répudiait ni les progrès, ni les espérances, ni les vœux, — en se réservant, bien entendu,

d'entrer un jour ou l'autre plus avant dans ces mêlées du temps avec ses propres croyances, avec ses idées et sa mesure. Il était, en un mot, dans la génération grandissante de ceux qui ne se désintéressent de rien.

Je voudrais resserrer ou préciser les traits de cette jeune physionomie et montrer dans sa formation multiple cette nature si fine et si compliquée. Les années de 1830-1845 avaient été ce qu'on pourrait appeler, pour M. de Falloux comme pour bien d'autres, « les années d'apprentissage ». Né avec les faveurs de la fortune et des traditions de famille qui avaient décidé de ses idées premières, surpris par une révolution qui, en lui fermant une carrière, avait changé son avenir, instruit par les voyages, par la vie des sociétés choisies, par l'étude, il avait rapidement pris la position d'un jeune homme à qui tout sourit. Par son royalisme, il se rattachait au monde légitimiste, sans partager ses passions ou ses préjugés, sans abdiquer le droit d'avoir une opinion, même une opinion assez libre sur la direction et les hommes de son parti. Par ses croyances religieuses, il se rattachait au monde catholique, à ses œuvres, à ses propagandes, sans être persuadé qu'il fallût absolument manquer de politesse et de tact pour être un bon chrétien, sans se croire obligé de se dérober aux convenances sociales et à ce qu'il appelait « l'observation des divers incidents de son siècle ». Par le hasard des relations mondaines, il était devenu le familier, l'hôte intime et filial d'une maison où il avait trouvé, dans une atmosphère peut-être un peu factice, sous l'égide d'une personne d'élite, grande pêcheuse d'âmes, les amitiés les plus empressées, les encouragements précieux. Par ses premiers ouvrages, il avait montré, sinon l'art d'un écrivain supérieur, du moins la grâce et le zèle d'un esprit fait pour tous les succès. Parisien, il l'était sans doute, par ses relations, par son goût de la

bonne compagnie et des belles conversations, — sans cesser cependant d'être un « rural » ou un « provincial », comme il le dit, de rester attaché à son coin de terre natale, à l'Anjou et au Bourg d'Iré où il revenait tous les ans, comme pour se retremper à une source vivifiante. Et touchant à tous les mondes, il avait pour ainsi dire passé à travers toutes les influences. De ce mélange se dégageait par degrés une sorte d'originalité curieuse et intéressante : originalité d'un homme rapidement mûri, formé à la diplomatie mondaine, alliant à une fierté native une souplesse insinuante et à des croyances fixes le goût de toutes les conciliations, royaliste au camp des catholiques, catholique au camp légitimiste, et partout politique singulièrement fin et avisé. Dès ce moment, se dessine le trait essentiel de son caractère : c'est en tout et avant tout un politique.

IV

Qu'on se représente un instant M. de Falloux dans cette jeunesse grandissante, heureuse de vivre, entre 1840 et 1845. Sans être encore connu, il était déjà compté par ses amis qui voyaient en lui un jeune sage. Il suivait leurs réunions, leurs travaux; il était initié aux mouvements et aux tactiques des partis, en gardant néanmoins parmi eux une certaine indépendance. Il était assurément lié avec les chefs de l'agitation catholique du temps, Montalembert, Lacordaire, qui l'avaient précédé dans l'intimité de madame Swetchine. Il avait pour eux, pour leurs œuvres, pour leurs discours ou leurs prédications, la plus affectueuse admiration; il n'était pas tou-

jours avec eux. Entre Montalembert et M. de Falloux tout était contraste, sauf la foi. Il y avait des différences d'opinions, de procédés, de natures qui devaient s'accentuer avec le temps et apparaître plus tard dans le feu de l'action ou à la lumière de la tribune, sans jamais rompre leur amitié. Divergences, chocs intimes, et il y en a eu depuis plus d'une fois, étaient une affaire de tempérament entre un tribun et un politique unis par la même foi.

Tout entier alors à sa campagne pour la liberté religieuse, pour la liberté de l'enseignement, Montalembert se livrait, avec l'âpreté de la jeunesse, à la fougue d'une éloquence tour à tour passionnée, altière, dédaigneuse, spirituelle et toujours saisissante. Il ne voyait avant tout, dans la lutte où il était engagé, que l'intérêt catholique, et il se défendait avec l'impétuosité d'un jeune disciple de Lamennais, qui n'avait pas suivi le grand sectaire dans sa révolte, mais qui avait retenu de cette violente école je ne sais quelle inextinguible ardeur. Il avait vu au lendemain de 1830 les croix abattues, les autels profanés, Saint-Germain-l'Auxerrois saccagé, le sacerdoce expier par une dangereuse impopularité ses alliances, ses complicités, si l'on veut, avec la Restauration. Il avait vu tout cela, et il en gardait cette vive impression que l'Église devait désormais se dégager de toute solidarité avec les dynasties qui passent, surtout avec la monarchie qui venait de disparaître, et rester indépendante des partis. Il rêvait pour elle un rôle nouveau, la vie et l'action dans le droit commun, la revendication de toutes les libertés modernes, liberté de l'enseignement, liberté de l'apostolat, liberté des associations religieuses. Montalembert, pour sa part, ne portait dans ces luttes aucune hostilité contre le règne de Juillet, qu'il reconnaissait parfaitement, aucun calcul politique, aucun regret d'ancien régime. Il ne parlait pas en légitimiste; il prétendait même un peu lestement que

la légitimité était une « idée turque », et lorsque ceux qu'il appelait des « faux libéraux » affectaient de ne voir dans sa campagne pour la liberté de l'enseignement qu'une « affaire de parti politique déguisée sous un masque religieux », une tactique habile, il se défendait vivement de toute arrière-pensée. Il saisissait toutes les occasions de « séparer l'intérêt religieux de l'intérêt légitimiste ». Et ce que Montalembert pensait, ce qu'il disait dans ses polémiques comme au Luxembourg, où sa pétulante jeunesse faisait à la fois le désespoir et le charme du chancelier Pasquier, son compagnon de guerre, Lacordaire, celui qui allait faire reparaître la robe blanche du Dominicain dans la chaire de Notre-Dame, le pensait bien plus encore. Il écrivait un jour de Rome à madame Swetchine (1), qui avait bien des affinités parmi les légitimistes, qui était la confidente de leurs illusions, de leurs vœux toujours trompés : « ... La légitimité, telle qu'on l'a faite depuis Louis XIV et Louis XVIII, me paraît entachée de cette malheureuse idolâtrie royale qui a perdu la maison de Bourbon... Vous vivez dans une société qui vous oblige d'amortir votre pensée si vive et si lumineuse ; moi, prêtre de Jésus-Christ, je veux bien être modeste et modéré, mais non m'associer à quelque degré que ce soit à un parti, quoique les illusions soient respectables en beaucoup de gens... » Ni Lacordaire, ni Montalembert, dans leurs revendications toutes catholiques, ne voulaient se confondre avec les légitimistes.

Lié avec eux par un instinct de jeunesse et une intime communauté de foi, associé à leur propagande, M. de Falloux ne les suivait pas sans réserve et ne partageait

(1) Voir la *Correspondance du Révérend Père Lacordaire avec madame Swetchine,* correspondance si vive, si caractéristique, où le grand religieux se peint tout entier dans sa vérité intime, dans sa familière originalité.

qu'à demi quelques-unes de leurs idées. Il ne pouvait se résoudre à séparer des choses qu'il croyait au contraire inséparables. Il ne méconnaissait pas l'intérêt que pouvait avoir l'Église à s'affranchir des partis, il n'allait pas jusqu'à croire qu'elle fût intéressée à rompre tout lien, à renier ses vieilles relations avec la monarchie. Catholique comme Montalembert, il était plus politique que lui; il s'étudiait à contenir l'altier champion de « l'autel », et il se peint lui-même en ajoutant qu'entre eux le débat était une question de mesure. « La conscience religieuse et la conscience politique, lui disait-il dans leurs entretiens intimes, ne peuvent pas demeurer à perpétuité sans contact, elles sont faites pour vivre ensemble et pour s'éclairer mutuellement. Vous avez renoncé à suivre l'abbé de Lamennais dans la doctrine absolue de la séparation de l'Église et de l'État. Ne reprenons pas le même air une octave plus bas. Soyons plus prudents que ne l'a été la Restauration. Attestez à la tribune, attestons partout que nous avons compris les leçons de l'expérience; mais *laissez les légitimistes faire librement leurs réserves pour l'avenir...* » Ce qui veut dire que, dans ce mouvement catholique où il servait en allié de Montalembert, M. de Falloux se réservait et restait lui-même; mais c'est surtout dans son propre parti, parmi les légitimistes, qu'il se faisait de plus en plus un rôle à part et prenait la figure d'un royaliste indépendant, assez libre d'esprit pour voir ses amis tels qu'ils étaient. Il les voyait déjà sans illusion, — il les a jugés depuis sans indulgence!

C'était, en effet, un monde singulier, qui avait été déconcerté et aigri par les événements, qui vivait dans les regrets et dans les rêves, occupé à se débattre dans une opposition inutile, à épier le jour et l'heure de la débâcle du régime de Juillet, de ce que M. le duc d'Angoulême, dans son innocent langage, appelait le *culbutis*. Madame Swet-

chine écrivait en ce temps à madame de Nesselrode : « Le parti monarchique donne un bien triste et bien rare exemple, celui d'une minorité qui se décime elle-même, qui se divise et se réduit sans cesse en nombre et en force. L'union est comme inhérente aux partis maltraités par la fortune ; comment les royalistes de France oublient-ils cette première condition de tout espoir pour l'avenir ? » Ce monde divisé et boudeur, qui était sans doute une force dans la société française, mais une force stérile, avait son prince dans l'exil, ses conseils clandestins ou avoués, ses crises intimes, ses manifestations, ses pèlerinages. Au fond, il avait le malheur de vivre en dehors de la réalité et des courants populaires que quelques-uns de ses chefs s'efforçaient vainement de remonter. Le prince qui le représentait désormais, qui était pour lui le « Roi » depuis la mort du vieil aïeul Charles X, à Goritz, et allait entrer en scène sous le nom de comte de Chambord, ce prince n'était encore qu'un jeune homme. Il avait reçu à la petite cour grave et triste de son grand-père, sous les yeux de son dernier précepteur, M. l'évêque d'Hermopolis, une éducation assurément soignée, brillante, préservée aussi avec précaution de tous les airs du siècle. Il avait été surtout élevé dans le sentiment des droits et des malheurs de sa race. Ce qu'il serait en avançant dans la vie, on ne le savait pas encore, il ne le savait pas lui-même. Pour le moment, c'était un jeune prince aux cheveux blonds, à la physionomie loyale et aimable, à l'esprit cultivé et au cœur plein du nom de la France, ayant dans ses manières la dignité affable des vieilles races, fait peut-être pour séduire plus que pour entraîner ou pour dominer. Le sceptique Beyle, qui le voyait à Rome en 1840, prétendait qu'il « n'avait pas le diable au corps », et écrivait sans façon : — « ... Le *prétendant* a l'air très bon, très doux. Il parle bien de toutes choses ; mais on sent que c'est une leçon apprise,

sans aucun mélange d'improvisation. Si, au lieu d'un proscrit, c'était un jeune duc du faubourg Saint-Germain orné de 100,000 livres de rente, il aurait de grands succès et serait le chevalier Grandisson des gens *pensant bien* (1) » — Il avait avec cela le sentiment royal inné que ne voyait pas l'irrévérencieux Beyle. Autour du prince, de ce jeune roi sans royaume, dans l'exil comme en France, s'agitaient des influences contraires, sinon ennemies, se disputant la direction des affaires légitimistes, — et ici M. de Falloux lui-même est à la fois un témoin et un peintre au trait leste et piquant.

D'un côté, il y avait les légitimistes à outrance, qui en étaient toujours à la politique des coups d'État, des ordonnances de Juillet, et n'admettaient ni paix ni trêve avec le régime né de la révolution de 1830. Ceux-ci restaient persuadés que la Restauration ne s'était perdue que par ses faiblesses, par ses concessions à l'esprit révolutionnaire, et que la royauté, dont ils rêvaient le retour, devait avant tout se défendre des promesses libérales. Ils ne croyaient ni à l'action légale et parlementaire, ni aux propagandes par la presse, ni à l'utilité d'entrer dans les conseils publics sous prétexte de reconquérir l'opinion en servant le pays. Ils ne comptaient que sur la force, sur quelque insurrection armée, sur la politique qui avait inspiré la romanesque aventure de la duchesse de Berry, et se tenaient toujours prêts à saisir des occasions qui ne venaient pas. Un des principaux chefs de ce légitimisme était le duc des Cars, « petit homme » singulier, au dire de M. de Falloux, « vigoureux, taciturne et rêveur », qui était « l'ennemi de la tribune comme des salons », fuyait le monde, se

(1) Voir la *Correspondance inédite* de Stendhal. — Je ne sais pas ce que valait le diplomate en Beyle-Stendhal, sur qui M. Albert Sorel a récemment écrit de si curieuses pages; mais c'était un observateur piquant des détails.

donnait des habitudes de conspirateur et passait sa vie, épuisait sa fortune à préparer des plans chimériques de restauration ou de campagne. Ce vieux gentilhomme se flattait de réveiller la vieille Vendée, s'il le fallait, de rassembler deux cent mille hommes sous le drapeau de la légitimité : il en donnait l'assurance à M. le comte de Chambord ; c'était l'illusion d'un fanatisme naïf. Dans l'intimité même du prince, la politique d'ancien régime avait sa représentation sous une autre figure, avec d'autres nuances. Le duc de Lévis n'était point le duc des Cars. Il avait cependant, lui aussi, une originalité particulière dans son rôle de conseiller intime de M. le comte de Chambord.

Oh ! le curieux et malicieux portrait que M. de Falloux a tracé de ce ministre-chambellan de l'exil ! Jadis brillant colonel de hussards, maintenant « devenu gros et d'un aspect peu distingué » ! Rien sans doute ne pouvait égaler le dévouement et le zèle de M. le duc de Lévis au service de M. le comte de Chambord. Pour peu qu'on eût le temps de causer avec lui, on ne pouvait se défendre « d'être touché de la loyauté de ses intentions et de la *droiture théorique* de son esprit ». Seulement, — seulement si on allait un peu plus loin, on ne pouvait s'empêcher de le trouver « lent, méticuleux », disposé à grossir les difficultés et à s'en faire un rempart. L'honnête gentilhomme était un Bartolo ! Sa plus grande crainte était de laisser le prince à lui-même, « non par une mesquine ambition dont il était noblement incapable, assure M. de Falloux, mais uniquement par précaution, pour garantir son jeune maître des étourderies et des résolutions précipitées ». Il eût été admirable près d'un téméraire ; il était dangereux auprès d'un prince aussi naturellement réglé que M. le comte de Chambord... Peu à peu le duc de Lévis arriva à tenir M. le comte de Chambord dans une

« sorte de quarantaine qui ne laissait arriver au prince que des idées ou des conseils bien passés à la fumigation ». — Il ouvrait les portes pour les hommages, il les fermait ou les « rétrécissait » dès qu'on voulait aller au delà. En d'autres termes, M. de Lévis faisait la police autour de M. le comte de Chambord pour arrêter au passage tout ce qui pouvait avoir un air de nouveauté, tout ce qui sortait de l'étiquette, les idées du jour et les hommes qui pouvaient se permettre quelque liberté de parole. Le prince était bien gardé dans son intimité comme dans ses voyages.

Un des plus curieux incidents de ce régime de l'exil est certainement cette petite aventure qui se passait à Rome en 1840, où le maréchal de Bourmont et le prince Lucien Bonaparte de Canino, frère de l'Empereur, avaient un rôle. M. de Bourmont, depuis ses malheurs, avait fixé sa résidence dans une terre de Farnèse, du côté de Viterbe, et avait pour voisin de campagne le prince Lucien. Les deux voisins se rencontraient souvent, s'entretenaient du passé, des affaires de la France. Un jour, au moment où M. le comte de Chambord arrivait à Rome, le maréchal, prêt à se rendre auprès de son prince, recevait la visite de Lucien Bonaparte, qui lui tenait à peu près ce langage : « Je serais heureux de présenter au prince le sincère hommage d'un bon Français; mon frère Napoléon ne peut pas avoir de successeur. Ses neveux ne sont en mesure ni de relever son trône, ni de s'y asseoir. Nous n'avons plus qu'une manière de témoigner à notre pays la reconnaissance que nous lui devons : c'est de donner l'exemple du désintéressement. Un grand principe, appuyé sur huit siècles de gloire, peut seul dominer tous les amours-propres sans en blesser aucun et terminer des discordes qui, si nous n'y prenons garde, nous conduiront bientôt à une irréparable perte. Vous pouvez porter en mon nom

ces sentiments au prince, je suis prêt à les lui répéter moi-même à Rome et, s'il le juge utile, à en autoriser la publicité. » — Le message, fidèlement porté à Rome, pouvait paraître inattendu; il n'avait rien de banal ou d'embarrassant, et le maréchal de Bourmont, M. de La Ferronnays lui-même, présent en ce moment à Rome, ne voyaient rien de compromettant dans cette rencontre avec un personnage portant le plus grand nom du siècle. La nouveauté du spectacle ne les effrayait pas. M. de Lévis, au contraire, se hâtait d'élever des difficultés; il invoquait la jeunesse et l'inexpérience du prince, le danger de l'exposer à une conversation scabreuse. On fit une réponse évasive. On avait peur de se commettre avec un frère de l'Empereur, — de même qu'on avait éloigné un officier de la vieille armée napoléonienne, le général Vincent, qui avait été un instant appelé auprès de M. le comte de Chambord pour des études militaires et qui portait sans doute un nom trop moderne. Le duc de Lévis, par son influence de tous les jours, comme le duc des Cars, par ses conseils, restaient auprès du prince les défenseurs ou les gardiens de la pure orthodoxie monarchique. C'est une des faces de la politique légitimiste du temps.

D'un autre côté, cependant, il y avait en France des royalistes à l'esprit plus libre, qui ne croyaient ni aux prises d'armes, ni aux complots, ni à l'efficacité des abstentions systématiques, ni même à la vertu des étiquettes surannées, faites pour défigurer une royauté qu'on espérait encore voir renaître. Il y avait des hommes comme Chateaubriand, Hyde de Neuville, Vatimesnil, Berryer, le duc de Fitz-James, qui quittait le Luxembourg pour aller défendre sa cause au palais Bourbon. Ceux-là avaient le sentiment profond des nécessités et des conditions des sociétés modernes. Ils avaient jugé sévèrement le coup

d'État des ordonnances de Juillet ; ils pensaient que désormais tout avait changé, que la meilleure politique était de ne pas déserter la lutte légale, d'être de son temps et de son pays, de chercher à reconquérir l'opinion.

Je ne parle pas de Chateaubriand qui, en gardant sa fidélité à l'exil, se dédommageait par des boutades de génie et semblait faire ses adieux à la monarchie dans des morceaux tels que l'*Avenir du monde*, où il prophétisait le règne de la démocratie. Le loyal et chevaleresque Hyde de Neuville pouvait se croire personnellement lié par son passé, par l'honneur, à la monarchie en disgrâce et obligé de refuser un serment au régime nouveau ; il ne décourageait pas, il ne blâmait pas ceux qui croyaient devoir rester dans la vie publique, et il écrivait à la duchesse de Berry dès le début de sa campagne vendéenne : « On trompe Madame et on l'abuse ;... que Madame daigne m'écouter. Personne n'a plus que moi dans le cœur l'amour du grand, du noble, mais il s'agit ici de faire de l'histoire et non du roman. Je vois la France telle que la Révolution l'a faite ; c'est sur elle qu'un jour Henri V doit régner, et c'est elle qu'il faut soigner, c'est elle qu'il faut guérir... » Berryer, pour sa part, en homme de grand jour et d'action publique, n'avait point hésité, dès le premier instant, à prendre son parti, à se séparer des conspirations aussi bien que de ce qu'il appelait « l'émigration à domicile ». Il l'avait écrit à M. Hyde de Neuville : « Je suis bien profondément convaincu qu'il n'y a d'avenir que pour les partis qui vivent et prennent position. Le temps des guerres civiles est passé en France ; la discussion est le seul champ clos des prétendants ; il faut s'y montrer et prendre ses engagements envers le pays... Il est impossible qu'en persistant avec fermeté dans l'exercice et l'indépendance de nos droits, nous ne reprenions pas place dans la confiance publique... » Et comme il le

disait, il le faisait, tenant tête sans jactance et sans faiblesse à la mauvaise fortune, ramenant au combat une cause vaincue, captivant ses adversaires eux-mêmes par la loyauté de sa parole et par l'éclat avec lequel il traitait les affaires de la France sans rien sacrifier à l'esprit de parti. Il ne se défendait pas même, à l'occasion, de faire justice à ceux des ministres du nouveau règne qui servaient quelque intérêt national, permanent du pays, — allant un jour jusqu'à paraître l'allié de M. Thiers, un autre jour jusqu'à oublier ses griefs personnels pour défendre M. Guizot dans un acte de sa politique. Il était devenu réellement cette « puissance » que M. Royer-Collard avait saluée à sa première apparition. Berryer est resté une des persomnifications les plus éclatantes de l'action parlementaire sous le régime de Juillet, le chef et le guide le plus populaire d'une opposition qui, en atteignant une dynastie, savait rester dans la légalité et dans la mesure. On était un peu loin de M. des Cars et de M. de Lévis!

De sorte que M. le comte de Chambord, à peine émancipé, déjà enlacé de toute sorte d'influences, de tradition, de position, se trouvait de plus assailli de toutes parts dans son exil : c'est M. de Falloux qui le raconte. Les uns lui disaient : « Tout est perdu si vous n'accordez pas pleine confiance au duc des Cars et si vous ne découragez pas résolument cet esprit libéral qui a fait sombrer la Restauration. » Les autres reprenaient : « Tout est perdu si vous ne faites pas de M. Berryer le vrai représentant de votre pensée, le programme vivant de votre règne futur! » M. le comte de Chambord, dans sa sincérité, hésitait, — il ne s'est jamais décidé! Il essayait un instant de choisir des délégués dans les deux camps, de former à Paris un comité mixte, qui, naturellement, comme tous les comités ainsi composés, ne pouvait s'entendre sur rien et ne tar-

dait pas à se dissoudre. L'aimable et malheureux prince tenait un peu peut-être de sa nature et sans doute aussi de son entourage, dès sa jeunesse, « ce genre de timidité qui donne la clef des défauts devenus plus tard des calamités publiques ».

V

C'est dans ces conditions, dans cette atmosphère que M. de Falloux avait grandi et qu'il s'était formé à la politique, mêlé à ces partis, témoin intéressé de leurs contradictions, de leurs débats intimes, et prenant une part croissante à leur vie active. Placé entre les deux camps, ayant, comme on dit, un pied dans ces diverses sociétés royalistes dévorées de divisions, il avait, lui aussi, à choisir. Quand il dit qu'il avait hésité, il se méprend : il avait déjà fait son choix. Il s'était décidé en homme « initié aux infirmités du parti légitimiste ». Sans doute, comme Vendéen, il avait gardé des relations de déférence et d'affection avec le duc des Cars : il écoutait ses confidences et revenait de ses visites ému du dévouement d'un chef toujours prêt à tout risquer pour sa cause. Il ne partageait pas les illusions du vieux gentilhomme. Il pensait déjà ce qu'il disait un peu plus tard à M. le comte de Chambord lui-même : « La Vendée est une admirable page d'histoire, mais c'est surtout une page d'histoire religieuse. Son héroïsme vint de l'ardeur de sa foi. Pour les Vendéens, le Roi était surtout le vengeur et le garant des droits de leur conscience. Rien de pareil ne peut exister aujourd'hui. Le sol même ne s'y prêterait plus. La Vendée d'autrefois était impénétrable... Aujourd'hui l'Ouest est

ouvert au commerce le plus actif, à la circulation la plus facile... Nos mœurs et notre civilisation comprennent autrement les devoirs du patriotisme... D'ailleurs, il ne s'agit pas de condamner le passé, il importe seulement de ne pas le prendre pour modèle à contre-temps et à contre-sens (1). » Il avait eu de plus l'occasion de voir de près à Rome l'action étouffante de M. le duc de Lévis, et il en avait rapporté une impression pénible. Par tous ses instincts, au contraire, il se sentait attiré vers l'autre camp, vers Berryer. Il avait été séduit par cette libéralité de nature et cette générosité d'esprit qui faisaient du plus brillant défenseur de la légitimité un orateur national. Peut-être aussi avait-il été stimulé ou fortifié dans ses sympathies par les frivoles iniquités, par « les calomnies et les méfiances » dont Berryer était l'objet dans son propre parti, où l'on affectait de ne voir en lui que l'avocat d'office d'une grande cause, une éloquence de profession ou de décoration. Il comprenait enfin que le moment était venu de sortir des équivoques et d'entrer dans le mouvement de la France, qu'il fallait dire « ce qu'on voulait, ce qu'on représentait, ce qu'on avait à offrir au pays comme une réparation du passé et une sauvegarde pour l'avenir ». Il se faisait dans cette œuvre le lieutenant

(1) C'est ce que M. de Falloux sentait déjà et ce qu'il disait plus tard à M. le comte de Chambord dans une conversation où le prince souriait un peu des 200,000 hommes de M. des Cars, en ajoutant toutefois qu'il « en lèverait à peine la moitié ». — « M. le duc des Cars, reprenait vivement M. de Falloux, n'a pas plus sous ses ordres 100,000 hommes que 200,000, et il importe que Monseigneur soit absolument fixé là-dessus. Le duc des Cars compte, éparpillés dans l'Ouest et dans le Midi, 4,000 ou 5,000 hommes qui s'enrôlent ou se laissent enrôler : les uns prêts à sacrifier leur vie pour la cause royale; les autres qui prendront le temps de la réflexion; un certain nombre enfin beaucoup plus sérieusement enrôlés dans la police. » — (Voir les *Mémoires d'un royaliste*.) — M. de Falloux ne disait cela que plus tard, à un moment où il avait acquis plus d'autorité; mais il l'avait toujours pensé. M. le comte de Chambord se bornait à lui répondre qu'à son tour il exagérait.

volontaire de Berryer en attendant d'être son allié et son émule sur la scène publique.

Allons plus loin. M. de Falloux, avec son activité très vive, faisait déjà son rêve, — son premier rêve de fusion! Lié au catholicisme militant représenté par Montalembert et au légitimisme parlementaire représenté par Berryer, il rêvait une entente nouvelle, une alliance de nécessité et de raison entre ces deux causes, « l'une plus exclusivement religieuse, l'autre plus exclusivement politique ». En interrogeant l'état de la société française, il se disait que les hommes jeunes, indépendants envers le passé, envers le présent, devaient se proposer de rapprocher ces deux forces qui s'accusaient mutuellement de leurs disgrâces : « Et, ajoute-t-il, à mesure que j'avançais dans la vie pratique, je m'appliquais davantage à servir de trait d'union entre M. Berryer et M. de Montalembert. » Il se peint tout entier dans ce vœu, et de fait il devait être un médiateur heureux, — à la vérité dans des conditions qu'on ne prévoyait pas alors.

Au fond, c'était sans doute un catholique, c'était aussi un légitimiste ; mais c'était surtout un politique d'instinct et de vocation, — un politique délié, instruit, libre de préjugés, séduisant de manière et de parole, habile à manier les affaires et les hommes. Il se sentait mûr pour l'action, et dès 1842, dépassant à peine sa trentième année, l'âge de l'éligibilité, il avait été candidat à la députation dans son pays de Segré, il avait touché presque au succès (1). Aux élections de 1846, à trente-quatre ans,

(1) On ne peut pas toujours se fier à la fidélité des souvenirs de M. de Falloux dans le détail des faits. Il est aisé de voir qu'il écrivait souvent un peu à la légère, au hasard de la mémoire. Il dit par exemple à propos de sa candidature de 1842 : « On était sous le ministère de M. Guizot, successeur de M. Molé après la coalition et déjà en lutte ardente avec M. Thiers, revenu de sa courte ambassade à Londres... » Autant de mots, autant d'inexactitudes. M. Guizot n'était pas le successeur de

il était élu, en plein ministère Guizot, en plein éclat, au moins apparent, de la monarchie de Juillet. Il entrait à la Chambre dans une sorte de poussée nouvelle, non seulement avec quelques légitimistes qui venaient avec lui grossir le petit bataillon de Berryer, mais avec de jeunes conservateurs qui s'appelaient « progressistes » : le jeune marquis de Castellane, qui allait être enlevé par une mort prématurée, M. Werner de Mérode, M. de Goulard, M. Sallandrouze, le brillant Charles de Morny, dont il avait été le camarade de collége (1). Il était, lui, royaliste de cette génération nouvelle, un peu impatiente, qui faisait pour ainsi dire sa trouée, — un des plus distingués parmi ces jeunes hommes, en qui et par qui, selon le mot de notre infortuné Forcade, devait se faire la réconciliation de la vieille France et de la France nouvelle. « En politique, en religion, il appartenait au parti qui gardait le dépôt des intérêts traditionnels de la France ; mais son âge, ses études, ses habitudes de vie active le rangeaient dans la société nouvelle... » Ainsi il apparaissait avec ses traits distincts et son originalité de jeune parlementaire.

Une des habiletés de M. de Falloux fut de savoir se conduire dans cette Chambre, où il était un nouveau venu, de ne pas se jeter du premier coup dans les grandes discussions de politique où il eût pu paraître encore novice

M. Molé ; entre le cabinet de M. Molé et le cabinet de M. Guizot, il y avait eu deux ministères. M. Thiers n'avait pas pu revenir de l'ambassade de Londres, où il n'était jamais allé ; c'est M. Guizot qui avait été envoyé par M. Thiers, président du conseil, comme ambassadeur à Londres, — et qui était revenu pour remplacer son chef au ministère, le 29 octobre 1840. On trouverait bien d'autres inexactitudes de détail.

(1) Au moment où M. de Falloux venait d'être élu, Lacordaire écrivait à madame Swetchine : « Voilà donc notre ami commun député. C'est un grand fardeau, et j'espère qu'il s'en tirera à son honneur autant qu'au profit du bien. Dites-lui que je m'abstiens de le féliciter de peur qu'il ne me soupçonne de le ménager pour quelque bureau de tabac ou croix d'honneur, choses qui deviennent de plus en plus semblables... » (*Correspondance de Lacordaire avec madame Swetchine.*)

et peut-être présomptueux. Il choisissait au contraire pour son début les plus modestes affaires. Il s'agissait la première fois d'une simple vérification de pouvoirs, de l'annulation arbitraire d'une élection, où l'élu, un député de la gauche, avait pris des engagements avec les catholiques pour la liberté religieuse. M. de Falloux se levait pour défendre cette élection. Un témoin, un curieux du temps, l'a dit : « Il y avait dans sa personne une distinction native, comme un signe de noblesse moitié militaire, moitié ecclésiastique. Sa taille était élevée; sans rien d'altier, sa figure comme sa prestance tenait un peu plus du passé que du présent; elle provoquait l'attention. Sa voix avait de la clarté et un certain charme de sonorité. Il commença comme un maître; sa phrase simple, correcte, conçue et formée avec précision, pénétra tout de suite dans l'attention de l'assemblée. Pendant un quart d'heure il la captiva. » Et pendant ce quart d'heure il avait eu le temps de prendre position en disant, sans affectation, d'un ton simple et net : « J'appartiens à une génération qui entre pour la première fois dans les affaires publiques, qui est née, qui a été élevée sous le régime constitutionnel, qui n'en a jamais connu et n'en a jamais servi d'autre. Nous sommes donc, et nous devons l'être, plus jaloux que qui que ce soit dans cette enceinte de la dignité et de la pureté de nos mœurs constitutionnelles; mais vous qui devez nous servir de guides dans la carrière où nous entrons, veuillez, pour notre première impression, ne pas nous donner l'exemple et la leçon de votes passionnés et de parti contre les opinions et contre les personnes. » Il avait d'un seul coup étonné et conquis l'assemblée; il avait frappé juste, et il ne connaissait tout son succès qu'en voyant M. Guizot lui-même monter aussitôt à la tribune comme pour atténuer l'effet de ce petit discours par une diversion d'éloquence, — en voyant aussi le sys-

tème des invalidations de parti à peu près abandonné désormais par la Chambre. On a fait du chemin depuis dans l'intelligence et à la poursuite des garanties libérales; on a fait des progrès, en revenant au delà de 1846, — et même au delà de la Restauration!

L'autre affaire, où M. de Falloux s'essayait pour ses débuts de tribune, était d'un ordre sinon plus simple, au moins plus pratique et tout économique. Il s'agissait d'une simplification et d'une réduction des vieux tarifs de postes qui pesaient d'un poids lourd et inégal sur le pays, de cette réforme postale qui a passé depuis dans les faits et s'est même prodigieusement étendue, mais qui rencontrait alors dans le ministère un curieux entêtement de résistance. M. de Falloux défendait cette modeste et bienfaisante réforme en homme d'affaires, avec une élégante précision dans le maniement des chiffres, par une série de démonstrations nettes et vives; il la défendait comme un acte d'équité prévoyante, et il ajoutait en guise de profession de foi : « Dans le domaine de la politique, je crois que ce sont les abus qui sont révolutionnaires, les réformes qui sont conservatrices. En matière de finances, je crois que c'est la routine qui appauvrit le trésor public, et que ce sont les innovations judicieuses et réfléchies qui l'enrichissent (1). » Il s'essayait aux affaires pratiques; il se préparait à aborder les questions plus hautes ou plus délicates qui s'agitaient partout et passionnaient l'opinion, entre autres, cette question à la fois religieuse et politique de la liberté de l'enseignement qui restait en suspens entre les partis. M. de Falloux ne se hasardait pas encore à ces discussions, pas plus qu'aux grands débats de diplomatie qui

(1) On retrouvera ces discours dans l'ouvrage : *Discours et mélanges politiques*, par le comte de Falloux. Tous ces discours parlementaires de M. de Falloux tiennent dans un demi-volume; mais ils sont tous des actes et ils ont tous leur cachet.

s'ouvraient sur les relations troublées de la France et de l'Angleterre, sur les récents mariages espagnols, sur les agitations de l'Italie et de la Suisse (1). Il laissait ce rôle à un Montalembert ou à un Berryer, à un Thiers ou à un Guizot. Nouveau venu dans la carrière parlementaire, il ne se hâtait pas; il se contentait de rester le témoin intéressé et attentif de ces grandes luttes comme aussi du drame qui commençait à se nouer autour de lui.

On était en effet à ces énigmatiques années 1846-1847 où, dans l'éclat apparent du succès et de la prospérité, se manifestait une intime et tragique contradiction. Au premier aspect tout semblait certes attester la force et garantir la durée du règne. Depuis dix-sept ans cette monarchie de Juillet, née d'une commotion populaire, avait passé par toutes les épreuves, et elle les avait subies toutes victorieusement. Elle avait rencontré sur son chemin, surtout à son début, de formidables séditions intérieures, et elle les avait vaincues sans coup d'État. Elle avait vu s'élever devant elle les orages extérieurs, et elle les avait dissipés par la prudence. Elle avait été plus d'une fois menacée dans son représentant couronné par les attentats multipliés contre le Roi, et elle avait été, pour ainsi dire, raffermie, popularisée par le crime. Elle avait été atteinte dans sa force héréditaire par la catastrophe imprévue qui avait enlevé le prince royal, M. le duc d'Orléans, et elle avait encore résisté à ce coup de la mauvaise fortune. Le problème de la stabilité ministérielle paraissait

(1) Un des exemples les plus frappants du soin que Berryer mettait toujours à ne point sacrifier un intérêt national à l'intérêt de parti, sans marchander même son appui à un gouvernement qu'il n'aimait pas, est la discussion sur les mariages espagnols. Berryer, par fidélité à des traditions nationales, par des raisons de politique séculaire, n'hésitait pas à soutenir M. Guizot et à approuver les mariages espagnols, au risque du trouble irréparable que cet acte jetait dans les relations avec l'Angleterre.

lui-même résolu par la durée d'un cabinet qui décorait d'éloquence l'esprit de conservation et de résistance. Les partis extrêmes, les plus hostiles au régime, semblaient se résigner et ajourner leurs espérances tout au moins jusqu'à la fin du règne. Par une étrange combinaison cependant, sous des apparences presque imposantes, un indéfinissable malaise se répandait partout, autour des pouvoirs publics, dans la société elle-même. Les crimes mystérieux, les suicides, l'anarchie des idées et des mœurs, les scandales, la vénalité, la corruption, éclataient sous toutes les formes et à tout propos. Les incidents se multipliaient jusqu'à fatiguer ou à égarer l'opinion déconcertée (1). Quelques réformes à demi libérales auraient pu être une diversion favorable; elles rencontraient dans le gouvernement une résistance qui ajoutait à l'irritation.

De sorte qu'on n'en avait pas fini. A mesure que les dangers d'autrefois semblaient s'épuiser, de nouveaux dangers reparaissaient : ils renaissaient de l'état moral du pays, d'une vague et maladive incertitude, d'une désillusion croissante, peut-être du déclin du Roi et de l'optimisme de son ministère qui, ni l'un ni l'autre, ne voulaient rien voir et se complaisaient dans une fausse sécurité. Le fait est qu'on marchait à des crises nouvelles par la démoralisation de l'opinion, surtout par cette campagne des banquets où retentissaient toutes les accusations, toutes les diffamations, tous les griefs vrais ou factices. On marchait à une révolution sans y croire, à la légère, peut-être

(1) Un des chapitres les plus saisissants de l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, de M. Paul Thureau-Dangin, est certainement celui où l'auteur décrit cet état moral où se succédaient de si émouvantes catastrophes : et le procès Teste-Cubières devant la Cour des pairs, et la mort volontaire du comte Bresson à Naples, et la tragédie de la duchesse de Praslin, et d'autres drames moins retentissants, et les manèges équivoques pour des trafics de places qui se passaient jusque dans les cabinets ministériels. C'est un tableau saisissant qui annonce le drame prochain au cœur de l'État !

parce qu'on présumait trop de la solidité des institutions (1), et, chose à remarquer, dans cette guerre des partis, où l'établissement de 1830 était après tout en jeu, les légitimistes n'étaient pas les plus agressifs, les plus implacables à l'assaut du régime. Les légitimistes, en gardant leur attitude d'opposition, se croyaient tenus à une certaine réserve; ils attendaient! Berryer avait nettement refusé de s'associer à la campagne des banquets, et il avait conseillé à ses amis de s'abstenir comme lui. Il n'avait pas la garde de la monarchie de Juillet, menacée par une sorte de guerre intestine entre ses partisans; mais il se sentait ému des suites que pouvait avoir pour la France une révolution qu'il voyait plus clairement que ceux qui allaient la faire. Jusqu'au bout il ne cessait d'avertir les chefs de l'agitation « réformiste » que « le terrain allait s'effondrer sous leurs pieds ». On en était là aux approches du 24 février 1848!

Au moment le plus extrême, à la veille du banquet du Château-Rouge, fait pour être un rendez-vous d'agitation et peut-être de conflit, dans une dernière réunion où toutes les nuances d'opposition étaient représentées, Berryer avait tenté un suprême effort pour détourner l'explosion : il n'avait pas réussi, et il s'était retiré avec ses amis, se désintéressant d'une crise où il n'avait plus que faire. Au sortir de cette réunion de la place de la Made-

(1) Tocqueville, dans un discours qui paraissait alors être le discours d'un philosophe troublé et qui n'était que tristement clairvoyant, disait, le 27 janvier 1848, à la Chambre qui l'accueillait par des moqueries : — « ... Est-ce que vous avez, à l'heure où nous sommes, la certitude d'un lendemain? Est-ce que vous savez ce qui peut arriver en France d'ici à un an, à un mois, à un jour peut-être? Vous l'ignorez; mais ce que vous savez, c'est que la tempête est à l'horizon, c'est qu'elle marche sur vous : vous laisserez-vous prévenir par elle? Je vous supplie de ne pas le faire!... oui, le danger est grand; conjurez-le quand il en est temps encore. » — Il parlait ainsi moins d'un mois avant le 24 février.

leine, M. de Falloux, — c'est lui qui le raconte, — suivait la rue Royale avec un autre légitimiste, M. de Rainneville, et M. Thiers, qui avait tout entendu sans prononcer un mot. Il ne put s'empêcher de dire au chef d'opposition, qui en avait vu bien d'autres comme ministre : « N'êtes-vous pas effrayé de tout ce que nous venons de voir et d'entendre?... Ceci ressemble bien à la veille d'une révolution! » M. Thiers aurait pris tout cela moins au tragique : « Une révolution! Une révolution! aurait-il dit, on voit bien que vous êtes étranger au gouvernement et que vous ne connaissez pas ses forces : elles sont dix fois supérieures à toute émeute possible... Tenez, mon cher M. de Falloux, pardonnez-moi de vous le dire avec une franchise qui ne peut vous blesser : la Restauration n'est morte que de niaiserie. Je vous garantis que nous ne mourrons pas comme elle. La garde nationale va donner une bonne leçon à Guizot ; le Roi a l'oreille fine, il entendra raison et cédera à temps. » Le Roi lui-même, d'ailleurs, pensait comme M. Thiers, quoique dans un autre sens, que ce ne serait rien, que l'émeute céderait, — qu'on ne « mourrait pas par niaiserie » !

Dès le lendemain cependant tout avait changé de face. L'insurrection avait grandi dans la désorganisation soudaine du gouvernement. M. Guizot n'était plus ministre ; M. Molé, appelé après M. Guizot, n'était plus ministre ; M. Thiers, à son tour appelé après M. Molé, n'était plus ministre. Le maréchal Bugeaud, mis un instant à la tête de la défense, se trouvait désarmé, vaincu sans avoir combattu. Le désarroi régnait aux Tuileries. Pendant ce temps, au bruit de l'abdication du Roi et de l'avènement d'une régence, tout s'aggravait et se précipitait au palais Bourbon sous la poussée de l'invasion populaire. Lamartine parlait en chef d'une sédition victorieuse qui ne s'arrêtait plus à la régence de la duchesse d'Orléans.

Ledru-Rollin s'embarrassait dans une proposition de gouvernement provisoire, — et Berryer, qui n'avait pu rien empêcher, mais qui voyait tout perdu, lui criait : « Pressez la question, concluez, un gouvernement provisoire! » M. de La Rochejaquelein réclamait la convocation de la nation, pactisait avec la République et ajoutait lestement : « Tant pis pour eux, ils ne l'auront pas volé! » C'était le mot du vaincu de 1830. Quant à M. de Falloux, qui pour la première fois assistait à une révolution, il avait suivi ces scènes sans s'y mêler, et, en quittant le palais Bourbon, il en était encore à se demander ce que signifiaient ces événements. Il venait de voir à l'improviste comment périt un grand gouvernement, comment aussi, en quelques heures, une grande nation est brusquement rejetée dans toutes les aventures de la force et du hasard!

II

M. DE FALLOUX ET LES RÊVES DE RESTAURATION MONARCHIQUE DEPUIS 1848.

La révolution du 24 février 1848 était certainement pour la France une étrange aventure, mère de bien d'autres aventures, et la République, qui renaissait après un demi-siècle, avait pour premier effet de confondre tous les partis. Pour les libéraux du régime de Juillet, c'était la ruine de l'œuvre des dix-huit années. Pour les républicains eux-mêmes, qui voyaient tout à coup se réaliser le rêve pour lequel ils avaient conspiré et si souvent combattu, c'était une surprise. Ils ne s'attendaient pas à un si prompt et si facile succès; ils avaient presque désarmé ou tout au moins ajourné leurs espérances à la fin du règne (1). Pour les bonapartistes, dont on aurait cru la veille encore la fortune ensevelie dans le ridicule des équipées de Strasbourg et de Boulogne, une sorte d'horizon se rouvrait avec la perspective des agitations populaires. Quant aux légitimistes, ils n'avaient sûrement contribué en rien à la catastrophe. Six mois avant, ils se résignaient presque à une opposition de décence ou

(1) C'était au fond le sentiment de beaucoup de républicains. Trois mois après encore, un des ministres de la République, M. Goudchaux, disait tout haut en pleine assemblée : « La révolution de Février est arrivée trop tôt ! »

d'honneur pour le principe. Dès que la révolution avait éclaté, ils retrouvaient leurs illusions. Ils n'affectaient ni deuil ni regret d'une monarchie qu'ils n'aimaient pas; ils se rangeaient parmi les vainqueurs. Ils pensaient et parlaient en vaincus d'autrefois, pour qui le 24 février 1848 était la revanche ou la réparation du 29 juillet 1830. Au fond, qui sait si chez Lamartine lui-même, le chef le plus populaire de la révolution nouvelle, il ne restait pas quelque parcelle de ces sentiments du vieil homme de la Restauration qui, dans le secret de son âme, n'avait jamais pardonné à la monarchie de Juillet?

« Les légitimistes, écrivait, dès le 3 mars, madame Swetchine, sont tout de flamme pour la République. Si l'état actuel laisse accessible à bien des terreurs, la chute de l'ennemi commun met bien à l'aise certaine partie de ce pauvre cœur humain (1). » Les légitimistes trouvaient dans la révolution de Février une vengeance; ils y trouvaient de plus, ils y croyaient, une occasion favorable de sortir d'une longue inaction, de reprendre librement position dans les affaires, de ressaisir leur ascendant par l'élection, de mieux servir leur cause. Situation curieuse pour le parti des anciennes traditions! Par leurs rancunes, les légitimistes se rattachaient aux vainqueurs du jour, dont leur passé les séparait; par leurs instincts, par le pressentiment des crises qui pouvaient atteindre le pays, ils se rapprochaient, ils devaient se rapprocher forcément des vaincus du dernier régime. Peut-être même dans ce double spectacle de Louis-Philippe suivant de près Charles X dans l'exil, et de la défaite commune des deux royautés, voyaient-ils déjà la fin des scissions dynastiques, le préliminaire de la reconstitution d'une famille royale unique. En un mot, passions, ressentiments, illusions, faux cal-

(1) *Lettres de madame Swetchine*, 2 vol.

culs, tout se mêlait dans le mouvement qui venait de se déchaîner à travers la France, où les uns et les autres, selon le mot de madame Swetchine, avaient leur « chimères respectives ». Il n'y avait qu'une chose qu'on ne voyait pas, qu'on ne pouvait guère prévoir encore : c'est que le 24 février allait conduire, par le 15 mai et le 24 juin, à l'élection napoléonienne du 10 décembre 1848, — par les divisions des partis au 2 décembre 1851, à la résurrection de l'Empire, puis, dans un avenir encore voilé, à d'effroyables désastres, — et que rien de tout cela ne ramenait à la monarchie!

I

Le drame s'ouvrait à peine, et, il faut le dire, cette révolution de 1848, qui allait retentir en Europe, avait la fortune singulière de ne rencontrer en France ni hostilité ni résistance. Elle semblait acceptée par le pays, par le clergé, par la magistrature, sinon sans crainte, du moins sans malveillance. Un des premiers, par la liberté de l'esprit et des opinions dans cette carrière nouvelle, était M. de Falloux. La veille encore, il aurait reculé devant cet inconnu d'une révolution, s'il eût été le maître d'en décider, et il avait refusé son nom au banquet du Château-Rouge, à la proposition d'accusation contre le dernier ministère du roi Louis-Philippe, à toutes les manifestations, préludes de la débâcle du 24 février. Le lendemain, devant le fait accompli, il avait promptement pris son parti; il suivait le mouvement, il devançait même ses amis. Berryer, lui, ne laissait pas de garder une certaine réserve, et, en se présentant peu après à ses électeurs

marseillais, il restait le vieil homme invoquant son passé, avouant ses convictions, promettant sa bonne volonté sous la République comme sous la monarchie. Montalembert, quoiqu'il n'eût aucun lien avec le dernier règne, ne se séparait pas sans regret, sans un émouvant adieu public, « de la royauté constitutionnelle » qui avait donné à la France « trente-quatre années de paix, de prospérité et de liberté ». M. de Falloux, plus libre que ses amis, allait plus loin et cédait peut-être un peu aux excitations du moment.

Dès les premiers jours, avant de regagner l'Anjou, pour l'élection d'une assemblée constituante, il avait écrit à un de ses amis une lettre où il dépeignait avec feu la situation nouvelle créée à la France et à l'Europe. Il traitait cavalièrement les « puissances » européennes qu'il appelait les « impuissances étrangères ». Il parlait avec *admiration*, — il soulignait le mot, — de « l'héroïsme du peuple de Paris », de sa « générosité » et de sa « délicatesse », « surpassant, disait-il, celles de beaucoup des corps politiques qui ont dominé la France depuis soixante ans ». Il rappelait pour les gens de l'Ouest une parole de Chateaubriand : « Je suis monarchique par principe, je suis républicain par nature. » Il disait enfin : « Tout est nouveau, tout est inouï dans les événements actuels. Notre conduite ne doit plus relever à cette heure que de notre patriotisme, sans aucun ressouvenir de nos vieilles démarcations de partis. » Une fois engagé dans la campagne électorale avec son compatriote et son collègue de la dernière Chambre, M. de Quatrebarbes, il la menait vivement, adroitement, en habile tacticien, et il se peint lui-même dans une petite anecdote qu'il raconte. M. de Quatrebarbes, tout disposé qu'il fût à subordonner ses sentiments royalistes au patriotisme, à la paix civile, avait des scrupules et n'était point sans s'inquiéter un

peu des allures délibérées de son jeune compagnon; au moment de paraître dans une réunion électorale, il lui avouait que « le mot de république lui répugnait à prononcer ». Et lui, M. de Falloux, répondait lestement : « Répugner à prononcer le nom quand on subit la chose ne me paraît pas très raisonnable; on ne fait pas disparaître ce qu'on passe sous silence. Cependant, ne vous en inquiétez pas; je serai, s'il le faut, un peu plus logique que vous et je payerai pour nous deux. » Et, comme il l'avait dit, il le faisait. Devant une assemblée réunie à Angers, ouverte à tous les partis, à ses contradicteurs méfiants comme à ses amis, il abordait toutes les questions du jour avec un art singulier. Il mêlait dans son discours la République récemment « proclamée », le pape Pie IX, les droits de la conscience religieuse, les droits des « travailleurs », l'avènement de la démocratie, — pour finir par déclarer que lui et ses amis voulaient rester, à travers les tempêtes, sur « le vaisseau de la France », quel que fût le pavillon.

Quand il parlait ainsi, était-ce, comme on l'a dit depuis, de la duplicité, un machiavélique et décevant artifice? Cachait-il, sous des apparences républicaines, quelque profond calcul, une arrière-pensée perfide? Il n'y avait ni tromperie ni artifice. M. de Falloux et ses amis cédaient tout simplement à la pression des choses, à une nécessité du temps, d'autant mieux qu'ils n'avaient pas même devant eux le mirage d'une restauration possible. Assurément, en entrant dans la République, ils n'abdiquaient pas leurs opinions et leurs croyances; ils n'entendaient pas renier leur passé, livrer leurs traditions et leur foi religieuse. Ils ne conspiraient pas non plus, ni publiquement ni en secret; ils ne préméditaient pas la ruine de la République : ils ne lui demandaient que d'être le gouvernement de tous, la liberté pour tous, la garantie régularisée

de tous les droits, la paix entre tout
Ils offraient leur concours; mais ce
sans prévoyance, et, lorsque, dès l
voyaient, avec les passions révolut
sous toutes les formes autour de l'H
et renaître de nouveaux orages, ils g
qu'ils restaient, eux et leurs alliés,
tous les camps, la grande réserve de
M. de Falloux était parfaitement sin
Angers : « Le présent est plein de m
et de périls inévitables. Penchons t
des promesses; pesons-y de tout notr
nous ainsi de conjurer les périls. » C
« le destin futur de la République
France. il ne le savait pas, il ne vo
était tout entier au présent, au pé
société française.

Et c'est ainsi qu'après être sorti
une révolution de la dernière Chaml
il se retrouvait, élu de l'Anjou, dans
blée du suffrage universel et de la Ré
dégagé du lien des partis, mûri par
prêt à être, dès les premiers jours du
souverain, au conseil et à l'action.

difficile trouverait en lui les qualités que devr
faire supposer l'élection et que jusqu'ici, par
elle s'abstient fort de garantir (1). » Il était,
ceux qui n'attendent qu'une occasion pour d
leurs dons.

Par le fait, cette République de 1848, li
naissance aux orages et destinée à périr trois
mort violente dans une nuit d'hiver, cette R
plusieurs phases qui se succèdent et s'enc
première va du 24 février au 4 mai : c'est
gouvernement provisoire, des manifestation
l'Hôtel de ville, de la désorganisation enc
déguisée sous la magie de l'éloquence de La
seconde va du 4 mai, jour de la réunion d
souverain, au 24 juin : c'est la phase où toute
révolutionnaires, irritées par les déclamations
chômage et la misère, se préparent, par
l'assemblée elle-même, à la plus formidabl
civile, à la sanglante bataille de quatre jours
La troisième va du 24 juin au 10 décemb
phase où la réaction des instincts conservat
cipite, ne s'arrête même plus à la dictatur
trice du général Cavaignac et va jusqu'à éleve
voir quasi souverain, à la présidence, un

Déjà, à dire vrai, le 4 mai 1848, le jour même où l'assemblée qui venait d'être élue acclamait « dix-sept fois » la République sur les marches du palais Bourbon devant le peuple répandu sur les quais, dès ce jour la question n'était plus entière. Je veux dire que la bonne volonté, qui avait paru d'abord accueillir la révolution, n'était plus sans inquiétude. Les deux mois qui venaient de passer avaient suffi pour amasser les périls autour de la République nouvelle. Ils avaient eu le double effet de multiplier d'un côté les éléments incandescents, de préparer au Champ de Mars, sous le nom d'ateliers nationaux, une sorte de garde prétorienne de l'émeute, et, d'un autre côté, de réveiller les sentiments conservateurs, les instincts de résistance dans le pays. L'assemblée elle-même se ressentait des conditions dans lesquelles elle avait été élue; elle n'était pas sans bien des bigarrures. Elle se composait d'anciens royalistes ramenés dans la vie publique, Berryer, M. de Larcy, M. de Vatimesnil, M. de Falloux lui-même en tête, — d'anciens parlementaires de 1830, M. Odilon Barrot, M. Dufaure, Rémusat, Tocqueville, Vivien, — de catholiques représentés par des évêques, par des prêtres, surtout par Montalembert, — et d'une immense majorité de républicains; dans son ensemble, — à part ce qu'on appelait déjà, par réminiscence, la Montagne, — c'était une assemblée aux intentions droites, aux instincts honnêtes, un peu embarrassée de sa puissance. Elle avait cela de caractéristique et de frappant que parmi tant d'hommes si divers d'origines et de traditions, un peu étonnés de se trouver ensemble, toute dissidence de parti semblait pour le moment s'effacer, et que dans une si vaste réunion où tout était nouveau, les anciens parlementaires avaient nécessairement l'avantage de l'expérience. Ils étaient appelés à être la lumière, la sagesse modératrice des comités du nouveau parlement.

Berryer était au comité des finances où le rejoignait bientôt M. Thiers. M. Odilon Barrot, M. Dufaure, M. de Tocqueville étaient au comité de constitution. Montalembert allait défendre la liberté religieuse, la liberté de l'enseignement au comité de l'instruction publique. M. de Falloux, qui était à la fois un homme des anciens partis et un homme nouveau, M. de Falloux, quant à lui, se jetait dans la fournaise, au « comité du travail », où allaient s'agiter les questions les plus brûlantes, où il prenait rapidement l'autorité d'un esprit ferme et résolu. Le lien de tout ce monde un peu incohérent était le sentiment de la conservation, le besoin de rentrer dans l'ordre, de régulariser la République, de faire face d'un commun effort aux orages.

Chose curieuse! lorsque la première crise, le premier péril éclatait pour la République par l'invasion de l'assemblée au 15 mai, lorsque, la plus chaude alerte passée au palais Bourbon, Lamartine et Ledru-Rollin se décidaient à marcher sur l'Hôtel de ville, où se formait déjà un gouvernement révolutionnaire, par qui étaient-ils escortés? Ils marchaient entre M. de Falloux, légitimiste d'origine, et M. de Mornay, le dernier défenseur de la duchesse d'Orléans au 24 février, qui, l'un et l'autre, hommes des monarchies, prenaient la tête du cortège pour aller arracher la République aux factions. — « C'était bien, a dit M. de Falloux, le symbole de la situation : la République attaquée par les républicains et défendue par les monarchistes! » — Cette tentative n'était qu'une première épreuve. La sédition avait essayé ses forces, elle ne se tenait pas pour vaincue. Elle avait, aux ateliers nationaux, une armée de cent mille ouvriers soldés par l'État, démoralisés par le désœuvrement et embrigadés pour la révolte, — ceux que Victor Hugo appelait dans son langage imagé « des lazzaroni en temps de paix et des janis-

saires pour le combat... des prétoriens de l'émeute au service d'une dictature ». Dissoudre cette armée de la sédition, ramener au travail régulier une multitude livrée dans une oisiveté corruptrice à toutes les captations, c'était la première obligation si l'on voulait éviter les suprêmes extrémités, raviver la confiance par la sécurité. Le faible gouvernement, que l'assemblée avait nommé sous le nom de « commission exécutive », le sentait lui-même. Les républicains du comité du travail le sentaient plus vivement encore : — « Il faut que les ateliers nationaux disparaissent ! » — disait M. Goudchaux. On hésitait pourtant à affronter le danger ; on tournait autour de la question, — et qui, en définitive, choisissait-on pour préciser le problème, pour prononcer le mot décisif ? — « Au milieu de tant de volontés indécises ou timorées, a écrit un historien de ces jours de crise, un homme surgit, doué d'activité, de courage et surtout de cette énergie mêlée de prudence et de hardiesse qui est le propre de l'homme d'État : c'était un jeune représentant de Maine-et-Loire... »

Est-ce à dire que M. de Falloux, mandataire d'une commission de l'assemblée, mît dans l'œuvre qu'il restait chargé de préparer une dureté provocatrice, un esprit de réaction impitoyable ? Il entendait, au contraire, accompagner une mesure devant laquelle on ne pouvait plus reculer de réformes bienfaisantes, humaines, qui, avec les années, ont passé dans les lois, que la commission elle-même, sur le moment, trouvait superflues ou prématurées : — « Laissez-moi respirer, lui disait M. Goudchaux en entendant son rapport, vrai programme de réformes sociales, laissez-moi respirer, je suis noyé sous ce flot d'innovations. » — Voilà cependant ce qui arrive ! Les partis, par une de ces iniquités ou une de ces tactiques dont ils se font un jeu, ont voulu depuis laisser

peser sur M. de Falloux seul la responsabilité de la guerre civile qui se préparait et du sang versé. Le fait est que la dispersion des ateliers nationaux était une nécessité universellement reconnue, que M. de Falloux ne faisait que dire tout haut, courageusement, ce que tout le monde pensait, et qu'il mettait dans son langage des ménagements infinis : — « Nous ne voulons pas fermer une porte aux abus sans ouvrir deux portes au travail. » — Mais le plus curieux est que cette dissolution des ateliers nationaux, représentée comme une provocation, n'avait pas été encore prononcée par l'assemblée, qu'elle n'était décrétée qu'après le combat, par l'autorité dictatoriale du général Cavaignac, élevé en pleine crise au pouvoir exécutif. Au moment où M. de Falloux proposait à l'assemblée, non pas une dissolution immédiate et brutale, mais une dissolution graduée, mitigée, tempérée par les ménagements les plus humains, la sédition remplissait Paris : elle n'avait pas tant attendu! Et quatre jours durant, allait se dérouler, à travers toutes les péripéties, ce drame lugubre, cette guerre des passions serviles, obstinée et meurtrière, habilement organisée, où la mort planait sur la ville, où l'archevêque de Paris offrait son sang en sacrifice et où périssaient plus de généraux que dans les plus grandes batailles du siècle. C'était la société française tout entière réduite à se défendre du plus formidable assaut, conduite au combat par le général Cavaignac avec ses vaillants compagnons, les Lamoricière, les Bedeau, les Duvivier, les Négrier. La victoire matérielle, chèrement achetée, couronnait ce sanglant effort que M. de Falloux avait suivi dans toutes ses péripéties, souvent présent au feu; les suites morales semblaient moins assurées, et l'avenir restait chargé de nuages.

Ce que la journée du 15 mai avait commencé, en effet, les journées de Juin l'achevaient : elles laissaient la Répu-

blique compromise jusque dans sa victoire; elles réveillaient les doutes sur le régime, les défiances et les contradictions. On ne réfléchissait pas qu'aucun gouvernement, si ce n'est un gouvernement anonyme (1), n'aurait pu livrer une telle bataille, on ne voyait que les périls auxquels on venait d'échapper et ceux qui pouvaient renaître encore, tous ces événements qui se pressaient, qui pesaient sur une opinion ébranlée. Le mot de la situation était dans ce que disait le Père Lacordaire, qui s'était laissé fourvoyer dans l'assemblée et qui, entre ces crises violentes, avait pris le parti de se retirer de tout : — « Ma bonne foi dans l'avenir républicain de la France est détruite, disait-il à M. de Falloux, et sans foi je ne puis ni parler ni agir. *L'anarchie républicaine ramènera forcément les compétitions monarchiques.* Dès lors, la politique pénétrera dans une sphère où je n'ai pas, où je ne veux pas avoir mes entrées... » — On n'en était pas encore là, on y marchait à grands pas; on entrait dans une singulière phase d'indécision et de transition.

II

D'un côté, les conservateurs, légitimistes, orléanistes, catholiques, parlementaires, les conservateurs, qui n'étaient qu'une minorité, mais qui avaient la supériorité des lumières, des talents, et prenaient une influence croissante, commençaient à se demander si on pouvait

(1) Telle était l'opinion du roi Louis-Philippe lui-même. Lorsqu'on parlait devant lui de la terrible victoire de Juin et de la faiblesse de la défense au 24 février, il prétendait qu'il n'y avait qu'un gouvernement anonyme qui pût se permettre de telles répressions.

laisser la France indéfiniment exposée à de si tragiques expériences. Ils hésitaient à se prononcer cependant. Ils n'avouaient pas des espérances de restauration monarchique qui les auraient aussitôt divisés. Ils restaient des conservateurs dans la République, parce qu'ils ne voyaient « rien de prêt ni de bon à mettre à la place », disait Tocqueville, — parce que « la famille royale n'était pas réconciliée », disait M. de Falloux. Et avec les idées de simples conservateurs dans la République ils se bornaient à suivre les mouvements de l'opinion, à défendre la paix sociale contre les agitateurs, le gouvernement nouveau, sorti des journées de Juin, contre ses propres faiblesses. D'un autre côté, un astre nouveau se levait à l'horizon. Favorisée par l'anarchie des esprits et des faits, gauchement combattue par les pouvoirs éphémères du moment, la cause napoléonienne retrouvait une popularité irrésistible. Le prince Louis Bonaparte, l'échappé de Strasbourg et de Boulogne, devenu subitement le candidat de tous les mécontentements, de toutes les inquiétudes, de toutes les désaffections, triomphait dans une série de scrutins, non par lui-même, mais par son nom, — le seul que le peuple eût appris et retenu depuis trente ans. C'était comme une traînée de poudre dans un pays saturé des souvenirs de l'Empire.

Au milieu de ces confusions et de ces contradictions, si la République avait encore des chances et pouvait être sauvée, c'est qu'elle était représentée par un homme que la guerre intestine venait de faire chef du gouvernement, le général Eugène Cavaignac. Arrivé depuis peu de ses commandements d'Afrique, porté à l'improviste, en plein combat, à une dictature de salut public, le général Cavaignac avait au pouvoir une originalité singulièrement saisissante, composée d'honneur militaire et de simplicité, de noblesse morale et de mâle bon sens. Il avait dans son lan-

gage la sobriété et le nerf d'un soldat qui ne connaît pas les rubriques parlementaires, qui ne dit que ce qu'il doit dire et le dit d'un accent frappant de loyauté. Il y ajoutait l'attrait viril d'une modestie sincère et sans affectation dans la fierté. On ne pouvait se défendre d'une intime émotion lorsque ce vainqueur, — ayant à relever je ne sais quelle accusation saugrenue dirigée contre le général de Lamoricière, dont il avait fait son ministre de la guerre, — disait avec une généreuse et cordiale bonhomie : — « Ce qui m'étonne, c'est de le voir au second rang quand je suis au premier. » — Il imposait le respect! Malheureusement, inexpérimenté et novice dans la politique, il l'avouait naïvement lui-même, il flottait entre tous les conseils, entre les inspirations qui se partageaient son esprit. Par sa nature, par tous ses instincts, il était fait pour l'ordre, pour la discipline, pour le commandement; il avait l'aversion de l'anarchie. Par ses affinités d'origine, par ses relations, il retombait à tout instant sous l'influence non pas du jacobinisme qu'il venait de vaincre, mais d'une classe de républicains déjà dépopularisés par un étroit esprit de coterie, par leur arrogance et par leur impuissance. Sans être un homme de parti, il se laissait enlacer par des passions de parti, et en inspirant aux conservateurs la plus sérieuse confiance par son caractère, il les décourageait souvent par ses actes, par ses choix, par des paroles où l'on sentait un chef ombrageux et inquiet dans son intégrité. C'est le secret des indécisions, des troubles et des embarras de son gouvernement de six mois, de ce gouvernement où il avait été porté sans ambition et dont il devait « descendre » sans rien perdre de sa dignité. Son malheur était de se trouver déjà dépassé par l'opinion!

Ce n'est pas du premier coup toutefois que se dégageait et se dessinait cette situation nouvelle créée dans le pays et dans l'assemblée elle-même. M. de Falloux, par sa

netteté et sa résolution à la veille des journées de Juin, avait pris la position d'un homme de parole et d'action ; il la gardait avec une autorité fortifiée et chaque jour agrandie au lendemain de la victoire, sous le gouvernement du général Cavaignac. Moins compromis ou moins engagé par son passé que quelques-uns de ses amis, que la plupart des chefs conservateurs rentrés dans l'assemblée, il avait plus de liberté. Lié à ces chefs éminents, têtes de ce qu'on appelait alors le « parti de l'ordre », associé à eux dans la défense de la cause commune, il ne se confondait pas avec eux. Entre la large, la puissante cordialité de Berryer et l'impétuosité de Montalembert, entre M. Molé, l'homme à la longue expérience, le conseiller discret, et M. Thiers, toujours prêt à se reprendre à l'activité, il avait son originalité, son genre d'éloquence. Il ne se prodiguait pas, il ne se jetait pas étourdiment dans toutes les discussions, — il n'a prononcé en réalité dans sa vie parlementaire que quatre ou cinq discours décisifs ; quand il intervenait, il le faisait toujours à propos et avec sûreté, en homme maître de lui-même, allant droit au nœud des situations, déconcertant ses adversaires par son sang-froid. Il maniait la parole avec un art savant où il y avait de la dextérité et une force secrète de passion, de l'aisance dans l'intrépidité et une élégance innée jusque dans le sarcasme. Il laissait tomber de ces mots qui sont restés liés à l'histoire du temps.

Un jour, comme la question renaissait sans cesse entre « la République modérée et celle qui l'était moins », — c'était son expression, — il résumait d'un trait net et frappant ce qui était dans la pensée de tous. « Non, disait-il, d'un accent qui touchait au vif des choses, non, le peuple aujourd'hui ne veut plus des hommes timides, vous avez raison ; il ne veut plus des serviteurs usés de tous les anciens régimes. — Je n'ai pas à parler pour eux. Le

peuple ne veut plus des trembleurs, mais il ne veut pas davantage de ceux qui font trembler, sachez-le bien!... La France accepte, la France veut le concours de toutes les bonnes fois, de toutes les bonnes volontés;... elle ne veut plus des hommes qui l'ont étonnée par leur inexpérience et leur incapacité. La France ne veut *ni des hommes qui ne sont capables de rien, ni des hommes qui sont capables de tout!...* » — Tantôt, il tenait tête à ceux qui affectaient de ne voir que des conspirations, des menées monarchistes dans les agitations du temps, et il leur disait sans embarras : « Quant à moi, type des hommes que vous accusez, je crois que je sers mieux la République que vous... Il y a quelque chose de bien insensé à se conduire de telle sorte que tout le monde se demande si ceux qui passent pour ne pas vouloir de la République ne la rendent pas cent fois plus facile, cent fois plus acceptable que ceux qui prétendent l'aimer si exclusivement et si violemment... » — Tantôt, dans une discussion sur la constitution et sur la liberté de l'enseignement où Montalembert, par sa fougueuse impatience, avait failli tout compromettre, il arrivait à son secours, apaisant les passions déjà irritées, ramenant le débat en tacticien supérieur et sauvant l'honneur du principe, auquel il n'était pas moins attaché que son ardent ami. « Vous avez été, lui disait un témoin en souriant, le Moreau de cette retraite! » Il avait effectivement l'art et le goût des savantes manœuvres de la politique.

Chose à remarquer, M. de Falloux, dans cette phase de la République de 1848, n'était point du tout un adversaire du général Cavaignac. S'il le combattait dans quelques-uns de ses actes, dans ses velléités, surtout dans le parti qui le compromettait, il gardait le respect de son caractère. Il avait une secrète sympathie pour lui : il le prouvait le jour où s'ouvrait la question de la présidence,

où la lutte s'engageait directement devant le suffrage universel, concentrée entre deux candidats, le général Cavaignac et le prince Louis-Napoléon. Au fond, les conservateurs prévoyants comme M. Molé auraient préféré le général Cavaignac, ils étaient entraînés par un courant presque irrésistible. M. Odilon Barrot avait été des premiers à se prononcer pour la candidature napoléonienne. M. Thiers s'était décidé parce qu'il avait cru trop vite qu'on pourrait se servir d'un prince qu'il n'estimait guère, qui prêterait son nom populaire et se laisserait diriger. Montalembert, séduit par quelques paroles qui ressemblaient à un engagement ou à des promesses, se flattait de trouver un protecteur des intérêts religieux dans l'héritier de l'auteur du Concordat. Berryer lui-même, qui aurait préféré une autre candidature conservatrice, suivait le mouvement d'un pas plus lent, non sans quelque crainte. M. de Falloux se défendait de cet entraînement presque universel. Madame Swetchine, avec son bon sens aiguisé de femme, écrivait à son amie de Petersbourg, madame de Nesselrode : « ... Le général Cavaignac est le seul qui m'inspire confiance. C'est un caractère droit, loyal, sincère autant que j'en puisse juger; mais à voir la ligue formée contre lui par tous les partis, il est certain qu'on entraverait sa marche et que tout appui lui manquerait... Quant à son compétiteur, on lui pose toutes les questions comme à un homme sur la sellette; on lui demande des engagements. Son manifeste, livré aux sommités qui le protègent, a été plusieurs fois travaillé et repris en sous-œuvre... Toutes les campagnes le veulent, son nom les séduit et même les enivre. Les salons que les chefs de parti dominent l'adoptent; mais là ce n'est pas pour Louis-Napoléon lui-même. C'est un corps transparent, à travers lequel chacun voit ce qu'il veut, le prenant pour quelque chose qui se traverse. Le mouvement qui le fait

préférer est peut-être assez immoral... » Ce que madame Swetchine écrivait, M. de Falloux le pensait. Il avait résisté à l'exemple de Montalembert comme aux vives instances de M. Thiers. « Le premier jour, disait-il, sera meilleur avec le prince Louis qu'avec Cavaignac ; le lendemain sera détestable. » Tout ce qu'il pouvait accorder était de s'abstenir ; mais le torrent de l'opinion était déchaîné, et le 10 décembre, ce « prince Louis », presque oublié la veille, suspect, contesté, recevait la consécration de cinq millions et demi de voix ! Ainsi, en si peu de temps, en moins d'une année, la république, sortie des barricades de Février, allait échouer et se perdre dans une éclatante manifestation napoléonienne !

Que signifiait au vrai cette présidence nouvelle ? Elle représentait un mouvement emporté de réaction, le désaveu d'une année d'anarchie, le fanatisme d'un nom, le réveil des instincts monarchiques sous la forme d'une réminiscence impériale. Légalement, l'élection du 10 décembre avait fait un président aux pouvoirs définis et limités : moralement, politiquement, elle avait fait un pouvoir d'acclamation populaire, un consulat nouveau avec une sorte de mandat supérieur, indéfini, d'ordre et de sécurité. L'élu lui-même ajoutait au péril de ces intimes complications.

Ceux qui avaient eu la pensée hasardeuse de remettre l'élection présidentielle au vote direct du peuple n'avaient certainement pas su ce qu'ils faisaient : ceux qui, d'un autre côté, n'avaient pas craint de se rallier à la candidature de Louis-Napoléon dans l'espoir de trouver un prince facile à diriger et, comme on le disait spirituellement, de passer leurs bras dans les manches d'un Bonaparte, s'étaient aussi abusés. Élevé à l'étranger, loin de la France, égaré dans les conspirations, nourri dans les habitudes taciturnes et réservées d'un prétendant incom-

pris, le nouvel élu se sentait visiblement un peu dépaysé, dans un monde qu'il ne connaissait pas; mais il avait, avec l'infatuation de son nom, l'orgueil d'une désignation populaire qui, en le plaçant au-dessus des partis, le dégageait de toute dépendance. Par le fait, jusqu'au dernier moment, Louis-Napoléon avait écouté tout le monde, recueilli tous les avis, multiplié les promesses, particulièrement aux chefs conservateurs qui le soutenaient; et en définitive, il n'avait pris à peu près qu'un engagement assez précis : celui de former un ministère parlementaire « où toutes les fractions de la majorité seraient loyalement représentées »; mais où prendre cette majorité et comment former ce ministère? Presque tous les républicains, sauf quelques hommes comme M. Jules Favre, n'avaient témoigné au nouveau président que de l'hostilité et n'avaient obtenu qu'une ridicule minorité au scrutin. Parmi les conservateurs, la plupart, les plus éminents, ceux qui avaient adopté sa cause, M. Thiers, M. Molé, Berryer, Montalembert, offraient leur appui, leur influence, leurs conseils, en refusant leur personne; ils n'auraient peut-être pas, d'ailleurs, été facilement acceptés par un prince qui, en écoutant provisoirement leurs conseils, ne voulait pas paraître subir leur tutelle. Tout finissait par un ministère composé d'hommes nouveaux au pouvoir, — où M. Odilon Barrot, un des vaincus de Février, entrait comme président du conseil avec M. de Malleville, M. Drouyn de Lhuys, M. Léon Faucher, M. Bixio, — et dans ce ministère, à défaut des grands chefs conservateurs, un des premiers appelés était, selon le mot de M. Barrot, « un jeune député de la droite qui joignait à des convictions catholiques très prononcées des sentiments libéraux incontestés ». — M. de Falloux lui-même : c'était le premier acte de la présidence nouvelle!

III

Ministre de la République sous un Napoléon, cela pouvait ressembler à un rêve pour M. de Falloux, qui n'avait pas même voté pour le prince. A la vérité, il n'avait pas accepté du premier coup. Il avait fait une belle défense dont il a raconté l'histoire, en y mettant peut-être un peu d'imagination. Il avait été assiégé et conquis de vive force! Il avait résisté d'abord à M. Odilon Barrot, qui le traitait un peu comme un jeune homme, et au président lui-même qui, sur un premier refus, lui avait dit : « J'espère que ce ne sera pas votre dernier mot! » Mais ce n'était rien... Il avait résisté à ses amis, à Berryer comme à Montalembert; il avait résisté au Père de Ravignan et à M. Molé, qui lui en témoignait son déplaisir avec une politesse un peu hautaine. Il avait pourtant fini par capituler entre les mains de l'abbé Dupanloup, qui était allé le chercher jusque dans le salon de madame Swetchine, où il avait cru trouver un refuge contre toutes les obsessions. Il avait rendu les armes devant le prêtre dont il allait faire peu après l'évêque d'Orléans; il s'était laissé conduire chez M. Thiers, qui, à son tour, se hâtait de porter son acceptation à l'Élysée, et c'est ainsi que, revenant chez lui, il pouvait dire à un vieux serviteur vendéen qui l'accompagnait partout : « Eh bien, mon pauvre Marquet, tu vas donc entrer au ministère : qui se serait attendu à cela? — Pas moi certainement, répliquait le fidèle Marquet. Puisque monsieur le fait, je suis sûr que c'est pour le bien; il faudra se résigner! » L'histoire est amusante, et pour la couronner, par un contraste de plus,

le lendemain, en entrant dans son cabinet de l'instruction publique, en prenant possession du vieux fauteuil de Fontanes qui existait encore, mais qui a dû s'user avec bien d'autres choses, le nouveau ministre trouvait sur la table un grand portefeuille de maroquin rouge avec ces simples mots : « De la part de M. de Persigny, souvenir de Londres! » Singulier jeu de la fortune! Une parole que, treize ans auparavant, M. de Persigny avait jetée au courant d'une conversation familière, dans une auberge de Londres, que M. de Falloux avait reçue en riant comme un propos léger, comme la jactance d'un jeune fanatique, cette parole se trouvait être une réalité! Et M. de Falloux, par un retour attristé, a pu dire depuis dans ses *Mémoires :* « Malheureux pays où une telle aventure ne reste pas dans le domaine du roman! »

On ne faisait plus de roman au 20 décembre 1848 : on était dans l'histoire, au premier chapitre d'une histoire nouvelle pleine d'inconnu. M. de Falloux, dans ce cabinet un peu mêlé où il entrait, représentait, si l'on veut, les légitimistes, pour qui sa présence au pouvoir devenait une garantie; il représentait aussi et surtout les intérêts religieux. « L'intérêt politique n'était pas indiqué, écrivait madame Swetchine, l'intérêt religieux était si manifeste qu'il ne pouvait reculer. » Nul d'ailleurs n'était mieux fait pour tenir son rang dans ce ministère de bonne volonté, qui, dès son avènement, avait à faire face à la fois aux désordres toujours menaçants dans Paris, aux difficultés de l'expédition de Rome pour le rétablissement du Pape, aux nécessités d'un gouvernement réparateur, aux susceptibilités d'une assemblée ombrageuse, — sans compter les difficultés intimes que créait à tout instant par ses impatiences d'autorité le président lui-même. M. de Falloux, dans cette carrière nouvelle, n'avait pas seulement cette arme nécessaire, une parole toujours prête, déliée et

étincelante; il avait de plus l'art de manier les hommes, de ménager les transactions et les conciliations, de conduire une affaire, — cet art qui faisait dire à Tocqueville, bientôt appelé aux affaires étrangères à la place de M. Drouyn de Lhuys : « Qui n'a pas vu M. de Falloux autour d'une table de conseil ne sait pas ce que c'est que la puissance d'un homme (1). »

Il mettait dans ses relations avec ses collègues, relations que la diversité des origines, des opinions et des caractères ne rendait pas toujours faciles, une aménité qui n'excluait pas la fermeté. Placé entre des hommes comme M. Barrot avec son libéralisme un peu emphatique et assez naïf, M. Léon Faucher avec son ton cassant et acerbe, M. Passy avec ses faiblesses anticléricales, ou un peu plus tard M. Dufaure avec son intégrité rugueuse, il ressemblait un peu à un « prisonnier », c'est lui qui le dit; mais le « prisonnier » savait maintenir sa position, son indépendance et son influence dans le ministère. Il ne tardait pas en même temps à gagner l'amitié, presque la confiance, du président, autant qu'on pouvait gagner cette confiance, et rien ne serait peut-être plus curieux que l'histoire de ses rapports avec Louis-Napoléon. Il ne se méprenait pas sur les arrière-pensées, sur les desseins ambitieux du prince, qui, de son côté, n'ignorait pas dans quelle mesure

(1) Les *Souvenirs d'Alexis de Tocqueville*, tout récemment publiés, sont certes un des documents les plus intéressants sur cette époque, un très vif et curieux tableau de ces scènes de 1848, des journées de Juin, de la présidence napoléonienne, des relations ministérielles, des choses et des hommes. Ce sont les récits d'un témoin; ils révèlent de plus un Tocqueville assez nouveau. On connaissait bien en Tocqueville un philosophe politique à l'esprit élevé et toujours un peu tendu; on soupçonnait moins en lui le peintre au trait mordant qui en prend ici à son aise avec ses collègues et même avec ses amis. Ils sont tous peints au vif et sans indulgence. Chose bizarre! le personnage le moins maltraité est le prince Louis-Napoléon, pour qui Tocqueville n'avait cependant aucune faiblesse.

et dans quelles conditions M. de Falloux avait accepté le pouvoir. A part cette réserve, les rapports devenaient rapidement affectueux. Le ministre évitait de froisser le prince et lui savait gré de se prêter sans effort, sans affectation, au bien qu'on lui proposait. Le prince avait du goût pour son jeune ministre, pour sa parfaite mesure et ses manières d'homme bien né. Il le traitait en plénipotentiaire d'un monde qu'il connaissait peu. Il y avait parfois des scènes piquantes : témoin le jour où M. de Falloux avait songé au duc de Luynes pour je ne sais quel poste. « Le duc de Luynes, répondait le président, en paraissant chercher dans sa mémoire, mais ce n'est pas un duc de l'Empire. — Non, monsieur le président, c'est le descendant d'un connétable de l'ancienne monarchie. — Oh! alors, c'est un légitimiste. — Oui, monsieur le président. — Cela lui fait honneur. » Louis-Napoléon ne laissait échapper aucune occasion de se montrer agréable, de flatter ce qu'il croyait être le sentiment secret de son ministre. « Monsieur de Falloux, lui disait-il de temps à autre, avant ou après le conseil, j'ai reçu des nouvelles qui vous feront plaisir. Ma cousine Hamilton a eu ce matin des lettres de la duchesse de Parme : *M. le comte de Chambord se porte très bien.* » Je ne sais trop, à dire vrai, s'il n'y avait pas quelque malice dans ce zèle de bonne grâce à donner des nouvelles de M. le comte de Chambord à un ministre de la République. L'ironie était peut-être dans la situation des deux interlocuteurs!

Au fond, à travers les manèges et les confusions de cette tragique année, M. de Falloux n'avait porté au pouvoir qu'une préoccupation sérieuse, dominant ou résumant toutes les autres. Il représentait surtout, disais-je, les intérêts religieux, et c'est sous la pression de ces intérêts qu'il marquait son passage au ministère par une participation décisive, évidemment prépondérante, à deux

des plus grandes affaires du temps : l'intervention à Rome et la préparation de la loi sur la liberté de l'enseignement.

A voir simplement les choses, le jour, — 15 novembre 1848, — où le pape Pie IX, naguère encore si populaire, maintenant consterné par le meurtre de l'infortuné Rossi, effrayé d'une anarchie grandissante, s'était vu réduit à quitter clandestinement le Quirinal, laissant Rome à la révolution, ce jour-là, la question était née pour la France comme pour la catholicité tout entière. Le général Cavaignac lui-même, à la veille de l'élection présidentielle, l'avait bien senti : il avait aussitôt rassemblé les premiers éléments d'un corps d'expédition à Toulon, et il avait fait offrir à Pie IX l'hospitalité française. Que serait-il arrivé si Pie IX avait accepté l'asile qui lui était offert en France? C'eût été sans doute le commencement de bien d'autres complications; mais le Pape était déjà retiré sur le sol napolitain, à Gaëte. La question ne restait pas moins tout entière pour le gouvernement du 10 décembre, pour le nouveau ministère : elle s'aggravait encore plus le jour où les Autrichiens, vainqueurs du Piémont à Novare, déjà maîtres de Florence et de Bologne, pouvaient marcher sur Rome. Laisserait-on les Autrichiens aller seuls ou de concert avec les autres puissances catholiques rétablir le Saint-Père au Quirinal? Laisserait-on la république artificielle et anarchique qui venait de naître au Capitole se substituer à la souveraineté pontificale considérée jusque-là comme une garantie par la catholicité? Ou bien enfin, par un dernier expédient, pour éviter les interventions étrangères, chargerait-on le Piémont, le vaincu de Novare, d'aller accomplir par des mains italiennes la restauration du Souverain Pontife? C'était là le problème qui s'agitait à Paris, au foyer d'une révolution mal éteinte, entre une assemblée qui avait témoigné son intérêt pour Pie IX,

mais qui s'arrêtait devant l'extrémité d'une expédition contre la république romaine, et un gouvernement incertain, flottant encore entre toutes les résolutions.

Je ne veux pas dire que M. de Falloux décidât seul l'intervention, que seul il eût le don de dégager de ce fouillis de conseils la pensée d'une restauration du Souverain Pontife à Rome par les soins de la France. Il était évidemment entre tous le plus actif, le plus résolu du ministère. M. Odilon Barrot, dans ses *Mémoires*, ne cache pas le rôle pressant et prépondérant de son brillant collègue. « M. de Falloux, dit-il, nous pressait vivement de nous prononcer pour la restauration immédiate du pouvoir du Pape à Rome ; il ne laissait guère passer de séance du conseil sans y poser cette question d'intervention... » Secondé par un jeune député qui venait d'entrer au ministère et qui débutait dans la politique, M. Buffet, par le ministre des affaires étrangères qui voyait surtout l'intérêt diplomatique, par le ministre de la guerre, — moins soutenu par d'autres membres du conseil, — M. de Falloux poursuivait sa campagne : il avait réponse à tout.

A ceux qui craignaient de compromettre la France dans une aventure, il disait que s'abstenir, c'était tout abandonner à l'Autriche, perdre l'ascendant français au delà des Alpes, livrer Rome reconquise par d'autres aux influences absolutistes, à toutes les réactions. A ceux qui, par une superstition de parti, hésitaient à tourner les armes de la France contre une République, il disait que cette république romaine sans avenir n'était que le dernier refuge du cosmopolitisme révolutionnaire, que la démagogie à Rome, ce serait la démagogie à Paris, — et M. Odilon Barrot le sentait comme lui. A ceux qui parlaient de se servir du Piémont, il demandait vivement comment un pays vaincu lui-même, obligé de se mettre

à l'abri de la protection de la France, pourrait protéger les autres, et il ajoutait : « Vouloir cacher la France derrière le Piémont, c'est cacher un géant derrière un roseau. » Au président de la République enfin, au prince jadis insurgé des Romagnes, maintenant chef de la France, il s'efforçait de faire sentir qu'il ne pouvait mieux servir sa cause qu'en se popularisant par une action militaire, en se rattachant par un grand service rendu à la papauté tous les catholiques français. De sorte que l'intérêt national, l'intérêt de défense intérieure, l'intérêt religieux, l'intérêt présidentiel lui-même, tout conspirait pour l'intervention de la France. Et c'est ainsi que s'engageait, que s'exécutait cette expédition romaine, d'abord contestée, contrariée, entreprise un peu malgré la première Assemblée constituante, reprise et poursuivie sous la seconde assemblée, jusqu'au siège victorieux de Rome. Comme politique, M. de Falloux avait contribué à décider l'intervention dans les conseils du gouvernement ; il l'avait servie à un moment critique (juin 1849) où un semblant d'échec éprouvé par le corps expéditionnaire français aux portes de Rome devenait un prétexte d'insurrection à Paris. Comme orateur, il illustrait l'entreprise de sa vive et persuasive éloquence, dans un discours où il montrait avec grandeur la France rendant le pontificat à son indépendance, Rome à son rôle de ville universelle. Il ne prévoyait pas alors que, vingt ans après, nos soldats monteraient encore la garde autour du Vatican, et qu'ils ne quitteraient Rome que le jour où la France aurait assez de se défendre elle-même.

La restauration du Souverain Pontife était une des affaires de M. de Falloux au ministère ; il avait porté au gouvernement une autre préoccupation au moins aussi vive, la généreuse ambition de faire entrer dans le droit public de la France la liberté de l'enseignement déjà

inscrite, d'ailleurs, dans la constitution nouvelle. Il se considérait au pouvoir comme le mandataire ou le plénipotentiaire des catholiques qui depuis dix ans combattaient pour cette liberté. Il ne l'avait pas caché. Le soir où, pressé par ses amis, Montalembert, l'abbé Dupanloup, il s'était rendu chez M. Thiers, qui le recevait en lui tendant les deux mains, son premier mot avait été : « Ne me remerciez pas encore, je viens à vous parce que les prêtres m'envoient... J'accepte le ministère, si vous me promettez de préparer, de soutenir et de voter avec moi une loi de liberté de l'enseignement ; sinon, non ! » — Et M. Thiers lui avait répondu vivement : « Je vous le promets. Je vous le promets, et croyez-le bien, ce n'est pas un engagement qui me coûte. Comptez sur moi... nous avons fait fausse route sur le terrain religieux. Mes amis les libéraux et moi, nous devons le reconnaître franchement. » La révolution de Février avait étrangement changé les idées et les esprits !

Au fond, quoiqu'il affectât de se dire « envoyé par les prêtres », quoiqu'il fût bon catholique, M. de Falloux gardait en tout l'instinct et la mesure d'un politique. C'est en politique qu'il avait considéré l'expédition de Rome, c'est-à-dire en homme qui ne séparait pas, dans sa prévoyance, la restauration du Pape, des réformes civiles qui devaient en être le complément et la garantie. C'est aussi en politique qu'il abordait cette délicate question de la liberté de l'enseignement, c'est-à-dire en homme qui se dégageait de tout esprit exclusif d'Église, qui se proposait une grande conciliation entre les droits de l'État et la liberté d'enseigner. Il rêvait une sorte de concordat, une pacification religieuse dont la loi nouvelle serait le gage, — et un de ses premiers actes à son entrée au ministère était de réunir une haute commission, où il appelait les représentants de toutes les opinions, de tous les intérêts :

M. Cousin, M. Saint-Marc Girardin, M. Dubois pour l'Université, — Montalembert, l'abbé Dupanloup, M. Cochin, quelques autres encore pour les catholiques, — des chefs d'institution, des députés et entre tous M. Thiers comme médiateur ou arbitre. Les délibérations de cette commission sont restées un des documents les plus sérieux et les plus instructifs du temps. M. de Falloux, quoique ministre, s'étudiait à s'effacer; il écoutait et s'instruisait, a-t-il dit, il suivait avec une attention passionnée ces débats tour à tour familiers ou éloquents, substantiels, animés, où M. Thiers mettait sa vivacité entraînante, Montalembert, sa généreuse hardiesse, Cousin, sa vieille ardeur pour les traditions universitaires et sa verve un peu tempérée par l'expérience, l'abbé Dupanloup, un art supérieur de démonstration et de persuasion. C'est de ces délibérations que sortait toute préparée une loi qui a duré trente ans, qui a eu la fortune, selon le mot spirituel de M. de Falloux lui-même, d'être appelée la loi sur la liberté de l'enseignement quand on voulait en dire du bien, ou la « loi Falloux » quand on a voulu en dire du mal. Son malheur était surtout d'être une loi politique. C'était une transaction négociée entre des chefs politiques; la transaction a toujours été subie plutôt qu'acceptée par les partisans de l'enseignement de l'État, et elle était désavouée plus vivement encore dès la première heure par les ultra-catholiques qui y voyaient un « manque de foi », une trahison du catholicisme libéral. « Je n'ai jamais compté sur M. de Falloux, écrivait Louis Veuillot déçu; il n'était pas des nôtres... C'est essentiellement un homme d'accommodement, de transaction et d'affaires, avec beaucoup plus d'ambition qu'il ne suppose en avoir. » C'était le commencement d'une guerre qui n'a plus cessé depuis entre le ministre de 1849 et l'implacable chef de la démocratie catholique.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que la loi qui a gardé le nom de « loi Falloux » n'était réellement votée que le 15 mars 1850; mais alors, M. de Falloux n'était plus ministre. Il se survivait par ses œuvres, si l'on veut, — il avait quitté la scène depuis quelques mois. Il avait un prétexte toujours facile à trouver dans sa santé, que près d'une année de pouvoir, de travaux et d'agitations avait épuisée. De plus, il ne se sentait pas toujours à l'aise avec des collègues qui se défiaient de ses opinions, de son esprit et de son influence, dont il prétendait être le « prisonnier ». Il n'avait pas tardé enfin à voir poindre une situation où le président tendait de plus en plus à s'émanciper, à « faire sentir, comme il allait bientôt le dire, la main de l'élu du 10 décembre ». Il s'était prêté à cette expérience d'une République conservatrice avec un Napoléon, il ne s'était pas donné, et il avait hâte de se dégager, de retrouver sa liberté. Il n'avait jamais déguisé ses sentiments au prince dont il avait accepté d'être le ministre. Plus d'une fois, dans les conversations intimes, familières, qu'il avait eues avec Louis-Napoléon, il lui avait dit : « Nous sommes en route vers la monarchie, et durant le chemin vous me trouverez conservateur fidèle et résolu. Arrivé au but, je me séparerai non moins résolument de tout gouvernement qui ne sera pas la monarchie. » On n'en était pas encore là; on y marchait, et par le fait, en se retirant au mois de septembre 1849, M. de Falloux n'avait devancé que de quelques semaines le congé sommaire que le président allait donner au ministère tout entier, en l'accompagnant du message du 31 octobre, premier manifeste de ses volontés et de ses ambitions.

IV

Situation étrange, pleine de contradictions, qui s'était déjà dévoilée dans la première assemblée de 1848 et qui s'accentuait plus vivement encore dans la seconde assemblée née d'un mouvement passionné de réaction. En apparence, la République existait, elle semblait acceptée, elle restait la légalité visible et reconnue; en réalité, on n'y croyait plus depuis le 10 décembre. Il y avait un prétendant impérial à l'Élysée, une majorité monarchiste dans le parlement, des légitimistes, des orléanistes dans les conseils. C'était à qui disposerait déjà du lendemain, à qui se disputerait l'héritage et les dépouilles d'un régime dont on se plaisait à préparer ou à prédire la fin prochaine. Ce malheureux régime, on ne parlait pas de le faire vivre, on ne lui parlait que de sa mort!

Les républicains eux-mêmes étaient les premiers à conspirer la ruine de la République par leurs imprévoyances ou par leurs excès. Ils avaient commis l'irréparable faute de voter une constitution incohérente avec une assemblée unique, et de faire élire le président par le suffrage universel ébloui d'un nom populaire. Ils avaient, comme le leur disait Montalembert, « enfermé les deux pouvoirs dans une cage, dont la clef, rejetée au loin, ne pourrait plus se retrouver avant quatre ans ». Ils avaient condamné ces deux pouvoirs à se dévorer, — et maintenant ils se révoltaient contre leur œuvre, contre la fatalité qu'ils avaient créée! Au lieu de former du moins une opposition légale, sérieuse, qui aurait pu limiter le mal, ils s'étaient jetés dans les violences, dans les complots,

dans la sédition au 29 janvier, au 13 juin. Ils avaient mérité que le général Cavaignac, dans sa loyauté, leur adressât en pleine assemblée cette sanglante apostrophe : « Si vous n'êtes pas parvenus à m'inspirer un sentiment de terreur, vous m'avez inspiré un sentiment de douleur, oui, de profonde douleur... Entre vous et nous, c'est à qui sert le mieux la République, n'est-ce pas? Eh bien! ma douleur, c'est que vous la servez bien mal. J'espère, pour le bonheur du pays, qu'elle n'est pas destinée à périr; mais si nous étions condamnés à une pareille douleur, rappelez-vous bien que nous en accuserions vos exagérations et vos fureurs! » Mais les républicains modérés comme le général Cavaignac avaient presque disparu, ou ils n'étaient pas écoutés. Il n'y avait plus que des républicains socialistes, « montagnards », qui passaient leur temps à enflammer les passions, à provoquer les représailles de la majorité conservatrice par leurs menaces, par leurs défis ou par leurs élections de démagogues, à effrayer le pays de cette date fatidique de 1852, au risque de donner la tentation de la supprimer; ou bien, par une autre tactique, ils se tournaient vers l'hôte de l'Élysée, qu'ils essayaient gauchement de flatter, d'intéresser à leur cause en lui offrant leur appui. La haine du royalisme les rejetait vers le napoléonisme! Ils faisaient ainsi les affaires du prétendant de l'Élysée; ils ne faisaient pas sûrement les affaires de la République.

Au camp conservateur, on ne croyait plus à la République, on tenait l'expérience pour décisive, sans entrevoir encore un dénouement. Les chefs conservateurs, qui s'étaient associés à l'élection du 10 décembre, n'avaient vu dans cette énergique et irrésistible poussée populaire qu'un réveil des instincts monarchiques du pays; ils n'en avaient calculé ni la force ni la direction, pas plus qu'ils ne se faisaient une idée juste du caractère du prince, objet

de ces acclamations : ils le jugeaient sur son « apparente inertie », sur son « mutisme habituel », sur son « incapacité présumée ». Ils s'étaient flattés de conduire, d'arrêter ou d'user cet élu de six millions de voix qu'ils traitaient dédaigneusement dans leurs conversations; ils avaient cru du moins pouvoir se servir de Louis-Napoléon pour couvrir leur campagne conservatrice, — et effectivement ils avaient trouvé d'abord en lui un complice de leur politique de défense sociale, de leurs lois de répression ou de réaction. Un danger commun avait été un lien momentané entre le président et les conservateurs de l'assemblée. Bientôt cependant, se dévoilaient jusque dans cette apparente alliance les incompatibilités d'humeur, les arrière-pensées. Si le président se laissait aller de plus en plus à ses velléités d'ambition et d'usurpation, les partis monarchistes de l'assemblée ne cachaient pas leurs espérances et leurs tactiques. Les uns allaient à Wiesbaden porter leurs hommages et leurs conseils à M. le comte de Chambord; les autres allaient à Claremont, asile du roi Louis-Philippe et des princes d'Orléans.

Les monarchistes, il faut le dire, jouaient un jeu singulier et redoutable. Ils ne calculaient pas qu'avec leurs bruyants voyages ils ne pouvaient rien, puisqu'ils n'étaient pas même unis. Vainement, les négociateurs, vaincus de 1830 et de 1848, avaient mis tout leur zèle à rapprocher les dynasties exilées, à réaliser ce qu'on appelait la « fusion » : ils n'avaient pas réussi. M. de Falloux lui-même, rendu à la liberté et à ses sentiments intimes, convenait que rien n'était possible tant que la maison royale n'était pas réconciliée, qu'il n'y avait qu'à prolonger le provisoire, « en attendant, comme le lui disait Berryer, que plus et mieux deviennent possibles ». Les royalistes restaient unis contre la République, ils ne l'étaient plus au delà; ils n'avaient à offrir au pays qu'une monarchie

divisée contre elle-même. Les conservateurs ne voyaient pas de plus que, par leurs manifestations impatientes, ils donnaient des armes au président ; ils innocentaient pour ainsi dire ses tentatives personnelles, ses discours savamment calculés, ses voyages à la recherche de la popularité. Ils croyaient, il est vrai, avoir une garantie contre quelque brusque aventure ou, pour dire le mot, contre un coup d'État, par la présence aux Tuileries du chef de l'armée de Paris, du général Changarnier, l'épée du parlement et de la monarchie. Malheureusement le général Changarnier n'était qu'un brillant homme de guerre, habile à disperser une émeute comme en se jouant, mais dépaysé dans la politique, assez présomptueux, — et un taciturne à sa manière. Il ne cachait pas ses antipathies contre le président de qui il tenait après tout son commandement, il se réservait sur ce qu'il ferait ou plutôt il avouait sa pensée intime dans une conversation avec M. de Falloux, qui était allé l'interroger. « La France, lui disait-il, a besoin d'une transition dont un gouvernement militaire peut seul se charger. Il faut à notre malheureux pays trois mois de dictature... Cette omnipotence intérimaire est, croyez-le bien, la part de mon dévouement plutôt que celle de mon ambition. » Ce n'était pas une garantie, c'était une complication de plus. M. de Falloux se retirait sans emporter une confiance démesurée !

Placé au milieu de tous les partis dont il connaissait les desseins, qu'il surveillait dans leurs agitations et leurs contradictions, le président jouait pour sa part son jeu de prétendant à peine dissimulé. Il avait fait illusion d'abord par sa timidité et sa douceur, surtout par son inexpérience ; il ne s'était démasqué que par degrés. Il n'avait pas l'habileté des grands politiques ; il avait l'art d'un conspirateur difficile à pénétrer, sachant profiter de tout, s'avançant ou se retirant tour à tour, laissant les ministres le désa-

vouer et poursuivant imperturbablement sa marche, tantôt affectant la déférence pour l'assemblée, tantôt la défiant par l'audace tranquille de ses actes ou de ses paroles. Il savait se servir des conservateurs, ses premiers alliés, pour contenir les républicains, pour dompter les agitateurs et garder devant le pays l'attitude d'un « sauveur de l'ordre » ; il savait aussi se servir des républicains, des menaces socialistes pour effrayer et ramener les conservateurs. De sorte qu'entre tous ces champions de causes diverses, sous l'apparence d'une légalité fictive, c'était comme une partie engagée. Louis-Napoléon avait évidemment tous les avantages ; il avait l'avantage de la possession du pouvoir, de la popularité de son nom ; il avait l'avantage du commandement de l'armée, qu'il s'efforçait de capter, dont il choisissait les chefs ; il avait l'avantage des divisions de ses adversaires. Pas à pas, il s'avançait à travers tout, écartant les obstacles, usant les partis les uns par les autres, — jusqu'au jour où, assuré de l'armée, il tranchait du fil de l'épée le nœud d'une situation devenue inextricable. Et c'est ainsi que s'accomplissait cette révolution du 2 décembre 1851, qui n'était que le dernier mot de trois années d'agitations et d'intrigues sous le nom de République. Que M. de Falloux, comme tous les vaincus, fût déçu ou blessé par le 2 décembre, rien de plus évident ; il était peut-être moins surpris que déçu.

Depuis le jour où, quittant le ministère, il avait repris sa place auprès de Berryer, le chef du royalisme parlementaire, il n'avait cessé de suivre la marche des choses. Il avait assez de sagacité pour ne pas s'abuser sur une situation compromise, et il avait vu d'assez près Louis-Napoléon pour savoir qu'il y avait tout à craindre d'un prince, d'autant plus dangereux qu'il ne connaissait le danger de rien, que si avec lui « l'heure de la tentative restait douteuse, l'idée fixe ne l'était pas » . Il demeurait persuadé

que la République, perdue par les républicains, courait à un césarisme nouveau, à ce qu'il appelait la « fausse monarchie », et que pour échapper à ce césarisme, il n'y avait pas d'autre moyen que de se rattacher à la « vraie monarchie : la monarchie constitutionnelle représentée par la monarchie de Bourbon réconciliée! » Il avait fait ce qu'il avait pu pour propager ces idées autour de lui, dans le camp conservateur. Il avait eu des conversations intimes avec les chefs de partis, surtout avec M. Thiers, qui avait un goût très vif pour lui. Il avait essayé de gagner Montalembert, qui doutait des vertus du royalisme, aussi bien que le général Changarnier qui, dans son role de sphinx, ne croyait qu'à lui-même. Il avait même fait un voyage à Venise pour obtenir de M. le comte de Chambord quelques paroles destinées à préparer la réconciliation des dynasties. Il s'était heurté de toutes parts contre les susceptibilités ou les défiances, contre la présomption des uns ou les réticences des autres, contre des impossibilités ou si l'on veut contre la force des choses qui conduisait les événements. Il n'était donc, il ne pouvait être qu'à demi surpris par un coup d'État pour lequel tout avait conspiré, qui lui semblait être « autant l'œuvre de ses victimes que de ses auteurs » ; mais quel que fût son jugement le jour où le dénouement avait éclaté, il avait tenu par honneur à être parmi les « victimes ». Dès les premières heures, il avait couru là où il y avait un essai de résistance, une dernière protestation de la légalité expirante, à la mairie du X[e] arrondissement. Il avait partagé la disgrace de quatre-vingts de ses collègues traînés avec lui entre deux haies de soldats jusqu'à la caserne du quai d'Orsay, et avec lui conduits comme des malfaiteurs dans des voitures cellulaires au Mont-Valérien (1).

(1) Aux scènes les plus dramatiques, dans les événements sérieux, se mêlent quelquefois les scènes piquantes. M. Dufaure, le ministre à la

Un sentiment d'honneur et de solidarité guidait et soutenait M. de Falloux dans cette épreuve. Après cela il prenait galamment d'un cœur libre et avec une sorte d'ironie hautaine cette mésaventure d'une captivité de quarante-huit heures au Mont-Valérien. Il trouvait pourtant que son ancien camarade de collège, le ministre de l'intérieur du coup d'État, M. de Morny, — « qu'on surprenait rarement en flagrant délit de mauvais goût », — aurait pu leur épargner, à lui et à ses collègues, le luxe de la « voiture cellulaire des forçats ». Il trouvait que c'était trop, qu'un modeste fiacre aurait suffi, et il disait gaiement à son compagnon de captivité, M. de Rességuier : « Décidément je ne tutoierai plus Morny! » Une autre surprise moins déplaisante lui était réservée dans la place forte. Peu après son entrée au Mont-Valérien, il recevait la visite de M. de Persigny, qui accourait tout ému de le savoir là et se confondant en excuses de ne l'avoir pas averti. — « Mais, mon pauvre ami, répliquait-il vivement, c'est de m'avoir averti que je ne vous pardonnerais pas. Qu'aurais-je fait de votre avertissement? Qu'aurait-il changé à

rude écorce que nous avons connu depuis, se trouvait, le 2 décembre, là où l'appelait son devoir, à la mairie du Xe arrondissement et parmi les prisonniers du quai d'Orsay. Il avait laissé précisément ce jour-là madame Dufaure en couches. A peine arrivé au quai d'Orsay, il demandait à se rendre chez lui : on croyait peut-être ne plus le revoir. Il ne prenait que le temps d'aller chercher des nouvelles de sa femme et revenait aussitôt se constituer prisonnier. Il portait sous son bras un petit paquet de linge enveloppé dans un grand mouchoir à carreaux, — ne sachant à quel voyage il était destiné. Il faisait cela tout simplement! — A l'autre extrémité de Paris, à Vincennes, M. Odilon Barrot et Berryer, qui faisaient partie d'un autre convoi de prisonniers, se trouvaient ensemble. Épuisés d'émotions et de fatigues, ils tombaient de sommeil. Ils étaient couchés l'un près de l'autre, lorsque M. Barrot, se levant à demi sur son lit, et d'un ton solennel : « Eh bien, Berryer, se mit-il à dire, il sera donc écrit qu'après plus de soixante ans écoulés depuis 1789, nous voilà réduits, toi et moi, à voir de nouveau la force triompher du droit! N'est-ce pas humiliant? — Tais-toi, Barrot! » répondait Berryer, l'homme qui songeait le moins à poser!

mon devoir? » Et il ajoutait avec une bonhomie qui n'était pas exempte de hauteur ou de malice : « Gardons notre vieille amitié en dehors du combat. Tâchez de donner de bons conseils à votre prince : il en a souvent besoin, et puisque vous osez assumer sur vous seuls le salut de la France, du moins sauvez-la. Je ne crois pas que le salut soit où vous le cherchez. Si je me trompe, je vous rendrai justice, n'en doutez pas... » Quel jeu bizarre des choses! Quelques années auparavant c'était M. de Falloux qui allait visiter M. de Persigny dans sa prison au Luxembourg ou à Versailles : maintenant c'était M. de Persigny qui rendait sa visite à M. de Falloux, vaincu du coup d'État napoléonien, et qui venait s'excuser en lui disant : « Vous m'avez coûté beaucoup d'angoisse! » M. de Falloux, quant à lui, ne s'est jamais figuré avoir eu son martyre pour quelques heures passées au Mont-Valérien. Il sentait seulement que tout avait changé, que c'en était fait peut-être pour longtemps des espérances monarchiques, — qu'il n'y avait plus pour lui d'autre rôle que la dignité et l'attente dans la retraite.

V

Le 2 décembre en avait décidé ainsi! Il n'était lui-même que la préface de la résurrection impériale, et pour plus de quinze ans, c'était la disparition, l'éclipse de toute une génération brillante, éloquente, accoutumée aux émotions et aux succès de la vie publique, maintenant réduite à se consumer dans les regrets et les vœux impuissants, à suivre en spectatrice ce que Lacordaire appelait « une répétition inférieure et stérile des temps passés... »

Les acteurs de la veille s'effaçaient. Les généraux africains, les Changarnier, les Lamoricière, les Bedeau, proscrits par le coup d'État et réfugiés en Belgique, se dévoraient eux-mêmes dans l'inaction, dans l'amertume de leur carrière brisée. M. Thiers, un instant exilé, mal résigné, essayait d'oublier les disgrâces du présent en retraçant les grandes scènes de l'histoire. Berryer se dédommageait du silence parlementaire par la libre activité du barreau, en gardant sa foi royaliste pour de meilleurs jours. Rémusat, Vitet, revenaient à la littérature. Montalembert, lui, avait eu un moment l'illusion d'un 2 décembre réparateur; il avait presque cru à la modération d'un second Napoléon, qui avait restauré le Pape : il ne tardait pas à racheter une adhésion passagère par l'éclat et l'âpreté de sa rupture, en briguant pour ainsi dire les persécutions du nouveau régime. Lacordaire, avant de chercher un asile dans l'enseignement, avait jeté dans un dernier discours le mot vibrant qui l'avait fait éloigner de Paris : *Esto vir!* — Ceux qui n'ont pas vu cette dispersion soudaine et violente du lendemain de décembre 1851 ne savent pas ce que c'est que la crise morale d'une génération subitement frappée dans son orgueil, dans ses idées ou dans ses illusions.

Atteint avec tous les hommes dont il avait été le collègue et dont il restait l'ami dans une défaite commune, M. de Falloux voyait d'un esprit plus libre les événements : il les attribuait à l'imprévoyance des partis, aux divisions des monarchistes; il les avait trop pressentis pour s'en étonner ou s'en irriter. « La résignation personnelle me fut facile », a-t-il dit. La retraite ne lui pesait pas, elle le rendait à un de ses goûts les plus vifs, à une passion qu'il n'avait pu encore satisfaire qu'à demi. Sa passion, c'était son pays d'Anjou, et dans le pays angevin, c'était le Bourg d'Iré, son œuvre et sa création, la seule peut-être

qui ne l'ait pas trompé (1). Dans ce parlementaire aux manières séduisantes et à l'esprit souple, fait pour tous les succès de la politique et du monde, il y avait un gentilhomme rural attaché à son coin de terre. Tout ce qu'il avait d'ardeur, pendant ces années, il le mettait à reconstituer un domaine jusque-là morcelé et négligé, à se créer une vaste habitation simple et sévère, qu'il façonnait à son image, qu'il entourait de jardins et de pelouses, à faire du Bourg d'Iré un centre d'expériences agricoles, un modèle de culture savante et bienfaisante dans une région jadis ensanglantée et illustrée par les guerres vendéennes. Que dirai-je! Il devenait même éleveur, un éleveur d'élite, qui ne craignait pas d'aller aux concours de Poissy recevoir ses prix des mains de son ancien collègue, M. Rouher, ministre de l'Empire (2). Il se plaisait surtout

(1) Après la grande dispersion de 1852, madame Swetchine écrivait un jour : — « Les plus sages en ce moment sont, ce me semble, ceux qui laissent le pays aller pour le coup *da se* et qui, rendus à la liberté de leurs loisirs, vaquent à leurs devoirs et affaires comme, par exemple, Alfred de Falloux. Il vit dans son Anjou de la vie de l'agriculteur et de l'éleveur. Ne vous le représentez donc plus jamais que figurant dans un Paul Potter. Montalembert, de son côté, est fort occupé d'un pont à jeter sur les fossés de son château de la Roche-en-Breny et de ses excursions dans les environs pour prendre sur le fait tout ce qui reste encore de vieilles églises et de ruines de couvents. » — Et pendant son séjour à Bourg d'Iré, elle écrivait encore : — « Le Bourg d'Iré est bien un des lieux de ce monde où le bonheur préparé de plus loin se soit établi davantage en permanence. Tout y est en harmonie, à commencer par le maître, qui est d'accord avec lui-même et avec ses goûts. Vraiment on ne devrait jamais affronter le précaire de la vie publique qu'avec une honnête passion qu'on est sûr de retrouver... » — (*Lettres inédites* de madame Swetchine, publiées par M. de Falloux, 1 vol.)

(2) Au cours de ces années d'agriculture, M. de Falloux était allé conduire au concours de Poissy des bœufs dont l'un était couronné, et M. Rouher qui présidait le concours, qui avait d'ailleurs de la rondeur et de la bonhomie, lui disait en riant : — « Vous l'avez bien mérité! — Que voulez-vous dire? reprenait M. de Falloux. — Eh! oui! lui disait M. Rouher, quand le jury a vu que le bœuf primé vous appartenait, il s'est mis en quête d'un autre animal à couronner, — et il s'est trouvé que cet autre animal qu'il a découvert était encore à vous... » — Il fallait

à faire du Bourg d'Iré, régénéré et orné par ses soins, un asile de large et cordiale hospitalité où il recevait ses amis : et Lacordaire qui allait faire des cours familiers de culture avec les jardiniers, et Montalembert qui allait prononcer des discours à l'école voisine, et Berryer, et Augustin Cochin, et le prince Albert de Broglie, et l'Irlandais Monsell, lord Emly, — et aux grands jours madame Swetchine elle-même qui tenait à voir son brillant ami, le fils de son adoption « spirituelle », dans son domaine angevin. Cette vie de campagne, mêlée de visites qui étaient les fêtes du Bourg d'Iré, qui effarouchaient parfois les autorités impériales, M. de Falloux l'a décrite avec un art attachant dans des pages, — *Dix ans d'agriculture,* — d'où s'exhale le sentiment des réalités et des poésies rurales. Il y trouvait la paix, un moyen de servir sa contrée et le dédommagement des inconstances de la fortune.

Est-ce à dire que ce gentilhomme rural fût si absorbé dans le soin de sa terre et de ses étables qu'il se désintéressât des affaires publiques ou des cultures de l'esprit, des destinées et de l'avenir du pays? Il l'aurait voulu qu'il ne l'aurait pas pu. Il avait le goût de l'activité et de l'influence sous toutes les formes. Il se rattachait au monde parisien par son élection à l'Académie, où il avait trouvé ce qu'il appelait spirituellement son « cardinalat », et où il avait la « jouissance » de rencontrer quelques-uns des plus grands naufragés des révolutions, les plus incomparables causeurs du temps : M. Thiers, « toujours fin, ingénieux et naturel » ; M. Cousin, « plus pompeusement éloquent » ; M. Villemain et « son grand goût littéraire » ; M. Guizot et « les derniers éclats de son éloquence ». Par tous ses instincts, par sa nature même, par les crises intimes de son propre parti, il se sentait toujours ramené

déjà, sous l'Empire, des bœufs orthodoxes! Cela s'est vu depuis sous d'autres régimes!

à la politique. Il s'y intéressait en homme qui, dans sa retraite, s'inquiétait du rôle que pouvaient jouer encore les royalistes, qui ne cessait de voir dans les forces monarchiques, selon la direction qu'on leur donnerait, la suprême ressource de la France. Et ici je voudrais ressaisir quelques traits de ce monde du légitimisme qui depuis 1830, à travers tous les régimes, a passé sa vie à s'agiter et à espérer sans retrouver l'heure du succès, ou qui ne l'a entrevue que pour la laisser échapper. Je voudrais montrer quel royaliste a été M. de Falloux, pendant l'Empire comme avant l'Empire et même après, — fidèle jusqu'au bout à sa cause, mais indépendant et libre dans sa fidélité souvent frondeuse.

« ...Je commençai dès lors, — vers 1852, — a écrit depuis M. de Falloux, je commençai à connaître une jouissance qui n'est pas sans saveur : celle de demeurer fermement royaliste *en pleine disgrâce du Roi!* J'y ajoutai bientôt une seconde jouissance de même nature : celle de rester fidèlement catholique *en pleine disgrâce du Pape...* » Le mot est leste et piquant. C'est la clef de la vie et du caractère de l'homme, du « royaliste parlementaire » et du « catholique libéral » qu'il a été. C'est aussi la clef de ses rapports avec le prince au cœur loyal qu'il retrouvait après des révolutions nouvelles, tel qu'il l'avait vu avant ces révolutions, vers 1840 : peu éclairé par les événements, affermi et fixé dans une politique de foi traditionnelle, de plus en plus enveloppé des influences de cour ou d'intimité qui avaient pesé sur sa jeunesse. Avec tous les dons heureux d'un naturel cordial et séduisant, d'un esprit bien intentionné, M. le comte de Chambord était l'homme le moins préparé à entrer dans les idées de son temps. Il aimait passionnément la France, il la connaissait peu ou il ne la connaissait que de loin, et il n'en était pas connu ; il pouvait lui inspirer le respect, il n'était

pas fait pour la conquérir à la Henri IV ou pour la gagner par la sagesse éclairée et habile d'un Louis XVIII. Les révolutions de 1848, qui auraient pu rouvrir à sa fortune de nouveaux horizons, l'avaient ému, sans provoquer de sa part une initiative, des actes ou des déclarations propres à parler au pays. Le 2 décembre, avec son « facile succès », laissait dans son esprit cette impression, — c'est le mot de M. de Falloux, — « qu'il y avait là, sauf la violence des procédés et le choix des hommes, un avertissement utile, *un bon modèle peut-être...* » Il s'abusait, et ceux qui l'entouraient de plus près, qui restaient ses conseillers préférés, M. de Lévis, le duc des Cars, s'étudiaient à le fortifier dans cette impression, à le détourner des vaines transactions, à le mettre en défiance et en garde contre la politique libérale et parlementaire représentée par Berryer et ses amis. Cet aimable et infortuné prince, qui n'avait de fixité que dans son sentiment royal, flottait entre la séduction du généreux Berryer dont l'éloquence était la parure de sa cause et les conseils secrets qui le retenaient, passant d'une circulaire autocratique à un manifeste presque libéral. Et d'hésitation en hésitation, devant la résurrection impériale, il finissait par se replier dans une sorte d'immobilité, dans « un absolutisme tenu en réserve » dont le dernier mot était un ordre d'abstention universelle envoyé à tous les légitimistes de France.

Drame singulier, mêlé à tous les drames du temps, où M. de Falloux jouait son rôle à côté de Berryer, comme son lieutenant et même plus que son lieutenant. Entre ces deux hommes unis sous le même drapeau, représentant ce qu'on pourrait appeler l'opposition constitutionnelle dans les conseils de l'exil, il y avait des différences qui tenaient à leur caractère. Berryer ne méconnaissait pas les fautes de M. le comte de Chambord, les aveuglements qui régnaient autour de lui ; mais en même temps,

homme de spontanéité et de premier mouvement, ému d'une sorte de « tendresse paternelle » pour son prince, il ne savait pas résister à un mot de lui; « il ne pouvait se résigner à le contrister ou à le contrarier... » — « Vous avez probablement raison, disait-il à M. de Falloux; oui, M. le comte de Chambord a de grosses écailles sur les yeux; mais dès qu'il touchera le sol de la patrie, ces écailles tomberont, et vous verrez un beau règne! » M. de Falloux, lui, ne se contentait pas de la promesse du « beau règne ». Il s'efforçait de mettre Berryer en garde contre ses émotions; il l'excitait à parler au comte de Chambord, à « frapper un coup décisif », et si Berryer hésitait, il se chargeait lui-même de « porter le coup ». Avec une santé dont il ne cessait de se plaindre pour se dérober aux assiduités de la vie publique ou aux inutiles colloques des comités royalistes, il retrouvait toujours une activité nouvelle pour cette lutte intime. Pendant tout l'Empire, il prodiguait notes et lettres, mémoires et consultations. Il faisait le voyage de Venise, le voyage de Lucerne, pour se rencontrer avec le prince qui le recevait toujours gracieusement, — assez souvent sans l'écouter; il lui portait des hommages assurément, et avec les hommages, des paroles d'une liberté courageuse.

La vérité est que, si M. de Falloux restait un royaliste fidèle par honneur, par tradition, il ne s'entendait presque sur rien avec M. le comte de Chambord, surtout avec ses conseillers secrets. C'est qu'en effet M. de Falloux était de son temps plus qu'il ne le croyait lui-même et n'en répudiait ni les idées généreuses, ni les bienfaits. Il n'était pas de ceux qui rêvaient, qui rêvent peut-être encore de refaire l'histoire, de la reprendre à l'année 1788. Il ne séparait pas la monarchie, si la monarchie devait revenir, des conditions essentielles de la société moderne, et, pour dire le grand mot, des principes de 1789. Il tenait à la

mémorable date de la France nouvelle. Il l'a écrit dans plus d'une page : « Depuis soixante ans, notre pays a hésité sur toutes choses, sur toutes, excepté sur les quatre ou cinq notions générales qu'à tort ou à raison il a rangées sous l'étiquette de 1789. Maintes fois il a douté du meilleur moyen de les faire prévaloir dans la constitution, de les implanter dans les mœurs, jamais il n'a consenti à les abjurer. Maintes fois depuis soixante ans sa destinée a paru jetée en l'air, à pile ou face; autant de fois elle est retombée sur le même côté, toujours et précisément sur le côté de 1789... » Il l'a dit sous une autre forme dans ses *Mémoires :* « La France n'est plus révolutionnaire, elle est en grande majorité conservatrice, — mais conservatrice de la révolution de 1789 inclusivement. La France, satisfaite de ses conditions civiles, de ses garanties politiques, demande un gouvernement qui consolide avec une intelligente fermeté des institutions conformes à son génie moderne et à ses mœurs... » Tout ce qui est « contre-révolution » systématique, il l'a désavoué. C'était la grande querelle de M. de Falloux avec les catholiques absolutistes et les légitimistes d'ancien régime qui n'ont cessé de le poursuivre de leurs défiances et de leurs polémiques. Par une combinaison qui n'a rien de nouveau, le même homme, qui passait au camp libéral pour un chef de réaction raffiné et redoutable, a pu passer dans son propre camp pour un révolutionnaire déguisé!

Il y a un autre point délicat, un point de conduite sur lequel M. de Falloux n'était pas moins décidé dans ses idées. Du moment où l'Empire, né du 2 décembre, s'était dévoilé, M. le comte de Chambord avait cru devoir envoyer à son parti, à tous ses amis de France, l'ordre de cesser toute participation aux fonctions publiques aussi bien qu'aux assemblées électives, depuis le Corps législatif jusqu'au plus simple conseil municipal, de refuser tout

serment à la constitution nouvelle, à l'ordre nouveau. Il semblait se retirer du monde en attendant des jours meilleurs et en couvrant tout au plus sa retraite d'une protestation platonique adressée « aux Français ». M. de Falloux n'avait pas attendu cet ordre pour se prononcer, pour presser ses compatriotes de l'Anjou de rester au service du pays, — et le jour où l'ordre de Frohsdorf arrivait, il l'accueillait un peu comme ces gentilshommes castillans qui, en recevant un ordre de leur Roi, répondaient sans sourciller : « Reçu et non exécuté, le tout pour le service de Sa Majesté! » M. de Falloux admettait bien l'abstention comme une affaire d'honneur personnel pour les hommes les plus engagés par leur passé ou par leur position; il se refusait à admettre comme une politique sérieuse et prévoyante cette sorte d'ilotisme volontaire au sein du pays par refus de serment. Est-ce que le serment, sous Louis-Philippe, avait empêché M. de Brézé, M. de Fitz-James, le duc de Noailles, Berryer, qui étaient l'honneur des Chambres, de rester légitimistes? — « Quoi donc! disait-il, on pourrait nous accuser d'une bien grande inconséquence si, après être rentrés dans les carrières électives sous la République de Ledru-Rollin, nous reconnaissions à n'importe quel régime le privilège de nous en écarter. Nous avons défendu l'ordre avec tout le monde depuis 1848, malgré la forme du gouvernement, pourquoi cesserions-nous de le défendre aujourd'hui dans les mêmes positions?... Nous nous sommes placés au cœur de la France en 1848, et, quoi qu'il arrive, nous n'en devons plus sortir désormais... » Et ces idées, il les développait avec une infatigable verve d'esprit et de raison dans ses lettres à ses amis, jusque dans ses entrevues avec le prince auquel il résistait. C'est le conflit intime qui n'a cessé de s'agiter entre légitimistes, entre « l'ordre du Roi » et les indépendants sous l'Empire.

A dire vrai, rien n'était plus désagréable que ces résistances à M. le comte de Chambord, qui ne laissait échapper aucune occasion d'en exprimer son mécontentement : témoin le jour où, recevant un ami de M. de Falloux, M. de Rességuier, à Frohsdorf, il le traitait avec une certaine brusquerie, à peine déguisée sous la bonne grâce. M. de Rességuier était un de ces légitimistes qui restaient dans leurs conseils locaux, qui tenaient à y rester, parce qu'ils croyaient y faire le bien, et il défendait son droit avec une respectueuse liberté : « Oui, oui, répondait vivement le comte de Chambord, je sais que c'est la manière de voir de votre ami, M. de Falloux, je sais qu'il donne ce conseil, et je lui en sais très mauvais gré. » Vainement, M. de Rességuier invoquait son dévouement, son désir de plaire au prince et de le servir en obéissant à sa conscience. « Ceux qui obéissent à mes ordres me servent mieux », lui répondait-on. Et comme le visiteur français, en prenant congé, demandait s'il pourrait revoir « monseigneur » à Venise : « Oui, répliquait nettement le prince, si vous avez donné votre démission ; sinon, non ! » C'était clair. Une dernière fois, après bien des essais inutiles pour obtenir une atténuation des ordres d'abstention maintenus par le prince, M. de Falloux renouvelait sa tentative par un exposé hardi, même un peu sévère, où il allait jusqu'à rappeler les dangers d'une politique à la Polignac. C'était à l'époque où les décrets de 1860 venaient de rendre la parole au Corps législatif, et où la rentrée de Berryer à côté de M. Thiers dans une assemblée pouvait servir la cause de la paix religieuse compromise dans les affaires d'Italie. Cette fois, on ne lui répondait plus. Berryer était élu tout de même et allait jeter dans une assemblée impériale les derniers feux d'une éloquence près de s'éteindre ; mais c'était contre l'ordre du « Roi » !

Ce n'est pas tout. Un point plus délicat peut-être que tous les autres restait encore. Lorsque la révolution de 1848, à peu près perdue par ses propres excès, avait paru sombrer dans la réaction napoléonienne du 10 décembre, M. de Falloux avait senti aussitôt que tout avait changé, que l'expérience républicaine courait vers la dictature. Il avait été des premiers à comprendre que, pour détourner ou contenir le mouvement césarien, si c'était encore possible, il n'y avait que la monarchie, mais que la monarchie elle-même n'avait des chances de retour que par une grande réconciliation dynastique, par un traité de paix entre les vaincus du 28 juillet 1830 et les vaincus du 24 février 1848. D'une double défaite naissait ce qui s'est appelé dans l'histoire la « fusion (1) » ! C'est le dramatique débat dès ce moment et si longtemps poursuivi, tantôt avec éclat, tantôt dans l'ombre, sous la République comme sous l'Empire, entre des hommes qui ont pris quelquefois leurs illusions ou leurs rêves pour des réalités.

(1) Un des premiers, si ce n'est le premier, qui eut l'idée de la « fusion », est un des plus purs légitimistes du temps, M. Hyde de Neuville en personne. Dès le 24 février 1848, M. Hyde de Neuville, informé que la duchesse d'Orléans avait couru des dangers, qu'elle était réfugiée aux Invalides et était peut-être embarrassée pour se sauver, avait immédiatement décidé de se mettre à la disposition de la princesse et s'offrait à la sauver. Il ne voyait en elle que la mère du « premier prince du sang ». Il avait tout préparé, voiture, argent, et il comptait précisément sur sa notoriété de légitimiste pur pour échapper à tout soupçon. Il se rendit aux Invalides : la princesse était partie! il comptait dire à la duchesse d'Orléans, — c'est lui qui le disait à mademoiselle de Fougères, la seule personne qu'il eût mise dans son secret : « Madame, je vous conduirai là où vous voudrez aller, en Allemagne, en Angleterre. *Si j'osais me permettre un conseil, je dirais : Allons à Frohsdorf. Par là vous rendrez un grand service à vos enfants et à la France.* » — C'était le 24 février 1848. Deux ans après, il tenait le même langage dans une lettre adressée à la princesse, et ce qu'il disait à la duchesse d'Orléans, il le disait d'un autre côté à M. le comte de Chambord, — sans aller pourtant aussi loin peut-être que M. de Falloux. (Voir les *Mémoires et souvenirs* du baron Hyde de Neuville, IIIe volume.)

A peine libéré de ses engagements provisoires avec la République et des obligations du ministère, M. de Falloux, entre tous, s'était ardemment attaché à cette idée qu'il considérait comme la dernière ressource de la France, près de sombrer dans l'anarchie ou dans un régime dictatorial. Il mettait une vive sincérité et même peut-être un peu de naïveté à croire ce qu'il désirait. Il n'avait pas caché sa pensée, qui était du reste la pensée de ses amis, de Berryer lui-même, à M. le comte de Chambord. Il ne cessait d'en parler à M. Thiers, au général Changarnier, à tous ceux qu'il supposait avoir quelque influence sur les princes, sur madame la duchesse d'Orléans aussi bien que sur l'exilé de Frohsdorf. Il était dès lors, pour sa part, prêt à accepter tout ce qui pouvait rallier les royalistes de 1830, les garanties les plus libérales dans les institutions, même le drapeau des générations nouvelles. Il avait cru déjà la « fusion » possible sous la République. L'Empire lui-même ne le décourageait pas. Il y voyait tout au plus un ajournement de ses espérances, mais un ajournement qui avait l'avantage de laisser aux incompatibilités intimes, aux résistances, aux susceptibilités de dynasties et de partis, le temps de s'apaiser.

Veut-on voir une sorte de mise en scène intime de cette idée de « fusion », rêve d'un avenir plus ou moins lointain? Un jour, en plein Empire, dans cette vieille et agreste résidence d'Augerville, où Berryer se plaisait à aller chercher le repos, se trouvaient réunis quelques-uns des vaincus du temps : M. de Salvandy, Montalembert, M. de Falloux, M. Thiers, M. Mignet, M. Vitet, et avec eux, l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup. C'est ce que les loustics de l'Empire appelaient « l'intrigue d'Augerville ». Il n'y avait aucune intrigue à Augerville; il n'y avait, entre ces éminents esprits, que de brillantes et fortes conversations sur toute chose.

Un instant, pendant ce séjour, M. Thiers s'était arrêté devant un portrait de Charles X, œuvre du peintre Gérard : « Voici, disait-il, une figure qui respire la loyauté et la bonté. Voyons, Berryer, expliquez-nous quelle fut la vraie pensée du Roi au moment de signer les ordonnances. Voulait-il, sciemment, sortir de la Charte? » — A quoi Berryer répliquait : « Je vous répondrai en toute franchise si vous voulez me dire ce que pensait M. le duc d'Orléans et ce que vous pensiez vous-même en faisant la révolution de Juillet. » Et aussitôt la conversation s'engageait, libre, familière, éloquente. M. Thiers racontait avec bonhomie que les événements avaient dépassé tous les calculs, que le duc d'Orléans n'avait jamais eu d'autre pensée que d'éviter un nouvel exil, sans se mêler à aucun complot contre le Roi, et qu'il avait fallu positivement le traîner au trône, — que lui, fils de la révolution, n'aurait pas voulu la compromettre, « qu'on s'était enhardi à mesure que la défense faiblissait » ; enfin, que la révolution s'était faite parce qu'on l'avait laissé faire! — Et Berryer, à son tour, racontait les perplexités du Roi. Il montrait ce prince aimable et loyal, ayant les qualités comme les défauts de son éducation et de sa génération, bien intentionné de cœur, sans mauvais dessein contre les institutions. Le mal était venu de la chute du ministère Martignac qui avait troublé le Roi, des nouveaux ministres qui, au dernier moment, par un faux point d'honneur, avaient offert leur tête au lieu de donner un bon conseil, — et surtout du prince de Polignac. Ici ce que disait Berryer avait, au moins alors, la valeur d'une révélation. Le prince de Polignac était un illuminé, un « visionnaire » dans toute l'acception du mot. « Il se croyait en communication surnaturelle avec le ciel! » Il se croyait « assisté par Dieu »! Berryer lui-même en avait reçu l'aveu dans une audience et s'était retiré épouvanté, pressentant la

crise où la royauté allait sombrer. — On échangeait ainsi des souvenirs et des impressions jusque bien avant dans la nuit. Et, dès le lendemain matin, M. de Falloux, qui poursuivait toujours son idée, abordait M. Thiers en lui disant : « Vous nous avez montré, vous et M. Berryer, que la révolution de Juillet avait été un terrible malentendu : M. Berryer, que Charles X n'avait pas voulu sciemment porter la main sur les libertés publiques ; vous, que M. le duc d'Orléans s'était résigné à la couronne plus qu'il ne l'avait souhaitée. Eh bien, la France doit-elle demeurer à jamais la victime de telles méprises? » Voilà la fusion!

Le malheur est que cette idée, en apparence si simple, née d'une expérience amère, l'expérience de deux défaites, était plus aisée à concevoir qu'à réaliser et ne pouvait être provisoirement qu'assez platonique. Ce qu'il y avait de difficile, c'était de vaincre la nature des choses, d'effacer les traces d'une longue et douloureuse rupture, de refaire une monarchie vivante avec deux monarchies détruites. Ce n'était pas impossible avec beaucoup de bonne volonté, c'était aussi délicat que difficile. Les princes, quel que fût leur désir de se prêter à tout ce qui pourrait reconstituer la vieille maison royale dans son unité, se sentaient retenus par des liens intimes ; ils avaient des souvenirs, des traditions, tout un passé de famille, le respect du règne de leur père, la fierté de leurs services. S'ils n'avaient pas des « droits », selon le mot qu'on prêtait à la duchesse d'Orléans, ils avaient des « titres ». Toutes les négociations qui avaient paru s'engager et qui se renouvelaient de temps à autre restaient à peu près sans résultat. Ce n'est pas que M. le comte de Chambord, de son côté, fût insensible aux douceurs et à l'intérêt d'un rapprochement de famille. Il avait exprimé les sentiments les plus affectueux à M. le duc de Nemours, qui, le premier, avait donné l'exemple du retour. Il avait délicate-

ment rempli ses devoirs de parenté au moment de la mort du vieux roi Louis-Philippe. En toute occasion il ne cessait de témoigner ses sympathies pour ses brillants cousins et son désir de se retrouver « à la tête de la maison de France ». — Mais en même temps, avec une douce et courtoise inflexibilité, il restait enfermé dans son droit comme dans une citadelle. — « Autant il faut être conciliant envers les personnes, autant il est indispensable d'être *barre de fer* sur les principes. » — Il n'aimait même pas ce mot de « fusion », qui revenait sans cesse, il refusait de s'en servir; il y voyait une équivoque, une dernière confusion d'idées et de faits. Il n'admettait que la « réconciliation personnelle », une large et cordiale réconciliation, accompagnée de la reconnaissance sans condition du droit héréditaire dont il demeurait le représentant souverain et l'inviolable gardien.

Bref, on négociait, on épiloguait sur cette insaisissable « fusion », on n'était pas plus avancé après des années. M. de Falloux trouvait que tout eût été promptement décidé si, à certains moments, M. le comte de Chambord « avait eu vis-à-vis de ses cousins quelque mouvement spontané ou quelque parole heureuse à la Henri IV », et il ne cachait pas ses impatiences à son « roi ». Le prince ne lui répondait pas. De sorte que M. de Falloux restait un royaliste assurément, mais un royaliste qui ne s'entendait avec son prince ni sur les conditions libérales d'une restauration, ni sur la direction du parti à l'intérieur, ni sur la « fusion », et qui, dans une heure de découragement, finissait par écrire à Berryer : — « Si ce régime moral prend définitivement racine en lui (M. le comte de Chambord), c'en est fait de lui et de la monarchie française et, du même coup, de toutes les monarchies européennes !... » — Il voyait tout en noir, et ce n'était pas sans raison.

VI

A mesure que les années se succédaient, en effet, une situation étrangement nouvelle commençait à se dessiner. L'Empire, après ses jours de bonheur décevant, après avoir épuisé sa fortune et abusé de tout, arrivait à sa phase critique. A demi perdu déjà dans les confusions qu'il se créait, dans les contradictions d'une politique tour à tour oppressive ou chimérique, compromis par des aventures extérieures qu'il n'avait su ni éviter ni dominer, il avait fini par tout confondre et tout gâter ; il n'avait réussi qu'à réveiller les questions religieuses les plus irritantes par les équivoques de sa diplomatie en Italie et à Rome (1), à alarmer le sentiment national par les complicités et les défaillances de sa politique dans les affaires d'Allemagne, à inquiéter toutes les prévoyances par les déceptions cruelles et ruineuses de l'expédition du Mexique. Il n'avait pas été heureux dans sa politique extérieure. Par une confusion de plus, en même temps qu'il multipliait les fautes et qu'il déconcertait l'opinion, il se croyait obligé de l'apaiser ou de la désarmer par des concessions libérales toujours insuffisantes ou mal calculées. Après

(1) A un des moments les plus vifs des affaires italiennes et des conflits religieux, M. de Falloux, alors directeur de l'Académie, s'était rendu aux Tuileries pour soumettre à l'Empereur une élection récente. Aussitôt, entre l'Empereur et son ancien ministre, s'était engagée une conversation très animée, très bien conduite, que M. de Falloux rapporte tout au long. Le fond est nécessairement vrai et la sincérité ne fait pas question. Il est seulement toujours à craindre que M. de Falloux, avec son imagination, n'ait un peu arrangé la scène et distribué les rôles d'une façon peu avantageuse pour Napoléon III.

avoir régné par le silence, il rendait à demi la parole à la presse et à la tribune. Il rouvrait d'une main affaiblie une arène où les partis impatients de leur long silence se précipitaient, où allaient reparaître des chefs d'opposition redoutables, où l'on se disposait à faire le procès du régime tout entier. L'Empire, en un mot, commençait à ne plus être maître du pays, — depuis longtemps, il ne l'était plus de lui-même. Il touchait au point où il n'avait plus que le choix entre des extrémités également périlleuses : se laisser aller au torrent des revendications libérales qui menaçait de le submerger; tenter de ressaisir par un nouveau coup d'État tout ce qu'il avait accordé, — ou chercher une diversion dans la guerre, dans une guerre qu'il prévoyait et à laquelle il ne s'était pas même préparé. C'est le « dé de fer du destin » qu'on jetait brusquement en l'air! C'est la guerre qui l'emportait, — et avec la guerre, la ruine, l'invasion, l'Empire en fuite, la République éclatant le 4 septembre comme le contre-coup de Sedan, — et après la tragique série des catastrophes, de nouvelles illusions et de nouveaux mécomptes.

Quand l'effroyable orage de la guerre étrangère et de la guerre civile eut passé sur nous, laissant la France vaincue, démembrée et ravagée, qu'allait-il arriver? « Que ferez-vous de la France au lendemain de la paix? » disait M. de Falloux à M. Thiers, qui venait de parcourir l'Europe en plénipotentiaire de nos infortunes et qui semblait déjà désigné pour être le conseiller, le guide d'un grand deuil public.

Tant que la guerre avait duré, on n'avait pas voulu y songer; toutes les pensées se concentraient dans la lutte pour l'intégrité et l'honneur du pays. Sous le drapeau de la « défense nationale », toutes les opinions, tous les partis se pressaient sans distinction, et au Mans comme à Patay, les zouaves de Charette se confondaient avec les

soldats de Chanzy, autour des couleurs de la France nouvelle. On versait son sang en commun : c'était la guerre! Le jour où il ne restait plus d'espérance, au lendemain de cette paix, de cette cruelle paix que M. de Falloux prévoyait comme M. Thiers lui-même, d'autres pensées se réveillaient naturellement. Jusque-là la République du 4 septembre n'était qu'un fait décoré de ce beau nom de « défense nationale » ; elle n'avait pas réussi à vaincre la mauvaise fortune, elle avait plutôt aggravé les désastres. Maintenant la question de gouvernement, de régime définitif, devait nécessairement se raviver, d'autant plus que l'assemblée qui sortait du sein ensanglanté de la France était certainement l'assemblée la moins républicaine, la plus conservatrice qui ait jamais existé. La France semblait avoir choisi de préférence dans les vieux partis royalistes ceux qu'elle chargeait de la sauver de l'invasion et de l'anarchie. Et c'est ainsi que de ces amas d'événements renaissait la chance si souvent ajournée, longtemps désespérée d'une restauration monarchique, d'un nouveau 1814! Mais ce n'était encore qu'une chance dans ces jours de transition troublée qui commençaient à Bordeaux pour s'achever à Versailles. Avant tout il y avait à relever la France blessée, à la réorganiser, à la dégager de l'étreinte de l'ennemi extérieur aussi bien que de la barbarie intérieure, maîtresse de Paris, — et c'était là l'œuvre de M. Thiers, qui s'appelait lui-même « l'administrateur de l'infortune publique »! Autre condition aussi difficile à réaliser : il fallait arriver à faire des anciennes monarchies divisées une seule monarchie, des vieux partis royalistes une force unique, — et ici tout dépendait de cette réconciliation dynastique, de cette « fusion » à laquelle on avait tant travaillé, qui semblait désormais inévitable et ne restait pas moins toujours un problème.

C'est l'histoire de ce lendemain de 1870, de ces deux

ou trois années pendant lesquelles ce nouveau drame des partis, succédant aux tragédies de la guerre, se déroule, se resserre ou se complique. M. de Falloux, qui n'avait pas voulu, quant à lui, être de l'assemblée, ne restait point étranger à ce drame. Il n'était pas sur la scène; il n'en était jamais bien loin et avait l'art de se trouver toujours à Versailles aux moments décisifs. Il suivait l'action avec toute l'ardeur de sa pensée et de ses désirs, parlant ou écrivant, portant sans crainte ses exhortations à M. Thiers, avec qui il n'avait cessé d'être lié, conseillant ou inspirant ses amis de l'assemblée. Il était naturellement avec ceux qui ne voyaient de dénouement que dans la monarchie, avec la maison royale réconciliée; il s'associait à leurs efforts, je pourrais dire à leurs agitations; il partageait leurs vœux, leurs illusions et leurs anxiétés.

Comment cette restauration monarchique, qui semblait facile, n'a-t-elle été qu'un mirage? Les uns ont accusé M. Thiers d'avoir tout empêché, de n'avoir point voulu être le Monk civil de la Restauration nouvelle; les autres ont accusé M. le comte de Chambord de n'avoir point su se prêter aux transactions nécessaires. Les purs de la légitimité ont accusé les orléanistes d'avoir tout perdu par des intrigues. Les plus réfléchis ont toujours cru voir qu'il y avait une secrète logique des choses qui faisait qu'il n'était pas si aisé de réconcilier des traditions, des principes si différents. Le fait est que deux fois en quelques années on croyait toucher au succès, et que toujours ce rêve de monarchie s'évanouissait. La première fois, c'était au commencement de juillet 1871, à ce moment où la défaite récente de la Commune semblait favoriser toutes les tentatives et où l'abrogation des lois d'exil rendait leur liberté aux princes. M. le comte de Chambord était venu sans apparat, sans bruit en France; il avait passé vingt-quatre heures à Paris, visitant, le cœur serré, des ruines

encore fumantes, ce qui restait des Tuileries, tout ce qu'il n'avait pas vu depuis quarante ans, — et il avait aussitôt gagné Chambord. Des négociations discrètement conduites avaient préparé en même temps, dit-on, une entrevue des princes, une visite de M. le comte de Paris au chef de la maison royale. Tout semblait décidé; la joie était déjà au camp royaliste, lorsqu'un nuage s'élevait subitement. Que s'était-il passé? M. le comte de Chambord, en témoignant le plaisir qu'il aurait à recevoir son cousin, mettait sa loyauté à dissiper toute équivoque et croyait devoir différer la visite de M. le comte de Paris jusqu'après la publication de la déclaration royale qu'il préparait, qu'il tenait à dater de Chambord, — et la déclaration royale éclatait en effet comme un coup de foudre, le 5 juillet! C'est le « manifeste de Chambord », ce manifeste où le prince, arborant avec fierté, par un sentiment d'honneur, le drapeau blanc, ajoutait : « Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux roi, mon aïeul, mourant en exil. Il a toujours été pour moi inséparable du souvenir de la patrie absente. Il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe... » Dans son ensemble, par son esprit, ce manifeste ressemblait à une « rupture avec la société moderne ». C'est M. de Falloux qui l'a dit!

Vainement, à la dernière heure, les serviteurs les plus fidèles, les amis les plus éclairés ou les plus dévoués de la monarchie, M. de La Rochefoucauld, M. de Gontaut-Biron, M. de Maillé, l'évêque d'Orléans lui-même, étaient accourus à Chambord pour essayer de fléchir le prince, pour obtenir de lui quelque concession, au moins quelque parole réservant le droit de la France sur son drapeau. Le prince les avait écoutés avec une affabilité courtoise et tranquille, n'avait rien discuté et était resté inébranlable. Il avait dit ce qu'il voulait dire! Le coup était porté et con-

fondait tous les calculs à Versailles. — « O sang de Charles X! » — s'écriait M. Vitet. Et Mgr Dupanloup, revenant de Chambord, disait à son tour : — « Je viens d'assister à un phénomène intellectuel sans exemple. Jamais on n'a vu une cécité morale aussi absolue! » — Dès le lendemain, M. de Falloux allait faire une visite à M. Thiers, qui le recevait cordialement, peut-être en homme un peu soulagé, et lui disait non sans ironie : — « Eh bien, M. le comte de Chambord conduit singulièrement ses affaires. Moi, je ne voulais pas de la rentrée des princes d'Orléans : je la trouvais imprudente et prématurée. C'est M. le comte de Chambord qui m'a fait forcer la main par ses amis... Maintenant, c'est lui qui rompt brusquement avec ses cousins et jette tout par la fenêtre. On m'accuse de vouloir fonder la République : me voilà bien à l'abri de ce reproche! Désormais, nul ne disconviendra que le fondateur de la République en France, c'est M. le comte de Chambord (1)! » — Et tout en reprochant à M. Thiers de se montrer peu généreux, M. de Falloux lui-même se retirait consterné, se plaisant encore à accuser les « conseillers intimes » de cette déception nouvelle, — mais forcé de s'avouer que « le vent ne soufflait plus vers la monarchie, qu'il soufflait en faveur de la République ». Tout était fini au moins pour le moment.

Une seconde fois, cependant, au mois d'août 1873, une perspective monarchique semblait se rouvrir à l'improviste. Maintenant M. Thiers n'était plus au pouvoir. Le

(1) Il est certain que M. de Falloux avait fini par se montrer sévère pour M. Thiers, allant même jusqu'à l'accuser de tout sacrifier à son ambition. Il le lui disait du reste librement, et comme, selon le mot de M. Thiers, ils « n'étaient muets ni l'un ni l'autre », les discussions étaient quelquefois vives. M. de Falloux était néanmoins resté longtemps sous le charme; M. Thiers, de son côté, avait beaucoup de goût pour M. de Falloux. C'était un souvenir de 1848!

premier président de la République avait disparu le 24 mai 1873, et les républicains eux-mêmes avaient précipité sa chute. Il avait été remplacé à la présidence par le maréchal de Mac Mahon, qui avait choisi ou accepté aussitôt comme premier ministre M. le duc de Broglie : — « Rien n'était changé! » — disait-on, dans les institutions : la direction, l'orientation politique seule avait changé; mais ce changement seul ressemblait à une révolution. Moins de trois mois étaient passés depuis le 24 mai, lorsqu'on apprenait tout à coup que M. le comte de Paris venait de se rendre à Vienne et de là à Frohsdorf. M. le comte de Paris avait tenu à éviter le bruit et les négociations qui avaient peut-être tout compromis en 1871 ; il était allé tout droit, sans préliminaires, sans conditions, à M. le comte de Chambord comme au représentant-né de la monarchie, comme au chef reconnu de la maison de France, et il avait été accueilli avec la plus vive cordialité. Cette fois, on n'en pouvait plus douter : 1871 était effacé, la réconciliation dynastique était accomplie! Rien ne pouvait plus s'opposer à une restauration vers laquelle une partie de l'opinion semblait aussitôt se précipiter, que le nouveau gouvernement favorisait de ses vœux, d'une complicité presque avouée. M. de Falloux lui-même, tout découragé qu'il fût dans sa retraite de l'Anjou, avait retrouvé l'espérance et se hâtait de se rendre à l'appel de M. le duc de Broglie, impatient de s'entretenir avec lui.

On n'était pourtant pas aussi avancé que le croyaient ceux qui avaient déjà commandé les carrosses de gala pour l'entrée du « Roi » à Paris, et M. le duc de Broglie, entre tous, gardait plus d'un doute. M. le comte de Chambord avait en effet accueilli M. le comte de Paris avec une bonne grâce affectueuse et s'était montré heureux de la réconciliation de famille; il n'avait rien dit qui ressemblât à un engagement politique. Il s'était réservé de dire le der-

nier mot, de manifester sa pensée, sa volonté, le jour où il serait rappelé par la France. Que signifiait cette réserve du prince? On lui envoyait plénipotentiaires sur plénipotentiaires, d'assez médiocres négociateurs, à dire vrai : on restait dans l'incertitude! Une commission exécutive de neuf royalistes de l'assemblée s'était formée sous la présidence du général Changarnier, avec l'intention visible de préparer cette restauration insaisissable; elle envoyait en désespoir de cause le digne M. Chesnelong à Salzbourg auprès du « Roi » pour vaincre ses derniers scrupules, pour obtenir au moins de lui quelques explications. Le point délicat, décisif, restait toujours cette terrible question du drapeau! M. le comte de Chambord était-il dans le fond moins indécis qu'on ne se plaisait à le supposer? Avait-il cru démêler l'arrière-pensée de lui imposer des conditions qu'il ne voulait pas subir, de l'enlacer d'engagements qui coûtaient à son honneur? Toujours est-il qu'au dernier moment, comme un homme impatient d'en finir, il écrivait cette lettre devenue historique du 27 octobre 1873, où il se dévoilait tout entier : maintenant la réconciliation de famille, dégageant de toute responsabilité M. le comte de Paris, mais confirmant plus que jamais son manifeste de 1871, sa fidélité au drapeau blanc. Il laissait surtout percer la crainte qu'on eût voulu faire de lui « le Roi légitime de la révolution » !

A peine cette lettre était-elle tombée à Versailles et à Paris, elle jetait le désarroi dans le monde royaliste, qui voyait tout perdu et se hâtait de se replier en désordre vers cette combinaison de miséricorde qui s'est appelée la prorogation des pouvoirs ou le « septennat de M. le maréchal de Mac Mahon ». C'était en d'autres termes la République indéfiniment prorogée. Le « Roi » lui-même ne s'était pas rendu compte de l'effet foudroyant de sa lettre. On raconte que, tout étonné et un peu irrité, il

s'était rendu mystérieusement à Versailles, ne pouvant croire encore à la défection de ses amis, qu'il était allé attendre le soir, dans la cour du palais, au pied de la statue de Louis XIV, le résultat du scrutin de l'assemblée sur le « septennat ». Quand on vint lui annoncer le vote, il se retira silencieusement, le cœur dévoré de tristesse. Dès le lendemain, sans voir personne, il reprenait le chemin de Paris et de l'exil où il devait mourir. Et c'est ainsi que s'évanouissait encore une fois cette vision de Restauration monarchique, toujours fuyante en 1873 comme en 1871!

VII

C'est, dit-on, la faute du prince qui a refusé la fortune quand elle se présentait à lui, qui a manqué à sa destinée et à ses amis en 1873 comme en 1871. Eh! sans doute, ce prince de l'exil était plus naïf qu'habile; il n'avait pas du moins cette habileté apparente qui sait traiter avec les circonstances et ne cherche que le succès du moment. Il ne voulait voir ni la situation telle qu'elle était, ni la France telle que les révolutions l'ont faite. Il vivait dans son rêve, dans son passé, dans sa « tour d'ivoire », avec sa foi, ses cultes et ses idées de royauté traditionnelle, de « politique sacrée ». Il avait laissé passer l'occasion! — Qui pourrait dire cependant qu'il n'était pas, qu'il n'est pas resté jusqu'au bout dans son vrai rôle de dernier héritier d'une des plus vieilles races du monde, d'une tradition séculaire? Que demandait-on, en définitive, à M. le comte de Chambord? Il faut sortir des polémiques du temps : on lui demandait, à lui représentant de l'ancienne monarchie,

à lui qui, selon le mot de Berryer, ne pouvait être en France que le « Roi » ou un grand exilé, on lui demandait d'oublier tout et de s'oublier lui-même, de reprendre une autre tradition, d'accepter, comme il le disait, d'être « le Roi légitime de la révolution » ; on lui demandait, c'est encore son expression, « d'inaugurer un règne réparateur par un acte de faiblesse ». Il répondait que « le droit héréditaire » qu'il représentait n'était pas un objet de transaction, qu'avec son principe il pouvait tout, que « sans son principe, il n'était plus rien ». Il répondait ce qu'il écrivait un jour à l'évêque d'Orléans : « Je n'ai pas de sacrifices à faire, je n'ai point de conditions à recevoir. J'attends peu de l'habileté des hommes et beaucoup de la justice de Dieu. » C'était son destin, il l'acceptait, et il l'a porté quarante années durant, sans craindre de compromettre sa cause par la candeur de sa foi, étranger aux complots, aux intrigues et aux aventures, respectant la paix intérieure de son pays, gardant dans son éloignement le culte de l'honneur de la France. Avec cela, il n'a pas régné, c'est vrai ; mais il est resté un personnage royal, le Roi sans sceptre, relevant son infortune par sa dignité. Il a presque compté dans son exil parmi les têtes couronnées, et le jour où il allait rejoindre le vieil aïeul dans le couvent des Franciscains de Goritz, enveloppé du drapeau auquel il n'avait pas voulu renoncer, il emportait avec lui, c'est fort à craindre, la vieille royauté française. Après lui la monarchie peut renaître sans doute dans un reflux de révolution ; mais ce serait une autre monarchie ressemblant plus ou moins, ainsi que le disait M. de Falloux en 1848, à une « présidence de République ». Ce ne sera plus l'ancienne monarchie française : celle-là a fini avec M. le comte de Chambord, à Goritz ; elle avait même déjà fini, si l'on veut, par la lettre du 27 octobre 1873 !

C'était l'impression universelle, instantanée à Versailles et à Paris, aussitôt que cette lettre de Salzbourg avait été connue. M. de Falloux, quant à lui, avait été mêlé depuis la première heure à ces négociations renouées avec l'exil dès le lendemain de la visite de M. le comte de Paris à Frohsdorf; il les avait suivies de près dans ses conversations intimes et incessantes avec le duc de Broglie, avec quelques-uns des ministres du maréchal de Mac Mahon, et dans la vivacité de sa confiance renaissante, il avait vu le succès déjà assuré; il n'admettait plus un doute. « Comment voulez-vous, disait-il au duc de Broglie, qui n'avait pas son optimisme, comment voulez-vous que M. le comte de Chambord refuse quand on lui offre le trône non seulement dans des conditions inespérées après son manifeste du 5 juillet 1871, mais dans les conditions les plus favorables qu'aucune Restauration ait jamais rencontrées?... Si M. le comte de Chambord exigeait davantage, sa prétention dépasserait la limite de tous les aveuglements connus... Jamais partie plus belle ne fut offerte; jamais la couronne n'aurait été refusée dans des conditions plus absolument incompréhensibles! » Une fois de plus, il avait cru trop vite et trop vivement à ce qu'il désirait. La lettre du 27 octobre le ramenait à la réalité, à l'éternel et cruel malentendu qui a été au fond de toutes les tentatives contemporaines de Restauration monarchique. Elle était pour lui comme pour bien d'autres une surprise, un amer désappointement, et il ne le cachait pas. Parmi les déçus du camp royaliste, il n'était pas le moins sévère pour le manifeste royal, et de nouveau il pouvait dire que décidément « le vent ne poussait pas vers la monarchie, qu'il soufflait en faveur de la République ». Il se sentait pour sa part d'autant plus blessé qu'il voyait s'évanouir, et cette fois d'une façon probablement irréparable, le dernier rêve de sa vie, d'une vie qui pouvait

compter encore quelques années, mais qui commençait à s'épuiser.

Aussi bien, pour M. de Falloux, tout était fini ou à peu près. Il semblait quelquefois ressaisi d'une vieille ardeur mal apaisée, et un de ses derniers écrits avait pour objet de combattre ceux qui ne cessaient de confondre la monarchie et la « contre-révolution ». Il défendait encore la monarchie pour l'honneur, dans ce qu'elle avait fait pour « l'unité nationale », non plus, ce me semble, avec l'espérance de la voir renaître de sitôt, si jamais elle devait renaître. En réalité, les années qui lui restaient à vivre, il les passait le plus souvent dans son Anjou, suivant de loin le mouvement des choses, venant peu à Paris, toujours prompt à rentrer dans sa retraite du Bourg d'Iré où il se retrouvait avec ses souvenirs et ses regrets, se dédommageant de tout ce qu'il avait perdu par une active bienfaisance. Il gardait peut-être aussi le sentiment d'une destinée contrariée. Qu'est-ce que cette vie de M. de Falloux? C'est la vie d'un homme né avec les dons les plus heureux, privilégié de la fortune et de l'esprit, libéral par sa nature, séduisant par ses manières, par son éloquence, fier et doux de caractère, qui était fait pour être un homme d'État dans des temps moins troublés, et qui a résumé dans sa carrière, sous la forme la plus brillante, les contradictions, les instabilités d'un temps de transition. Par son origine, par les souvenirs recueillis dans sa famille, par les liens de monde et de position, il se rattachait à l'ancienne société, aux traditions monarchiques rajeunies sous la Restauration. Par ses goûts, par son éducation libérale, par tous les mouvements d'un esprit excité et éclairé, par un sentiment très vif de l'inévitable transformation des choses, il se rattachait à l'ordre nouveau, à la France de 1789 : il était de son temps! Il a passé ses plus belles années à concilier tous ces instincts,

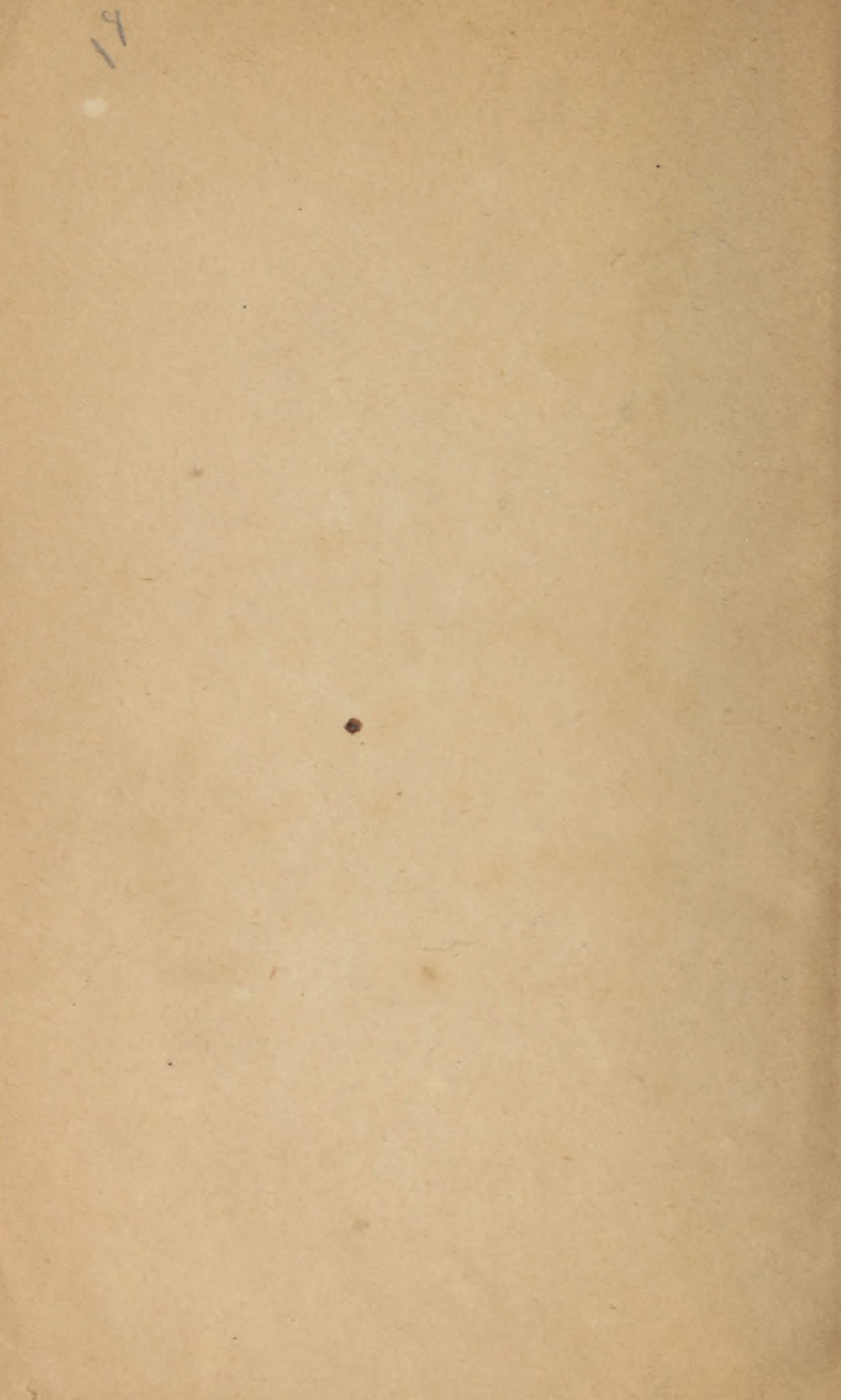
à poursuivre dans les faits une conciliation déjà réalisée dans les idées, allant des illusions aux mécomptes, finissant, je pense, par croire peu au succès des combinaisons auxquelles il s'était dévoué, — mais croyant toujours à la France!

TABLE DES MATIÈRES

PARIS

TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8



PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.